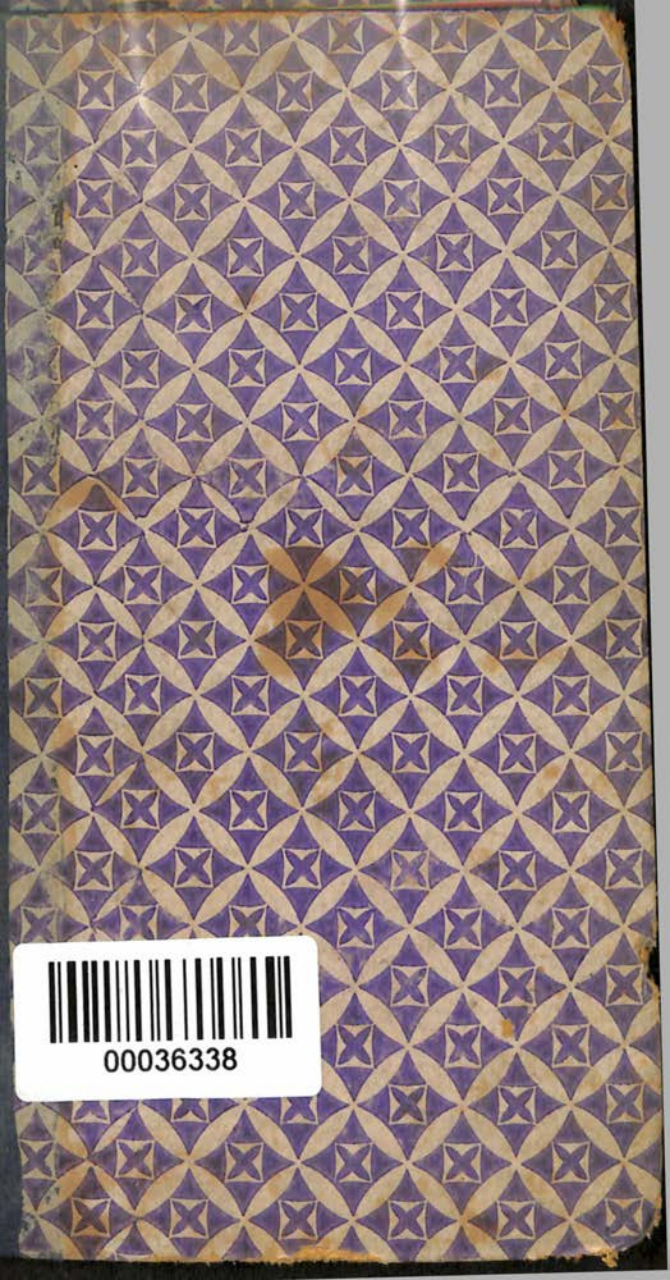
00036338

THE
ASIATIC SOCIETY OF BOMBAY
TOWN HALL, BOMBAY-400 023.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 02 January, 2016

MÉMOIRES

SECRETS

DU MARQUIS DE LOUVILLE.

IMPRIMERIE DE FAIN, PLACE DE L'ODÉON.

MÉMOIRES SECRETS

SUR L'ÉTABLISSEMENT

DE

LA MAISON DE BOURBON

EN ESPAGNE,

36338
ac

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

DU MARQUIS DE LOUVILLÉ,

GENTILHOMME DE LA CHAMBRE DE PHILIPPE V, ET CHEF DE SA MAISON FRANÇAISE.

« Il semble que Dieu.... ne veult point qu'un royaume
» se moque de l'autre, car aucune mutation ne peut
» être en un royaume, qu'elle ne soit bien douloureuse
» pour la plus part »

MÉM. DE COMMINES, LIV. VIII, CHAP. XVII.

TOME PREMIER.

Vol I

PARIS,
MARADAN, LIBRAIRE, RUE GUÉNÉGAUD, N°. 9.
1818

946.[illegible]
Lo[illegible]
36338

00036338

AVANT-PROPOS.

Le marquis de Louville eut une grande part aux affaires d'Espagne, d'abord, dans les trois premières années du règne de Philippe V, ensuite au commencement de la régence du duc d'Orléans; et, selon toute apparence, il eût été heureux que son crédit à Madrid fût plus long et plus entier. Le duc de Saint-Simon, dans l'intimité duquel il vivait, dit simplement de lui, que jusqu'après la campagne d'Italie, en 1702, *il fut le modérateur de la monarchie espagnole, le seul confident du roi, et le distributeur des grâces.* C'était assez pour recommander son nom à la postérité, trop peu pour faire apprécier son caractère et sa conduite. Quoique M. de Saint-Simon ne soit pas avare de détails et d'anecdotes, on peut reprendre en

lui, des omissions et des inexactitudes. Généralement, ce noble courtisan a su la vérité; toujours il a voulu la dire; mais il semble avoir écrit de souvenir, avec une mémoire confuse. Aussi, n'est-il complétement autorité, que pour les événemens de la régence, qu'il a vus de plus près. Encore, doit-on convenir qu'il a négligé plusieurs faits curieux sur l'affaire de la triple alliance, comme notre correspondance le fera voir.

L'abbé Millot, dans l'ouvrage qu'il a rédigé pour le duc de Noailles, parle souvent de M. de Louville; mais il mérite à cet égard plus de reproches que de créance. Trop facile pour un ecclésiastique, trop tolérant même pour un philosophe, puisqu'il n'ose prendre parti pour la morale, il exalte la princesse des Ursins aux dépens de Louville, sa victime, sans doute, parce que l'une avait flatté le comte d'Ayen, et que l'autre n'existait plus. Il lui appartenait de représenter l'ami de Fénélon

et de Beauvilliers comme un intrigant, après avoir fait de la maîtresse de d'Aubigny un sage. Cet historien a plus d'un tort. Il abrége longuement, raconte peu et ne peint jamais. Sans cesse occupé d'analyse, il ne devine et ne résume rien; cela ne lui donne pas le droit d'être si tranchant sur les personnes. Nous espérons réparer plusieurs de ses erreurs, en evitant également de prendre à tout propos le ton d'apologiste, et d'affecter un désintéressement que nous n'avons pas.

En examinant la correspondance familière dont nous présentons aujourd'hui la substance, il nous a semblé qu'elle offrait un intérêt plus relevé que celui d'une lutte ordinaire entre des rivaux de cour. Les faits généraux qui en forment la base sont fort connus, il est vrai; mais suffit-il de connaître les événemens, et doit-on rejeter les écrits dont le but est d'en rendre la trame visible, de retracer les sentimens des person-

nages et le lieu de la scène? Chacun pense ici et parle sans apprêt. Ce sont des amis, gens d'esprit et d'honneur, qui confèrent familièrement et avec mission, des moyens d'assurer la possession d'un trône voisin à une dynastie nouvelle, de rétablir une grande monarchie délabrée, d'éviter ou de soutenir une guerre formidable, enfin, de triompher d'une foule de ces intrigues dont les souverains n'ont pas moins à gémir que les peuples. Nous n'aurions pas hésité à publier leurs lettres en corps de correspondance, si les rapports dans lesquels ils vivaient ne les eussent entraînés d'ailleurs à y mêler une quantité de détails surabondans.

A l'égard de l'authenticité de ces Lettres, nous en donnerons deux garanties péremptoires : d'abord, elles nous sont venues par succession directe ; ensuite, les originaux qui ont été communiqués à plusieurs gens de lettres célèbres, sont entre nos mains. Nous

pouvions difficilement réunir plus de moyens de discerner le vrai du faux ; et le Lecteur, à qui les particularités de ce temps sont présentes, sera peut-être convaincu que nous l'avons fait.

Il nous reste à parler d'une chose capitale à nos yeux. Le devoir obligeait le marquis de Louville à ne rien dissimuler de ce qui pouvait intéresser les deux couronnes, et des obstacles que le nouveau monarque trouvait sur son chemin. Ce devoir il l'a rempli avec une vérité un peu nue, en ne s'arrêtant ni devant les coutumes, ni devant les réputations, ni devant les rangs et les fortunes ; de façon que les personnes et les choses que l'on serait le plus disposé à respecter, se sont souvent rencontrées sous le coup de sa censure ; et, quelque soin que nous ayons pris d'émousser des traits qui peuvent encore blesser maintenant, il reste encore trop de ces traits pour notre goût. Si c'est un tort qu'on doive nous imputer, et si la vérité des faits ne peut

être exposée franchement après un siècle, il faut fermer tous les livres, ou renoncer du moins aux utiles leçons que donne l'expérience historique. Mais heureusement il n'en est pas ainsi ; et tout Lecteur sensé pardonne, en cas pareil, fût-ce à ses dépens, la sincérité, quand elle n'est pas violente, ou même la rigueur, quand elle est de bonne foi. D'ailleurs, n'est-ce pas une destinée commune à tous les grands peuples, d'avoir à rougir de quelques époques d'abaissement, et à toutes les familles illustres d'avoir à déplorer l'existence de quelques-uns de ses membres! Sous ce dernier rapport, de qui ne peut-on pas dire : « Il eut un ancêtre chez qui la vertu fléchit? » Il suffit à la morale publique et aux convenances privées, que l'écrivain ne révèle point le mal pour le répandre, et qu'il le dise seulement parce qu'il n'a pu le celer. Par exemple, la situation de l'Espagne en 1700, ressemblait à une véritable léthar-

gie. Or, cette léthargie avait ses causes, et l'une de ces causes était *les grands*. Voilà le fait ; à quoi servirait-il de le cacher ! Mais nous repoussons d'avance les fausses inductions qu'on en voudrait tirer aujourd'hui contre ces mêmes *grands*, soit qu'on les considère comme corps dans l'état, soit qu'on regarde simplement leurs familles ou leurs individus ; car, à ce double titre, ils viennent, dans ces derniers temps, de recueillir la plus pure et la plus belle gloire qui soit au monde, celle de contribuer puissamment à reconquérir l'indépendance de leur patrie, et à relever le trône de leur roi.

Puisse la monarchie d'Espagne, dont ils sont un des appuis, et le premier ornement, chercher de plus en plus au cœur de ses provinces, et trouver enfin cette force et cette prospérité vitales qui paraissent vouloir se retirer de ses extrémités ! C'est un vœu qu'elle nous

permettra de former au nom du marquis de Louville qui, plus d'une fois, exposa sa vie en la servant, et qui lui consacra des talens trop méconnus!

MÉMOIRES

SECRETS

DU MARQUIS DE LOUVILLE.

CHAPITRE PREMIER.

Origine et commencemens du marquis de Louville; son arrivée à la cour. Éducation des Petits-Fils de France.

CHARLES-AUGUSTE D'ALLONVILLE, marquis de Louville, naquit, en 1668, de Jacques d'Allonville (1) et de Catherine de Moyen-

(1) MM. d'Allonville sont originaires du pays Chartrain, où ils ont possédé des terres sans interruption, depuis le 13e. siècle, jusqu'au temps de la régence. La faveur du roi rendit cette famille puissante dans le 15e. siècle, et elle l'était encore aux états de Blois, de 1588, où l'un de ses membres figura parmi les secrétaires de la noblesse. On voit encore au château de Louville un médaillon en pierre, représentant l'effigie de Louis XI, qui fut sculpté par ordre de Charles d'Allonville, maître-d'hôtel de ce prince, en mémoire du sé-

court. Nous dirons peu de choses de ses premières années. Il était doué d'une âme forte, d'un sens droit et d'une imagination ardente. Aussi se forma-t-il de bonne heure; en cela, semblable à son frère, le chevalier de Louville, de l'académie des sciences, qui entendit Euclide, sans secours (1), à l'âge de douze ans, dit Fontenelle; du reste, aussi actif, aussi pétulant que l'autre était spéculatif et flegmatique, et poussé aux affaires par un penchant irrésistible, tandis que son cadet l'était, de son côté, au calcul et à l'astronomie. Sa famille l'avait d'abord confié à un oncle de sa mère, nommé Dorat, homme de mœurs très-pures et d'une grande in-

---

jour que la cour y fit, après la bataille de Montlhéry. Ce même Charles a été la tige des d'Allonville de Champagne, les seuls subsistant aujourd'hui. La branche de Louville, formée par un neveu du précédent, Jean d'Allonville, aussi chambellan de Louis XI, s'est éteinte en 1731, avec notre auteur, le marquis de Louville, qui ne laissa que deux filles, l'une mariée au baron de Wismes, l'autre au comte de Baglion.

(1) Voyez les *Éloges des académiciens*; le chevalier de Louville y est représenté comme un observateur scrupuleux, le premier qui ait donné des tables précises du soleil, et mesuré son diamètre exactement.

struction, mais janséniste outré, chez qui se réunissaient régulièrement MM. Arnaud, Nicole, Desmarets et autres chefs du parti. M. Arnaud qui, hors de la théologie, avait la simplicité d'un enfant, se mêlait volontiers à ses jeux, au point que la gravité de ces sévères personnages en était souvent compromise. C'était autant de pris sur des conversations, la plupart du temps, pleines d'amertume et de malignité; *car ces messieurs*, rapporte notre auteur, *parlaient toujours des jésuites, et n'en parlaient jamais que la gorge ne leur enflât*, ce qui le frappait beaucoup. L'enfance, à qui on refuse la pitié, est encore plus étrangère à la haine.

Louville, à Beauvilliers, 28 juillet 1703

Il faut se rappeler que cette époque était celle des grands malheurs (1) de la secte dont le jeune Louville recevait alors les principes avec les lumières. Un de ses parens, l'ancien évêque de Québec, vénérable

(1) Dès 1665, Port-Royal de Paris avait été réuni à Port-Royal-des-Champs. On sépara de nouveau cette abbaye en deux maisons en 1671, avec une grande violence, pour la supprimer enfin définitivement en 1709.

par sa piété, fort ennemi de la nouvelle doctrine, obtint qu'il fût remis dans les mains des jésuites, en sorte que, tout d'un coup, l'élève de Dorat entendit blâmer ce qu'on lui avait le plus prêché, réprouver ceux qu'on lui avait donnés pour modèles; enseignement, idées, principes, sentimens, tout dut changer pour lui dans un jour. C'eût été un écueil terrible pour une enfance ordinaire, la sienne n'en fut pas troublée. S'il faut en croire les épanchemens de son cœur avec le duc de Beauvilliers, plus de trente ans après, il fut dégoûté des deux partis à la vue de leur acharnement mutuel; et, tout en puisant chez l'un cette instruction forte, cette religion austère et solide, et chez l'autre cette respectueuse soumission aux décisions de l'église, qu'il conserva toujours, il repoussa, comme par instinct, leurs préjugés et leurs passions. « En les voyant ainsi se » déchirer, écrivait-il plaisamment, je com- » prenais que, comme des deux parts on avait » tort, d'aucun côté on ne pouvait avoir rai- » son. » Il soutint, en philosophie, une thèse contre l'abbé de Langeron qui était janséniste, et l'avantage lui étant resté, sa doctrine fut assurée pour le reste de sa vie.

Après avoir fait, dans l'armée de terre, plusieurs campagnes de la guerre qui finit par le traité de Ryswick, tandis que son frère servait dans la marine, où il se distingua en 1692, au malheureux combat de la Hogue, il vint à la cour, et y trouva des amis qui devaient décider de sa fortune. A leur tête nous mettrons le duc de Beauvilliers, premier gentilhomme de la chambre. C'était un homme d'un rare mérite. Aussi, Louis XIV l'avait-il nommé, en 1685 (1), président du conseil des finances, à la place de M. de Villeroi, et toute la cour avait applaudi, tant ce mérite était reconnu : Beauvilliers comptait alors trente-sept ans. Sa femme, fille du grand Colbert, était digne de lui. Tous deux, quoique plus âgés que Louville, l'adoptèrent pour leur frère. Il y avait entre ces trois amis une parfaite conformité de sentimens, le même goût pour la vertu, la même inflexibilité de principes, néanmoins avec des caractères très-différens. Ces rapports étaient d'ailleurs cimentés par la pa-

(1) Toutefois, il n'entra au conseil du roi qu'en 1691, en même temps que Monseigneur et M. de Pompone, qui en avait été renvoyé en 1679.

renté ; enfin, la situation de leurs biens (le duché de Beauvilliers attenant aux terres du marquis) avait fait, de leur amitié, l'habitude, la convenance de leur vie. Ils en étaient là lorsque le duc fut choisi pour gouverneur de monsieur le duc de Bourgogne, ce qui arriva, selon Dangeau, précisément le 16 août 1689. On aime à redire les noms de ceux à qui le roi confia cette éducation : Fénélon, précepteur ; le sage et judicieux abbé Fleuri, sous-précepteur ; sous-gouverneur, un brave militaire, M. de Denonville, qui revenait du Canada où il avait soutenu l'honneur des armes françaises ; et le jeune prince sortait des mains de la plus respectable personne de la cour, la maréchale de La Mothe. On ne nomma d'abord que deux gentilshommes de la manche, parce que le duc de Bourgogne était seul ; mais l'année suivante, le duc d'Anjou son frère ayant passé aux hommes, trois ans avant le duc de Berri, dernier fils de Monseigneur, Louville fut fait gentilhomme de la manche du nouvel élève, ainsi que M. de Montviel, autre ami de Beauvilliers. L'abbé Witman fut sous-précepteur, et M. de Candau sous-gouverneur.

Le duc d'Anjou entrait alors dans sa huitième année, et il annonçait beaucoup d'esprit. Aussi n'est-ce pas précisément par l'esprit qu'il a péché dans la suite. Il se prit d'une affection très-vive pour Louville, qui avait au suprême degré ce que les enfans aiment à rencontrer dans ceux qui les approchent, une humeur libre, franche et gaie. Les supérieurs ne conçurent point d'ombrage de cette inclination, sachant bien que celui qui en était l'objet n'en abuserait pas. Je ne puis m'empêcher de raconter un petit fait à l'appui de ce que je viens de dire de la grâce du duc d'Anjou. Il demandait un jour à Louville ce que c'était qu'un placet. Celui-ci lui répondit : « Monseigneur, c'est » une demande qu'on présente ordinaire- » ment aux rois, et dans laquelle on leur » dit à peu près ceci : Je vous supplie, » Sire, de m'accorder toute sorte de biens » pendant ma vie. » « Écrivez-moi cela », reprit l'enfant. Louville obéit, et le prince, ayant aussitôt saisi le papier, écrivit dessus : *Bon pour quatre-vingts ans*, PHILIPPE. Ou je me trompe, ou ce trait pourrait convenir à un souverain tout formé, plein de sentiment et d'esprit, et il partait d'un enfant de

onze ans. Il y avait là d'ailleurs comme de la destinée, car on dirait que le duc d'Anjou se sentait déjà roi, et, selon les probabilités, il nedevait jamais l'être.

L'éducation des petits-fils de Louis XIV est bien connue aujourd'hui. M. de Saint-Simon et l'éloquent M. de Beausset ont satisfait à cet égard la curiosité ; ce dernier surtout l'a fait avec un véritable charme dans la *Vie de M. de Fénélon*. Cependant, sans m'appesantir sur une matière si bien traitée, comme j'ai sous les yeux un mémoire très-détaillé sur ce sujet, écrit de la main du marquis de Louville, je crois devoir en extraire quelques particularités. Les moindres souvenirs de ce temps ont leur prix.

Le premier point du mémoire regarde le régime diététique des princes. « Il fallut, » dit Louville, que M. de Beauvilliers prît » beaucoup sur lui, et que le roi eût autant » de confiance en lui qu'il en avait, pour » qu'il se permît d'en user comme il le fai- » sait, en dépit des médecins. » Ces messieurs voulaient perpétuellement des ordonnances et des précautions nouvelles contre les élémens, contre les maladies, contre la santé même. M. de Beauvilliers, se fiant

dans la force et dans la constitution de ses élèves, empêchait qu'on ne les saignât et qu'on ne les purgeât, leur défendait de se couvrir la tête, même dehors, excepté lorsqu'il pleuvait ou qu'ils étaient à cheval. Il ne faisait paraître à leur table que des mets sains, et les en laissait manger à discrétion. Le déjeuner avait quelque chose de rustique, c'était du pain et de l'eau souvent pure. Pour le dîner et le souper, rien que deux ou trois viandes simples, peu de vin, et moins encore de crudités. Les soirs, et les jours maigres par bienséance, les repas se faisaient en particulier; M. de Beauvilliers servait alors les trois princes. Les autres jours, et à dîner seulement, c'est-à-dire à midi, le public entrait, et le maître d'hôtel faisait sa charge avec tout le service. D'une heure à deux, la danse, ou le dessin, ou l'écriture, selon les jours; ensuite trois quarts d'heure de jeu avec les gentilshommes de la manche et les sous-gouverneurs; puis, en hiver, deux heures de promenade suivies de deux heures d'étude, ou, en été, le contraire; enfin, trois quarts d'heure de lecture agréable; le souper à huit heures et le coucher à neuf, ou plus tôt, quand il y avait punition.

Le grand châtiment était l'isolement du coupable; les gentilshommes avaient ordre, en pareil cas, d'ennuyer l'exilé. Pour les peines corporelles, M. de Beauvilliers n'en voulait point, disant que *les* (1) *enfans des rois devaient craindre le malfaire et non la douleur.* « A la chasse, trois ou quatre jeunes » seigneurs se joignaient à la suite des prin- » ces. Hors de là, nulle société étrangère, » point de pages, et même alors jamais de » confidences, point de chuchotemens. On » ne parlait bas qu'au confesseur et aux gens » de l'éducation. » Les dimanches et fêtes, rien ne changeait pour le travail, si ce n'est

(1) Cette belle maxime s'applique à tous les enfans et non pas seulement aux enfans de rois. Plus on réfléchit sur la nature et l'objet des punitions corporelles dans l'éducation, plus on en réprouve l'usage; elles nuisent au maître autant qu'au disciple. Espérons que cette coutume, presque aussi barbare et tout aussi stupide que la question, finira comme elle. C'était, on n'en saurait douter, le vœu de Rollin, qui est une autorité, même pour ceux chez qui la coutume fait toute la doctrine. Il y a des gens qui vous disent que la verge est bonne, parce qu'elle procède justement, comme la loi criminelle, par la terreur : comme si l'éducation était une petite représentation de la société! Raisonner de cette manière, c'est

qu'il s'appliquait à la religion, à l'interprétation des ouvrages les mieux écrits des Pères et à celle des livres sacrés. Le latin ne s'apprenait que par l'usage. On passait légèrement sur les règles de la grammaire, afin d'éviter les dégoûts. De nos jours, l'abus que des esprits paradoxaux ont fait de cette méthode, a fait voir qu'elle est longue et chanceuse ; mais elle était là tellement suivie et employée par de si bons maîtres, qu'elle réussit parfaitement. En peu de temps, les deux aînés en vinrent à bien lire et à bien écrire le latin. L'abbé de Fénélon avait réglé le travail avec un art merveilleux, en le

---

en quelque sorte confondre les contraires et se réfuter soi-même. La loi n'en appelle à la crainte de la douleur et de la mort que parce qu'elle désespère de la raison humaine ; tandis que l'éducation, qui n'est rien autre chose que la culture de cette raison qui fait mépriser la douleur et la mort, doit se taire ou tout demander à ce grand mobile. On peut le dire, un homme formé par les coups, ou par la crainte des coups, n'est plus un homme ; j'ajouterai qu'un savant, fait ainsi, n'est presque jamais qu'un ignorant. Quant au père qui torture son enfant pour l'élever, et qui entend froidement ses cris qu'il cause, ce n'est plus un père, ni même un juge, c'est un bourreau.

mesurant sur l'âge et la destinee prevue aes enfans. *Ainsi M. le duc de Bourgogne apprenait beaucoup de choses qui ne conviennent qu'à la première place.* Mais on ne cessait de leur répéter à tous trois que les lettres ne devaient les occuper qu'accessoirement ; qu'il était ridicule, dans le rang suprême, de prétendre à exceller en grammaire, en théologie, en poésie, n'*y ayant rien, dans ces prétentions, qui ne fût commun à une infinité de gens et même à de sottes gens*, et qu'il suffisait à un prince de savoir apprécier toutes ces choses et juger de ceux qui s'y distinguent. On craignait les mathématiques pour monsieur le duc de Bourgogne, parce que son esprit était si avide, qu'*il y serait aisément devenu trop particulier.* En revanche, on le ramenait sans cesse à la politique et au commerce, non pas par des préceptes généraux et des procédés classiques, mais par l'examen approfondi des observations faites sur ces matières par les têtes les plus saines. « Un livre » fut commandé à cette occasion, dit M. de » Louville, et l'exécution en fut confiée à » l'un des plus grands esprits de ce siè- » cle. »

C'était un tableau en raccourci de tout ce qui s'était passé en Europe depuis la chute de l'empire romain, où les faits devaient moins figurer que les intérêts, les passions et les maximes qui les avaient amenés. On y devait exposer clairement le jeu de la politique des puissances, et la marche intérieure des gouvernemens, le tout sans réserve, car l'ouvrage n'était destiné qu'au duc de Bourgogne, et avec une exactitude parfaite, Louis XIV ayant ordonné que les archives des ministres fussent ouvertes à l'auteur pour cet important objet. Enfin, ce devait être un livre où la vérité, dans l'intérêt futur d'un grand peuple, parlât éloquemment le langage de l'expérience à un prince digne de l'entendre; je ne connais rien de plus majestueux. On ne peut assez regretter un pareil livre, soit qu'il ait été perdu dans la poussière des dépôts publics, soit qu'il n'ait jamais été achevé, mais il a dû l'être.

Voici quelque chose qui valait encore mieux, pour l'instruction des augustes élèves, que ce livre même. On engageait, en leur présence, des conversations fortes sur les plus graves sujets, et on les y faisait en-

trer, en ayant soin de ne lever aucune difficulté, de laisser ces jeunes esprits opiner les premiers, proposer ou résoudre les objections d'eux-mêmes. On eût dit un conseil tenu devant eux par les meilleures têtes de leur temps, dans l'unique but de les former à tout ce qu'il y a de vrai et d'utile. On se rappelle ici le mot de Montaigne en faveur des conversations. « *En elles*, dit-il, *j'aime » ceci, qu'elles joingnent l'exercitation à » l'enseignement.* »

Que n'exerçait-on ces précieux enfans à vouloir, aussi-bien qu'à connaître! mais c'est le point capital qui manque dans toutes les éducations royales.

Du reste, les princes analysaient beaucoup de souvenir, et n'apprenaient rien par cœur; ainsi l'on ne négligeait pas chez eux la mémoire, mais on en confiait la culture au jugement. Celle du duc de Bourgogne était prodigieuse. Il serait superflu d'ajouter que l'éducation des disciples de Fénélon était chrétienne; mais il ne le sera pas de dire en finissant, avec le mémoire, que chez eux les pratiques étaient grandes et rares, la piété principalement renfermée dans la morale et dans la foi, et que jamais dans le monde chré-

tien on n'a vu de princes plus solidement religieux.

Heureuse éducation qui deviez vous terminer pour l'aîné des trois princes par un mariage selon son cœur, pour le second par un trône, pourquoi faut-il que celui qui vous dirigea d'une main si douce et si habile, ait terminé (1) dans l'exil des jours obscurcis par le deuil et par les censures de l'église ! Mais ceci n'est pas de notre sujet.

(1) L'abbé de Fénélon, qui avait été nommé archevêque de Cambrai en 1695, fut, comme on sait, exilé en octobre 1698, à l'occasion de l'affaire du quiétisme.

CHAPITRE II.

Acceptation du testament de Charles II. Mission du marquis de Louville (1).

TANDIS que l'espoir de la France croissait ainsi paisiblement à l'ombre des lauriers de Louis-le-Grand, Charles II, roi d'Espagne, dont la vie n'avait été qu'une longue maladie, mourut au milieu des fêtes publiques ordonnées pour sa convalescence. Cette mort arriva le 1er. novembre 1700, et le dimanche 9, la cour étant à Fontainebleau depuis la fin de septembre, l'ambassadeur d'Espagne, Castel-dos-Rios, demanda une audience à Louis XIV pour lui annoncer ce malheur, et lui faire part du testament de son maître, qui appelait à la couronne le duc d'Anjou, puis le duc de Berri au défaut du premier; au défaut de celui-ci, l'archiduc Charles, second fils de l'empereur; et, après ce dernier, les

(1) Tout ce chapitre est extrait d'un journal autographe du marquis de Louville.

princes de Savoie. Le duc d'Orléans était oublié, ce qui amena d'abord une protestation de sa part, et dans la suite beaucoup d'autres événemens. Une lettre de la junte espagnole au roi de France contenait les clauses de l'acte, et demandait une prompte réponse. Cette nouvelle ne surprit personne, hormis l'envoyé de l'empereur, Zinzindorf, qui, *dans cette occasion*, dit Louville, ne fit guère honneur à *ses espions*. Le pauvre homme, ayant rencontré, le 10 à midi, dans la galerie des réformés, le marquis de Torcy, qui emmenait M. de Louville chez lui pour causer de cette affaire, l'aborda d'un air égaré, en lui demandant s'il était vrai qu'il y eût un testament; et sur la réponse affirmative du ministre: « Sans doute, reprit-il » vivement, la chose regarde monseigneur » l'archiduc! — Oui, monsieur, répliqua » M. de Torcy, tout de suite après les pe- » tits-fils de France. » Et *sur ce, Zinzindorf devint blanc, à s'évanouir.*

Cependant le mystère avait transpiré dès le commencement de septembre, avant le départ de Versailles, et M. de Torcy en dit alors un mot à Louville, mais confusément, sans déterminer lequel des princes le

testament projeté désignerait, sans même y ajouter beaucoup de foi ; d'où l'on doit conclure que Louis XIV, à cette époque, n'avait point encore confié ses vues à d'autres qu'au marquis d'Harcourt. Quant à cet ambassadeur, il prépara trop bien le testament pendant son séjour à Madrid, pour qu'on puisse admettre, sur la parole (1) des historiens, qu'il ait agi sans mission expresse. Quoi qu'il en soit, Louville, qui était pour l'acceptation et qui doutait à cet égard de la politique de M. de Torcy, profita de la con-

(1) M. de Voltaire dit, au sujet de ce testament, que Louis XIV en fut informé par le cardinal de Janson qui résidait alors à Rome où l'affaire avait été portée, et que c'est toute la part que le cabinet de Versailles eut à cet événement. Cela n'est pas vraisemblable. Il est bien vrai que, depuis le deuxième traité de partage, le marquis d'Harcourt avait été rappelé pour commander une armée sur les frontières d'Espagne. Mais qui a jamais pensé à dire qu'il ait dicté et fait signer ce testament ! C'est assez qu'il l'ait préparé de loin avec beaucoup de suite et d'adresse, pour accréditer l'opinion que sa conduite lui avait été commandée par sa cour. C'est la seule erreur, du reste, que l'on puisse reprocher sur cet événement à l'auteur du *Siècle de Louis XIV*. En général il est bien instruit; et, s'il ne sait pas tout le vrai, du moins sait-il rarement le faux.

silence pour lui demander si une telle disposition de Charles II ne changerait rien au système que la France avait précédemment adopté. « Non, répondit M. de Torcy, on » est bien résolu de s'en tenir au traité de » partage, et nous nous soucions fort peu de » ce que l'Espagne ferait au contraire. » N'oublions pas que ceci se passait au mois de septembre. Torcy parlait probablement avec sincérité. L'avis du conseil en faveur du partage était unanime alors, sans excepter même celui que le roi manifestait.

Au commencement du voyage de Fontainebleau, temps où les mêmes bruits avaient pris plus de consistance, où l'on savait positivement les efforts qu'avaient faits les marquis de Villafranca et de Mansera, et le comte de Saint-Istevan, tout grand-maître de la maison de la reine qu'il était, pour déjouer les intrigues de cette princesse et celles de l'Autriche, vaincre l'aversion et les scrupules de Charles II à l'égard de la France; et l'avis que le même Saint-Istevan avait donné au roi mourant de délibérer sur cet objet dans son conseil, et la décision de ce conseil où le comte d'Aguilar fut le seul opinant favorable à la maison d'Autriche;

alors, dis-je, où l'on savait tous ces détails, et d'autres dont nous parlerons plus tard, le ministère français doutait encore de l'événement, ou n'en faisait guère état, jusque-là que le marquis Salviati, l'envoyé de Florence, étant venu tout révéler à M. de Louville, en le priant d'informer M. de Beauvilliers de la signature du testament, qui avait eu lieu le 2 octobre, ce qui fut fait; le duc refusa d'y croire, en disant : « Au sur-» plus, il n'en sera ni plus, ni moins. »

D'où venait cette incrédulité ou cette insouciance? le voici : Le conseil de Versailles s'était persuadé, 1°. qu'on devait; 2°. qu'on pouvait exécuter le traité de partage; 3°. qu'il était utile à la France de le faire ; trois choses également fausses, selon M. de Louville, et il le prouve, à notre avis, fort bien. D'abord, dit-il, on ne devait point exécuter ce traité, parce que nul n'est tenu de remplir une promesse qui blesse la justice et les droits d'un tiers; or, le traité par lequel l'Angleterre, la Hollande et la France disposaient à leur gré de l'Espagne, la France particulièrement, au préjudice d'un mineur du sang de ses rois, présentait la réunion de toutes les iniquités. La rupture d'un engage-

ment pareil, loin d'être un parjure, devait se considérer comme une réparation commandée par la morale et le droit public. Point de difficulté sur cet article. S'il en existait, ajouterai-je, dans l'esprit de ces diplomates qui ne voient pas d'autre droit public que l'équilibre européen, l'exemple du partage de la Pologne devrait leur apprendre que de telles mesures rompent souvent cet équilibre et ne le rétablissent jamais.

Pouvait-on exécuter le traité? Pas davantage. M. de Tallard, qui avait stipulé les conditions de la France dans cet arrangement, et cela malgré les remontrances du négociateur Callières, plus habile que lui, s'était épris de l'idée de donner à son souverain les royaumes de Naples et de Sicile, des places en Toscane, la Lorraine, à la charge d'assurer le Milanais au duc Léopold, et enfin le Guipuscoa; mais il n'avait oublié que deux précautions pour le succès: 1°. d'obliger les alliés à se procurer la signature de l'empereur à tout prix; 2°. dans le cas d'une guerre avec ce monarque, d'exiger d'eux expressément des troupes et des vaisseaux, pour que Louis XIV pût entrer sans hésitation en jouissance de sa portion du partage;

sans quoi nécessairement il devenait le jouet de tout le monde ; car, quelle apparence *qu'il pût transporter le duc de Lorraine dans le Milanais par-dessus les Alpes*, soutenir la guerre en Piémont, franchir les mers pour disputer les deux Siciles, et combattre encore en Espagne, le tout sans auxiliaires et contre la volonté de l'empereur, ligué avec l'Allemagne entière et le duc de Savoie ! Il y avait même dans la réserve des Anglais et des Hollandais à cet égard une mauvaise foi si indigne, qu'elle seule eût été capable de dégager de toute fidélité comme de tout scrupule, et en même temps si visible, que l'Europe en souriait de pitié pour le cabinet de Versailles. A Paris, les négociateurs français furent accueillis avec des chansons ; et en effet, il y avait lieu de fronder, si (ce dont il faut au moins douter) le roi ne couvait pas dès lors le grand dessein qu'il a exécuté depuis.

Au surplus, notre ministère n'était pas dans son moment de triomphe. Le traité de Ryswick, qui, après tant de sacrifices d'hommes et d'argent, n'avait guère produit autre chose pour la France que le pardon de ses victoires ; la négociation de ce premier

traité de partage, que M. de Boufflers était allé mendier près du ministre Portland, et que celui-ci était venu fastueusement dicter à Versailles, d'où le public avait compris que désormais l'Angleterre allait décider en Europe; les clauses de ce même traité secret (1) qui accordait à la France encore moins que le second, pour le stérile avantage de faire d'un prince de Bavière un roi d'Espagne : tout cela n'était pas fort brillant. Mais revenons.

Restait donc en faveur du second traité l'utilité qu'on en pouvait retirer, en supposant qu'il fût exécuté et qu'il dût l'être. Quand on veut prouver l'utilité d'une chose, il est malheureux que ses inconvéniens frappent aussitôt les yeux, et c'est ici le cas. On voit bien d'abord ce qu'il en devait coûter à la France de sacrifices de tout genre pour étendre sa main sur des possessions si écartées les unes des autres, pour s'y maintenir à l'intérieur contre tant d'habitudes, de préjugés et d'intérêts divers, et à l'extérieur contre l'envie et la politique des puissances

(1) Il fut signé à Loo, et non à Londres comme le dit le président Hénault.

principalement contre les ombrages du commerce anglais et hollandais dans le Levant ; on voit bien clairement encore ce que la maison de Bourbon perdait de considération, de lustre et de puissance, en préférant, au mépris du droit des souverains, une dépouille misérable et incertaine, à la plus légitime et à la plus opulente succession ; mais le contraire ne se voit point. Disons-le nettement, les alliés, à l'ombre d'une feinte amitié qui devait être suspecte à Louis XIV, lui tendaient, dans ce contrat illégal, un panneau grossier, où ils l'eussent laissé se débattre sans secours, si sa prévoyante sagacité n'en eût décidé autrement. Louville reconnaît que la providence se servit de la haute raison du roi et de l'influence de MM. d'Harcourt et de Barbezieu sur madame de Maintenon, pour annuler le second traité de partage, comme elle s'était servie de la mort, naturelle ou non, du jeune Bavarois, pour dissoudre le premier.

Il faut dire que le testament, dès le lendemain de l'arrivée du courrier qui l'apportait, c'est-à-dire, dans la journée du 10, avait été connu généralement, et que tout le monde s'était déclaré pour l'acceptation,

contre le partage, avec une vivacité si grande, que le roi laissant tout d'un coup percer son opinion contre celle de ses ministres, ceux-ci restèrent bien étonnés et presque seuls entre Louis XIV et le public. Pour les courtisans, ils commencèrent à détonner contre le partage, à la réserve du maréchal de Villeroy, des princes lorrains, qui étaient affamés du Milanais, et de M. de Tallard, qui avait conclu le traité. Puységur et Louville ne furent pas moins vifs que les autres; et, comme ils étaient bien informés des sentimens de M. de Beauvilliers qu'il était important de faire revenir, ils composèrent l'un et l'autre, pour lui, des mémoires sur cette matière, dont il parut un moment ébranlé.

Quant au marquis de Torcy, nous l'avons laissé dans la galerie de Fontainebleau, emmenant M. de Louville et s'amusant en chemin de la diplomatie du bon Zinzindorf. Arrivé chez lui, où dînaient ce jour-là M. de Tallard et l'ambassadeur d'Angleterre, il prit Louville à part, et lui dit mystérieusement: « Connaissez-vous bien à fond le duc » d'Anjou? le croyez-vous capable d'une ré» solution vigoureuse?» « C'est selon, répon» dit Louville. Oui, si quelqu'un la lui fait

» prendre. Mais il n'a que dix-sept ans, et il » est trop élevé dans la crainte pour agir de » lui-même. » « Vous chargeriez-vous, reprit » le ministre, de lui faire quitter secrètement » cet endroit-ci, et de le mener à M. d'Har- » court, qui est prêt à passer la frontière » d'Espagne avec une armée ? L'empereur » lui fera peut-être couper le cou, aussi-bien » qu'à vous; mais, comme ce ne sera qu'en » effigie, cela ne vous fera pas grand mal. » A ces mots, Louville, transporté de joie, fit un mouvement. « Contenez-vous, lui dit » vivement M. de Torcy, ceci doit être » conduit avec les précautions d'une fuite. » Je vous en reparlerai lorsqu'il en sera » temps. D'ici là, ne vous ouvrez à personne, » pas même à M. de Beauvilliers. » Ceci prouve, d'une part, que le roi Guillaume faisait déjà trop de peur au ministère français, pour avoir à redouter en lui un appui dangereux des Stuarts; et de l'autre, que Louis XIV avait amené depuis quelque temps M. de Torcy à son avis, avant d'en conférer avec ses autres ministres, qu'il assembla donc avec appareil, seulement pour la forme. On sait que, dans ce conseil, ce prince et monseigneur se prononcèrent

pour le testament. Le marquis de Torcy opina d'une manière ambiguë. M. de Pont-Chartrain l'imita. M. de Beauvilliers parla contre l'acceptation. Elle paraissait résolue par la volonté du roi ; néanmoins elle resta indécise encore quelques instans à cause de madame de Maintenon (1) qui s'y montrait fort opposée. A la vérité, rien n'était plus facile que de prévoir l'issue de l'affaire. Le douze, après midi, le duc de Saint-Simon, en se promenant avec Louville dans le parterre du Tibre, lui confia que monsieur le duc d'Anjou serait roi d'Espagne, parce que madame la duchesse de Bourgogne avait dit aux duchesses de Sully et du Lude *qu'il faudrait que le roi fût bien sot, s'il refusait la couronne d'Espagne pour son petit-fils*, et que cette princesse, qui n'était pas sotte elle-même, ne se fût pas servie d'une pareille expression, si elle n'eût senti que madame de Maintenon faiblissait. Véritablement cette dame fit une belle défense. Elle n'omit rien pour détourner le roi de la persuasion où il était qu'en établissant sa famille sur le

(1) On se rappelle qu'elle était mariée à Louis XIV depuis 1686.

trône d'Espagne, il fondait une alliance éternelle, et lui opposa fort spécieusement à ce sujet l'exemple même de cette maison d'Autriche, dont il héritait par les droits du sang, et qui n'avait pas laissé que d'être sa plus cruelle ennemie. Elle en appela surtout à l'obligation de garder sa parole, sachant bien que ce motif, plus que tout le reste, était capable d'agir sur l'âme du roi. M. de Barbezieu a dit à M. de Louville que dans une des conférences qui se succédaient chez elle, presque sans interruption sur cet objet, il la pressa si vivement de raisons, qu'elle se mit à crier *au secours*, au point d'émouvoir Louis XIV. C'était le dernier soupir de sa résolution. Elle se tut à la fin, et la maison de Bourbon doubla son empire. Tout était réglé le 12 au soir, date de la lettre que le roi très-chrétien (1) écrivit à la junte. Le 14

(1) Cette lettre est tout au long dans le *Diario* d'Ubilla. La voici fidèlement traduite :

Lettre écrite par Louis XIV, le 12 novembre 1700, à la reine douairière d'Espagne, régente, et aux membres de la junte souveraine, en acceptation de la couronne d'Espagne pour monseigneur le duc d'Anjou, son petit-fils.

« TRÈS-HAUTE, très-puissante et très-excellente prin-

on revint à Versailles, et le 16, les princes ayant paru au lever comme à l'ordinaire

---

cesse, notre chère et bien-aimée cousine et grande, très-chers et bien-aimés grands, et autres membres du conseil établi pour le gouvernement universel des royaumes et états dépendans de la couronne d'Espagne :

» Nous avons reçu la lettre signée de votre Majesté et de vous, en date du 1er. de ce mois. Elle nous a été remise par le marquis de Castel-dos-Rios, ambassadeur de très-haut, très-puissant et très-excellent prince, notre cher et bien-aimé cousin et grand, Charles II, roi des Espagnes, de glorieuse mémoire. Il nous a remis en même temps les clauses du testament du feu roi son maître, qui contiennent l'ordre et le rang des héritiers que ce grand prince appelle à la succession de tous ses royaumes et états, et les prudentes dispositions qu'il a prises pour le gouvernement, jusqu'à l'arrivée et majorité de son successeur. La sensible douleur que nous cause la perte d'un prince dont le mérite et les nœuds étroits du sang nous avaient rendu l'amitié si chère, s'est infiniment augmentée par la touchante preuve qu'il nous a donnée, au moment de sa mort, de sa justice, de son amour pour ses fidèles sujets, de son attention à prolonger au-delà du terme de sa vie le repos général de l'Europe et la félicité de ses peuples. Nous chercherons, de notre côté, à contribuer de tout notre pouvoir à l'un et à l'autre, et à répondre à la confiance qu'il nous a témoignée, en nous conformant entièrement à ses intentions exprimées dans le testament que votre Majesté et

avec leurs gentilshommes, le roi, en présence de toute la cour, embrassa le duc

---

vous, nous avez remis. Notre pensée s'appliquera de jour en jour à rétablir, par une paix inviolable, la monarchie d'Espagne dans le plus haut degré de gloire où elle s'est jamais trouvée.

» Nous acceptons, en faveur de notre petit-fils, le duc d'Anjou, le testament du feu roi catholique. Notre fils le Dauphin l'accepte également. Il abandonne sans difficulté les justes droits de la défunte reine, sa mère et notre chère épouse, reconnus incontestables, comme aussi ceux de la défunte reine notre très-honorée mère, d'après le sentiment des différens ministres d'état et de justice, qui ont été consultés par le défunt roi d'Espagne; et, loin de se réserver aucune partie de la monarchie, il sacrifie ses propres intérêts au désir de rétablir l'antique lustre d'une couronne que la volonté du feu roi catholique et la voix des peuples déférent seulement à notre petit-fils le duc d'Anjou. Il veut aussi donner à des sujets fidèles la consolation de posséder un roi qui sent que Dieu l'appelle au trône afin de faire régner la religion et la justice, d'assurer le bonheur des peuples, de rehausser le lustre d'une monarchie si puissante, et d'assurer la récompense due au mérite, qui doit briller souvent chez une nation également valeureuse, éclairée, propre au conseil, à la guerre, enfin à toutes les fonctions de l'église et de l'état.

» Nous instruirons notre petit-fils de ce qu'il doit à un peuple affectionné si inviolablement à ses rois et à sa pro-

d'Anjou comme roi d'Espagne, sous le nom de Philippe V. De ce moment, il ne le traita plus qu'en souverain. Une déclaration si solennelle ne permettait pas de songer davantage au projet de fuite et d'invasion clandestine qu'on avait conçu d'abord ; aussi n'en était-il plus question. La surveille du départ de Fontainebleau, Louville se trouvant avec le marquis de Torcy à un *laisser-cour*, lui avait demandé en riant s'il songeait toujours à son entreprise mystérieuse: « Non, » non, avait répondu le ministre. Vous » avez la tête trop verte ; désormais ce sera

---

pre gloire. Nous l'exhorterons aussi à se rappeler de son sang, à conserver l'amour de sa patrie, seulement pour maintenir la parfaite intelligence, si nécessaire pour la commune félicité de nos sujets et des siens. Tel a été l'objet principal de nos desseins; et, si les malheurs des conjonctures passées ne nous ont pas toujours permis de le manifester, nous espérons que ce grand événement changera l'état des choses de telle sorte, que chaque jour nous produira de nouvelles occasions de prouver notre estime et notre particulière bienveillance pour toute la nation espagnole.

» En conséquence, très-haute, etc., nous prions Dieu, etc.

» Louis. »

» M. le nonce qui se chargera de M. le duc » d'Anjou ; » indiquant par là qu'on espérait terminer cette affaire par l'intervention apostolique, et que le pape y ferait plus que M. d'Harcourt et son armée.

Malgré le reproche fait à Louville sur sa tête verte, on avait déjà décidé qu'il accompagnerait le roi catholique ; il venait d'en être prévenu par Blouin (1), quand M. de Beauvilliers le fit demander, et lui annonça officiellement que le roi l'avait désigné pour suivre son petit-fils dans ses états. « Sa Ma- » jesté ne change rien pour le moment à » votre titre, ajouta le duc ; il ne faut effa- » roucher les Espagnols par aucune grâce ; » mais vous n'y perdrez rien. Vous ne ces- » serez pas d'ailleurs d'être français. Votre » grade, vos pensions, vous seront conser- » vés. Le choix que l'on fait de vous doit » vous rassurer sur l'avenir et vous prouver le » besoin qu'on a de gens d'honneur et de » sens, dignes en un mot de la confiance du » jeune roi. » M. de Beauvilliers finit par recommander à Louville de se tenir prêt à

(1) Valet de chambre de confiance de Louis XIV.

suivre les instructions qui lui seraient incessamment remises.

Laissons faire de tous côtés les préparatifs de cet important voyage, et voyons quelles furent les instructions annoncées.

CHAPITRE III (1).

Instructions du marquis de Louville. Lettre de M. de Fénélon.

Ces instructions consistaient en un mémoire très-étendu, divisé en quatre sections ainsi qu'il suit : *Religion et affaires ecclésiastiques, règles de gouvernement et de conduite pour le roi, affaires de la guerre, et réponse aux questions de M. de Louville.* Le duc de Beauvilliers, qui en était le rédacteur, paraissait en avoir voulu faire le commentaire, ou plutôt le développement de l'écrit précieux que Louis XIV avait composé pour son petit-fils, et qui est rapporté dans tous les historiens. Il ne le remit à M. de Louville qu'à Dax, peu de jours avant de quitter son auguste élève, et le marquis en fit un extrait divisé par para-

(1) Ces instructions sont conservées en copie de la main de Louville.

graphes, que je transcris tel qu'il est, moins quelques détails de peu d'importance. On aimera sans doute mieux voir cette pièce dans sa forme native que d'acheter un peu plus de méthode au prix de cette empreinte originale qui fait un des principaux mérites des pièces historiques.

§ A.

Mettre l'Espagne sous la protection de la Sainte-Vierge.

S'attacher au plus grand bien de l'église, et surtout faire en sorte que l'on choisisse un bon et saint pape (1). La politique de l'Espagne le permet, à présent qu'elle est unie à la France; mais, quand cette union n'existerait pas, il est juste de sacrifier à Dieu et à la religion ce qui leur est contraire. Faire exclure les sujets jansénistes.

Choisir de saints évêques.

Le clergé d'Espagne n'est pas sur un bon pied. On le peut rétablir par des séminaires, de concert avec les évêques; mais il faut en

(1) Le pape Innocent XII était mort le 27 septembre 1700. On élut à sa place le cardinal Albron, sous le nom de Clément XI.

confier la direction à des gens qui ne soient pas même soupçonnés de jansénisme. Il ne faut pas non plus la confier aux jésuites, au moins de long-temps, par égard pour les dominicains. On devra établir des séminaires jusques dans les Indes.

Empêcher de tout son pouvoir les progrès du jansénisme, surtout à Naples et dans les Pays-Bas, où M. de Bavière le favorise et le répand fort.

Il ne faut pas que le roi paraisse blessé des superstitions qu'il verra en grand nombre, mais il ne faut pas non plus qu'il s'y laisse enchaîner.

Agir avec grande retenue sur tout ce qui regarde l'inquisition, si révérée en Espagne; tâcher seulement d'en adoucir les excès.

Le roi, qui a un confesseur jésuite, doit prendre garde à ne pas blesser les dominicains et à ne pas paraître se méfier d'eux, et pourtant ne pas prendre un confesseur dominicain pour leur plaire, ni souffrir que le confesseur de la reine soit de cet ordre.

Parler à son confesseur tous les dimanches matins pendant une demi-heure, mais faire en sorte qu'il ne se mêle en rien des affaires temporelles. Avertir [illegible] sur ce sujet,

le reprendre en cas de faute, et le renvoyer s'il persiste, pour prendre un autre confesseur jésuite.

Craindre, comme on a fait jusqu'ici, la morale relâchée, mais éviter les scrupules auxquels on est fort sujet.

Prévenir l'augmentation de l'autorité du pape sur l'Espagne, son pouvoir n'y étant déjà que trop grand; mais s'informer en détail de tout ce qui regarde les matières ecclésiastiques dans les états de la monarchie espagnole. Respecter les usages des églises d'Espagne, et se souvenir qu'ils sont fort différens de ceux de France.

Suivant l'ordonnance du concile de Trente, sa majesté catholique ferait bien d'établir chez elle des conciles provinciaux.

§ B.

Le roi doit lire tous les mois le mémoire que le roi très-chrétien lui a donné en partant. Il est très-sage, très-instructif et très-utile, en un mot, digne du roi qui l'a donné et de celui pour qui il a été fait.

Le roi doit se souvenir de la résolution où il est de conserver une longue paix pour aider au rétablissement de la monarchie, et

de ne jamais faire de guerre injuste; de n'en pas faire même de juste lorsqu'il pourra l'éviter sans honte; autrement il serait le meurtrier de ses sujets et le complice des désordres que la guerre entraîne après soi.

Ne point faire de mal positif pour qu'il en résulte un bien, et ne pas entreprendre certains biens, quand cette entreprise pourrait produire de grands maux.

Traiter poliment la reine douairière, mais la renvoyer au plus tôt de Madrid. La laisser dans une province du royaume préférablement à l'envoyer ailleurs. Ne jamais souffrir qu'elle aille ni dans les Pays-Bas, ni dans le duché de Milan, ni dans le royaume de Naples; et, quelque part où elle soit, lui donner un conseil bien sûr. Ne s'aviser (1) jamais de l'aimer, ni de l'épouser, et se défier de tous ceux qui auront des liaisons avec elle.

N'épouser jamais de princesse autrichienne; et, si Dieu donne des enfans au roi, leur inspirer les mêmes sentimens; rechercher au contraire le sang de France.

Que le roi traite bien la femme qu'il épousera, mais qu'elle ne se mêle qu'avec beau-

(1) Cette princesse avait alors vingt-neuf ans.

coup de discrétion des affaires et de la distribution des grâces et des emplois ; *cela est très-important*

Le roi doit donner sa principale confiance au cardinal Portocarrero ; il la mérite ; mais il ne doit pas le nommer premier ministre. Après le cardinal, le duc de Montalto et don Manuel Arias méritent le plus de confiance.

Malgré l'usage fréquent des sacremens établi en Espagne, ne pas croire que les hommes y soient meilleurs qu'ailleurs.

Ne point mettre sa nourrice auprès de la reine.

(Suivent plusieurs recommandations relatives au soin de la personne et de la santé du roi.)

Sortir souvent de Madrid à cheval, pour aller à la chasse.

Continuer à manger sobrement.

Éviter la débauche et mépriser ceux qui la lui conseillent. Elle est surtout pernicieuse en Espagne.

Comme ce n'est pas la vertu du roi que la libéralité, il faut qu'il songe à donner souvent et à propos, et à se faire avertir sur ce point par gens de confiance.

Ne pas ajouter foi à tout ce qu'on lui dira, comme faisait le feu roi ; mais prendre, sur toute chose, de bonnes informations, et ne point pardonner de faux rapports.

Le roi est trop froid et trop silencieux. Éviter ces deux défauts qui aliènent les peuples et le priveraient de leur tendresse, chose si nécessaire à un roi pour faire du bien.

Écrire tous les mois au duc de Beauvilliers, sous l'enveloppe de monsieur le duc de Bourgogne, par la voie de l'ambassadeur de France ou des courriers de M. de Torcy, et tous les quinze jours au roi et à monseigneur, en ayant soin, dans toutes les lettres au roi, de mettre quelque chose pour madame de Maintenon, sans que cela empêche de lui écrire quelquefois directement.

Prévenir et réprimer les duels par des lois sévères, sévèrement exécutées, et se concerter là-dessus avec M. d'Harcourt.

Se rappeler du duc de Popoli, comme d'un homme d'esprit qui paraît honnête homme.

On n'approuve pas en France la politique du conseil d'Espagne, de terre la noblesse et le peuple du royaume de Naples [illegible]

exhorte le roi à ne se point servir de ces méchans moyens.

Récompenser Michel Outassa, lieutenant-général de la cavalerie de la Catalogne, qui, pour avoir souhaité un prince français, a souffert courageusement des injustices criantes.

On recommande, de la part du roi, au roi catholique le prince de Chimay.

Récompenser l'officier espagnol qui, à Mons, se battit contre des officiers allemands qui voulaient tuer des Français prisonniers.

Comme sa majesté doit toujours garder sa parole, elle ne doit jamais s'engager vite.

Que le roi ne tienne pas tant de chapelles publiques, ni tant de sermons que ses prédécesseurs.

Comme l'emploi de vice-roi du Mexique est de la dernière conséquence, il faut choisir pour le remplir un homme de grand mérite, et tel, s'il se peut, que le marquis de Mansera qui l'a si bien gouverné.

Songer de loin au remplacement de l'archevêque de Malines.

Que le roi se fasse donner par écrit une copie des sermons qu'il fera, et qu'il dé-

clare n'en vouloir point faire qu'il ne puisse tenir.

Ne croire ni aux prédictions, ni à l'astrologie judiciaire; cela choque la religion et le bon sens, et affaiblit l'esprit.

Il est d'une nécessité indispensable que le roi visite ses royaumes, tant en Espagne qu'en Italie et aux Pays-Bas. Le roi, son grand-père, l'a très-fortement recommandé. Une conduite toute contraire, sous les derniers rois d'Espagne, a détruit la monarchie. Charles-Quint, là-dessus, pensait bien différemment d'eux. Si les Espagnols, par des vues particulières, voulaient s'opposer à ce parti, le roi devrait alors parler en maître.

Noter que M. de Coxis, chef-président à Bruxelles, y protége les jansénistes.

Ne point parler à ses bas-officiers en présence des Espagnols, ni souffrir qu'ils lui parlent.

Ne point rire de ce qui paraîtra extraordinaire, ni se moquer des *ensorcellemens*, au moins en public.

Paraître sérieux avec les Français, surtout devant les Espagnols.

§ C.

Le roi doit s'appliquer avec soin au réta-

blissement des troupes, qui sont tombées en Espagne dans l'état le plus misérable, et, pour ce grand objet, s'attacher d'abord à rétablir la discipline et à récompenser le mérite.

En attendant qu'on puisse donner des témoignages utiles et brillans de sa faveur aux gens qui se distingueront, leur montrer en paroles qu'on garde le souvenir de ce qu'ils font de bien.

Consulter M. d'Harcourt sur ce chapitre.

Ne se point charger d'un grand nombre de troupes, mais les avoir bonnes et bien payées, bien armées et bien vêtues.

En cas de guerre, avoir des hôpitaux, les visiter soi-même, entretenir de bons chirurgiens et les récompenser. Quand la politique ne le voudrait pas, l'humanité exigerait qu'on en usât ainsi.

Faire, aussitôt qu'on le pourra, des établissemens pour les invalides.

Tendre à remettre les choses sur le pied qu'elles étaient du temps de Charles-Quint, mais agir doucement, sans secousses ni précipitation.

Apprendre les fortifications, se faire donner le plan de toutes les places, veiller à ce

qu'elles soient en bon état, et ne pas oublier celles d'*Afrique*.

Accoutumer les jeunes gens aux exercices du corps, établir pour cela des académies, et y avoir de bons écuyers.

Faire des courses de têtes et des carrousels sans dépenses, et donner des prix aux jeunes gens qui s'y distingueront, pour les tirer de l'oisiveté dans laquelle ils vivent. Cela pourra d'ailleurs faire tomber les combats de taureaux; mais il ne faut pourtant pas heurter de front cet abus. Il suffit de le décrier lorsqu'il produit quelque nouveau malheur.

Le roi ne doit pas imiter l'usage (1) de France sur la distribution des emplois. On s'y attache trop à l'ancienneté qui décourage les gens de mérite; mais il faut qu'il avance ces derniers à proportion de leur capacité. C'était encore là un des talens de Charles-Quint.

Il faut récompenser une action d'éclat dès qu'elle est faite. Exemple, Boisselot (2) au siége de Limerik.

---

(1) Saint-Simon insiste éloquemment sur cet article dans ses Mémoires.

(2) Il força, en 1690, le prince d'Orange à lever le

Quand un homme fait voir des talens supérieurs à son emploi, il faut l'élever jusqu'à ce qu'on ait rencontré le point où il peut rendre le plus de services, et arrivé là, l'y laisser et le récompenser libéralement.

Le roi doit se faire instruire, par diverses personnes engagées au secret, du mérite des gens capables des grands emplois, et cela à l'insu de ses ministres, avec cette attention de ne charger de ces informations secrètes que des personnes versées dans les matières pour lesquelles on cherche de bons sujets.

Le résultat de ces informations, bien prises, mettra le roi à portée de dresser pour lui seul une liste des sujets à placer.....

§ D.

PREMIÈRE QUESTION.

Si le marquis de Louville a ses entrées auprès du roi d'Espagne, et qu'il puisse, par elles, avoir part à sa confiance, jusqu'où doit-il porter la sienne en M. le duc d'Har-

---

siége de cette place qu'il défendait pour Jacques II. Sa récompense fut digne de son action. On le fit maréchal de camp; et, comme il était pauvre, on fit sa fortune.

court? Doit-il ne rien cacher à cet ambassadeur de ce que le roi fera de bien ou de mal, de ce que sa majesté lui dira de secret, ou de ce qu'il croira lui devoir dire à son tour, suivant les circonstances et les occasions?

RÉPONSE.

Si le roi demande le secret, le promettre et le garder, à condition qu'il en usera de même. Éviter de prendre sur le temps du travail du roi les occasions de lui parler.

DEUXIÈME QUESTION.

Faut-il mander généralement toutes choses au marquis de Torcy, ou M. de Beauvilliers s'en réserve-t-il quelques-unes?

RÉPONSE.

Gardez pour M. de Beauvilliers seul les choses personnelles au roi.

TROISIÈME QUESTION.

Ne conviendrait-il pas qu'il y eût, pour les choses secrètes, un *chiffre* entre M. de Beauvilliers et M. de Louville?

RÉPONSE.

Le roi catholique en a un dont M. de

Beauvilliers se servira dans les occasions importantes.

QUATRIÈME QUESTION.

Comme M. le comte (1) d'Ayen va en Espagne, M. de Louville voudrait savoir de quelle manière il en doit user à son égard. Cet article est fort embarrassant. M. de Noailles mérite trop de considération pour qu'on ne ménage pas son fils; de plus, M. de Louville a fort intérêt à ne pas choquer les gens auxquels ce dernier appartient, et il ne doit attendre à cet égard aucun secours ni aucun appui de M. d'Harcourt, qui a de trop grandes vues de fortune et est trop dévoué à madame de Maintenon pour s'expliquer.

Cependant, M. de Beauvilliers sait ce

(1) Il fut depuis duc de Noailles et chef du conseil des finances sous la régence. Ses défauts ne l'empêchèrent pas dans la suite de déployer des talens auxquels M. de Louville rendit alors justice comme le public. Il avait épousé mademoiselle d'Aubigné, nièce de madame de Maintenon, en 1698, ce qui lui avait donné une haute faveur à la cour. Duclos a dit de lui, qu'il y avait dans sa personne de quoi faire plusieurs hommes très-différens, dont quelques-uns auraient eu leur mérite.

qu'est le comte d'Ayen. Peu sincère, médisant, entêté de sa fortune et de la faveur de madame de Maintenon à laquelle il dit tout (et Dieu veuille que ce soit simplement ce qu'il sait!) on peut compter qu'il fera beaucoup d'extravagances en Espagne, qu'il sera familier à l'excès, surtout avec le roi, pour montrer qu'il est favori; qu'il voudra les entrées, sous prétexte qu'il les a eues en France. Un bruit s'est même répandu que son voyage d'Espagne avait pour but secret de se procurer la toison, et que c'est là le principe de la dépense qu'il se dispose à faire, et qui réellement sera infinie. On parle d'une cargaison de bijoux qu'il porte pour donner à droite et à gauche. Comment s'y prendre pour se ménager avec un tel homme, sans entrer dans ses folies?

RÉPONSE.

Ne lui parler que le moins qu'on pourra chez le roi, et l'éviter ailleurs, sous prétexte qu'une assiduité réciproque compromettrait l'un et l'autre vis-à-vis des Espagnols.

CINQUIÈME QUESTION.

M. de Niert vient en Espagne, et prétend

que le roi lui a demandé de lui écrire tout ce qui se passera. C'est un homme à qui l'on n'a point de raisons de se fier absolument; comment faut-il se comporter avec lui?

RÉPONSE.

Le ménager sans fréquentation.

SIXIÈME QUESTION.

M. de Barbézieux a toujours témoigné beaucoup de bontés à M. de Louville; il mérite toute considération; il a demandé à M. de Louville de lui écrire. Ne lui confier que des vétilles, ce serait le blesser; lui tout dire, ce serait choquer M. de Torcy. Que faire? La même difficulté se présente, quoique avec moins d'embarras, à cause du personnage, au sujet de M. de Pontchartrain. Celui-ci n'a pas parlé deux fois dans sa vie à M. de Louville, et n'a pas laissé de lui demander d'entrer en commerce intime avec lui.

RÉPONSE.

Écrire de loin en loin avec confiance.

SEPTIÈME QUESTION.

Quels sont les gens sûrs du conseil d'Espagne, et ceux dont on se doit méfier?

RÉPONSE.

Le cardinal Porto-Carrero, Arias, Montalto, Villafranca et Mancera, sont à la tête des premiers. Le plus dangereux des seconds est d'Aguilar, parce qu'il est plus méchant que l'amirante.

HUITIÈME QUESTION.

M. le duc de Beauvilliers doit se souvenir de l'article du poison. Ne conviendrait-il pas de mettre un Français à la tête de la cuisine du roi?

RÉPONSE.

Conférer de cela avec M. d'Harcourt.

NEUVIÈME QUESTION.

Ne serait-il pas à propos de s'entendre avec le premier médecin du roi, pour que la Roche et deux ou trois personnes de confiance eussent toujours sur eux du contre-poison pour le roi, s'il existe un tel contre-poison général, ou plusieurs contre-poisons particuliers?

RÉPONSE.

On l'a fait.

DIXIÈME QUESTION.

M. de Beauvilliers veut-il rendre au roi

catholique le plus grand service qu'il puisse jamais lui rendre? c'est d'obtenir du roi qu'il prête à son petit-fils M. Desmarets pour rétablir ses finances.

RÉPONSE.

On y fera de son mieux, mais on doute du succès.

ONZIÈME QUESTION.

Si l'on voulait procurer au roi catholique quelqu'un qui fût en état de recréer les troupes d'Espagne, de leur donner une bonne et exacte discipline, on ne pense pas qu'il y ait dans le monde, pour ce fait là, un homme de la capacité de Puységur, ni qui soit moins fait pour donner de l'ombrage aux Espagnols, par son désintéressement; car cet homme ne va jamais qu'au bien; il aime son métier pour le seul plaisir de le *bien faire*, et jamais il n'y eut personne qui se souciât moins de fortune, ni qui se donnât moins de mouvement pour cela.

RÉPONSE.

Puységur est trop nécessaire en France.

DOUZIÈME QUESTION.

Sans aucune prévention d'amitié, quoi-

que l'on avoue de bonne foi que l'on en éprouve pour la personne dont il va être question, si, par la suite, quelques Français étaient envoyés en Espagne sous divers prétextes, soit pour exercer des emplois de confiance, soit pour composer la société du roi; on déclare que, de tous les gens d'un âge peu avancé, nul ne pourrait rivaliser de mérite avec M. de Lanmary (1); parce qu'il a toute la probité, la droiture, la retenue, tout l'esprit et le discernement qu'un homme peut avoir sans expérience (c'est-à-dire sans expérience des affaires, n'ayant jamais été employé); et, de plus, il a encore une qualité principale qui ne sera pas indifférente à M. de Beauvilliers, c'est beaucoup de religion et une piété très-solide qui l'a rendu toute sa vie l'exemple de la jeunesse, même dans les temps où, par la corruption du monde, cela ne séyait pas trop. Ajoutez qu'il a sur l'honneur une délicatesse infinie, beaucoup de goût pour les affaires, et que, s'étant formé l'esprit par une lecture continuelle qui l'a même rendu

(1) De la maison Beaupoil (de Sainte-Aulaire). Il fut tué dans la campagne de 1702, en Italie.

un peu particulier, il a beaucoup d'érudition et une connaissance exacte des choses de son temps. Son seul défaut est de paraître un peu embarrassé; mais il gagne fort à être connu ; et, s'il se souciait un peu de l'être, il serait encore bien plus estimé qu'il ne l'est. Enfin, c'est un brave homme. Il se distingua fort à la Marsaille, dans un corps où il est difficile de le faire; et plus on l'examinera, plus on trouvera que ce que l'on vient de dire est vrai.

RÉPONSE.

Le roi n'aime guère que les bons sujets le quittent pour l'Espagne; et il aurait honte d'en envoyer de mauvais. Il en donnera donc très-peu.

TREIZIÈME QUESTION.

Ne serait-il pas à propos de dire au roi catholique de parler quelquefois à ceux qui le servent, et de l'exciter à paraître plus sensible qu'il ne l'est?

RÉPONSE.

On lui en parlera très-fortement; et, s'il le faut, le confesseur pourra de son côté agir sur ce point.

QUATORZIÈME QUESTION.

N'y a-t-il aucune correspondance du roi catholique qu'il faille lui rappeler en cas qu'il l'oublie?

RÉPONSE.

Oui, celle avec monseigneur, et de temps à autre celle avec mesdames de la Rochefoucauld, de Noailles, et surtout avec madame la maréchale de la Mothe.

Ces documens, comme on voit, étaient fort précis; mais M. de Louville eut le bonheur de recevoir des conseils d'un ordre plus élevé pour la direction du jeune roi, et je m'estime heureux d'en faire jouir le lecteur.

La lettre suivante, de M. de Fénélon, est datée de Cambrai, du 10 octobre 1701, c'est-à-dire dix mois après l'établissement de Philippe V en Espagne. Après un début assez long, qui n'a rien de curieux que le détail des précautions sans nombre dont l'archevêque de Cambrai était réduit à se servir pour correspondre avec ses élèves, voici de quelle façon s'exprime ce conjuré d'une nouvelle espèce :

M. de Fénélon à M. de Louville.

..... « Que de précautions, monsieur, pour le plus innocent de tous les secrets ! Nous ne voulons ni vous, ni moi, nous en servir pour aucune intrigue ni vue humaine. Il ne s'agit que de commerce d'amitié, de consolation et d'épanchement de cœur. Si les maîtres le voyaient, ils ne verraient que franchise, droiture (1) et zèle pour eux. Je vous dirai sans rien savoir, par aucun canal, de ce qui peut se passer dans votre cour, que vous ne sauriez trop vous borner à vos fonctions précises ; ni trop vous défier des hommes. C'est par excès d'amitié que je me mêle de vous parler ainsi. Rendez votre esprit patient. Défiez-vous de vos premières et même de vos secondes vües ; suspendez votre jugement ; approfondissez peu à peu. Ne faites de mal à personne, mais fiez-vous à très-peu de gens. Point de plaisanterie sur aucun ridicule. Nulle impatience sur aucun travers. Nulle vivacité pour vos préjugez

(1) On a copié scrupuleusement l'orthographe de cette lettre, ainsi que celle de toutes les lettres de Louis XIV et des princes, que l'on rencontrera dans la suite de cet ouvrage.

contre ceux d'autruy. Embrassez les choses avec étendüe pour les voir dans leur total, qui est leur seul point de vüe véritable. Ne dites jamais que la vérité; mais supprimez-la toutes les fois que vous la diriez inutilement par humeur ou par excez de confiance. Evitez, autant que vous le pourrez, les ombrages et les jalousies. Si modeste que vous puissiez être, vous n'appaiserez jamais les esprits jaloux. La nation au milieu de laquelle vous vivez est ombrageuse à l'infini, et l'est avec une profondeur impénétrable. Leur esprit naturel, faute de culture, ne peut atteindre aux choses solides; et se tourne tout entier à la finesse. Prenez-y garde. Songez aussi à tout ce que vous écrivez. N'écrivez que des choses sûres et utiles. Ne donnez les douteuses que pour douteuses. Ecrivez simplement et avec une certaine exactitude sérieuse et modeste, qui fait plus d'honneur que les lettres les plus élégantes et les plus gracieuses. Proportionnez-vous au maître que vous servez. Il est bon, il a le cœur sensible au bien. Son esprit est solide et se meurira tous les jours; mais il est encore bien jeune. Il n'est pas possible qu'il ne lui reste, malgré toute sa solidité, cer-

tains goûts de cet âge, et même un peu de dissipation. Il faut l'attendre et compter que chaque année lui donnera quelque degré d'application et quelque autorité. Ne lui dites jamais trop à la fois ; ne lui donnez que ce qu'il vous demandera. Arrestez-vous tout court dez que vous douterez s'il en est fatigué. Rien n'est si dangereux que de donner plus d'aliment qu'on n'en peut digérer : le respect dû au maître, et son vrai bien qu'on desire, demandent une délicatesse, un ménagement et une douce insinuation, que je prie Dieu de mettre en vous. S'il vous paroît ne desirer point vos avis, demeurez dans un respectueux silence, sans diminuer aucune marque de zèle et d'affection. Il ne faut jamais se rebuter. Quand même la vivacité de l'âge le feroit passer au delà de quelque borne, son fonds est bon, sa religion est sincère, son courage est grand, et il aimera toujours les honnêtes gens qui desireront son vrai bien, sans le fatiguer par un zèle indiscret. Ce que je crains pour lui, c'est le poison de la flatterie, dont les plus sages rois ne se garantissent presque jamais. Ce piége est à craindre pour les bons cœurs. Ils aiment à être approuvez par les gens de mérite, et

les hommes artificieux sont toujours les plus empressez à s'insinuer par des louanges flatteuses. Dez qu'on est en autorité, on ne peut plus se fier à la sincérité d'aucune louange. Les mauvais princes sont les plus loüez, parce que les scélérats qui connoissent leur vanité, espèrent de les prendre par ce côté foible. On a bien plus à craindre et à espérer auprez d'eux qu'auprez des bons princes, parce qu'ils sont capables de prodiguer les honneurs et de pousser loin la violence. Jamais empereurs ne furent autant loüez que Caligula, Néron, Domitien. Si les meilleurs rois y faisoient bien réflexion, ces exemples les rendraient timides sur les louanges les mieux méritées. Ils craindroient toujours d'y être trompez, et prendroient le parti le plus sûr, qui est de les rejetter toutes. Les vrais honnestes gens admirent peu, et louent même avec simplicité et modération les meilleures choses. Cela est bien sec pour les princes accoutumez aux exclamations, aux applaudissemens, à l'encens prodigué sans cesse. Les malhonnestes gens ne loüent un prince que pour en tirer quelque bienfait. C'est l'ambition qui se joue de la vanité et qui la flatte pour la mener à ses fins. C'est

le tailleur qui appelle M. Jourdain, *Monseigneur*, pour lui attraper un écu. Un grand roi doit estre indigné qu'on le suppose si vain et si foible. Nul homme ne doit estre assez hardi pour le loüer en face. C'est lui manquer de respect. Vous savez que Sixte V défendit sévèrement de le loüer.

» Un roi n'a plus d'autre honneur, ni d'autre intérest que celui de la nation qu'il gouverne. On jugera de lui par le gouvernement de son royaume, comme on juge d'un horloger, par les horloges de sa façon, qui vont bien ou mal.

» Un royaume est bien gouverné quand on travaille, sans relasche, autant qu'on le peut, à ces choses : 1°. à le (1) peupler ; 2°. à faire que tous les hommes travaillent selon leurs forces pour bien cultiver les terres ; 3°. à faire que tous les hommes soient bien nourris, pourvu qu'ils travaillent ; 4°. à ne souffrir ni fainéans, ni vagabonds ; 5°. à récompenser le mérite ; 6°. à punir tous les désordres ; 7°. à tenir tous les corps et tous les parti-

(1) Voilà qui ne s'accorde guère avec cette *contrainte morale* que nous prêche le savant Malthus, aujourd'hui où la terre semble embarrassée du nombre

culiers, quelque puissans qu'ils soient, dans la subordination ; 8°. à modérer l'autorité royale en sa propre personne, de façon que le roi ne fasse rien par hauteur, par violence, par caprice ou par faiblesse, contre les lois ; 9°. à ne se livrer à aucun ministre ni favori. Il faut écouter les divers conseils, les comparer, les examiner sans prévention ; mais il ne faut jamais se livrer aveuglément, en aucun genre, à aucun homme. C'est le gaster

---

d'hommes qu'elle porte. C'est qu'il y a de bons et de mauvais moyens de peupler, et que ce sont exclusivement les premiers qu'il faut prendre, comme l'indique M. de Fénélon par tout ce qui suit. Révolutionner un grand pays, partager de force les propriétés des classes riches, susciter une guerre universelle au nom de l'égalité et de la liberté, tout cela donne un grand mouvement au corps social, et la population, qui augmente alors tout d'un coup, devient gênante. Mais si la même population arrive lentement, par le simple effet des bonnes lois, de la paix et de la bonne administration, elle ne gêne plus ; et lorsqu'elle a pris trop d'accroissement, elle épanche d'elle-même son superflu hors du sol originaire : car le système des colonies se lie naturellement à l'ordre des sociétés, et beaucoup plus sans doute que tout autre système tendant à arrêter le cours des générations ; bien entendu que les colonies lointaines doivent être patronées et non gouvernées par la métropole.

s'il est bon, c'est se trahir soi-mesme s'il est mauvais.

» Par cette conduite, un roi fait véritablement les fonctions de roi, c'est-à-dire, de père et de pasteur des peuples. Il travaille à les rendre justes, sages et heureux. Il doit croire qu'il ne fait son devoir que quand il est la houlette en main à faire paistre son troupeau, à l'abri des loups. Il ne doit croire son peuple bien gouverné que quand tout le monde travaille, est nourri et obéit aux lois. Il y doit obéir lui-mesme, car il doit donner l'exemple, et il n'est qu'un simple homme comme les autres, chargé de se dévoüer pour leur repos et pour leur bonheur.

» Il faut qu'il fasse obéir aux lois et non pas à lui-mesme. S'il commande, ce n'est pas pour lui, c'est pour le bien de ceux qu'il gouverne. Il ne doit estre que l'homme des lois et l'homme de Dieu. Il porte le glaive pour se faire craindre des méchans. Il est dit que tous les peuples craignirent le roi, voyant la sagesse qui étoit en lui (c'est Salomon). Rien ne fait tant craindre un roi que de le voir égal, ferme, se possédant, ne précipitant rien, écoutant tout, et ne décidant jamais qu'aprez un examen tranquille.

» Si un jeune prince est assez heureux pour n'avoir ni favori, ni maistresse, et s'il ne croit aucun de ses ministres qu'autant qu'il reconnoist devant Dieu que son avis est meilleur que celui des autres, il sera bientost craint, révéré et aimé. Il doit estre fort attentif aux bonnes raisons d'un chacun, mais il ne doit jamais se laisser décider ni par la qualité des personnes, ni par certains tons décisifs qui imposent. Il doit accoutumer les premières personnes à proposer simplement leurs pensées, et à attendre en silence sa résolution. Cet ascendant sur ceux qui l'approchent, est le poinct capital. Mais il ne peut le prendre tout à coup. Un jeune roi, quoiqu'il ne soit pas moins roi et maistre qu'un autre plus âgé, ne peut avoir la mesme autorité sur les hommes. Par exemple, le roi catholique sera fort heureux s'il peut, dans quarante ans, se faire obéir comme le roi notre maistre est maintenant obeï dans tout son royaume. Un jeune roi qui arrive dans un royaume, où il est étranger, et d'une nation que l'espagnole regardoit comme ennemie, doit se faire à la nation, se plier aux coutumes, s'accommoder aux préjugez, surtout s'instruire des lois du pays et les garder

religieusement. A mesure que son application et son expérience croîstront, il verra croistre aussi son autorité. D'abord il doit se ménager et n'entreprendre que les choses d'une nécessité absolüe. Ce qu'il est impossible de redresser aujourd'hui, se redressera dans dix ans, peu à peu et presque de soi-mesme. Qu'il écoute facilement, mais qu'il ne croye que sur des preuves claires. Qu'on ne gagne jamais rien ni à lui parler le premier, ni à lui parler le dernier. Le premier et le dernier parlans doivent estre égaux; c'est le fonds des raisons qui doit décider. Qu'il étudie les hommes; qu'il ne se fie jamais aux flatteurs; qu'il examine les talens de chacun; que les bonnes qualitez d'un homme ne lui fassent jamais perdre de vüe ses défauts; qu'il craigne de s'engoüer. Chaque homme a ses défauts; dez qu'on n'en voit pas dans un homme, on le connoist mal, et on ne doit plus se croire. La grande fonction d'un roi est de savoir choisir les hommes, les placer, les régler, les redresser. Il gouverne assez quand il fait bien gouverner par ses subalternes.

» Si le roi doit tant prendre sur lui, estre si modéré, si appliqué, que ne doivent pas

faire ceux qui ont l'honneur d'estre auprez de lui. Je prie Dieu tous les jours pour sa majesté et aussi pour vous, monsieur, que j'aime et que j'honore du fonds du cœur.

» J'oublioisde vous dire que personne n'est plus persuadé que moi que le roi catholique est né avec une parfaitte valeur, et mesme avec des grands sentimens d'honneur en toutes choses. J'en ai vû des marques dez sa plus tendre enfance. J'avoüe que c'est un grand poinct à un roi que d'estre intrépide à la guerre. Mais le courage de la guerre est bien moins d'usage à un si grand prince que le courage des affaires. Quand se trouvera-t-il au milieu d'un combat? Peut-estre jamais! Il sera au contraire tous les jours aux prises avec les autres et avec lui-mesme au milieu de sa cour. Il lui faut un courage à toute épreuve contre un ministre artificieux, contre un favori indiscret, contre une femme qui voudra estre sa maîtresse. Il lui faut du courage contre les flatteurs, contre les plaisirs, contre les amusemens qui le jetteroient dans l'inapplication. Il faut qu'il soit courageux dans le travail, dans les mécomptes, dans le mauvais succez. Il faut du courage contre l'importunité, pour savoir refuser

sans rudesse et sans impatience. Le courage de guerre, qui est plus brillant, est infiniment inférieur à ce courage de toute la vie et de toutes les heures. C'est celui-là qui donne la véritable autorité, qui prépare les grands succez, qui surmonte les grands obstacles et qui mérite la véritable gloire. François Ier. estoit un héros dans une bataille, mais c'estoit la foiblesse mesme entre ses maîtresses et ses favoris. Il dépensoit honteusement dans sa cour, toute la gloire qu'il avait gaignée à Marignan. Aussi tout alloit de travers et rien ne réussissoit. Charles, dit le Sage, ne pouvoit aller à la guerre à cause de ses infirmités ; mais sa bonne et forte teste régloit la guerre mesme. Il étoit supérieur à ses ministres et à ses généraux. Le roi notre maître s'est acquis plus d'estime par sa fermeté pour régler les finances, pour discipliner les troupes, pour réprimer les abus, et par les ordres qu'il a donnez pour la guerre, que par sa présence dans plusieurs siéges périlleux. Son courage patient à Namur y fit plus que la valeur mesme de ses troupes.

» Dittes toutes ces choses, monsieur, comme vous le jugerez à propos. Je vous les donne

telles que je les pense. Vous saurez les accommoder au besoin, et je ne doute point que vous n'ayez parfaittement à cœur la réputation et le bonheur du roi auquel vous estes attaché. Pour moi, je souhaitte ardemment qu'il soit un grand roi et un vrai saint, digne descendant de saint Louis..... »

Le reste de la lettre n'est plus qu'une répétition des petites ruses de correspondance que l'on trouve au commencement. Elles servent à faire voir quel prix l'archevêque de Cambrai mettait à n'être pas découvert, et combien le succès était difficile.

CHAPITRE IV.

L'Espagne sous Charles II. Manœuvres pour le testament (1).

AVANT de voir arriver la nouvelle cour à Madrid, jetons un coup d'œil sur la situation du royaume que Philippe V allait gouverner, sur les circonstances qui l'y avaient amené malgré tant d'obstacles, et sur les hommes qui l'y attendaient.

La monarchie espagnole offrait alors le tableau d'une triste décadence. Le respect pour les rangs et pour l'autorité y subsistait pourtant dans tous les esprits, et ce fut ce qui la sauva; mais le principe d'action manquait de toutes parts, parce que, depuis la mort de Philippe II, les grands d'Espagne, dont le pouvoir avait été plus comprimé

(1) La plupart des détails renfermés dans ce chapitre sont tirés d'un mémoire manuscrit, en langue espagnole, trouvé dans les papiers du marquis de Louville.

que balancé par la couronne, étaient seuls restés forts autour d'un trône toujours vacant, quoique toujours occupé. Tel avait été le fruit malheureux de la politique de Charles-Quint. Ce prince prétendit mettre tous les ordres en équilibre, en les tenant tous à ses pieds. Il aurait dû moins compter sur des héritiers de son génie, et prévoir qu'en foulant surtout la noblesse et les corps intermédiaires, il élevait exclusivement dans l'avenir la cour ou la multitude, autrement qu'il vouait son empire à l'inertie ou à la confusion.

Mais, quel spectacle pour un prince de dix-sept ans, qui sortait d'un royaume gouverné par Louis XIV, long-temps administré par Colbert, et maintenu par des corporations sages et puissantes; quel spectacle, dis-je, et quel fardeau que l'héritage de Charles-Quint en 1700! Point d'armée ni d'argent, point de justice, point de police, point de libertés et point de frein. Dans les colonies, des vice-rois; dans la métropole, des capitaines généraux, sans cesse renouvelés, jamais recherchés ni contenus; au centre, une quantité de sénats qui, sous les dénominations pompeuses de conseils de

Castille ou de justice, d'Arragon, d'Italie, de Flandre, des Indes, des ordres, des finances et de la guerre, n'offraient d'ailleurs aucune autre garantie que la volonté royale, et pouvaient sur toutes choses répondre au peuple, *el rey asi lo quere*, *le roi le veut ainsi*; alors même qu'émancipés par un long usage des usurpations, ils disaient souvent au roi, *se obedece la orden, y no se cumple*, *on reçoit vos ordres, mais on surseoit à leur exécution* : véritable oligarchie, composée de gens unis par l'orgueil, divisés par l'ambition et endormis par la paresse; voilà pour le gouvernement. Un palais silencieux, asservi au nom de l'étiquette par des commensaux et par la reine qui le remplissaient de leurs intrigues; voilà pour la cour. Enfin, un épiscopat trop riche et trop dépendant de Rome; une inquisition redoutable, toujours en guerre, au dehors avec le pape, au dedans avec les sujets; et des milliers de moines, souvent hommes de talent et de mérite, mais la plupart opposés entre eux d'un ordre à l'autre, ou même de couvent à couvent : tel était, en peu de mots, l'ensemble de l'Espagne sur la fin du règne de Charles II.

Veut-on considérer les effets de cet ordre de choses ? Quelques traits particuliers en diront plus à cet égard que les grandes histoires du temps. Par exemple, l'Espagne, en dépit de ses tableaux d'armées, à cette époque, n'entretenait pas dans son sein six mille (1) hommes de guerre en bon état ; et le roi n'avait dans son palais, pour garde, qu'un *ramassis de savetiers et autres bas artisans de Madrid, rendus à leurs professions toutes les fois qu'ils n'étaient pas employés, et sous les armes, divisés en trois bandes, la Flamande, l'Espagnole et la Tudesque*, digne mémoire de la possession des Espagnes, des Pays-Bas et de l'Empire. Il y eut un moment, pour la sûreté de la capitale, un seul régiment de cavalerie, fort de sept cents hommes et commandé par le même prince de Darmstadt, qui fut depuis si contraire à la maison de Bourbon ; ce régiment fut renvoyé de Madrid par le crédit du cardinal Porto-Carrero, archevêque de Tolède, primat du royaume, de peur que

Louville à Torcy, 1er. juin 1701.

(1) Le marquis de Saint-Philippe porte toutes les forces de terre de la monarchie espagnole, en 1700, à vingt mille hommes, et la marine à treize galères.

don Henri (1) de Cabreras, amirante de Castille, grand écuyer du roi, alors tout-puissant auprès de la reine, ne s'en aidât pour assurer sa domination, parce que le prince était cousin-germain de Marie de Neubourg, seconde femme de Charles II. La France y gagna, mais il n'y avait plus aucun moyen de répression contre la populace. Aussi, dans le soulèvement pour le pain, qui eut lieu le 28 avril 1699, accorda-t-on aux mutins tout ce qu'ils osèrent demander. De telles scènes n'étaient pas rares sous ce règne. Outre la grande sédition dont nous venons de parler, et celle qui éclata sous la première reine Marie-Louise d'Orléans, où l'on massacra tous les Français qui habitaient Madrid, que n'avait-on pas tenté contre la reine mère, ensuite contre don Juan d'Autriche, son ennemi; dans le temps qu'il gouvernait comme frère et comme ministre du roi! *De l'aveu de tout le monde*, dit Louville, *il ne se passait aucune fête de* 19 mai 1701. *taureau, il ne se donnait aucune comédie, qu'on ne mît l'épée à la main.* L'autorité royale, quoique reconnue sacrée, était sou-

(1) Il descendait d'Alphonse XI, roi de Castille.

vent outragée, faute de moyens de se faire craindre ; et les lois semblaient abolies par l'impunité, les églises et les maisons des grands servant d'asile pour tous les crimes. Au moindre renchérissement du pain, il n'y avait plus de sûreté pour les ministres ni pour personne. Tout le monde était armé dans Madrid, excepté le roi. Il n'y avait pas d'homme un peu riche qui n'eût au moins cent coupe-jarrets à sa solde ; et sur les cent cinquante mille habitans de la capitale, soixante mille hommes vivaient de ce honteux métier. Après cela, comment s'étonner que Charles II sortît le moins possible de son palais ! Toutes les fois, depuis son second mariage, qu'il faisait l'expédition de s'aller promener, les gens du peuple, selon ses propres gentilshommes de la chambre, les lavandières du Mansanarès et les petits enfans couraient après lui en l'appelant *mariccon* ; ce qui, traduit en bon français, veut dire *niquedouille*, et accablaient la reine des plus sales injures, sans qu'il y eût un seul garde auprès du carrosse pour punir ces infamies. Le peu de soldats qui résistaient à la désertion, étaient vêtus de haillons, sans solde, sans pain (car il n'y avait plus de fonds spécial

pour les troupes), tandis que les officiers venaient dépenser en débauches à Madrid des appointemens dont ils avaient trafiqué avec les bureaux. Quant aux généraux, il n'y avait de noble en eux que la naissance ou seulement le rang. Avides d'emplois, sitôt qu'ils en avaient obtenu d'importans, ils ne demandaient plus qu'une chose, c'était de ne les pas remplir, estimant qu'il n'était pas possible de vivre hors de Madrid. C'est bien à eux que s'appliquait le proverbe espagnol, *hijo de sus padres, no hijo de sus obras, fils de leurs pères et non de leurs œuvres.* Une personne de distinction, dont le fils venait d'être envoyé à son corps pour le commander, fit retentir la cour de ses cris, parce que, disait-elle, on lui voulait tuer son enfant. Ainsi, au milieu d'une noblesse brave, nombreuse et fidèle, l'étendard des Gonzalve, des Cid et des Cortez, ne réunissait plus que des mendians. — Les places de la monarchie offraient le tableau de la plus complète dégradation, comme d'un dénûment absolu; et je ne parle pas seulement de celles de Naples, abandonnées à un vice-roi; ni de celles du Milanais, où commandait le prince de Vaudemont, alors suspect aux

Espagnols, comme il le fut depuis à la France; ni des forteresses des Pays-Bas, que le duc de Bavière, gouverneur, faisait si imprudemment garder par des Hollandais, ce qui pensa devenir funeste au commencement de la guerre de 1701 ; je dis les places mêmes qui, avec la mer et les Pyrénées, couvraient l'Espagne.

Les finances allaient-elles mieux? Un seul fait en fera juger. Lorsque le duc de Médina-Céli s'aperçut que la faveur de don Juan chancelait, il pensa qu'une habile opération financière dans cette circonstance lui vaudrait la première place, et voici ce qu'il imagina. Depuis long-temps la monnaie avait été administrée sans loyauté. L'altération des pièces frappées dans les hôtels royaux avait encouragé la fraude privée, tellement, que le commerce menaçait ruine. Don Juan s'était sagement préparé de loin à faire une refonte générale, et rassemblait tous ses moyens pour ce grand objet, quand il mourut.

Médina-Céli crut faire merveille, dans son empressement, de déclarer à l'improviste que la monnaie d'or et d'argent ne serait plus reçue qu'au titre, et de choisir le

moment où le trésor en était peu chargé, de sorte que les particuliers furent abîmés, principalement dans les provinces les plus riches, telles que l'Andalousie et les Castilles, où la circulation des espèces était le plus active. On pense bien que dans un pays où de telles opérations prévalaient en plein conseil, le ménagement de la recette et de la dépense, à quoi se réduit la véritable science financière, était essentiellement vicieux.

L'argent devait arriver au trésor de deux manières ; 1°. par les concessions votées des provinces qui avaient conservé des états ou l'ombre de ces assemblées ; 2°. par des impôts combinés, établis et perçus avec prudence. Au lieu de cela, les états payant en secret des ministres et des favoris dont ils dépendaient, pour en obtenir la faveur de donner au roi le moins possible, tout en recevant du roi des présens pour lui accorder beaucoup ; de plus, chacun des conseils, prenant et dépensant de son côté, sans correspondre avec aucun autre, les recettes mal-nées se croisaient, s'obstruaient réciproquement, et se perdaient dans les canaux mêmes qui devaient faciliter leur cours : tandis qu'une

foule de sujets pressurés par les exacteurs subalternes, abandonnaient les travaux productifs et couraient se réfugier dans les grandes villes, non pour fléchir une autorité qui n'entendait rien, puisqu'elle ne s'entendait pas elle-même, mais pour partager avec elle, sous le nom de surnuméraires, de commis, de familiers, de secrétaires, la dépouille du peuple. A force d'importuner les ministres, d'assiéger les chancelleries, de courtiser les suivantes de la reine et les filles des médecins, ces malheureux finissaient par dévorer, en gratifications secrètes ou avouées, une bonne part des revenus de l'état. Une autre part, distribuée au nom du monarque, souvent à son insu, enrichissait ouvertement les personnes en crédit. Le reste arrivait jusqu'au roi, et en prenait, sans trop compter, qui pouvait, pour le service public, lequel ne se trouvait jamais fait que par hasard.

Le mal produisit un remède pire. Ce fut la vente des titres de Castille, des grandesses et des dignités les plus révérées, jusqu'à l'emploi de vice-roi des Indes. Ce scandale, si sensible aux Espagnols, parce qu'il touchait aux mœurs de leur monarchie, avait commencé sous l'administration même du sage

Valenzuéla ; il s'était accru sous don Juan, et avait atteint son comble sous l'amirante, quand il eut subjugué la reine, temps où s'ouvrirent des enchères publiques pour ce nouveau commerce. Ce fut alors que l'affidé du secrétaire du marquis de Santillane, et le fils du maître des œuvres Joseph del Olmo, et Jean Prieto, entrepreneur à Madrid, et Castramonte, devinrent, les uns (1) titrés castillans, les autres grands d'Espagne. Ce fut alors que la Berlips, dame d'honneur de la reine et sa favorite, soutenue d'une bande d'Allemands comme elle, dont elle avait rempli les ministères, fit vendre presque tous les capitaux des rentes espagnoles, une quantité considérable de ceux de Naples, et (ce qui fut très-pénible pour les gens de bien) un capital de six mille ducats de rentes sur les trois cent mille provenant des gabelles, dont autrefois le comte de Onate avait composé une espèce de caisse militaire

(1) La noblesse espagnole est divisée en deux classes : les grands, ou noblesse du roi, les titolos et Hidalgos, ou noblesse du royaume. Cette division est surtout sensible en Arragon où la noblesse forme aux états deux ordres ou *deux bras* à elle seule.

pour l'entretien des troupes. Cette dame se fit donner, en récompense de tant d'opérations, dix mille ducats de rentes sur les fiefs revenus à la couronne à défaut d'hoirs, et elle s'en acheta, près de Cologne, un fort beau fief de cent mille doublons. Elle eût été bien plus loin sans la France qu'elle gênait et qui la fit partir.

Don Antonio (1) Ubilla, secrétaire du conseil, assistait bénévolement à ces déprédations, aussi-bien que le père Carpani, moine carme et envoyé de l'électeur de Trèves, qui se vantait d'avoir fait passer par ses mains, en peu de temps, pour deux millions de ducats de ce qu'ils appelaient *merced de corte*, *bienfaits du roi*. Ceci répond assez à ceux qui accusent la maison de Bourbon de la décadence de l'Espagne.

Nous dirons peu de chose de la justice séculière. Elle ne pouvait être que languissante dans un pays où l'on distinguait *la voie*

(1) Ce même Ubilla, créé marquis de Ribas en 1703, a laissé un journal fort insignifiant des faits et gestes de Philippe V, jusqu'à son retour d'Italie. C'est l'œuvre d'un commensal du palais, plutôt que le mémorial d'un ministre d'état.

du droit, via de justizia, et la voie de l'autorité, ou la justice administrative, via de governo. D'ailleurs le pouvoir judiciaire, amovible en Espagne, relevait principalement de la présidence de Castille; et comme cette magistrature éminente avait été constamment donnée par l'intrigue, dont l'essence est le changement, on avait vu tour à tour à la tête des tribunaux, dans l'espace de quelques mois, le comte Oropeza, puis don Antonio Arguelles, confident de l'amirante; puis don Manuel Arias, puis de nouveau le comte Oropeza, puis Arias, aussi pour la seconde fois; et chacune de ces mutations, étant l'effet d'une lutte entre les partis, avait dû entraîner le triomphe d'une foule de partisans du vainqueur, qui ne l'étaient guère des lois.

La justice ecclésiastique n'était pas plus consolante. Néanmoins, on tomberait dans une grave erreur si l'on adoptait les préjugés de bien des gens contre le clergé d'Espagne. La vérité commande de dire que, de toutes les classes de la société, dans ce royaume et à cette époque, le clergé était le plus fécond en gens de talent et de probité. L'inquisition même dont le seul nom produit l'effet d'un spec-

tre sanglant, était composée de gens d'une si haute vertu, qu'elle avait su vaincre la haine qui devait naturellement la suivre, et inspirer pour ses fonctions plus de respect encore que de terreur. Je ne parle pas ici du chef, trop souvent créature de la cour; mais on peut se former une idée de ces juges par le fait suivant. L'inquisiteur général, don Baltazard de Mendoce, évêque de Ségovie, ayant consenti, par faiblesse, à servir la colère de la reine Marie de Neubourg, contre le confesseur du roi Froylan Dias, accusé de sortiléges, trouva dans les inquisiteurs particuliers une telle opposition, que, pour passer outre, il fut forcé de destituer trois des plus anciens et des plus révérés d'entre eux, ce qui ne s'était jamais vu, et qui contribua dans la suite à le perdre.

Je dirai la même chose des confesseurs. Il s'en trouva beaucoup de purs, dans un poste où il était difficile de l'être, parce que le pouvoir le plus absolu, en matière d'administration ecclésiastique, y était attaché. De ce côté pourtant on eut aussi à souffrir de grands maux; mais aussi pourquoi faire du confessionnal un ministère politique? Cela n'est pas plus raisonnable que de faire d'un

tribunal de conscience un tribunal criminel.

Si ce tableau n'est pas séduisant, la suite des événemens ne l'est pas davantage. On sait ce que fut Charles II, roi d'Espagne. En 1665, à l'âge de cinq ans, il avait succédé à Philippe IV son père, qu'il surpassa en faiblesse, de toutes les infirmités corporelles dont il fut accablé pendant une vie de trente-neuf ans. Les quatre premières années de son règne coûtèrent beaucoup à ses peuples. Il était alors sous la tutelle de sa mère Marie-Anne d'Autriche, ou plutôt sous celle du jésuite Nittard, confesseur de cette princesse, devenu par elle grand inquisiteur. Dès 1669, don Juan d'Autriche, son frère naturel, légitimé, essaya de rétablir les affaires, et d'effacer du moins, par quelques sages réformes, la honte du traité d'Aix-la-Chapelle. Tant que vécut ce prince, digne de son nom, l'Espagne eut un gouvernement; peu actif à la vérité, timide parce que l'autorité n'était assurée à personne, borné dans ses moyens (le congrès de Nimègue en fait foi), et souvent déjoué par la reine mère (1) qui aurait

(1) Marie-Anne d'Autriche, fille de l'empereur Ferdinand III.

voulu retenir le sceptre au prix même de l'état ; toutefois l'Espagne eut un gouvernement. Mais don Juan étant mort, le 17 septembre 1679, après quatre années de premier ministère, au moment où sa faveur près du roi, devenue plus utile, touchait néanmoins à son terme, la douairière, sa rivale, fut rappelée de Tolède où elle était exilée depuis deux ans, et l'on vit bientôt que la monarchie pouvait encore déchoir. C'était sous ces malheureux auspices que Marie-Louise d'Orléans (1), nièce de Louis XIV, était venue à Burgos, dans toute la fleur de sa beauté, donner la main au débile Charles, également incapable, à dix-huit ans, de propager sa race et de gouverner ses états. Il n'est plus douteux aujourd'hui que cette intéressante princesse, morte empoisonnée en 1689, n'ait payé de sa vie l'inutile empire qu'elle avait su prendre sur son époux, pendant les dix années de leur union stérile. Auprès d'un roi vertueux, défiant et irrésolu, tout le monde, et surtout une prin-

(1) C'est elle qu'accompagna madame de Villars, dont madame de Sévigné cite plusieurs bons mots, et dont on a un recueil de lettres fort agréables.

cesse du sang de France, faisait ombrage, soit aux agens de l'Autriche, dont l'influence était sourde encore; soit à une belle-mère absolue, qui, bien qu'Autrichienne, n'avait d'entrailles que pour la maison de Bavière; soit enfin aux ministres, principalement au comte Oropeza, successeur de Medina Celi dans la faveur souveraine, comme Medina Celi l'avait été de don Juan, et chef en conséquence du parti bavarois.

Ce parti comptait alors dans son sein les meilleurs Espagnols, puisque le cardinal Porto-Carrero, archevêque de Tolède, et le marquis de Mansera en étaient. Du reste, qu'avait-on vu un an après cette catastrophe, à l'arrivée de la nouvelle reine bavaroise, Marie de Neubourg? la scène et les acteurs changer, mais non les malheurs publics. Loin de là : de ce jour, par une destinée bizarre, l'Autriche, qui n'avait presque rien osé sous l'Autrichienne, avait tout d'un coup dominé dans Madrid, par le vieux comte d'Harrach, son ambassadeur, négociateur tranchant et superbe, plus impatient de jouir de l'héritage attendu, qu'ingénieux à le retenir dans ses mains. La jeune reine, qui, à l'exemple de beaucoup de femmes

ambitieuses, n'ayait soif du pouvoir que pour n'en rien faire; tyrannique à la fois et débonnaire, impérieuse sans volonté, voulait et croyait tout diriger, sans savoir seulement qui elle désirait appeler au trône, d'un Autrichien, d'un Bavarois ou d'un Français. Gouvernée en même temps par la comtesse de Berlips, par le capucin Gabriel de la Chiusa, son confesseur, et par le chanteur Matchucho, elle servit, comme eux, et par eux, d'instrument à tous ceux qui surent intriguer, et d'abord aux ministres espagnols du parti autrichien, à la tête duquel marchaient le bel amirante de Castille, le rusé d'Aguilar, et le cardinal de Cordoue, son oncle. Oropeza dès lors avait disparu des affaires, et avec lui la mère du roi. Ce fut le temps des plus grands désordres.

En 1696, au lit de mort de la douairière, l'étoile de la Bavière avait relui de nouveau. Le scrupuleux Charles, cité au tribunal de Dieu par sa mère expirante s'il ne disposait pas de ses états en faveur du fils de l'électeur, avait tout promis, et sa femme, d'abord furieuse, effrayée ensuite des cris de haine dont elle était poursuivie, avait souscrit, de l'avis même de l'amirante, à ce testament bava-

rois, que certains historiens ont si mal à propos révoqué en doute. De là le rappel d'Oropeza, dans la vue de donner à l'amirante un soutien puissant contre la fureur publique. Mais il n'y avait déjà plus de ressources pour cette turbulente faction autrichienne; car, le jeune fils de l'électeur étant mort, les honnêtes gens, au lieu de se réunir en faveur de l'Autriche, se liguèrent contre elle, sous la conduite du cardinal Porto-Carrero, dont le caractère, noble et désintéressé, était alors, malgré sa faiblesse, ce qu'il ne fut pas depuis, la ressource de l'état. Ce vieillard rappelait Ximénès, par son âge et par sa droiture, mais il n'avait guère que les sentimens de ce grand homme. Le roi l'aimait comme un père. Que de fois ce prince ne s'était-il pas soulevé par ses conseils! Mais que sont des conseils contre la méchanceté audacieuse? Aussi était-il retombé sous le joug autant de fois. Le marquis d'Harcourt, ambassadeur de Louis XIV, souple et adroit spectateur de ces mouvemens, en sut profiter. Il fit aimer la politique française, en proportion de ce que les deux d'Harrach, père et fils, faisaient haïr la leur; il refroidit Oropeza et l'amirante

l'un pour l'autre, ce qui leur valut un exil commun; il montra de loin à la reine, près de son époux mourant, la couche du Dauphin vacante; il força la Berlips à la retraite, par des promesses folles (car l'avarice de cette dame n'en trouvait pas de telles); il sut leurrer l'ambition du capucin de l'espoir du chapeau; tout cela pour achever de paralyser une opposition méprisable, plutôt que pour s'en appuyer, car elle n'appuyait déjà plus personne. En même temps, il ralliait, autour de lui, les restes du parti bavarois que la mort du jeune prince de Bavière avait dissous; et, par l'entremise du chanoine Urraca, secrétaire et confident du cardinal, il abordait franchement ce vertueux prélat, au nom des intérêts de l'Espagne, seule considération qui pût le toucher; enfin, cet ambassadeur, fort bien secondé par la marquise d'Harcourt, sa femme, conquit à la maison de Bourbon les trois hommes qui, de concert avec le cardinal, devaient tout décider, savoir : don Manuel Arias, président de Castille, en l'absence d'Oropeza; le comte de Saint-Estevan et le marquis de Mansera. N'est-ce donc rien, encore une fois, que toutes ces manœuvres pour les négliger,

comme a fait l'histoire, ou pour affirmer avec elle que Louis XIV les avait ordonnées seulement afin de masquer le traité de partage, tandis qu'au contraire ce fut probablement le traité de partage qui prépara et masqua le testament? Il est vrai que M. de Torcy émet cette opinion dans ses mémoires : mais peut-être aimait-il à croire que ce partage, qu'il avait soutenu long-temps, faute de savoir le vrai secret de son maître, en avait été le seul plan médité.

N'importe ! Ce fameux traité qui devait, en apparence, enlever la succession intégrale d'Espagne à la maison de Bourbon, fut précisément, reconnaissons-le avec M. de Voltaire, ce qui la lui assura : 1°. parce qu'en calmant les soupçons jaloux de Charles II au sujet de sa femme et du dauphin, il diminua son aversion pour la France; 2°. parce qu'en rassurant l'empereur sur les desseins de Louis XIV à l'égard de la succession, il fortifia le cabinet de Vienne dans son jeu double et maladroit, qui consistait à faire espérer sa signature, ce qui le compromettait à Madrid, pour éluder toujours l'occasion de signer, ce qui déliait le cabinet de Versailles; 3°. parce qu'il acheva d'ouvrir

les yeux aux bons Espagnols sur la certitude du démembrement de leur monarchie, à moins qu'elle n'échût toute entière à la France, la France seule pouvant entièrement la protéger. Mais, hâtons-nous d'arriver au dénoûment de ce triste règne, qui ne fut guère qu'une longue question d'hérédité, et voyons ce que nos mémoires nous en apprennent.

Dans les premiers jours de juin 1700, lorsque la nouvelle du traité de partage, conclu en mars, parvint en Espagne, d'abord secrètement de la Haye, par Quiros, résident espagnol, ensuite officiellement de Versailles, par l'ambassadeur Casteldos-Rios, Charles II gémissait dans Aranjuez, enveloppé des ombres de la mort. Quel coup douloureux ! Pour comble de peines, pendant que l'Europe se distribuait ainsi sa dépouille sous ses yeux, la reine assiégait son esprit de vaines terreurs, et redoublait son irrésolution à force de caprices. De tous les côtés, cet infortuné monarque ne voyait qu'un gouffre où s'engloutissaient à la fois son repos, sa volonté, sa vie. Nul remède à tant de maux. Sa race étinte, sa succession incertaine, quelque parti qu'il prît, la ruine

dans l'état, la division dans le conseil, le trouble au palais, il ne fut jamais de situation plus déplorable. Cependant le temps pressait. Le marquis d'Harcourt venait de partir: il fallait une décision. Deux personnes la provoquèrent; le comte de Saint-Estevan et le duc de Medina Sidonia, tous deux nouvellement nommés conseillers d'état à la place d'Oropeza et de l'amirante, et de plus élevés à la charge de *majordome-major*, l'un chez la reine, l'autre chez le roi. Saint-Estevan qui, pendant sa vice-royauté de Naplès, avait partagé les préventions des ennemis de la France, en était bien guéri depuis qu'il avait vu les choses de près. Il connaissait la reine, et savait que rien ne pouvait la blesser long-temps, parce qu'elle ne tenait à rien; ainsi point de scrupules de ce côté. Il prit donc l'initiative, et, après avoir sondé indirectement les dispositions de Charles, il parla pour la première fois au conseil d'un petit-fils de Louis XIV pour héritier du trône, en proposant de faire sur-le-champ revenir le cardinal et le marquis de Leganez, qui étaient absens, afin de délibérer sur cette affaire. Medina Sidonia appuya fortement Saint-Estevan comme il l'avait promis. D'au-

tres conseillers les imitèrent, et l'alarme fut au camp ennemi. Néanmoins le secrétaire Ubilla, devenu avec Aguilar, par l'exil de l'amirante et d'Oropeza, l'âme du parti anti-français, fit si bien que pour le moment on n'assembla point de conseil d'en-haut. Sur ces entrefaites, la cour ayant quitté Aranjuez, Saint-Estevan profita de l'accès qu'il avait auprès de la reine pour lui conseiller d'envoyer secrètement à Versailles le cardinal Archinto, proposer son crédit à Louis XIV. Cet avis, qui tendait à donner à cette princesse le mérite et le profit d'un sacrifice inévitable, lui sourit d'abord et l'eût infailliblement déterminée sans le capucin la Chiusa, qui recevait de gros gages pour la détourner de pareilles démarches. Peut-être aussi que tout naturellement, à l'exemple des personnes de son caractère, elle aima mieux contrarier tout le monde que de se servir elle-même : car il faut savoir que, tout en jetant feu et flamme contre la France, elle jouait souvent des tours sanglans à l'Autriche. C'est ainsi qu'au lieu d'agir comme le jeune d'Harrach l'en pressait, elle souffrit qu'il fût tenu un second conseil au sujet du vote de Saint-Estevan. Cette

séance est digne de l'histoire. L'affaire y fut traitée avec tout le poids qu'elle méritait. Le cardinal, qui s'y trouva cette fois, ouvrit la discussion avec beaucoup de gravité. Son vote est partout, nous n'en dirons rien. Le marquis de Mansera se leva ensuite ; Mansera (1) qui, dans les glaces de la vieillesse, conservait de grands talens et une grande âme : « Sire, dit-il, la ma-» tière dont il s'agit est sans doute la plus » grave pour les conséquences, qui jamais » ait été portée à ce conseil ; il faut donc la

(1) Ce vieillard vénérable a vécu cent sept ans. Il en avait près de cent, lorsqu'en 1710, après la bataille de Saragosse, Philippe V fut chassé de Madrid par l'archiduc. Il voulait à toute force suivre son roi. L'ennemi, ayant occupé la capitale, eut l'indignité de lui proposer un nouveau serment. On savait le prix de son honneur, mais on n'en connaissait pas la mesure. Il répondit que sa longue vie ne serait point flétrie par un parjure, et refusa l'archiduc. Il était de l'illustre maison de Tolède. Il avait gouverné les Indes ; et, long-temps après son retour en Espagne, on citait son administration comme le modèle de la prudence et de l'habileté. Si sa patrie produit jamais un Plutarque, il sera loué convenablement, car il demande les premiers panégyristes, et par les premiers, j'entends ceux qui seront le plus dignes de lui.

» bien peser, et rejeter, comme indignes
» d'elle, toutes les influences étrangères. Si
» la morale était intéressée directement dans
» cette cause, nos délibérations seraient
» courtes. Il suffirait de la consulter et de la
» suivre. Mais, comme elle ne se découvre
» point d'abord ici, et que tous les partis sont
» également justes, en ce sens, que le ciel
» vous a laissé libre de choisir votre suc-
» cesseur, il faut rechercher le plus grand
» intérêt de l'Espagne, et c'est là le point
» contesté. Sire, votre majesté se rappelle
» qu'il y a plusieurs années, ce même con-
» seil où je parle, touché des souffrances de
» vos peuples, osa vous présenter des remon-
» trances. Il proposa de convoquer les cortez
» des trois bras (*de tros brazos*), de s'armer
» par terre et par mer, de fortifier les pla-
» ces, de les munir d'artillerie et de pro-
» visions de toute espèce. De telles mesures
» alors eussent pu devenir des remèdes salu-
» taires, et nous n'aurions pas aujourd'hui
» la douleur de discourir de nos intérêts,
» pendant que nos ennemis en disposent.
» Mais à présent, sire, que vos sujets sont
» écrasés par la misère, que vos trésors sont
» épuisés, que vous n'avez plus ni troupes

» ni vaisseaux, et que d'aucun côté de l'ho-
» rizon, le jour ne se fait voir (*que por nia-*
» *guno de los orizontes se descubre claridad*),
» il faut renoncer à la liberté du choix; et
» je m'en console en pensant que la Provi-
» dence ne nous a peut-être placés dans cette
» situation forcée que pour montrer que, là
» où la prudence humaine faillit, la sienne
» triomphe, et pour tirer, elle seule, notre
» salut du sein même de nos tribulations.
» C'est donc elle seule qu'il faut invoquer,
» non pas tant par des litanies et des prières
» publiques (bien que ce moyen soit très-
» saint), que par une sage réforme de la
» justice, le châtiment exemplaire des cou-
» pables, et l'accomplissement de nos de-
» voirs.

» Le premier de tous est pour vous, sire,
» de conserver la monarchie dans son entier,
» et de ne pas souffrir qu'après plus de huit
» cents ans d'existence, elle soit divisée au
» grand détriment de la religion catholique.
» Accéder au traité de partage serait fouler
» aux pieds ce devoir sacré, et déchirer les
» entrailles mêmes de votre empire, car il
» n'est pas croyable que les Anglais et les
» Hollandais, ces hérétiques, se soient con-

» tentés d'une part médiocre de la monar-
» chie ; et s'ils s'en contentent maintenant,
» il est encore moins supposable que le par-
» lement d'Angleterre et les bons politiques
» de Hollande, respectent long-temps une
» convention qui ne serait plus profitable
» qu'à leurs ennemis. Je veux que le roi
» Guillaume trouble un moment les têtes
» protestantes, par l'appât d'ouvrir, avec ce
» partage, les chemins de l'Amérique à l'hé-
» résie ; cet appât est grossier, et les esprits
» seront bientôt dessillés.

» D'un autre côté, rejeter le traité de par-
» tage dans l'intérêt de l'Autriche, c'est dé-
» clarer la guerre à la France. Sire, êtes-
» vous prêt pour vous défendre ? le roi très-
» chrétien l'est pour vous attaquer. Ses arse-
» naux sont pleins, ses trésors pareillement ;
» ses armées nombreuses et aguerries ; ses
» sujets aussi affectionnés que les vôtres ; il
» a de tout, jusqu'à des alliés, et je sais mê-
» me que dernièrement il vient de s'attacher
» le Portugal. A tant de forces qu'oppose-
» rez-vous ? l'électeur de Bavière ? L'élec-
» teur, je dis bien, car il offre sa personne
» et voilà tout ; ce qui ne servira qu'à le cou-
» vrir de gloire. Les secours de l'empereur ?

» on ne doit compter sur des auxiliaires que
» quand on compte sur soi-même. Ces se-
» cours d'ailleurs, quels seront-ils et où sont-
» ils? Comment les suppléer s'ils ne suffisent
» pas, et comment les rassembler promp-
» tement s'ils sont éloignés? Mais, dira-
» t-on, convient-il de jeter la couronne de
» Charles-Quint à l'héritier des Valois, sans
» savoir même s'il daignera l'accepter? Sire,
» je gémis comme un autre d'une extrémité
» que, comme un autre, je reconnais pos-
» sible. Toutefois je m'y expose. J'ose croire
» que, dans notre détresse, nous ne sommes
» point encore à dédaigner. Après tout, si
» le roi de France se laisse emporter à l'am-
» bition d'agrandir ses états aux dépens de
» sa maison et aux nôtres, le droit du moins
» sera pour nous, l'Europe se réveillera
» peut-être et l'Espagne avec elle. — Sire,
» tous les bons vassaux et ministres de ce
» conseil sont pénétrés de respect et d'affec-
» tion pour la très-auguste maison d'Autri-
» che. Mes sentimens pour elle sont encore
» augmentés par ces considérations parti-
» culières, que je sers depuis bien des an-
» nées la reine Marie, notre souveraine, que
» Dieu ait en sa grâce; que j'en ai reçu des

» honneurs répétés ; que j'ai acquis les bon-
» nes grâces de l'empereur dans mon am-
» bassade d'Allemagne ; enfin, que j'ai
» épousé en premières nôces une Allemande.
» J'ai tout à espérer d'un archiduc, rien d'un
» fils de France ; néanmoins, sire, je n'hé-
» site pas à désirer le duc d'Anjou, parce
» que je vois, de ce côté, satisfaits, la loi de
» Dieu, la fidélité envers votre majesté,
» l'amour de la patrie, et ma dette envers
» mon propre rang. Que, si votre majesté
» prend un parti contraire, je la supplie de
» songer à changer sa résidence, car on doit
» craindre que, dans l'affliction profonde où
» seront plongés les peuples à l'aspect des
» calamités qui s'amasseront sur eux, votre
» personne royale ne soit exposée à des irré-
» vèrences qui nous perceraient le cœur.

» Je vote, comme M. le cardinal, tant
» sur le fond de la question, que sur sa pro-
» position d'écrire au pape afin d'avoir son
» avis. »

Ce vote, comme on croit bien, fit impression sur l'assemblée ; et, quand le comte d'Aguilar, qui opina le troisième, vint à défendre l'avis contraire, avec son élocution pleine d'amphibologies et d'obscurités, il ne trouva

pas de faveur même auprès de ses amis. Aussi le vit-on se lever tout hors de lui, après avoir essuyé les votes des conseillers Villafranca, Médina-Sidonia et Fuensalida, qui terminèrent la séance. On rapporte qu'en sortant, il s'aventura jusqu'à dire : *Aujourd'hui, nous avons culbuté la monarchie....*

Malgré ce grand échec, loin de perdre courage, il écrivit en toute hâte au duc de Molès, ambassadeur d'Espagne à Vienne, pour le presser de négocier l'arrivée de l'archiduc à Madrid; et, s'étant concerté d'ailleurs avec le secrétaire Ubilla et le nouvel ambassadeur de l'empereur, il réussit du moins à entretenir le roi dans ses incertitudes. Un de leurs principaux moyens fut de persuader à ce malheureux prince que le roi de France était plus qu'à demi hérétique, parce qu'il souffrait chez lui des huguenots. Pour la reine, ses motifs étaient plus personnels. « *Que* » *deviendrais-je donc, disait-elle, si ja-* » *mais la maison de Bourbon régnait ici?* » Ce fut sur un propos pareil que Saint-Estevan lui répondit : « *Madame, le temps de* » *faire vos destinées vous-même est passé.* » *Votre majesté sera désormais ce qu'elle* » *pourra, et non ce qu'elle voudra.* » A quel-

que temps de là, l'Autrichien ayant proposé, au nom de son maître, un secours de trente mille hommes pour la défense de l'Italie, à condition qu'on les irait prendre dans le Frioul, où ils se trouvaient, un troisième conseil fut réuni. Manséra y prouva clairement, qu'au point où l'on en était, trente mille hommes dans le Frioul, ne servaient pas plus que s'ils se fussent trouvés au Mexique. Il fallut donc recourir de nouveau à l'intrigue. Ce fut elle qui détermina ce fameux décret royal du mois de septembre, par lequel Charles s'engageait à ne pas nommer son successeur, et s'en remettait à Dieu de ce choix. La consternation se répandit aussitôt dans le conseil. La plupart de ses membres se croyaient liés par le respect dû au sceau royal, et, sans le cardinal qui, soutenu de la logique pressante de Saint-Estevan, montra cette fois une grande énergie, d'Aguilar et son parti triomphaient. Des remontrances furent pourtant résolues, et le cardinal se chargea de les présenter. Un hasard singulier les rendit plus puissantes qu'on ne pouvait l'espérer. Dans la lutte perpétuelle où le roi moribond se voyait engagé, soit contre ses ministres, soit contre

la reine et contre lui-même, fuyant toujours les résolutions et cherchant les avis, il prit un jour Saint-Estevan à part, et lui commanda de lui parler sans détours sur les inconvéniens du traité de partage. « *Sire*, dit le comte, en prenant ce ton prophétique et mystérieux qui produisit toujours tant d'effet sur ce prince religieux, mais crédule : » *lorsque Jésus, notre sauveur, fut arrêté* » *dans le jardin des Olives, sa consolation* » *fut de penser que, de ceux dont son père* » *lui avait confié la charge, il n'en avait* » *perdu aucun.* » Ce peu de mots émut le roi jusqu'aux larmes et fixa son indécision, peut-être plus que toute autre chose.

Cependant l'heure fatale approchait. A la fin de septembre, Charles tomba en faiblesse. Il demanda le viatique, et son confesseur l'ayant pressé de faire ses dispositions, à l'instigation même de la reine, qui songeait en cela plus à elle qu'à son parti, il fit approcher de son lit, le cardinal ; et tout le monde s'étant retiré, il lui dit : « Vous savez » que je voyais en vous celui qui me tenait » lieu de père ; c'est en cette qualité que je » vous confie mon âme, mes états, mon » honneur, et tout ce qui est à ma charge. »

Le cardinal envoya chercher aussitôt don Manuel Arias, qui rédigea d'abord les principaux articles du testament, assisté de don Sébastien Cotez. Le secret en fut gardé scrupuleusement à la reine; mais Aguilar le pénétra et le découvrit à cette princesse. A cette nouvelle, Marie déconcertée ne rougit pas de recourir à Saint-Estevan pour faire ses conditions. Aguilar, moins abattu, sachant bien que le roi n'avait pas encore signé, ranima le courage de la faction, et, secondé d'Ubilla, voulut tenter un dernier coup. Ici Manséra fit encore paraître ce qu'il était. Oubliant son âge, à la vue de tant d'indignes efforts, il menaça d'Aguilar d'opposer à ses intrigues de bonnes raisons et une bonne épée. Mais il n'était déjà plus besoin de combattre. Le roi venait enfin de signer le testament, qu'il ratifia six jours après dans un codicille. Cette grande affaire conclue, Charles commençait à espérer une mort tranquille; mais sa destinée était de souffrir jusqu'à la fin. Il s'éleva bientôt une querelle au sujet de la régence. Le cri universel en confiait la direction au cardinal; la reine osait la réclamer; Arias voulait qu'on arrachât un décret du roi en faveur de Porto-Carrero. Ce prélat

dit alors au conseil ces mots remarquables : « Si vous saviez, comme moi, ce que notre » maître a souffert, vous le laisseriez mourir » en paix. » Personne ne douta que le sens de ces paroles ne fût une allusion à la conduite de la reine. En effet, elle avait été bien coupable. Nous avons dit un mot de l'affaire du confesseur Froylan Dias, accusé de sorcellerie. Il paraît que son tort ne fut pas d'ensorceler, mais d'exorciser. C'était la reine qui, profitant des sombres vapeurs dont la maladie obscurcissait l'esprit du roi, s'avisait quelquefois de parler de ses propres intérêts au nom de l'enfer, et le pauvre prince cherchait alors, avec son confesseur, à prendre les devans sur le démon. On va jusqu'à dire qu'il se crut, une fois, en péril d'être métamorphosé. O vanité de l'esprit humain ! Ces tristes scènes finirent le 1er. novembre 1700, à trois heures du matin, avec Charles II. Une junte de six personnes reçut le sceptre en dépôt. Le cardinal et Arias y siégeaient à côté de la reine, avec Benavente (1), d'Aguilar, et l'inquisiteur général. C'est assez dire que la prépon-

(1) Grand chambellan, issu de la maison de Pimentel.

36339

dérance n'était pas de leur côté. Mais leurs adversaires, au lieu de profiter de la majorité pour frapper sur-le-champ un grand coup en faveur de l'archiduc, ne surent en user que pour envoyer en France, comme ambassadeur extraordinaire, en place du marquis de Villena, beau-frère de St.-Estevan, le connétable de Castille, qui était des leurs. St.-Estevan y gagna de pouvoir sans honte se démettre de sa place chez la reine, qui lui pesait fort dans l'état où étaient les choses. Pour le cardinal, il attendit avec tant de calme le retour du courrier qu'il avait envoyé à Versailles, qu'on jugea qu'il avait des raisons de ne pas douter de l'acceptation du duc d'Anjou, quoiqu'il ne mît jamais en avant que ses pressentimens. En effet, le 21 novembre, ses pressentimens se réalisèrent. La lettre de Louis XIV arriva. Peu de jours après, l'amirante perdit sa charge de grand écuyer du roi; Oropeza fut maintenu dans l'exil; on envoya l'inquisiteur général dans son évêché de Ségovie; et la reine, qui s'était retirée d'elle-même chez le duc de Monseteone, son grand écuyer, fut réléguée à Tolède, à la satisfaction générale.

CHAPITRE V.

Arrivée (1) de Philippe V à Madrid. Heureux commencemens. Sources du mal.

Le 4 décembre 1700, toutes les dispositions relatives à la marche de l'auguste voyageur étant achevées, M. de Puységur ayant été envoyé à Bruxelles pour s'assurer des places

(1) Ici commence notre correspondance. Nous n'indiquerons le texte que dans les passages principaux, afin de ne pas multiplier les renvois; et souvent, quand nous aurons occasion de citer, nous conserverons la forme épistolaire, en ayant soin, pour tout ce qui sera textuellement copié, comme pour tout ce qui ne sera qu'analysé, d'indiquer la date des lettres et le nom des correspondans, sans toutefois nous astreindre à un autre ordre que celui de notre récit; en sorte que l'on trouvera de suite des particularités qui sont semées dans plusieurs lettres différentes. Le lecteur est prévenu que nous avons retranché de cette correspondance tout ce que M. l'abbé Millot en a transcrit dans les mémoires de Noailles, pour ne pas faire de répétitions inutiles, car il paraît que cet auteur a eu connaissance d'une partie des matériaux sur lesquels nous avons travaillé.

que les Hollandais tenaient encore au nom des Espagnols, le maréchal de Boufflers en Flandre pour le rassemblement des troupes, et le marquis, créé alors duc d'Harcourt, à son poste d'ambassadeur qu'il avait si bien rempli; Louis XIV, sourd aux protestations de l'empereur, aux représentations des états de Hollande, et aux sombres murmures du roi Guillaume, partit de Versailles avec sa famille, escorté d'une cour brillante mais sérieuse, ayant à sa droite dans sa voiture le jeune roi d'Espagne, monsieur le Dauphin son fils à sa gauche, les princes ses petits-fils devant lui, le duc et la duchesse d'Orléans aux portières. Il vint jusqu'à Sceaux dans ce cortége. C'était le lieu marqué pour la séparation. Le duc et la duchesse du Maine reçurent leurs majestés, et les reconduisirent jusqu'à leurs carrosses. Les adieux furent touchans. Les deux rois versèrent des larmes en s'embrassant, et se jurèrent une alliance éternelle devant leur suite attendrie; enfin, après quelques instans d'un silence douloureux, ils se quittèrent pour toujours. Philippe emmenait avec lui, jusqu'à la frontière, les deux princes ses frères, le duc et la duchesse de Beauvilliers et le maréchal de

Noailles. Le comte d'Ayen l'accompagnait jusqu'à Madrid. Le marquis de Louville, MM. de Montviel et de Valouze, le père d'Aubenton, jésuite, confesseur du roi, la nourrice, MM. de la Roche et de Hersan, valets de chambre, les médecins, avec environ cent personnes pour les divers services, composaient toute la maison française qui devait rester avec le roi. Du reste, aucun courtisan, aucun officier, ne fut admis à ce voyage. On craignait d'effaroucher les grands; on voulait se jeter dans leurs bras et leur témoigner, de toutes les manières, la confiance qu'ils inspiraient. Inutile prudence! Philippe n'était pas encore à Bayonne, que la renommée avait signalé en Espagne une colonie française à sa suite. Le voyage fut lent. Il fallut, de ville en ville, recevoir les hommages d'un peuple, ivre encore de ses prospérités passées, et fière de la gloire de son roi. A Bordeaux, le nouveau monarque rencontra don Vélasco, duc de Frias, connétable de Castille, qui se rendait à Versailles, pour complimenter sa majesté (1) très-chrétienne, au nom de la junte, et il reçut son

(1) M. de Torcy dit que Louis XIV lui fit un présent de vingt mille écus.

serment. A Dax, il s'embarqua sur l'Adour, qu'il descendit jusqu'à Bayonne, où il entra le 13 janvier pour en repartir le 18. A tous momens il était arrêté par des Espagnols de distinction, qui se trouvaient sur sa route. Dans la matinée du 22(1), on passa dans l'île fameuse où, quarante-un ans auparavant, Mazarin avait conclu le mariage qui *abaissait alors les Pyrénées devant la maison de Bourbon.* Ce fut là que Philippe quitta ses frères et son gouverneur. Les princes reprirent le chemin de Bayonne, pendant qu'il prit celui d'Irun, où il coucha le même jour. Le lendemain 23, le canon de Fontarabie annonça aux Espagnols l'arrivée de leur souverain, et la joie fut telle, que le roi, pour mieux y répondre, se rendit à cheval à Vittoria.

L'enthousiasme des peuples est à lui seul une pompe magnifique, mais aussi Philippe n'en voyait point d'autre. « Quelle *despre-* » *vencion* », écrivait Louville, dans la surprise où il était de ne voir autour du roi que quelques hallebardiers et une douzaine de valets mal couverts de leur vieille livrée autrichienne : « Je crois que nous aurons be-

(1) En 1659.

» soin que vous nous envoyiez ici des gens » habiles. » « Vous serez bien heureux, ré- » pondait Torcy, si vous ne découvrez d'im- » prévoyance que dans ce qui concerne la » maison. En tout cas, comptez sur nous. » On fera de grands efforts ici pour vous » soutenir, s'il en est besoin. » Il est curieux de voir comme Ubilla, dans son *Diario*, se rengorge de la beauté de ce triste équipage. Il n'en finit plus de nombrer les timbales, les clarinettes, les banderoles, les franges, la livrée, les carrosses et les litières de velours vert, les vingt-neuf calèches de suite, et les deux cent trente mules de pas avec des valises pour les domestiques, etc. Tout cela est vu à la loupe castillane. — En arrivant à Vittoria, le père d'Aubenton eut une idée heureuse, ce fut de faire communier le roi d'Espagne en public ; et M. de Louville, pour tenir la balance égale entre les moines, ayant donné le conseil d'aller à vêpres aux jacobins, parce qu'on avait eu la messe aux dominicains, les Espagnols ne mirent plus de bornes à leur enchantement. De Vittoria, la route se fit en voiture et ne fut qu'une fête continuelle. Partout Philippe était béni au nom de l'espérance, et l'émo-

tion qu'il éprouvait d'un accueil si flatteur, donnait à son maintien, à sa physionomie, comme à ses discours, cette ouverture et cette aisance que son caractère froid et timide leur ôtait ordinairement. On ne fit que traverser Madrid, parce que l'entrée royale devait avoir lieu plus tard. Enfin, le 18 février on descendit à Buen-Retiro, où Porto-Carrero reçut son maître avec une effusion de tendresse respectueuse, que ses cheveux blancs, sa dignité de cardinal primat, et les dix-sept ans du roi, rendaient encore plus auguste, et qui pénétra l'âme des spectateurs. Rien n'est si intéressant que la jeunesse revêtue de la royauté; la candeur et les grâces de cet âge, en tempérant l'éclat de la pourpre, lui donnent un charme qui gagne les cœurs les plus endurcis. Philippe eut d'ailleurs un début de favorable augure. Il annonça sur-le-champ le projet de ne point vivre dans l'isolement comme ses prédécesseurs, de travailler, de s'entourer de sages conseils, et de décider par lui-même, en n'écoutant aucune prévention. Il avouait un jour que la *prédilection était le plus grand piége des rois*. On rapporte encore que le président de Castille, pour le mettre au fait

des usages du conseil, lui ayant exposé que son prédécesseur se contentait de dire à tout, c'est bien ; il répondit : « *Pour moi, je dirai d'une chose, c'est bien ou c'est mal, selon* » *que je la trouverai bien ou mal.* » Une autre fois, questionné sur la place que devait occuper le monarque dans les combats, il dit que « *là, comme partout, c'était la* » *première ;* » mot qui, rapporté à Louis XIV, fit tressaillir ses entrailles de père et de guerrier. La piété du jeune roi se fit également reconnaître dès l'abord. C'était la meilleure recommandation qu'il pût avoir auprès d'une nation catholique avant tout. Quelques auteurs ont raconté la marque de respect qu'il donna au Saint-Sacrement, lorsque, l'ayant rencontré, en revenant de *la casa del campo*, comme on le rapportait de chez un malade, il descendit de carrosse, et le reconduisit tête nue jusqu'à l'église : mais voici un trait inconnu, qui montre bien le disciple de Fénélon. Son confesseur lui lisait un endroit de Quenade, où cet auteur, après avoir cité plusieurs passages très-véhémens des pères, sur l'énormité du péché par rapport à Dieu, les accuse *d'un peu d'exagération*. A ce mot d'exagération, Philippe s'écria : « *Voilà un*

» *étrange mot, mon père ! comment votre*
avril 1701. » *Quenade l'entend-il, et où prend-il que*
» *des devoirs envers un être infini puissent*
» *être exagérés?* » « Soyez sûr, disait Lou
» ville à M. de Beauvilliers, que notre prince
» est aussi religieux que saint Louis. Il a son
» innocence baptismale, mais il ne l'a pas
» en enfant. Ce n'est nullement faute de sa-
» voir le mal qu'il ne le fait pas, et je vous
» réponds même qu'il est vertueux contre
» son tempérament, dont la nature ne le
» porte à rien moins qu'à la vertu. »

Les bonnes dispositions du roi éclatèrent bientôt par une victoire qu'il remporta sur lui-même, et qui dut réjouir les peuples autant qu'effrayer les intrigans. Sa nourrice, qu'il aimait fort, fût convaincue d'avoir trafiqué de son crédit (car, il faut le dire, elle en avait déjà); il consentit qu'on la renvoyât en France, et ne mit dans ses adieux que de la sensibilité, sans aucune faiblesse. Peu de temps après, il surprit les deux cours par une de ces grâces bien placées, dont l'à-propos double le prix; il créa le duc de Beauvilliers grand de première classe, au moment où ce dernier s'attendait seulement à recevoir la toison. Tous ces détails rem-

La duchesse de Beauvilliers à Louville, le 12 mai 1701.

plissaient de joie le roi, son grand-père, qui se faisait lire par M. de Torcy les lettres du duc d'Harcourt et du marquis de Louville, où ils étaient contenus, et l'avenir en paraissait éclairci.

L'ensemble des choses jusque-là répondait assez à ces heureuses prémices. La concorde régnait encore entre les Espagnols et les Français, aussi-bien que parmi les Français entre eux, grâce au petit nombre de ces derniers, aux soins que l'on prenait de modérer leurs saillies ironiques, à l'aveugle déférence du duc d'Harcourt pour le cardinal; grâce enfin à la prudence qu'avait Louville de cacher dans l'ombre des appartemens, la confiance absolue dont Philippe daignait personnellement l'honorer. Il y avait beaucoup à dire sur la forme de gouvernement que le cardinal semblait adopter, et qu'il faisait consister dans un conseil suprême ou *petit despacho*, composé seulement de lui, du duc d'Harcourt et de don Manuel Arias, alors président de Castille, comme nous l'avons dit, par l'éloignement d'Oropeza : mais, outre que la nécessité où l'on était d'agir vite et avec secret, entraînait à un certain point celle de délibérer en particu-

lier, sans égard pour le grand conseil d'état ou *despacho universale*, la présence de l'ambassadeur excusait tout, en garantissant la pureté des intentions. Quant à la situation extérieure, l'Espagne et les Indes n'étaient pas de ces proies qu'on pût craindre de voir dévorer en un jour. Leur seule masse était une grande défense. Le Milanais, quoique menacé, ne donnait aucune inquiétude pressante, grâce à la conduite qu'y tenait alors le prince de Vaudemont. Naples était trop isolé des ennemis, pour exciter les premières craintes. Enfin, quoique le conseil de Flandre, séant à Madrid, et son président Monterey, semblassent avoir pris à tâche de contrarier dans les Pays-Bas les plans de Louis XIV et les sages mesures du marquis de Bedmar, gouverneur espagnol, M. de Torcy ne permettait pas qu'on s'alarmât pour le Nord. « Depuis l'occupation des » places, mandait-il en février, MM. les » Hollandais cessent de faire les maîtres dans » les Pays-Bas; l'arrivée de nos troupes leur » inspire un ton plus sage. Pour l'empereur, » il fait le méchant; il ne montre pas en- » core ses troupes, mais il en a beaucoup. » Le parlement d'Angleterre voudra-t-il les

» payer ? c'est là toute la question ; or vous » saurez qu'à Londres, ils veulent mettre » Portland en jugement à cause du traité de » partage. »

Ainsi l'aspect général des deux monarchies, quoique grave, n'avait encore rien de sinistre. Il ne tarda pas à se rembrunir. Le 22 mars parut le mémoire des Hollandais, où, sans tenir compte des lettres de félicitation qu'ils avaient précédemment écrites à Philippe V, ces fiers républicains le priaient doucement de descendre du trône et de le restituer de bonne grâce à l'archiduc. Ce mémoire mit M. de Torcy dans une fureur légitime qui ne rabattit pourtant rien de sa sécurité ; ce qui prouve que vingt-cinq ans sont un tort dans le plus sage ministre. « Vous le lirez cet insolent écrit, mandait-» il à Louville, et vous le trouverez en-» core plus insolent que je ne vous le dis. » Pour moi, je pense qu'ils sont déjà hon-» teux de l'avoir envoyé. Il y a de quoi *don-» ner de la colère à devenir canard.* » C'était lion qu'il fallait devenir, et non point canard. Or, Louis XIV se préparait bien, de tous côtés, à la guerre ; il s'y préparait ; peut-être a-t-on eu raison de dire qu'il fallait la

commencer. C'était l'opinion de Louville contre celle de M. de Torcy. Pour moi, je pense qu'à trente ans, Louis-le-Grand eût attaqué les Hollandais dès 1701. A soixante il aima mieux négocier; et, lorsqu'en mai 1702, ceux-ci se virent en mesure de rompre et de soutenir l'empereur avec les Anglais alors débarrassés de leur opposition parlementaire, il se trouva qu'il y avait une année de perdue. A la vérité l'on avait obtenu, dans cet intervalle, un traité avec le Portugal et un autre avec la Savoie; mais, malgré l'assurance qu'ils donnaient à Versailles, il était clair que le Portugal ne respecterait le sien, que tant qu'il ne pourrait pas impunément le fausser, en dépit des avantages commerciaux qu'il en retirait, puisque, en pleine paix, Lisbonne servait de refuge aux Espagnols mécontens. Pour le duc de Savoie, son caractère étant connu, on devait faire peu de fonds sur sa parole et sur sa double qualité de beau-frère d'un prince et d'un roi du sang Bourbon.

En Espagne c'était bien pis qu'en France; on ne se préparait même pas. Qu'avait fait le cardinal depuis que le duc d'Harcourt l'avait mis en exercice de la souveraineté, c'est-

à-dire depuis décembre jusqu'en avril suivant? Peu de chose ou rien; car ce n'était rien, pour un homme de son autorité, à la veille d'un embrasement général, que d'avoir signé quelques amendemens de détail sur l'administration de la justice, et réformé la maison, sans réformer aucun impôt, pour économiser un fonds de deux cent mille écus, qu'il dissipa presque aussitôt, en rétablissant les pensions de Charles II; que d'avoir exilé deux ou trois ennemis impuissans, placé quelques amis ineptes ou dangereux, tels que le marquis de Leganez, du parti autrichien; donné au duc de Médina Sidonia la charge de l'amirante; nommé le comte de Palma, son neveu, gouverneur de la Catalogne; et réglé d'autres choses pareilles. Ce n'est pas qu'il ne songeât aux grandes affaires, mais le mal était qu'il se contentât de songer, quand il fallait agir, et qu'autour de lui personne ne songeât à autre chose qu'à s'avancer dans la faveur. Il faut bien remarquer ce point de vue; tous les malheurs de ce règne y aboutissent. On n'y dit jamais : « Com» ment utiliser ou seconder le pouvoir? mais » qui l'aura ou le gardera, et qui en profi» tera? » La politique et le gouvernement

étaient concentrés dans le palais. Pourquoi? parce qu'ainsi que nous l'avons dit plus haut, il ne restait plus dans l'état que quelques illustres attachés exclusivement à la cour par les rivalités, la jalousie et la cupidité. Veut-on connaître l'esprit de ces personnages et les ressorts de leur politique ?

19 mai et 26 juillet 1701.

Louville à Torcy.

..... « Ils manquent de vigueur; ils sont incapables de se donner aucun mouvement pour servir le roi, ou pour le renverser, quoique au rebours de la nation, la plupart ne l'aiment pas, et soient jaloux furieux des Français : mille factions différentes les divisent; ils se haïssent tous à la mort. Vous voudriez bien, je le vois, qu'ils eussent au moins de l'esprit (j'entends ceux de notre côté); mais Dieu a été d'un autre avis, et ils en ont très-peu. Je ne parle pas de Mancera, qui est âgé de quatre-vingt-six ans; ni de Villafranca, et de Saint-Estevan, qui ont du bon sens et des lumières. En revanche, ils sont crédules jusqu'à l'excès. Le chambellan Benavente nous vint avertir l'autre jour, en pleurant, de nous méfier d'une berline attelée, que la douairière avoit

donnée au roi catholique, et qui devait, disait-il, par l'effet d'un sortilége, *devenir caisse d'oranger, pendant que le roi deviendrait oranger en caisse. Ab uno disce omnes*, car Benavente est fort de mise. Les deux aigles de la cour sont précisément l'amirante et d'Aguilar, qui nous détestent. Ces hommes pourraient nous faire bien du tort, et, s'ils ne nous en font pas, ce ne sera point la faute de M. le cardinal; car, tout en ôtant au premier sa charge et ses pensions, et au second plus de trente mille écus de rente, qui faisaient la meilleure part de son bien, il les a laissés tous deux dans le grand conseil d'état, qui ne décide rien, je vous l'accorde, mais d'où ils peuvent du moins plonger dans le conseil suprême, et voir tout ce qui s'y passe. Ne pensez-vous pas qu'il valait mieux les gagner ou les anéantir? Ajoutez qu'il y a dans le petit conseil un homme non moins suspect qu'eux et comme eux fort habile : c'est don Antonio Ubilla. Cet homme était autrefois haï du cardinal, mais il a tant cajolé Urraca, qu'il a tout d'un coup, au grand étonnement de chacun, retourné son éminence, et que, de secrétaire du despacho général, il l'est aussi devenu du petit des-

pacho. Qui peut l'empêcher, je vous le demande, de conserver des relations avec l'amirante et de lui révéler les secrets du gouvernement? Heureusement que celui-ci, en sa qualité de grand, est fort paresseux; qu'il ne songe qu'à se raccrocher à la cour par de petites menées sourdes; qu'il aime son plaisir uniquement; et que son amour pour la maison d'Autriche ne va pas jusqu'à la servir avec résolution. Aguilar est d'un caractère plus hardi, il a plus de tête, il est plus capable d'affaires. On en eût fait un très-bon ministre, il peut être un dangereux ennemi: mais, par bonheur encore, les grands l'estiment trop pour l'aimer, et le craignent tous également. De plus, il est très-pauvre pour un homme de son rang; aussi est-il plus rampant qu'aucun d'eux. Pour le président Arias, il est assez sage et bien intentionné, quoique despote et colère en même temps qu'obséquieux et flagorneur. Voulez-vous un échantillon de l'homme? Il m'a dit ce matin qu'il avait parlé au roi catholique pour l'engager à décider hardiment de toutes choses, et cela pour le bien de son service; j'ajoute, probablement aussi pour que le cardinal n'en décide pas. N'im-

Louville à Beauvilliers, 4 mai 1701.

porte, comme le discours paraît sincère, et dénote du moins un serviteur dévoué, j'en suis assez content. Il disait donc à notre petit roi, « qu'ils étaient tous ses valets, » le cardinal comme les autres, et lui le » maître; qu'il était indépendant, absolu; » que tout ce qu'il voulait, devait être fait sans » réplique et sans retard; que toute la monarchie espagnole, quand elle serait assemblée, n'aurait qu'une simple voix consultative, et lui seul une voix décisive; » qu'enfin, tous les plus grands ministres, et » *même M. le cardinal*, devant qui il parlait, » quoique archevêque de Tolède, primat » du royaume et cardinal, n'avaient qu'un » seul ange gardien pour conduire leur personne, mais que tous les rois en avaient » deux, dont l'un présidait au gouvernement » de leur état, et que celui-là était beaucoup » plus habile que l'autre; de sorte qu'il croyait, » comme article de foi, qu'un roi d'une médiocre capacité par les lumières que cet » habile ange-là lui fournissait continuellement, était plus capable de bien gouverner son état que le meilleur et le plus grand » ministre; qu'enfin, il devait se souvenir » que Dieu l'avait mis à la tête d'un état, non-

» seulement monarchique, mais despotique,
» et plus despotique qu'aucun autre état de
» la chrétienté, tel, que la voie de la re-
» montrance n'y était même permise que
» par son ordre. » Voilà notre mentor ! du
à Torcy. reste, il est mal avec Uraca, par conséquent sans prépondérance. On dit, en outre, qu'il est jaloux du cardinal, comme le cardinal l'est de lui, à cause de la dépouille du grand inquisiteur, dont ils veulent tous deux, quelque mine qu'ils fassent l'un et l'autre : on en peut juger par l'ardeur avec laquelle ils poursuivent leur proie, qui est confinée à Ségovie, et que l'ambassadeur duc d'Uzeda dépêche pour eux à Rome, contre le gré du pape (1). Ce président fait le désabusé. Il dit qu'il veut se retirer des affaires (ce qui serait fâcheux en ce moment) ; mais, n'en déplaise à sa franchise, et malgré les honnêtetés dont il m'accable en toute rencontre, comme je sais ce qu'il lui en a coûté d'argent donné à la reine pour avoir la place d'Oropeza, qu'il exerce, après tout, que par commission, je lui suppose plus d'ambition qu'il n'en montre, et je croirai difficilement que, chevalier de Malte et à cinquante-

(1) Clément XI.

cinq ans, il s'avise de se faire prêtre seulement pour penser à son salut. S'il veut quitter la présidence de Castille, c'est qu'il voit venir la guerre, et qu'il sent que dans le délabrement où sont les finances et les troupes, et croisé par le cardinal, il succomberait sous le fardeau. D'ailleurs, la couronne d'Espagne nomme cette année au chapeau ; le cardinal est vieux ; l'archevêché de Tolède est riche. En cas de vacance, qu'y mettre ? le cardinal de Borgia ? il n'y a pas d'apparence, quoique peut-être on dût le faire. Il est si borné, qu'il semble qu'on ait hasardé en lui le baptême : avec un tel compétiteur le triomphe serait facile. Voilà le secret de la modestie de mon ami, et de sa nonchalance dans l'office de sa place. Au fur et à mesure que j'en apprendrai sur les principaux sujets de cette cour, je vous ferai part de ma science. Aujourd'hui, qu'il vous suffise de savoir qu'au total, le peuple, qui nous aime toujours, commence à nous mépriser, particulièrement à Madrid, où il est moins respectueux qu'ailleurs, et où la populace est armée.....»

Conduisons le lecteur dans l'intérieur du

roi, toujours avec notre guide. Le cardinal, en éloignant les femmes, et en supprimant quarante gentilshommes de la chambre, de façon qu'il n'en restait plus que six, avait fait du palais une solitude, et l'étiquette en faisait une prison. Lorsqu'on n'avait pas les honneurs de la clef, il fallait attendre ceux qui les avaient pour entrer; le roi devait en faire autant pour sortir; car dans ce singulier palais, c'était, à la lettre, la clef d'honneur qui ouvrait les portes; et Villafranca n'entendait pas raillerie sur ce point, passant sa journée à cadenasser ou à visiter les cadenas. Aussi, qu'arriva-t-il très-promptement après l'arrivée de Philippe? c'est qu'il tomba dans un ennui profond; les subalternes profitèrent de l'occasion pour s'approcher. Une fois acclimatés, or cette sorte de gens s'acclimate vite, ils se mirent à demander; et comme ce qu'il y a toujours à donner en Espagne, c'est une nuée de bénéfices ecclésiastiques, les bénéfices de pleuvoir à droite et à gauche au moindre signe des demoiselles de Madrid. La chose alla au point que le capucin la Chiusa en attrapa un. Louville, qui avait les yeux ouverts, en fit des reproches au roi. Il lui dit que s'il

Louville à Torcy, 1er. juin 1701.

continuait, il serait infailliblement damné, et que son confesseur avait eu grand tort de lui donner l'absolution après la nomination du capucin. « Songez, Sire, ajouta Louville, » que ce serait une puérilité indigne de » votre Majesté, de penser aux péchés de » Philippe V, et de ne pas penser aux pé- » chés du Roi ; que le roi perd les âmes aux- » quelles il prostitue les bénéfices ; qu'il as- » sassine de sa main tous ceux qu'on assas- » sine dans ses états, quand les coupables » ne sont ni recherchés, ni punis ; et que le » ciel doit lui demander compte de son » sommeil, lorsque la misère tient ses sujets » éveillés. » Rien que ce langage n'était de nature à faire impression sur le roi catholique. La vue de Dieu pouvait seule l'émouvoir. Le soin de son autorité, du reste, ne le touchait guère. Louville retira deux bons effets de son sermon : le premier fut une semonce au père d'Aubenton, sur sa trop grande facilité ; le second, la collation de l'évêché de Tarragone au docteur Molinès, l'un des plus grands sujets de l'église d'Espagne, qui était alors à Rome, en qualité d'auditeur de rote. Après cette double expédition, Philippe, qui l'avait conduite lui-

Louville à Beauvilliers, 2 avril 1701.

même, se donna le plaisir de triompher, et dit à Louville, en la lui apprenant : « *Vous voyez que je ne me laisse pas mener par le nez.* » Hélas !..... néanmoins il faut convenir qu'avec un prince, né si vertueux, il y avait de grandes ressources. Mais pour les trouver il fallait développer en lui le naturel, et non le contraindre. Quel mal y avait-il à ce qu'il sortît, à ce qu'il vît le jour et son peuple, à ce qu'il eût des chevaux, des écuyers, des musiciens, des meutes, etc. ? cela ne valait-il pas bien le petit spectacle de l'auto-da-fé, que, pour sa bienvenue, on lui voulut faire connaître sur des Juifs, ce que Louville empêcha (chose étrange), contre l'avis de M. de Torcy, qui écrivit de sa main : « Il » se *faut accommoder au génie des peuples*; » *le roi pourra se retirer au moment du* » *feu?* » Quel inconvénient encore à ce qu'il pût manger, dormir, et s'habiller à sa fantaisie ? Or voilà ce qui n'était pas. Ici l'on ne peut s'empêcher de blâmer tout le monde, et Louville qui voulait trop régler les heures, et M. de Beauvilliers, qui écrivait, sur la demande qu'on lui fit du compositeur Destouches avec quelques belles voix, « ces *gens-* » *là vous embarrasseront bientôt. N'avez-vous*

Louville à Beauvilliers, 2 avril 1701.

Torcy à Louville, 10 mars 1701.

Beauvilliers à Louville, 27 mars 1701.

» *pas, s'il vous en faut absolument, assez* » *de musique propre à faire chanter, et assez* » *de chanteurs partout? pour les chevaux,* » *les courses de tête et la meute,* ajoutait-» il, *à la bonne heure.* » Oui, mais le cardinal n'aimait ni les chiens, ni les chevaux de France; aussi reçut-il très-froidement ceux que Monseigneur envoya plus tard à son fils. Nous verrons bien d'autres difficultés pour l'habillement. Il n'y aura pas jusqu'à la golille qui ne fournisse matière à querelle, souvent plus que les affaires d'état. Cela est naturel; il y a toujours de bonnes raisons pour que mille personnes s'accordent à rejeter ou à voter un impôt, il n'y en a point pour qu'elles conviennent d'une bagatelle. Comme l'on avait tout appris à Philippe, dans son éducation, excepté le grand art de se déterminer, il abandonnait à autrui la direction de sa personne aussi volontiers que celle de son empire, croyant avoir assez fait d'opiner sensément sur ces choses-là. Plaignons le destin des rois! ils sont hommes, et dans leurs premières années on ne leur laisse rien de l'homme; ensuite, de leur esclavage, on veut qu'ils sortent dieux.

Le duc d'Harcourt, qui s'était montré si

habile négociateur, faillit aussi-bien que le cardinal dans la conduite du roi catholique, en ne lui prêchant jamais qu'une sévérité qui ne s'accordait nullement avec l'exquise bonté de son cœur. A l'égard des affaires, il avait adopté le malheureux principe de laisser faire les Espagnols, d'où il résultait que ceux-ci ne faisant rien, rien ne se faisait. Le duc se plaignait de cette inaction en France, car il voyait à merveille tout le mal; mais il ne se départait point pour cela de son refrain favori : « *Laissons les Espagnols se gouverner.* » Quand Louville se hasardait à lui représenter la nécessité d'appeler à Madrid, pendant qu'il en était temps encore, deux ou trois des meilleures têtes françaises, le tout sans dignités ni titres, et seulement pour le travail, il se récriait comme si l'on eût risqué par là de soulever la nation espagnole. Cependant il avait vu l'élan chevaleresque du duc de Fernand-Nunez, qui dit en plein conseil, *qu'il fallait raser les places du côté de la France pour montrer à l'Europe que la paix entre les deux nations ne finirait plus*; proposition qui n'eut pas de suite, parce qu'elle n'en pouvait pas avoir, mais enfin qui fut écoutée sans murmure,

et sur laquelle on délibéra. Fernand-Nunez avait un si véritable amour pour son pays, qu'il consentit dans la suite à servir, quoique amiral, sous les ordres du comte d'Estrées ; et cette modestie généreuse, unique parmi les grands, ses pareils, qu'elle révolta, était commune parmi la noblesse du royaume, et surtout dans le peuple, aux yeux de qui la France était tout. Rien n'était plus concevable que cette affection des Espagnols pour une nation qui assurait l'intégrité de leur monarchie. Il aurait donc fallu la supposer, si elle s'était tenue cachée, mais lorsqu'elle éclatait de toutes parts, comment fermer les yeux ? ou, la voyant, comment ne pas s'en servir ? On put la reconnaître le jour de l'entrée royale. Le duc d'Harcourt avait mis arrêt sur le bolsillo (la cassette du roi), entre les mains de La Roche, premier valet-de-chambre ; de sorte qu'il n'en sortit pas une pistole pour les gratifications d'usage en pareille circonstance. Le cardinal eut même la maladresse de forcer le corrégidor Ronquillo à lever à cette occasion un nouveau droit, en vertu de je ne sais quel usage. Eh bien ! le peuple qui s'attendait à des libéralités ne fut pas moins

Louville à Torcy, 12 juillet 1701.

content ; il ne parut frappé que de la beauté du roi, *nostro hermoso senhor don Felippe-quinto*. Il faut dire que Philippe se comporta dans la cérémonie avec beaucoup de dignité. « *Aussi*, mandait le marquis, *toutes les femmes sont pour nous*. » Du reste cette journée fut fort belle. Le serment d'un grand peuple prêté entre les mains d'un nouveau souverain est toujours une cérémonie imposante ; et cette fois, d'ailleurs, une véritable magnificence rehaussa l'éclat de la fête. Ubilla n'a pas tort d'admirer ces représentations colossales des cent royaumes de Philippe V, que l'on voyait rangées dans une immense galerie, toute ornée de statues et d'inscriptions ; il n'y avait alors qu'un roi d'Espagne qui pût décorer ainsi son palais.

Louville à Torcy, 17 avril 1701.

Tandis que Madrid respirait ainsi la paix et l'allégresse, l'amirante et d'aguilar recommençaient à travailler sous terre. Le danger n'était pas dans une révolte.

17 avril 1701. Louville à Torcy.

..... « Le mot révolte, pris dans une acception rigoureuse, n'a pas de sens en Espagne. Je crains un coup hardi ou un crime lâche, l'enlèvement ou le poison, car l'un

et l'autre sont faciles, le palais étant sans garde et le service des tables très-négligé.... Songez que la reine Marie-Louise fut la victime du traité de neutralité qu'elle voulait faire signer à son mari; que nous avons affaire à la même maison d'Autriche; que le prince d'Orange est un allié; et que les jacobins n'aiment pas mieux ce roi-ci que Henri III.... »

Le même au même, 10 mai 1701.

Peu de jours après l'entrée, le duc d'Harcourt tomba malade. C'était un surcroît d'embarras. Il n'avait pour le suppléer qu'un ancien officier d'infanterie, nommé Blécourt, très-bon second d'un chef qui savait s'en passer; homme d'honneur d'ailleurs et d'une simplicité recommandable, car il disait lui-même qu'*il n'était pas bastant pour le poids dont on le chargeait*, en quoi il n'était point contredit. Les affaires ne marchaient déjà qu'avec peine, elles se traînèrent encore plus languissamment, jusque-là qu'on fut cinq mois à régler les rapports d'égalité entre les grands d'Espagne et les ducs français, malgré les instances répétées de la cour de Versailles qui tenait beaucoup à cette décision, surtout M. de Beauvilliers. Quand on pres-

sait Ubilla d'expédier des dépêches de six semaines, il répondait, avec un beau sang-froid : « *Qu'en Espagne, les hommes n'é-* » *taient pas des oiseaux.* » Il est vrai qu'il entrait dans son fait pour le moins autant de mauvaise intention que de gravité. Dans ce concours déplorable d'une urgence et d'une langueur toujours croissantes, Louville se trouvait très-faussement placé. Nous avons vu qu'il n'avait aucun caractère politique ; il n'entrait pas dans le despacho ; néanmoins, chacun sachant bien la manière dont le roi le traitait, et lui supposant (ce qui était vrai) des correspondances très-suivies avec les ministres de France, chacun, dis-je, et le président de Castille tout le premier, s'en référait ou s'en prenait à lui pour les moindres choses. Un jour c'était une remontrance que Louville devait présenter, sur ce que le roi, ayant demandé son souper à huit heures, ne s'était mis à table qu'à onze heures, ce qui, de compte fait, avait tenu le service trois heures en attente. Un autre jour, c'était un reproche qu'il était pressant d'adresser sur le maintien que le roi gardait au despacho. Philippe s'y rendait, en effet, comme on va en classe, et y assistait en

Louville à Torcy, 17 avril 1701

écolier, ne lisant aucun mémoire, pochetant ses lettres sans les ouvrir, et ne parlant à personne; non qu'il manquât de jugement, au contraire, il en avait beaucoup; mais, s'apercevant que ses ministres n'allaient point au fait, et qu'ils dissertaient pesamment sur des intérêts éloignés sans résoudre les grandes questions, ni même les aborder, il prenait le parti de s'ennuyer, ce qui, pour lui, était plus court que de vouloir. On ne saurait trop insister sur ce fait, que le moindre acte de volonté lui causait un épuisement total; c'est un symptôme de mort pour la gloire d'un souverain.

Il est juste de faire ici la part des influences physiques. Philippe avait reçu de la nature une constitution forte, mais vaporeuse. Des inquiétudes, des troubles nerveux, des nuages de tristesse, l'agitaient souvent, et son intelligence en paraissait comme voilée. Le climat de Madrid qui, sans être malsain, agit assez fortement sur les étrangers; le changement de régime et d'habitudes, le brusque passage d'un paisible loisir au métier laborieux de maître des hommes, une physionomie générale des objets extérieurs tout e nouvelle, capable d'étourdir un jeune

cerveau que vingt lieues quelquefois dépaysent; mais plus que tout le reste, sans doute, cette fermentation universelle qui détermine une grande révolution dans le corps humain, vers l'âge qu'avait le roi : toutes ces causes réunies détournaient son attention des pénibles devoirs qui lui étaient imposés. On le voyait sortir ordinairement du conseil pour venir s'abattre dans son fauteuil. Il appelait aussitôt Louville (car il ne pouvait plus s'en passer), et là, en présence du confident des secrets de son enfance, de ce zélé serviteur, de ce conseiller vertueux dont il connaissait les sentimens, il s'abandonnait sans contrainte aux mouvemens de son âme. Quelques mots à peine échappés de sa poitrine oppressée, un torrent de larmes coulait de ses yeux, sans motif apparent. Il nommait ses frères, demandait qu'on les laissât venir à lui, M. le duc de Berry, du moins, car il n'espérait pas qu'on lui accordât M. le duc de Bourgogne ; et l'esprit frappé de l'image de ces êtres si chers, il repassait dans sa mémoire les voyages de Fontainebleau, les chasses de Saint-Denis, enfin tous les lieux témoins de ses premiers plaisirs, calculant avec avidité, contre l'in-

stinct de sa raison, le temps où il ferait, disait-il, un voyage en France.

Louville à Beauvilliers. 27 et 30 avril, et 4 mai 1701.

..... « Il ne manque pas pour cela d'élévation ni même de fierté. Il voulut l'autre jour faire découvrir les grands qui s'étaient couverts devant lui, et je fus obligé, pour le retenir, de lui dire qu'il convenait, avant d'ôter aux grands une prérogative qu'ils n'avaient perdue que depuis Philippe IV, de consulter le cardinal et le président..... Il a bien aussi quelque curiosité de régner; mais savez-vous comment elle se manifeste? Il va écouter aux portes du conseil, derrière une tapisserie que ses prédécesseurs ont disposée à cet effet. Après tout, cela ne le sort pas de son abattement..... »

Louville à Torcy.

....« Je vous assure que ce spectacle est bien douloureux. On aimerait mieux, je le sais, au pays où vous êtes, que je mandasse des merveilles; mais jusqu'à ce que le sage Torcy m'ait écrit de mentir, je continuerai à lui écrire la vérité, qui me paraît de la dernière conséquence... »

A Beauvilliers.

..... « Le roi me dit hier, dans un accès de mélancolie décourageant, qu'il redeviendrait volontiers duc d'Anjou, et qu'il ne pouvait souffrir l'Espagne. Voilà de quoi faire trembler..... »

A Torcy.

..... « Il n'y a pas un moment à perdre, envoyez-nous M. de Beauvilliers, ne fût-ce que pour trois mois; mais ne me trahissez pas auprès de la duchesse, qui ne me pardonnerait jamais de lui enlever son mari. »

Le duc ne put aller au secours du roi catholique, à cause de ses infirmités, mais il lui écrivit une lettre touchante : « Sire, y disait-il, » votre vocation est assurée; répondez-y, ayez de l'espérance en Dieu et il ne vous manquera pas. Y a-t-il dans l'histoire un seul exemple de prince qui, cherchant Dieu, en ait été abandonné? n'est-il pas le même aujourd'hui qu'il était alors? son bras est-il affaibli et ses bontés sont-elles diminuées? Soutenez-vous, Sire, par ces vues; animez-en toutes vos prières, et vous serez exaucé par le bonheur de vos peuples. Par-

donnez-moi, Sire, la liberté avec laquelle je m'explique. Vous êtes un trop véritable chrétien pour vous en blesser ; et, sans manquer au respect qui vous est dû, je crois pouvoir vous parler une langue qui, bien qu'assez inconnue, ne vous est pas étrangere, et que vous avez entendue dès votre enfance. »

Revenons aux plaintes de Louville :

Louville à Torcy. 27 et 30 avril, et 10 mai 1701.

« J'ai pensé que peut-être serait-il bon de hâter le mariage du roi catholique. Son peuple le désire passionnément ; il ne s'en soucie guère ; cependant je soupçonne que nous viendrions à bout de l'occuper un peu avec cette nouveauté ; mais, avant tout, il faut penser à donner des chemises à la reine. On propose demain ce mariage au conseil d'état (1), où vous pouvez croire qu'il sera bien accueilli. Je ne puis m'empêcher de vous dire encore que le roi catholique est plus enfermé que jamais. On le voit moins en

(1) Il s'agissait, comme on sait, de Marie-Louise de Savoie, sœur cadette de madame la duchesse de Bourgogne.

public que Charles II. Ses propres gentilshommes de la chambre en plaisantent. Il a pris Quintana en amitié, et le baise tout le long du jour, devant tous les autres, et cela avec une familiarité et des niaiseries qui font mal au cœur. J'en avertis, mais cela ne fait rien. En vérité, il faudra mettre, auprès de la reine, des gens sûrs, car elle gouvernera le roi, et, si elle le conduit mal, tout sera perdu. Surtout point de Piémontaise.»

A Beauvilliers.

30 avril 1701, 4 et 10 mai 1701. ..... « Notre situation réclame tout votre dévouement. Soyez assuré que, de mon côté, je ferai mon possible pour vous tenir en repos sur le jansénisme des Flamands, et que j'ai déjà parlé fortement au roi en faveur de l'archevêque de Malines.

» Je voulais vous écrire par le duc de Popoli; mais comme il ne vous arrivera qu'après le courrier, je choisis la voie la plus courte pour vous entretenir de nos misères. Le duc d'Escalona part vice-roi pour Naples, à la place de Medina Celi. Dans le moment où je vous écrits, Castel-Rodrigo entre dans ma chambre, et me confirme ce que je vous ai mandé, que l'on serait obligé d'en reve-

nir à lui pour l'ambassade de Turin, si Saint-Estevan s'obstine à ne pas la vouloir faire gratis. Il est transporté de joie de la *permission qu'on lui donne de dépenser son bien pour le voyage d'outre-mer.* Il est riche, a de l'esprit et de l'intelligence des affaires; il s'acquittera bien de son emploi. Cela va bien faire enrager tous nos grands qui ne le croient pas de si bonne maison qu'eux, et qui le traitent d'étranger parce qu'il est de Milan; et s'appelle Omodeï. Il partira incessamment. Mon homme de Hollande me mande que les hauts seigneurs sont plus insolens que jamais. Il m'est revenu que ce que M. de Noailles a débité à Versailles contre moi, vient des relations que lui adresse M. son fils. Vous pouvez juger par là des bons offices qu'il me rendra de vive voix. Au nom de Dieu, si vous prenez le parti de remplacer M. d'Harcourt (et sa maladie vous y force), point d'ambassadeur de cette cabale, ou faites-moi revenir. Votre grandesse me noircit trop de ce côté; depuis cette grâce si légitime, bien des gens ne pensent ici qu'à courir les grandesses et les duchés; à servir son pays, nul n'y pense.»

Ainsi le défaut de ressort public et la trop grande activité des intérêts privés, menaçaient également l'Espagne, si l'on n'y apportait de prompts remèdes ; nous verrons dans le chapitre suivant, quels étaient ceux que Louville proposait.

CHAPITRE VI.

Remèdes proposés et rejetés. Orry et Marsin à Madrid. Départ pour Barcelonne.

La prudence du cardinal et celle du président se bornaient, nous l'avons dit, à substituer dans les emplois tel grand d'Espagne à tel autre grand d'Espagne, à s'observer l'un l'autre, à garder soigneusement les approches de la faveur, à tenir des conseils d'en haut, et à voir venir les événemens. Il était temps de s'élever à des considérations autrement politiques, de concevoir et d'exécuter; la question qui s'engageait de plus en plus, devenant, pour Philippe V, celle de l'existence. Dans cette situation, trois choses principales s'offraient d'abord à la pensée : la nécessité de recréer promptement une force de terre et de mer, celle d'augmenter les revenus publics, et d'en assurer la rentrée régulière; mais, avant tout, celle de placer le Roi dans un centre où il ne pût re-

cevoir que des influences utiles, puisque l'on commençait à reconnaître qu'il obéirait nécessairement à des impulsions étrangères. Cependant ceci même semblait former un cercle vicieux. « Vous n'aurez jamais de » troupes sans argent, pouvait-on dire; vous » aurez encore moins d'argent sans trou- » pes; et, fussiez-vous assez heureux pour » obtenir l'un et l'autre, les gens qui dirige- » ront le roi ne voudront pas en tirer le » parti convenable, parce que le roi ne » saura pas même vouloir qu'on le dirige » bien. » C'est à ce raisonnement sans conclusion que Louville essayait d'échapper dans le plan qu'il avait proposé à M. de Torcy pendant la maladie du duc d'Harcourt. Ce plan reposait sur une idée qui est à elle seule toute une doctrine politique : *Ne rien faire à demi.*

Lorsque Louis XIV avait résolu d'établir son petit-fils sur le trône de Charles II, il n'avait point prétendu, on le savait, faire de l'Espagne une province de France; son noble cœur, qui put bien s'abuser sur le droit de conquête, ne conçut jamais qu'un roi pût dérober; mais il fallait pourtant admettre qu'à la veille de disposer de toutes les

forces de son royaume et de toutes ses ressources pour le service d'une monarchie étrangère dans le dénûment, il prétendit surveiller et tracer l'emploi des secours qu'il accordait ; autrement on le rabaissait au-dessous de sa valeur, au-dessous même de la cabale par laquelle il était alors malheureusement dominé. Or, dès que l'on convenait de la nécessité où était le cabinet de Versailles, d'avoir une influence décisive à Madrid, il paraissait difficile de n'en pas conclure qu'il fallait que cette influence fût un pouvoir. Louville du moins pensait ainsi, et c'est pour cette raison qu'il demandait sans détours que temporairement, et jusqu'au sortir de la crise des deux états, le plus puissant gouvernât le plus faible. Il n'eut jamais la pensée, ainsi que l'a dit si légèrement un historien (1) à qui nous ferons plus d'un reproche, de demander qu'on fît partir chaque matin du conseil de Louis XIV, par des courriers en poste, les résolutions qui devaient mouvoir le despacho de Philippe V (ce qui eût été ridicule, et ce qui arriva pourtant, faute d'avoir d'abord

(1) L'abbé Millot, *Mémoires de Noailles.*

osé faire plus); il entendait par là que, pour gage autant que pour prix des efforts qu'allait faire la France, le jeune roi confiât jusqu'à la paix son autorité à des Français envoyés par Louis XIV, capables d'agir eux-mêmes, qui dussent résider en Espagne, travailler pour l'Espagne, avec l'Espagne, dans la vue de la délivrer de sa nullité comme la France de son fardeau, et revenir ensuite à Versailles, pour y recueillir de la gloire et des récompenses, car c'était une condition essentielle qu'ils fissent à Madrid le bien gratuitement; il ne devait y avoir pour eux que des duchés pairies et point de grandesses, que des cordons bleus et point de toisons, que de l'or de France et point de pistoles, afin d'ôter à l'envie tout motif raisonnable de mécontentement. « Mais vous accréditerez par cette conduite, disait-on, les mauvais discours que tient l'Europe alarmée, sur les projets cachés qu'aurait le roi très-chrétien de ne plus faire qu'un empire des deux royaumes. » Loin de là; des Français qui mettaient en œuvre les Espagnols, affranchissaient l'Espagne de la France; au lieu que des Espagnols qui ne mettaient rien en œuvre, la soumettaient au premier venu.

« Après tout, laissez dire l'Europe, répondait Louville, puisqu'aussi-bien elle est décidée, dans tous les cas, à se faire droit par les armes. Vous n'avez qu'une bonne manière de calmer ses soupçons, ou de la réfuter, c'est de vous mettre en état de la vaincre. » — Il tranchait également l'objection tirée de la jalousie nationale, qui devait, disait-on encore, s'exalter au plus haut point par ce système. Il fallait, suivant Louville, tout craindre de cette jalousie (en accordant qu'elle fût générale), ou n'en rien craindre, lui céder tout ou ne lui rien céder, parce que cette passion, qui vit de peur, ne se rassure jamais. Il avait bien raison; car, malgré le parti que prit Louis XIV de ménager des esprits ombrageux, d'abord en ne faisant entrer dans le despacho que son ambassadeur, et uniquement pour regarder et conseiller, puis en envoyant des gens à demi autorisés, la calomnie publia qu'il sacrifiait l'Espagne à son ambition, ou même à une secrète envie, et cette basse inculpation, née à l'époque des grands désastres, circula des hautes classes de la société jusque dans le peuple, où le marquis de Saint-

Philippe (1) n'a pas rougi de la ramasser; de sorte que peu s'en fallut que la France ne perdît en ce temps-là l'estime des Espagnols pour s'être épuisée à leur service.

Il y avait pour Philippe V un avantage bien frappant à se servir des Français, dans les premiers momens; c'est que ne dépendant de lui que pour un jour, ne devant rien en attendre, n'ayant chez lui aucune fortune à faire, aucun établissement à fonder, aucun rival à confondre, aucune créature à élever, ils étaient naturellement placés dans une sphère de désintéressement et d'activité, fort éloignée des intrigues dont on souffrait, et qui composaient à peu près tout le travail des ministres nationaux. Restait donc la dignité castillane à sauver. C'est ce que Louville assurait qu'on pouvait faire pour le fonds, en tirant l'Espagne de son abaissement, et pour la forme, en conservant au cardinal et au président les deux premiers fauteuils du despacho, et à quelque grand, issu du roi Pélage, le sceau royal avec l'expédition matérielle des affaires conclues. Au fond, de quoi s'agissait-il d'abord?

(1) *Mém. de Saint-Philippe*, tom 1er, pag 87.

de marier Philippe, de circonvenir la reine, de façon qu'elle fût toute au petit-fils de Louis XIV, et nulle pour le duc de Savoie ; et de donner au roi catholique deux ou trois bons régimens, avec lesquels il pût prendre dans sa capitale une contenance de maître, capable d'imposer aux *magnatès* et au clergé régulier, les seules classes que l'on dût observer de près, et dont il fallût secouer le joug, parce qu'elles occupaient inutilement tous les emplois. Cette attitude, une fois prise, il devenait facile de quitter momentanément le séjour de Madrid, si favorable aux routines pernicieuses, et dès lors ces hommes puissans et oisifs, que le moindre déplacement fatiguait, cessaient tout d'un coup d'être, comme sous Charles II, les surveillans jaloux du trône, et les geôliers du monarque. Puysegur et Renaud accouraient aussitôt, l'un dans les places fortes de l'intérieur, l'autre dans les ports avec des cadres à demi-composés d'étrangers habiles ; et en cela du moins on n'avait pas peur de choquer les gens en dignités, puisque la plupart d'entre eux regardaient comme un châtiment d'aller servir ; témoin le duc d'Arcos, qui fut condamné, pour une

insolence envers Philippe, à faire la guerre en Flandre. Les efforts soutenus des deux Français excitaient l'émulation des hidalgos, ou nobles du second ordre, refroidie par le sommeil despotique du premier. On découvrait partout les talens, ce qui ne manque jamais d'en faire naître; on savait les produire et les employer, pour former à la hâte, comme un nouveau faisceau d'armes, des débris d'une puissance, jadis guerrière et formidable; tandis que Desmarets, caractère inflexible, génie entreprenant et positif, se sentant au large au milieu d'immenses ruines, dont il se voyait maître, et profitant heureusement du temps où les mers étaient encore libres et les peuples remplis d'espoir, faisait sortir, tantôt par des réformes, tantôt par des créations, des subsides nombreux du sein de cette monarchie décrépite, souveraine des Indes, après tout, quoique souveraine indolente; et, dans sa détresse, doublement précieuse pour un réformateur, par l'avantage de produire l'or, qu'elle tenait de sa position, et par le mérite de ne résister à rien, qu'elle devait à sa détresse même. Enfin, tout étant disposé pour la guerre, la paix en devenait

d'autant plus probable, et son affermissement ouvrait dans l'avenir un vaste champ aux améliorations, aux établissemens de tout genre, que demandait le bien de l'état, toutefois sous la sauve-garde du temps, car il était aussi nécessaire, toujours selon Louville, de ne rien brusquer en ce genre, qu'il importait de précipiter les premières mesures.

Si ce plan n'était pas sans reproche, il présentait du moins un ensemble et des chances de succès, et l'on ne serait pas juste de lui imputer aujourd'hui les malheurs de cette guerre, puisqu'il ne fut ni adopté dans son entier, ni suivi à temps : les lettres suivantes en feront bien connaître les développemens et les motifs.

17 avril, 19 mai, 1er. et 30 juin ; 10 et 12 juillet 1701.

Louville à Torcy.

« Ne croyez pas, monseigneur, que, malgré mes craintes, je regarde la partie comme perdue. Non, il y a de grandes ressources ; le mémoire d'Arias vous l'indique assez, et vous pouvez sauver l'Espagne, mais je vous le dis, vous le pouvez seul.

» Votre premier soin doit être de bien choisir les personnes que vous allez mettre auprès de la reine, car le roi, qui a l'habitude

de se coucher à deux heures du matin, et de se lever fort tard, sera presque toujours enfermé avec elle pour badiner, ainsi que le dit fort bien madame de Beauvilliers. Le duc d'Harcourt pense à madame de Bracciano (1), pour camareyra major. J'aimerais mieux madame de Ventadour. Surtout, que le confesseur soit jésuite français, que la première femme de chambre soit française, et que nous ne voyions ici pas un seul cotillon piémontais. Autant vaudrait-il avoir le duc de Savoie sur nos épaules. Quant aux dames du palais, j'estime que vous devez laisser de côté à peu près tout le vieux sérail qui infecterait le nouveau, de ses vilaines intrigues et de l'étiquette dont vous êtes convenu qu'il fallait se débarrasser, au moins, de tout ce qui est stupide. D'ailleurs elles sont autrichiennes incarnées; il n'y a pas jusqu'à la fille de Fernand-Nunez, sur qui son père n'a pu gagner de lui faire apprendre le français. Par cette exclusion, vous satisferez la reine douairière qui m'a écrit à ce sujet, tant elle a peur qu'on ne récompense la lâcheté que ces dames si fières ont eue de l'abandon-

(1) Princesse des Ursins.

ner, quand elle fut envoyée à Tolède; et, dans le fait, leur action n'est ni belle, ni à récompenser. Il suffira de leur laisser à chacune sa ration d'œufs filés et de chocolat, pour consolation. Cette princesse veut aussi que j'engage le roi catholique à la venir voir pour prouver qu'elle n'est point pestiférée. Je le ferai de bon cœur, et je vous rendrai compte de notre visite.

» Il faudra que l'homme que vous enverrez pour les finances (car vous aurez la bonté d'en envoyer un, ou bien nous n'aurons plus de finances); il faudra, dis-je, que cet homme règle les menus plaisirs du roi et ses bâtimens, comme on a enfin réglé la maison française, et le bolsillo. Je pense que 12,000 pistoles pour chacun de ces deux articles suffiront. Ainsi, avec les 12,000 pistoles du bolsillo, destinées aux aumônes et autres libéralités, et les 12,000 de la maison, le tout composera près de 50,000 pistoles par an, qu'il serait bon de faire administrer par un trésorier particulier, et non point selon la coutume espagnole, qui est que chacun mette la main sur les premiers fonds qui se présentent. Je ne crois pas être trop exigeant quand je vous demande une telle somme

pour un roi d'Espagne ; mais il faut au moins qu'il la touche, et qu'au moment de son dîner, on ne vienne pas lui dire : « Sire, M. le cardinal ou M. le président de Castille, ont dépensé l'argent de votre table. » Je n'entre pas dans les divers établissemens à faire dans la maison, où il n'y a ni ordre, ni bienséance, ni dignité ; ce sera l'affaire de celui qu'on chargera de l'exécution qui sera facile avec le reste ; je reviens aux gens à nous envoyer. C'est le point à toucher vif.

» Il faut, monseigneur, que nous ayons un bon ambassadeur, bien décidé à soutenir vos ouvriers, et il faut que ces ouvriers soient munis de deux ou trois bons commis chacun, qu'ils aient de pleins pouvoirs, et qu'ils se nomment Puységur, Renaud et Desmarets. N'écoutez pas les faux rapports. Quand on vous dit que les Espagnols seront jaloux, comptez que, s'il y a des jaloux, ce ne sont pas les Espagnols. La nation espagnole aujourd'hui n'est point jalouse de nous, elle n'est que fidèle ; j'entends celle qui est en Espagne et non celle qui est à Madrid. Les conseils eux-mêmes, qui ne valent rien, qui ruinent l'état, et dont les chefs vendent toutes les charges, ne sont pas jaloux tous

les jours ; car le conseil d'état voulait, il n'y a pas long-temps, retirer les garnisons de Catalogne pour les employer ailleurs, parce que, disait-il, c'était le côté de la France ; et, dans le fait, ils savent bien que les Français ne peuvent que leur faire du bien, et qu'eux ils ne peuvent s'en faire à eux-mêmes sans les Français. Il est sûr qu'il y a des mécontens, principalement parmi les grands, qui tiennent, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, des assemblées soi-disant contre le cardinal, et parmi les moines, dont plusieurs, tout en prêchant, décochent des traits fort séditieux. Mais assurez-vous, quant à ceux-ci. Apprenez que les jacobins s'entremangent. Ils font un vacarme avec leurs divisions, qui donne au nonce Baraquin l'envie de déménager. D'ailleurs les jésuites du collége impérial ont ôté les armes de l'empereur pour y mettre celles du roi. J'en ai plaisanté le père d'Aubenton, qui est convenu avec moi que cela était d'un heureux augure, les jésuites, gens sensés, n'étant pas d'humeur à s'arranger à neuf dans une maison dont les murs branlent. En effet, qui dit jésuite, dit homme qui n'est rien moins que *Sebastianite ;* autrement, selon le duc

d'Albe, homme à attendre l'archiduc ainsi que les Portugais font le roi Sébastien. — A ce propos, puisque vous me consultez sur la demande que le provincial de Madrid vous a fait adresser par le père la Chaise, touchant la dispensation des bénéfices enlevée au confesseur du roi, je vous dirai ingénument qu'il est bien, pour le présent, de rendre au confesseur cette prérogative, moins parce que l'usage la lui donne, que parce que les conseils, surtout celui de Flandre, distribuent ces bénéfices à toutes sortes de sujets, ce qui fait triompher le jansénisme aux Pays-Bas.

» Quant aux clameurs des grands, et à leurs menées couvertes, ne vous en inquiétez plus dès que vous aurez des troupes et que vous aurez soulagé le peuple ; ce qu'il faut faire, coûte qui coûte. Le corrégidor Ronquillo me vint hier trouver pour me dire qu'il résignerait sa place, si M. le cardinal persistait à le forcer de mettre un nouveau droit pour l'entrée de la reine. Voilà qui est d'un honnête homme ; aussi est-il fort honnête et bien intentionné. Mais de quoi s'avise le cardinal d'établir un nouveau droit, au lieu de publier un bon décret royal par lequel on dispense le peuple de cette charge, à

cause de la misère des temps? C'est ce décret qu'il nous faut et qui ferait pleurer d'aise une bonne partie de la ville. Avec deux ou trois mesures pareilles et quelques diminutions d'impôts sur la viande et le pain, que l'on retrouverait de reste sur la réforme des conseils, le roi catholique serait l'idole de la nation, et votre financier pourrait ensuite entreprendre toutes les réformes imaginables : chacun y verrait une espérance nouvelle. Mais si vous êtes timide, si vous craignez de restreindre l'étiquette, de vous éloigner pour un jour de Madrid, de réformer les conseils, etc., parce que les grands boudent (et vous saurez que les grands boudent toujours), ne nous reprochez point de vouloir être encore *duc d'Anjou*; cela vaudra bien mieux dans deux ans que d'être souverain des Espagnes. Ménager les esprits! la belle invention! Il faut savoir ce que l'on entend par là; de qui parle-t-on? est-ce de la monarchie, ou de quelques particuliers? Il est clair que, si vous ôtez les survivances que les rois précédens ont données pour trois et quatre générations, vous ferez de la peine à ceux qui en sont pourvus, et qui n'en sont pas, pour cela, plus obligés au roi catholi-

que, de qui ils ne les tiennent point; mais, en revanche, vous vous attacherez les sujets par une infinité de grâces que la vaste étendue de la monarchie vous permettra de distribuer. Si vous cassez le conseil de Flandre, vous ferez crier ceux qui le composent, et premièrement le comte de Monterey, qui en vend toutes les charges et les bénéfices; mais les choses en iront mieux en Flandre, et vous aurez une grande économie. Enfin, si vous cassez le conseil des Indes, qui ôte au roi catholique la seule ressource qu'il ait pour rétablir ses affaires; par le moyen de ce retranchement et l'extinction de toutes les fraudes, vous donnerez à notre maître de bonnes armées et de bonnes flottes, avec lesquelles il se moquera des cris injustes et vaincra ses ennemis; mais vous ferez crier le marquis del (1) Carpio et une foule de gens qui enrichissent Madrid. Par exemple, je ne vous dirai point que ce monsieur del Carpio n'est point jaloux des Français, lui, non plus que le marquis Valero. Ils le sont tous deux, et ils ont eu ces jours-ci une scène

(1) Il était président du conseil des Indes, avant le duc de Medina-Celi.

fort chaude avec Fernand-Nunez au sujet de la flotte que M. de Pontchartrain propose d'envoyer au Mississipi. Del Carpio ayant juré que, plutôt que de laisser pénétrer des Français dans les Indes, il vendrait jusqu'à l'écritoire du conseil, et Valero l'ayant soutenu, en traitant les Français d'ennemis, Fernand-Nunez s'est levé et les a appelés *traîtres*. Aussi veut-on lui donner son congé de général de mer, ce qu'il ne faut point souffrir, attendu qu'il est très-bon général de mer.

» Maintenant parlons des troupes. Grâce aux trois rois fainéans qui se sont succédé depuis Philippe II, les finances ne permettent plus qu'on entretienne de fortes armées; mais la qualité peut suppléer le nombre. Donnez-nous six mille hommes, dont quatre mille d'infanterie et deux mille de cavalerie, sur lesquels encore nous pourrons lever douze cents hommes de pied et huit cents cavaliers pour la garde du roi, et cela suffira quant à présent. Je ne vous demande pas que ces six mille hommes soient Français, de peur de vous heurter, quoique cela fût très-bon et que les Espagnols ne s'en choquassent point; mais, parlant *ad duritiem cordis*, je vous dirai que c'est assez qu'ils ne soient pas

tous Espagnols ; non que ces derniers ne soient très-braves et très-fidèles, mais ils manquent d'exercice et de discipline chez eux. Qu'ils soient donc moitié Espagnols, moitié Wallons ou Italiens ; les Wallons surtout sont excellens. M. d'Harcourt avait proposé une levée de Suisses ; je ne suis pas de son sentiment, parce qu'il n'y aurait pas moyen de songer à d'autres Suisses qu'à des Suisses catholiques. — Voilà, monseigneur, ce que j'avais de principal à vous dire. Ne perdez pas de temps pour faire adopter ce que vous jugerez convenable pour le rétablissement de cette monarchie. Vous honorerez ainsi votre ministère, et l'élèverez au-dessus de tous ceux qui vous ont précédé.

— » P. S. J'oubliais de vous confier que le valet de chambre du marquis de la Jamaïque, fils du duc de Veraguas, vice-roi de (1) Naples, est venu me proposer cinq mille pistoles si je voulais servir son maître. Je lui ai demandé s'il me prenait pour le fils de la Berlips. Aussitôt il s'est mis à genoux, et

(1) Il l'était provisoirement, comme le cardinal Giudice en Sicile, jusqu'à l'arrivée du duc d'Escalona, successeur de Medina-Celi.

m'a demandé le secret. Je le lui ai promis et le lui tiendrai, étant d'avis qu'on doit imiter, en pareille circonstance, les honnêtes femmes qui sont attaquées. Il faut que ce soit un grand sot que ce marquis de la Jamaïque. »

Quel obstacle le plan du marquis de Louville rencontra-t-il dans l'origine ? Ce fut le duc d'Harcourt. Pour le cardinal et Arias, quoiqu'ils y fussent intérieurement plus opposés que personne, tel était leur respect pour l'autorité du roi de France, que, s'il eût parlé, la plus légère objection ne leur fût point venue en tête. Un mot de Louis XIV était pour eux bien plus qu'un oracle, et ils voyaient, dans ses moindres gestes, l'action du Jupiter tonnant. Mais le duc, oubliant qu'il n'entrait pas au despacho seulement pour s'occuper de diplomatie, était bien éloigné d'écrire à Versailles de façon à inspirer cette parole féconde qui pouvait seule rendre l'Espagne à elle-même. Conseiller à peu près muet, quoique fort habile, il se contentait de suivre les délibérations, d'entretenir les relations des deux cours, de surveiller et de déjouer les intrigues étran-

gères, de tenir le cabinet de Versailles informé de tout; enfin, de faire l'ambassadeur quand il s'agissait d'être homme d'état. Cette conduite n'était pas uniquement fondée sur une sage réserve, comme on aurait pu le croire. L'envie de demeurer le seul intermédiaire des affaires lui causait une secrète inquiétude de voir arriver à Madrid des hommes de tête et d'action. Il avait beaucoup trop d'honneur et de mérite, sans doute, pour se rendre compte de ces mouvemens; néanmoins, tranchons le mot (ces Mémoires ne sont pas destinés à reproduire les demi-vérités des historiens), la jalousie composait une bonne part de sa retenue. La première fois qu'on lui proposa Desmarets, il lui échappa de demander *si cet homme-là ne ferait pas trop le grand seigneur et l'indépendant.* Le lecteur me pardonnera de faire un rapprochement à cette occasion. Ce Louville, que la cabale, et plus tard l'abbé Millot, son écho, traitèrent sans façon d'esprit léger et intrigant, paraît avoir eu, du moins, une politique plus généreuse; car, en appelant à Madrid, pour la guerre, la marine et les finances, des hommes tels que Puységur, Renaud et Desmarets, il

ne pouvait plus espérer un premier rôle, n'ayant point d'autre département à conduire dès lors que celui qu'on appelle, en style technique, *la chambre et l'hôtel*, encore de compte à demi avec les grands officiers de la maison espagnole. N'importe. Au lieu donc d'appuyer les démarches de Louville, le duc d'Harcourt écrivit à madame de Maintenon sur laquelle il avait tout crédit, non-seulement de manière à prévenir l'envoi de Desmarets, mais encore avec tant de tiédeur en général pour les secours de ce genre, que MM. de Torcy et de Beauvilliers eurent beaucoup de peine à en démontrer la nécessité.

Il faut se rappeler la situation du conseil de Versailles à cette époque. Depuis l'affaire du quiétisme et l'état de langueur de M. de Barbésieux, état qui fut bientôt suivi de sa mort; MM. de Torcy et de Beauvilliers avaient beaucoup perdu de leur prépondérance. MM. de Chamillart et de Pontchartrain, unis quoique rivaux, commençaient à y faire prévaloir leurs avis, ou plutôt ceux de la cabale et de madame de Maintenon. On doit respecter la mémoire de cette dame qui ne se fit une vertu de

l'intrigue que parce qu'elle sut allier l'intrigue à la vertu ; mais il faut convenir pourtant qu'elle fut une des grandes causes des malheurs de la guerre de la succession. Le mauvais génie qui lui persuada dès le commencement de la guerre que Villeroi était plus capable que Catinat de vaincre le prince Eugène, et, dans la suite, que la princesse des Ursins était un grand ministre, lui fit alors adopter aveuglément les préventions du duc d'Harcourt. C'est au sujet de ces préventions que Louville écrivait à M. de Torcy :

4 et 19 avril; 1er. mai et 1er. juin 1701.

Louville à Torcy.

« Ce que vous me mandez des pensées qu'on a contre M. Desmarets me fait trembler. Grand Dieu ! faut-il que le roi d'Espagne y soit sacrifié? Ne vous relâchez pas au moins. Vous avez fait, dites-vous, une tentative inutile ? bon : puis une seconde : encore mieux ? et une autre encore dernièrement ? à merveille. Revenez donc à la charge et ne craignez pas d'en trop faire. Comptez que vingt ambassadeurs, fussent-ils doués des talens du duc d'Harcourt, ne remplaceront pas cet élève de M. Colbert. Je vous l'avoue naïvement, si vous nous faites revenir tous

tant que nous sommes et que vous envoyiez M. Desmarets, le roi d'Espagne a tout ce qu'il lui faut ; et, si vous envoyez trente hommes comme nous, sans M. Desmarets, le roi d'Espagne n'a rien. Ceux qui détournent le roi de suivre vos avis là-dessus seront damnés, et Dieu ne leur fera jamais miséricorde. Ils perdront l'Espagne et mineront la France par contre-coup. Que me parlez-vous d'un homme envoyé par M. de Louvois dans la dernière guerre, et qui prétendrait déterrer dans l'Andalousie un trésor que Charles-Quint y aurait caché ? d'un emprunt à faire aux Génois, et d'autres choses pareilles ? Desmarets n'aurait pas de ces idées-là, je vous en réponds ; mais en revanche il nous sauverait. L'envoi de plusieurs subalternes est une pitoyable ressource ; cela ne servirait qu'à multiplier les haines qui suivent les réformateurs et à faire pulluler entre eux les rivalités. Ils finiront par se manger les uns les autres ; ce qui ne nous empêchera pas de mourir de faim. Ajoutez qu'ils seront nécessairement les humbles serviteurs de l'ambassadeur, et qu'ainsi rien ne changera ; cependant il faut changer de sytème. Savez-vous aussi bien

Louville à Torcy, 19 avril 1701.

que moi, de Versailles, comme les choses se passent ici ? Le roi n'a pas un sou. Je suis un habile homme parce que j'ai trouvé de quoi faire mettre une porte neuve à la cave et acheter des serviettes. On était à la veille, pour cet usage, de se servir des chemises des marmitons. Les valets de pied espagnols qui sont sous le *majordomo major* demandent l'aumône et sont tout nus. Le sort des chevaux est encore bien pire avec le *caballerizo-major*, car ils ne peuvent point demander l'aumône. Je soutiens la maison française du mieux que je puis ; mais, malgré mes soins, nos gens sont si malheureux qu'ils désertent journellement. M. d'Harcourt ne règle pas la moindre chose. Il est l'homme de la France, et voilà tout. Quand on lui parle de tout cela, il dit qu'il faut songer à la guerre, et fait cette réponse pour quatre pistoles comme pour cent mille écus. Vous vous plaignez de l'ennui du roi catholique ! Donnez-nous donc de quoi l'amuser. Ne voulez-vous pas qu'il se contente pour cela de la vue du marquis de Villa-Franca pour qui c'est une même chose de lui arracher le cœur, ou de conseiller au

roi d'ôter sa golille (1) et de manger en public. Notre position est cruelle. Elle sera bien pire par la guerre, quand le Portugal, aidé des Anglais, se mettra de la partie. Car il s'en mettra; vous faites trop de fond sur le roi don Pédro. Je vous déclare que, si j'étais à sa place, je vendrais ma chemise pour attaquer les Espagnols. Il serait bien bon de ne pas le faire, connaissant nos ministres comme ils peuvent les connaître. Croiriez-vous bien que, dans l'état où ils sont, ils parlent de conquête, et que le roi avait déjà le Portugal dans la tête. Il me répétait tous les jours que ce royaume était à lui, qu'on le lui avait cédé par le traité des Pyrénées, et cent autres sornettes pareilles que lui soufflent les gentilshommes de la chambre. J'aieu bien de la peine à lui persuader de signer votre traité avec cette couronne. Il l'a pourtant fait, et même très-résolument, comme vous allez le voir; mais faites toujours votre profit de cette vérité, que les Espagnols ont une si grande envie du Portugal (2) qu'ils vous donneront les Pays-Bas

(1) Petite fraise.

(2) A l'arrivée de M. de Puységur dans ces provinces, au

auxquels ils tiennent, par parenthèse, médiocrement, dès que vous consentirez seulement à les aider dans cette conquête.

» Je vous disais donc que le roi catholique s'est signalé dans l'affaire du traité! Voici comment. Le cardinal, le président et Urbilla, étaient absolument contre cet arrangement, surtout le président, qui avait employé mille petites ruses castillanes pour empêcher qu'il ne fût proposé au conseil d'état. Il le fut ce nonobstant, et il passa tout d'une voix, ainsi que me l'avait promis d'Aguilar. Il ne s'agissait plus que de l'emporter au conseil d'en haut, et c'était le difficile, parce que là, M. d'Harcourt étant toujours malade, nous n'avions que la voix

---

20 janvier 1701, les revenus du roi d'Espagne ne s'élevaient qu'à trois millions de florins, ou cinq millions de notre monnaie, tant à cause de la mauvaise administration, qu'à cause de l'engagement des revenus indirects à ses créanciers de la couronne, engagement qui avait été fait à vil prix. La dépense se montait à six millions cinquante mille florins, grâce au duc de Bavière. Il y avait bien environ pour deux millions d'amélioration à espérer, mais comment les réaliser avec un gouvernement si négligent? Telle était la cause de l'indifférence des Espagnols pour la possession des Pays-Bas.

du roi ; encore le président n'avait-il rien négligé pour amener son maître à son avis. Il l'avait abordé le matin, les yeux étincelans (c'est le roi lui-même qui m'a conté ceci), et il lui avait dit : « Sire, puisque » votre majesté veut apprendre pourquoi je » suis si opposé à ce traité, je vais lui ré- » veler une chose que je ne suis obligé de » dire ni au conseil d'état, ni à l'envoyé de » France. » Là-dessus, mettant la main sur son cœur, après avoir fait une belle protestation par sa croix de Saint-Jean, il avait ajouté : « Sire, c'est que le Portugal est à » vous, comme ma calotte est à moi. » Et, pour rendre la chose plus sensible, il avait ôté sa calotte. Après son départ, j'ai été trouver le roi, et n'ayant point de calotte à ôter, j'ai tâché de la remplacer par vos raisons, qui eurent bientôt produit leur effet sur l'esprit juste du roi. Le conseil d'en haut s'est assemblé ; les adversaires du traité ont parlé contre, du plus fort qu'ils ont pu. Bagatelle ; notre petit roi a pris le traité et l'a signé sans souffler le mot. Il m'a dit que le président avait pensé s'évanouir de l'aventure. Saint-Estevan voulait qu'on écrivît sur-le-champ à l'ambassadeur de Portugal pour

l'échange des ratifications ; mais le président ayant crié *répit*, la querelle s'est engagée entre eux, quoiqu'ils soient intimes amis. « Où trouverez-vous le million d'écus qu'il » faut donner? disait le président. » « Et où » trouverez-vous de quoi faire la guerre au » Portugal, lui a répondu Saint-Estevan? Va, » mon pauvre prêtre, a continué ce dernier, » si le roi te demandait cinq cent mille écus » pour donner à sa maîtresse, il faudrait » bien que tu les trouvasses, et moi aussi. » Trouve-lui donc la somme dont il a besoin » pour sauver à son état une guerre qui lui » coûterait vingt fois davantage. » Voilà comme toute la chose s'est passée.

» Vous aurez vu que je ne suis pas mal avec le vieux d'Aguilar. Il m'a pris effectivement en affection, et publie partout qu'il veut me former. Ce que j'entrevois là-dessous, c'est qu'il a des enfans à placer. Au demeurant, ce serait un très-bon maître ; il est plein du génie des affaires. Il ne faut toutefois lui faire d'ouvertures qu'à bonnes enseignes. »

Voyons comme on recevait à Versailles ces relations et ces avis.

Torcy à Louville.

19 avril, 2, 15 et 24 mai; 3 et 28 juin 1701.

« Grâce aux courriers qui m'apportent vos lettres, monsieur, nous sommes bien informés de la situation de l'Espagne qui n'est pas rassurante. On vous a attaché à nous comme une vieille maison à une bonne. Si quelque habile architecte ne vous reprend, vous nous entraînerez avec vous. Quelque douloureux que soient vos récits, continuez à nous dire la vérité, vous qui êtes son asile, sans craindre que je vous dise jamais : *Prophetisa nobis placentia!* Que ferais-je si vous veniez à mentir, n'étant instruit fidèlement que par vous, puisque M. d'Harcourt, dans cette deuxième ambassade, ne m'honore plus de sa confiance. Je relis sans cesse vos lettres, et vous le reconnaîtrez aux instructions qui seront données au remplaçant. Le roi, à qui j'en montre régulièrement les passages essentiels, se les fait souvent lire tout entières, et il en fait faire des extraits pour madame de Maintenon. Le duc de Popoli nous a confirmé de vive voix ce que vous nous mandez.

» Nos nouvelles sont tristes. Les Allemands ont commencé les hostilités dans le Milanais. Il y a encore de l'espoir à conserver du côté

de l'Angleterrre. La santé du roi Guillaume est mauvaise, et la division entre son parlement et lui subsiste toujours. On vient de retrancher de sa liste civile cent mille livres sterling, à l'occasion de la mort du duc de Glocester, sous prétexte que cette somme était affectée aux dépenses du défunt. Je sais que vous prenez difficilement à de telles espérances, et que vous aimeriez mieux qu'on attaquât sur-le-champ les Anglais et les Hollandais; mais donnez-nous donc en ce cas les moyens d'abîmer nos ennemis en un seul jour, car vous ne disconviendrez pas que la vraie manière d'unir le roi Guillaume à son parlement, et l'empire à l'empereur, ne soit d'attaquer en ce moment.

» De grâce, ne m'attribuez pas ce qu'on fait de mal en Espagne; car je pense tout comme vous, et vous soutiens ici de mon mieux. J'ai fait ce que ma conviction personnelle et ma confiance en vous me prescrivaient pour obtenir le personnage que vous avez tant à cœur de voir à Madrid : mais une étoile malheureuse s'oppose à nos désirs, et je n'ai pu la vaincre. Il y faut renoncer absolument. Le souvenir de la faute de sa jeunesse avait mal disposé le roi, et

lès lettres du duc d'Harcourt ont fait le reste. Nous avions jeté les yeux, à son défaut, sur un homme qui eût convenu (ne me trouvez-vous pas bien hardi de répondre ainsi pour des hommes?); c'était M. Rouillé, procureur général de la chambre des comptes; mais, après avoir accepté, il s'est dédit; ce qui prouve qu'il est à regretter. Vous en aurez un autre dès que nous l'aurons trouvé.

» Je passe à d'autres articles de vos lettres. J'ai écrit au cardinal pour le tenir éveillé sur le compte de son ami Leganez, qui véritablement est bien déplacé dans un gouvernement aussi important que celui d'Andalousie. Je lui conseille aussi de diminuer les impôts sur le pain, la viande et le vin, et de les augmenter sur le tabac et le chocolat. Enfin, je l'avertis de faire cesser les assemblées des grands. Quoique les discours n'y soient qu'indirects contre le roi catholique, c'est toujours ainsi qu'on commence. Quant à la suppression des conseils, ce serait une trop grande affaire pour un temps de crise; il suffirait de les réduire à peu près comme on a fait pour Port-Royal (1).

(1) Dans l'affaire du formulaire.

Nous appelerions cela, l'expédition Port-Royaliste.

» Le roi avait désiré que la reine douairière vînt s'établir à Paris. On l'eût logée au Luxembourg. La Berlips et le capucin auraient pu l'accompagner, nous n'avons pas peur ici de leurs intrigues; mais si cette princesse aime mieux rester à Tolède, et que vous jugiez qu'elle n'y soit point à craindre, vous pouvez ne la point contrarier.

» Il faut que je vous avertisse d'une chose essentielle. Le roi craint que sa majesté catholique n'ait, d'elle-même, l'intention de nommer M. de Cambrai au cardinalat. *Ce n'est*, m'a-t-il dit, *qu'une crainte sans fondement*; néanmoins il en écrit à son petit-fils. Vous voyez où cela irait si vous vous laissiez aller. Veillez donc à empêcher cette résolution et à la faire rejeter bien loin, si le nonce Baraquin la suggérait.

» — C'est décidément madame de Bracciano (princesse des Ursins) qui accompagnera la jeune reine à Madrid. Je le lui ai annoncé. Elle est ravie, et se croit reine d'Antioche. Du reste, il faut bien se contenter du vieux sérail, puisque le cardinal l'a ainsi décidé. Le roi ne veut point de pre-

mière femme de chambre française. Vous voyez d'où le coup part..... »

Il parlait de la duchesse de Bourgogne, qui n'aimait les surveillans ni pour elle ni pour sa sœur, et qui, dans toutes ces affaires, eut à se reprocher une déférence au moins indiscrète, pour le duc de Savoie son père.

Beauvilliers à Louville.

30 avril, 2 mai, 15 et 26 juin; 8, 13 juillet et 17 août 1701.

« Vous m'écrivez quelquefois si vivement, qu'on dirait que vous m'imputez ce qui vous fait de la peine dans les affaires du gouvernement d'Espagne; et cette vivacité va jusqu'à vous rendre injuste à mon égard. Vous m'avez mal compris relativement au père d'Aubenton, quand vous m'avez répondu que, si le roi le redemande au roi catholique, le roi catholique n'est pas en conscience obligé de le rendre. Sans doute; mais lui, père d'Aubenton, étant Français, est en conscience obligé d'obéir à son souverain et de revenir. Je sais bien que cela choque vos idées sur l'avantage incontestable qu'il y aurait à ce que les Français qu'on vous envoie, fussent à l'abri des cabales de France; mais le devoir ne se peut changer. Je vous

cite cet exemple pour vous accoutumer à ne pas me condamner trop impromptu. Sans me piquer d'être infaillible, tant s'en faut, je ne laisse pas d'avoir raison quelquefois. Au surplus, ne croyez pas que vous ayez besoin de vous raccommoder avec moi ; je vous aime comme je vous estime, et je vous pardonne non-seulement les injustices que vous me faites, mais celles aussi que vous me ferez, si cela arrive. — J'ai écrit au premier médecin de modérer ses assiduités, sans laisser voir que c'est vous qui m'avez appris ce qui s'en dit à Madrid. — Je crois, comme vous, que M. Desmarets était le seul qui pût rétablir vos finances ; mais c'est une chose dite que vous ne l'aurez point. Après une idée qui a manqué, M. de Chamillart s'est rabattu sur un nommé Orry. Madame de Beauvilliers dit que c'est un sourdaut qui n'a guère de poids. On prétend néanmoins qu'il a de l'esprit. Il emmènera avec lui trois subalternes, et le tout sera aux ordres de l'ambassadeur. Voici ce qui s'est passé quant à ce dernier poste : M. d'Harcourt, qui ne peut réellement plus demeurer chez vous, où il y a trop de travail, avait désigné quatre personnes entre lesquelles on

devait en choisir une, savoir : le maréchal de Catinat, qui sert en Italie ; Albergoty, dont sans doute vous n'auriez pas voulu ; Briord, qui revient de Hollande plus malade que ne l'est M. d'Harcourt ; et Marsin. Le roi a pris le dernier ; félicitez-vous-en. Il a de la piété, de l'honneur, de l'esprit, du secret, n'est point jaloux, et m'a paru très-disposé à vous aimer, et à se conduire d'après vos idées. Il me charge de vous écrire que comme il ne prendra le titre d'ambassadeur qu'après le départ de M. d'Harcourt, il sera forcé jusque-là de se ménager dans son amitié pour vous, de peur de blesser ; mais ensuite son expérience et sa docilité naturelle vous le donneront, et l'amèneront au bien des deux rois. On le fera lieutenant-général. Il arrivera chez vous à la fin de juillet, et Orry vers le milieu.

» Vous avez gagné votre procès contre l'étiquette. Il est résolu qu'on la changera. Il ne s'agit plus que de saisir l'occasion. Celle de votre voyage prochain à Barcelone paraît favorable.

» Il est aussi réglé que le roi catholique aura une garde italienne, aussi-bien qu'une wallone et une espagnole. Ne pourrait-on

pas profiter de cela pour attirer le duc de Popoli à Madrid?

» Vous sentez l'importance de mettre, dans les vice-royautés du Mexique et du Pérou, des gens sûrs et fidèles. S'il est vrai que Fernand Nunez soit sur les rangs pour la première, comme il est au-dessus de l'intérêt, ce serait un trésor à ne pas négliger, pourvu que son attachement à la France ne le rendît pas trop Français, et qu'il ne songeât pas moins au bien de sa monarchie; car ce n'est pas au détriment de l'Espagne que le roi veut être servi. Il suffit que les deux états se donnent réciproquement toute sorte d'avantages sur les autres nations, sans chercher leur bien aux dépens l'une de l'autre.

» Je finis en vous recommandant de ménager M. de Pontchartrain. Il est ennemi dangereux, et pourrait vous porter des coups secrets. Je ne vous dis pas ceci sans raison. »

19 avril, 2 mai, 22 et 26 juillet 1702.

Madame de Beauvilliers à Louville.

.....« Vous souffrez beaucoup où vous êtes, et l'on voit bien à votre style que vous sentez fortement tout le mal. En effet, il y a de quoi exercer rudement la patience. Le bon est que le roi d'Espagne a eu vous une

confiance entière, et qu'il vous montre les lettres du roi. Je voudrais, pour l'intérêt des deux royaumes, que vous eussiez cent fois plus de crédit encore que vous n'en avez. Je comprends vos ennuis, mais il faut aller au bien avec courage. Vous en aurez besoin, car, entre nous, je ne crois pas qu'on vous aime. Travaillez de toutes vos forces à vous maintenir. Marsin vous secondera, il me l'a promis. Son idée est de vous faire nommer chef de la maison française, et de faire de cela une charge. Il demandera aussi la clef d'or pour vous. Il ne me paraît ni jaloux ni épineux; mais attendez-vous qu'il agira d'abord politiquement à votre égard, pour ceux qui le regardent. Il se pourrait bien faire qu'il parlât trop pour les Espagnols; néanmoins il ne dit pas ce qu'il veut taire, et cette habitude n'est seulement que pour le plaisir de parler. On l'a prévenu sur ce point, il s'observera. Tâchez de mettre les choses en Espagne sur un pied de quelque dignité. Cela convient en tout pays, et beaucoup plus dans celui-là qu'ailleurs. Il est raisonnable de restreindre l'étiquette, mais il ne faut pas désespérer d'une nation qui la protége. — Je m'occupe, je

vous assure, de la toilette de la reine d'Espagne, plus que je ne ferais pour moi-même. Elle sera fort belle, sur le modèle de celle de madame la duchesse de Bourgogne, et ne coûtera pas à beaucoup près autant. Cela ne passera pas trente mille livres. J'ai commandé pour le roi catholique deux habits fort beaux, quoique sans aucune broderie, d'une étoffe de cent livres l'aune, avec un point d'Espagne tout autour. Je fais ces commissions avec plaisir, comme tout ce qui a rapport à notre petit roi ; toutefois, tâchez qu'on ne m'en donne pas d'autres. Madame des Ursins peut bien déjà me savoir mauvais gré de celles-ci. Elle aime, je crois, à dominer. C'est pourtant ce que nous avons pu vous envoyer de meilleur. Adieu, comptez sur moi comme sur la personne du monde qui vous est le plus dévouée et avec le plus d'estime et de tendresse. »

— Par tout ce qu'on vient de lire, il est facile de juger que les idées de Louville, quoique reconnues justes pour la plupart, étaient bien loin de prévaloir. Il fallait, pour remplacer M. d'Harcourt, un homme aussi habile que lui et plus entreprenant ; on

choisit un honnête homme, à la vérité, mais faible, à qui l'on donne le droit de conseiller, et non celui d'agir. Ce sera donc la doublure de M. d'Harcourt et rien autre chose. Il fallait un financier de génie pour des finances négligées et dilapidées depuis un siècle ; et l'on s'arrête à un agent obscur qui n'a jamais rien fait que pour sa fortune, par conséquent, qui ne pourra ni ne voudra s'affranchir. Quelques réformes secondaires sont résolues, mais quand s'opéreront-elles? Pour la réforme des conseils, qui est un point capital, elle est écartée indéfiniment. Le seul moyen de diriger la reine future, était de lui donner une dame d'honneur docile, de l'éloigner de la vieille cour, et d'attacher des Françaises à son service intime. C'est précisément toutes les anciennes dames que l'on prend ; on écarte les Françaises de la domesticité, et l'on choisit pour *camareyra-major* une femme qui écrivait, en se proposant à la maréchale de Noailles: « *Nommez-moi, et je vous réponds de gou-* » *verner l'Espagne....* » Le parti semble pris de créer une garde ; mais, qui sera chargé de l'organiser ? Ceux-là mêmes qui n'en veulent point. M. de Puysegur pouvait pré-

venir bien des malheurs ; on se réserve de l'envoyer en Espagne lorsque ces malheurs auront éclaté ; et quant au petit Renaud, le héros d'Alger, l'inventeur des bombardières, ce sera provisoirement un courrier porteur de lettres, métier auquel il n'entendra rien, car il s'arrêtera dans mille endroits pour questionner les gens, tout voir et tout retenir. » Il faut l'avouer, Louis XIV, dans ses belles années, savait tirer un bien autre parti de la fortune et des hommes supérieurs. Aussi, lorsque Louville reçut la nouvelle de ces dispositions, éprouva-t-il un vif chagrin qu'il manifesta sur-le-champ à ses amis de Versailles, à sa manière, c'est-à-dire, sans aucun ménagement et avec cette franchise un peu âpre qui faisait le fond de son caractère.

Ce n'est pas qu'il eût personnellement à se plaindre ; car, depuis que le duc d'Harcourt était éloigné des affaires par la maladie, son crédit avait pris, en quelque sorte, la consistance d'une autorité reconnue. Estimé des grands qui, tout en redoutant sa politique, goûtaient la gravité de ses mœurs et l'originalité de son esprit ; caressé depuis peu d'Ubilla, dont la souplesse

aidait toujours la faveur présente, il remédiait du temps en temps à la nullité du petit despacho.

Deux choses lui firent alors beaucoup d'honneur, la première dans l'esprit des ministres de Versailles, la seconde dans le public espagnol. Ce fut d'abord le dessein qu'il suggéra secrètement à Philippe de s'aller mettre à la tête de l'armée d'Italie immédiatement après son mariage ; ensuite le voyage de Tolède, qu'il fit avec le roi catholique, et dans lequel, sans aucune basse complaisance, par un heureux mélange de déférence et de fermeté, de réserve et de confiance, il parvint à gagner absolument la reine douairière.

En somme, pour peu que l'on eût osé, l'empire sur les personnes et sur les choses eût été bientôt pris. L'affaire du Portugal avait comme pétrifié Arias. Depuis sa défaite, c'était un vrai dieu terme. Le cardinal se montrait plus jaloux de son autorité ; mais malgré son despotisme de paroles, soumis aux moindres signes du chanoine Urraca, ou de son suppléant Cotez, il ne faisait déjà plus illusion à personne, quand il faillit devenir la dupe de l'Amirante, d'une

façon qui ne rehaussa pas beaucoup l'idée qu'on avait de sa capacité. Ce seigneur, dans la vue de s'approcher de la jeune reine, et d'essayer sur elle ce talent pour les œillades et les lorgneries qui lui avait réussi auprès des deux reines précédentes (car le bruit courait qu'il avait été une des causes de la perte de Marie-Louise d'Orléans), ce seigneur, disons-nous, avait si bien flatté le cardinal, que celui-ci commençait à publier qu'il avait converti l'Amirante, à tout confier à l'Amirante, et à ne plus rien décider dans le petit conseil avant d'avoir dit : « *Qu'en » pense l'Amirante?* » Heureusement, le bon sens du roi fut interdit d'un changement si brusque, et le converti n'en demeura que plus suspect et plus surveillé. Cette scène pensa se renouveler au sujet de Léganès, dont le cardinal s'affolait de plus en plus à mesure que les correspondances de ce perfide gouverneur avec l'Autriche devenaient plus actives. Encore un trait du cardinal, qui le rendit la fable de Madrid. Il avait destiné un régiment au fils du comte de Palma, son neveu, quoique ce jeune homme ne fût pas même au service; et, pour se donner un air de modération, il affecta de se retirer de la

salle du grand conseil lorsque l'affaire y fut présentée. Personne ne mit d'opposition au choix proposé ; et d'Aguilar, qui était malin, fit même un éloge pompeux du personnage, en votant pour la commission. Je ne sais s'il ne parla pas à ce propos, du jeune César, du jeune Alexandre, etc. Le conseil se mit à rire, et le roi à la tête. A ce bruit, le cardinal rentra, et, après avoir lu les votes, il entra en fureur en disant que ses ennemis venaient de donner un régiment à son neveu pour lui faire pièce. Là-dessus, les éclats de rire recommencèrent, et ce fut la nouvelle de la ville et de la cour.

Tel était le premier ministre des Espagnes en août 1701, au moment où la guerre s'engageait sérieusement ; où le pape refusait l'investiture du royaume de Naples ; où le duc de Savoie paraissait n'avoir donné sa fille au nouveau roi, que pour le trahir plus sûrement ; enfin, où les cortès de Catalogne allaient, selon toute apparence, compliquer les affaires. Jamais fardeau plus lourd ne fut confié à une tête moins capable de le porter. Sur ces entrefaites, le comte de Marsin et Orry arrivèrent à Madrid. Ce n'était pas l'affaire des Français, que le cardinal

vint à Barcelonne, puisque M. de Torcy avait remis au temps de ce voyage les changemens qui avaient été résolus. On lui suggéra donc le dessein de rester dans la capitale, sous le prétexte que sa présence au centre de la monarchie devait en vivifier tous les ressorts. On retint également Villafranca, ce père de l'étiquette, dont on devait en route expédier la fille chérie; et il fut formé un petit despacho de voyage, composé de MM. de Saint-Estevan, de Medina (1) Sidonia et de Marsin. Ubilla fut désigné pour suivre le roi en qualité de secrétaire du conseil, avec Louville, toujours simple confident du roi. La chose ainsi réglée, le départ fut fixé au 20 août; mais, diverses causes de retard étant survenues, il ne s'effectua que le 5 septembre 1701, jour qui devait porter bonheur, dit Ubilla, parce qu'il était sous l'invocation de saint Victor.

Pour le duc d'Harcourt, il demanda son rappel et retourna en France.

---

(1) De la maison de Guzman.

CHAPITRE VII.

Correspondance royale relative à ce qui précède (1).

La duchesse de Bourgogne à Philippe V.

4 juin 1701.

« Votre majesté ne sauroit douter de ma joie, soit que je considère la grandeur du mariage de ma sœur, ou son bonheur personnel. Le mien seroit complet si nous pouvions tous passer notre vie ensemble, et vous tenir tous deux dans ce cabinet; mais il me paroît que vous l'avez bien oublié, et que vous n'écrivez qu'avec la gravité d'un vieux roi d'Espagne. Je voudrois pourtant bien avoir un commerce plus gai avec vous et avec elle, quand vous l'aurez auprès de vous; car je puis assurer V. M. que j'ai pour elle une très-grande tendresse, et qu'elle n'est

(1) L'orthographe en est exactement conservée.

pas oubliée en ce pays-ci. Nous parlons souvent d'elle, et la regrettons beaucoup. Si je savois de quoi elle aimeroit à savoir des nouvelles, je lui en manderois, mourant d'envie de contribuer à son plaisir et de lui marquer en tout les sentimens que j'ai pour elle. »

Marly, 27 juin 1701.

Louis XIV à Philippe V.

« Vous verrez par ce que Blécourt vous dira de ma part, ce que je pense et ce que j'ai fait sur votre mariage et sur bien d'autres affaires; c'est pourquoi je ne vous en dirai rien dans cette lettre. Les deux que j'ai reçues de vous sont du 2 et du 10 juin. Je suis très-aise que vous ayez fait ce que je vous avois mandé; et vous verrez, par ce que l'on vous dira de ma part, ce que je crois utile au bien de vos affaires. J'attends avec impatience ce que vous m'avez promis de faire pour le marquis de Casteldos-Rios (1); ne

(1) Il s'agissait de le faire grand de première classe; ce qui était difficile, à cause de la naissance de ce seigneur, qui n'était pas du premier ordre. Cette lettre aplanit toutes les difficultés.

perdre pas de temps pour me satisfaire sur ce que je vous demande. J'ai fait partir un homme très-habile pour travailler à vos finances; j'espère qu'il vous sera utile dans la suite. Je ferai partir incessamment le comte de Marsin pour soulager le duc d'Harcourt, et pour travailler conjointement avec lui pour le bien de nos affaires communes. Vous pourrez vous fier à lui, et croire qu'il ne vous dira rien que je ne pense. Je suis bien en peine de ce que vous me mandez sur votre conseil : je crois que d'Harcourt et Marsin vous seront d'un grand secours. Vous devez vous fier à eux, puisque je m'y fie, les connoissant comme je fais. Finissez le plus tôt que vous pourrez le rang des ducs et des grands, cela sera d'une grande commodité. On travaille aux carrosses, on les fait comme le comte d'Aien dit qu'ils doivent être. Je croy qu'ils ne seront pas trop beaux. Pour ceux de la reyne, vous ferés de votre mieux, on ne peut pas vous en envoier assés à tant pour servir à votre voiage. Je croy qu'il ne sera pas retardé bien long-temps, parceque l'on est obligé de faire pour obliger le duc de Savoie a exécuter son traitté. Il ne me reste qua assurer V. M. de la tendre

amitié que j'ay pour elle. La suitte des temps vous la fera encore bien mieux connoître.

LOUIS. »

La reine douairière d'Espagne au marquis de Louville.

« Marquis de Lonville, j'ai reçu votre lettre du 19 juin avec d'autant plus d'estime et de satisfaction, que je l'attendois avec impatience, laquelle vous avez parfaitement remplie, par le magnifique et charmant portrait (1) qui faira toute ma consolation, et par les bons offices que vous avez tasché de me rendre, en recommandant à S. M. mes intérêts, de quoy je vous seray toujours bien reconnoissante, surtout du secret et circonspection que vous m'assurez d'avoir gardée pour correspondre à la confidence avec laquelle je vous ay parlé, et puisque je vois que votre zèle procure de la cultiver, comptant sur votre amitié et bonne intention, jespère que vous n'en désisterez point j'eusque à me laisser entièrement consolée,

(1) Celui de Philippe V, que Louville avait envoyé à cette princesse, par ordre du roi catholique.

comme par votre entremise je me promets de l'équité et genereux esprit de S. M. Je vous prie donc encore de faire que les fidelles services et attachement du duc de Monteleone (1), mon grand æscuyer, qui m'a si bien asisté dans toutes mes infortunes, soyent recompensez affin quau moins par ce moyen mon credit et dignité prostituée par le comte de St.-Istevan (2) et ses complices, soit restablie, et que tout le monde connoisse combien S. M. approuve le zèle de ceux qui ont satisfait à leur devoir. Ce sera une des plus signalées faveurs que sa majesté pourroit me faire et que je vous reconnoitrois come un succès dont je fais mon plus grand point d'honneur. Je vous prie aussi de représenter au roi la manière impérieuse dont Medina Sidonia c'est servit pour demander à mon grand escuyer les catres atelages qui me restent, dequels come de tout

(1) Louville le fit rentrer à la cour, et on eut depuis à s'en repentir.

(2) Cette princesse finit par sentir que la vengeance était au-dessous d'elle, et que dans tous les cas, comme la sienne ne portait que sur des services rendus à Philippe, ce n'était pas à Philippe à la satisfaire.

le reste jay me defferay tres volontiers à la moindre insinuation de sa majesté, mais pour un homme come Medina Sidonia, qui a eu si peu d'attention pour moy dans l'adversité, je vous advoue que je nay aucune envie de luy complaire. Enfin je laisse mes interets entre vos mains et s'il est vray, ce que l'on m'asseure de Madrid que touttes les dames de la feu reyne et les miennes, par dela seront eleues pour servir l'heureuse princesse, la reyne qui vient, j'en serai tres faschée, et j'estimeray fort du moins que le roy y adjoutte et nomme pour les premieres, les deux sœurs du duc d'Ossune, et la fille du comte d'Orgas, la Mendoze, qu'ils m'ont seules généreusement suivies, et dont la santé souffre icy dans cette solitude. Ainsy ils meritent et je l'estimeray infiniment, quon les prennent aussitost. Soyez asseuré en eschange que je ne souhaite rien tant que de pouvoir vous tesmoigner la distinction de mon estime, et l'envie que jaye destre en estat de reconnoitre tout ce que vous avez fait pour moy qui desire que Dieu vous tienne en sa sainte et digne garde. Doné à Tolede, ce 7 juliet 1701.

» MARIANNE. »

La princesse Marie-Louise de Savoie à Philippe V, son fiancé. Turin, 20 juillet 1701.

MONSEIGNEUR,

» Je ne pouvois pas recevoir d'une manière qui fût plus agréable pour moi, le portrait de votre majesté qu'il lui a plu de me faire venir, qu'en le voyant accompagnes de la lettre dont elle a daigne m'honorer avec tant de marques de ses royales bontes. L'un et l'autre me sont infiniment precieux, et j'en conserve tous les sentimens de la plus respectueuse reconnoissance que je dois à vostre majesté; je la supplie très-humblement d'en etre bien persuadée, et de croire que j'ay l'honneur detre plus que personne,

» Monseigneur, de V. M.,
La très-humble et très-affectionnée servante et cousine,
» MARIE-LOUISE DE SAVOIE. »

Louis XIV à Philippe V. Marly, 29 juillet 1701.

« J'ay creu devoir differer vostre mariage, sur les avis que j'ay receus du peu de sincerité du duc de Savoye, vous connoissés son

caractère, javois escrit au marquis de Castelrodrigue de suspendre la negociation. Jay apris depuis quelle etoit deja finie. Ne vous etonnés pas cependant sil fait naistre quelque difficulté nouvelle à l'exécution, je souhaitte quil en trouve les moyens. Je nay dautres veues que le bien de votre majesté et de luy donner des marques de mon amitié, en retardant de quelques mois pour la rendre plus heureuse, la satisfaction quelle croit trouver dans son mariage. Il me paroist que vous ne devés rien changer a vottre depart de Madrid. »

Versailles, 7 août 1701.

Louis XIV à Philippe V.

« Vous jugés parfaittement bien du mémoire du duc Darcos. Il est de vostre autorité de soustenir ce que vous avés reglé pour les honneurs réciproques, entre les ducs et les grands. Blecourt vous dira mon avis a legard de celuy qui vous a présenté ce memoire ; il faut un exemple : celuy que vous avés fait sur un de vos gardes, est tres a propos ; le refus de linvestiture a du vous faire de la peine ; mais le ressentiment ne doit paroistre que quand le bien de lestat le demande. Il faut l'esteindre ou le tesmoigner

selon les conjonctures. Si l'effet ne suit point immédiatement les menaces, elles font perdre le credit. Il ny a pas dapparence que le Pape donne linvestiture de Naples a l'archiduc ; il ne vient point en Italie. Jadvoue que la pensée que vous avés me fait un sensible plaisir. Elle est digne de votre sang, et je souhaitterois que lestat de vos affaires, et la saison vous eussent permis de lexecuter ; mais il ne faut pas y songer pour cette année, non-seulement je consentiray que vous passiés au printemps prochain en Italie sy la guerre y dure encore ; mais dès à present je vous le conseille, indépendament de ce que l'archiduc ou le roy des Romains pourront faire, rien ne vous donnera plus de réputation et plus de gloire dans le monde, particulierement dans vos royaumes. Gardés le secret de cette résolution, si vous voulés quelle reussisse quand vous lexecuterés ; vous gagnerés le cœur de vos sujets, vos ennemys seront forcés a vous estimer et a vous craindre ; que je seray heureux quand je vous verray dans le haut point de gloire ou j'espere que vostre courage vous elevera, je vous en aimeray davantage et mon estime, en fortifiant ma tendresse augmentera en

vous voiant tel que je vous desire et que je me persuade que vous serés.

LOUIS. »

Versailles, 21 août 1701.

Louis XIV à Philippe V.

« Je renvois votre courier, et j'ai écrit à Castel-Rodrigue de conclure votre mariage. Vous en apprendrés les raisons; le détail en seroit trop long à vous expliquer. Votre defférence à mes conseils augmente encore mon attention à vous les donner conformes à vos intérêts. Celui d'aller en Italie au printemps prochain sera certainement de vostre goust. Je crois ce voiage nécessaire si la guerre continue; mais je souhaite en mesme temps qu'elle y soit terminée cette campagne. Je l'espère, si M. de Villeroy exécute mes ordres comme j'ay lieu de le croire.

» La guerre ne commencera pas apparemment en Flandres cette année. Je voys avec plaisir l'effet de vostre amitié pour vostre frère. Rien ne me peut toucher davantage que la continuation de cette union. Décidés en faveur de Fernand-Nunez; son zèle vous est connu. C'est une qualité principale et que vous devés fort estimer dans le com-

mencement de vostre règne. Je comprens que l'affaire du duc de Monteleone (1) vous embarrasse. Laissés agir le cardinal comme archevesque de Tolède. Ne compromettés point vostre autorité ; on l'a trop engagée. Que cet incident vous serve à prendre du temps pour examiner ce qu'on veut vous faire signer dans vostre despacho hors les expéditions ordinaires. Je seray bien aise d'apprendre que Marsin y soit entré en l'absence du duc d'Harcourt. Vous jugés bien que je souhaitte que vostre voiage soit heureux, et que les prospérités de vostre majesté respondent aux vœux que ma tendresse me fait faire pour vous.

» Louis. »

---

(1) C'était encore un des traits de prudence du cardinal. Voici le fait en deux mots. Le duc de Monteleone avait marié sa fille, par procuration, au comte de Westerloo, de Flandre. La fille aimait le marquis de Mortara, et se fit enlever par lui pour l'épouser sans procureur. Le cardinal prit le parti des amans, et voulait mettre en prison le père et la mère. On eut beaucoup de peine à lui faire entendre raison, et à faire rendre au comte de Westerloo sa femme, qu'il finit pourtant par avoir à ses risques et périls.

Versailles, 7 septembre 1701.

Le duc de Bourgogne à Philippe V.

« Je commenceray cette lettre, mon très-cher frère, par vous demander pardon du long-temps qu'il y a que je ne vous ai écrit; mais j'espère que vous ne l'attribués pas à une diminution d'amitié, car vous savés bien qu'on ne sauroit en avoir une plus tendre que celle que j'ay pour vous. Il m'est arrivé bien des choses depuis un mois. Deux jours après que je vous ay eu écrit ma dernière lettre où je vous mandois que madame la duchesse de Bourgogne avoit la fièvre, elle pensa mourir. L'émétique la sauva; et, au bout de trois jours, elle fut encore fort mal; mais elle s'en est dieu merci tirée et se rétablit peu à peu. On l'a purgée beaucoup, et ensuite on lui a donné le quinquina. Jugés de l'état où j'ay été pendant cette maladie, et de ce que je serois devenu si je l'avois perdue; mais Dieu a bien voulu me la conserver, et je l'en remercie tous les jours; car, en vérité, il n'y a qu'en luy qu'on trouve de véritables consolations. Je suis ravi de ce que j'apprends que vous continués toujours à le servir fidellement. Pour moi, je trouve tous les jours des douceurs nouvelles dans son

service, et il me comble de beaucoup de grâces. On attend ici avec impatience des nouvelles d'Italie. Les armées, comme vous le savés sans doute, sont si raprochées l'une de l'autre, qu'on ne doute pas qu'on n'oblige les Allemands à en venir à un combat qui nous sera avantageux, à ce que j'espère. J'avoue qu'il n'y a point de nouvelle qui me fit à présent un plus grand plaisir que celle d'une bataille gagnée en Italie, et j'espère que j'auray bientost cette satisfaction. Nous chassons souvent; nous fûmes à la plaine de Saint-Denis le 31 du même mois par une chaleur excessive, en sorte que nous en estions accablés, et que mon frère de Berry, à son ordinaire, étoit un peu ivre après le disné. Le roy d'Angleterre (1) est très-mal depuis quelques jours, et on ne croit pas qu'il en puisse revenir. Il a donné dans sa maladie des marques d'une piété admirable. Il a recommandé au prince, son fils, de ne jamais changer de religion pour quelque chose que ce fût, et de mettre sa confiance au roy comme à son unique protecteur; à tous ses sujets, d'être fidèles au

(1) Jacques II qui était alors à Saint-Germain.

prince qui étoit leur roi légitime; et aux protestans, de reconnoistre, par la tranquillité où il estoit, que la religion catholique estoit la bonne, et de se convertir. Voilà tout ce qui se passe à la cour. J'oubliois de vous dire que j'ay vu ce matin vos carrosses qui sont bien dorez, mais ces deux grandes portières sont d'une forme désagréable. N'oubliés pas les jansénistes; ce sont des gens si droits, et qui ont si peu de manéges. On ne voit point d'esprit de cabale parmi eux. Je croy que vous prendrés ceci de la bonne manière, car vous sçavés *combien je les estime*: Adieu, mon très-cher frère; je vous aime de tout mon cœur, et voudrois vous écrire bientost au sujet d'une bataille gagnée en Italie.

» Louis. »

Fontainebleau, 2 octobre 1701.

Louis XIV à Philippe V.

« Je persiste toujours dans la pensée que vous devés passer en Italie au printemps prochain. Je suis persuadé que l'idée seule de ce voyage vous fait plésir. J'auray soin, puisque vous le souhaités, de régler dans le temps tout ce que je croiray nécessaire pour

la décence et pour la commodité de vostre majesté. Il conviendra peut-être de publier bientost vostre passage. La nouvelle en sera vraisemblablement bien reçue ; et produira de bons effets en Italie. Je vous avertiray quand je croiray qu'il sera temps de déclarer vostre résolution qui vous fait honneur, et vous pourés l'exécuter dans le mois de mars. Je croy vous faire plésir en avançant le temps de deux mois. Vous aurés apparemment attendu plusieurs jours la reyne à Barcelonne. Je n'ay point encore de nouvelles qu'elle se soit embarquée sur vos galères. J'espère que vous serés content de Marsin. Il a veu que je préférois ses services auprès de vous à ceux qu'il me rendoit dans mes armées. La santé de la duchesse de Bourgogne est parfaitement restablie. Je ne douteray jamais de vostre bon naturel. Je suis très-sensible aux sentimens que vous témoignés à l'égard de ceux que vous devés aimer. Les miens pour vous sont tels que vous les mérités; et je ne puis vous exprimer plus fortement ma tendresse et mon amitié qui dureront toujours pour vous.

» Louis. »

Fontainebleau, octobre 1701.

Le duc de Bourgogne à Philippe V.

« Il y a longtems que je ne vous ai écrit, mon cher frère, et il s'est passé encore bien des choses depuis; je suis persuadé que vous aurés été de mesme sentiment que moy sur la reconnoissance du prince de Galles, et je ne crois pas qu'un honneste homme put penser autrement; aussi cette action a-t-elle été bien louée icy, et des François et des Anglois. Le prince d'Orange, ou le roi Guillaume, comme il vous plaira le nommer, a ordonné à son ambassadeur de retourner en Angleterre, sans prendre congé du roy; mais on se moque de sa colère, et il ne peut pas faire plus de mal qu'il tache à nous en faire. J'avoue que je fus fort soulagé quand j'apris que le roy avoit déclaré qu'il reconnoistroit le prince de Galles; et quoique je n'en doutasse pas, j'en témoignai ma joie à tout le monde; je suis persuadé que vous n'en aurez pas été fasché non plus. Je crois que cette lettre vous trouvera marié. Ainsy, je souhaitte que Dieu vous comble, la reine et vous, de ses tendres benedictions, et vous donne des enfans qui soient des saints quelque jour; je vous supplie de me mander

comment vous vous accomodez de la reine, et si elle vous plaist de toutes façons. Nous sommes icy dans un païs où nous menons une vie qui, je crois, seroit fort de vostre goust. Nous chassons tous les jours. J'espère que nous aurons encore quelque jour le plaisir d'y chasser avec vous. Adieu, mon très-cher frère ; souvenez-vous toujours de moy. Cette petite feuille de muscat est de Fontainebleau, et si j'y avois songé, je vous en aurois envoyé une de la forest.

» LOUIS. »

Louis XIV à Philippe V.

Fontainebleau, 12 octobre 1701.

« La navigation des galères a paru si fatiguante à la reine d'Espagne, et même si dangereuse en cette saison, qu'elle souhaitte d'achever son voyage par terre, depuis Marseille jusqu'à Barcelonne. J'y ai consenti ; Marsin vous en rendra conte, et des ordres que je donne dans une conjoncture aussy impreveue. Vous serés peut-être bien aise de vous avancer pour la recevoir jusqu'à Gironne; si vous voulés passer jusqu'à Perpignan, vous en serés le maistre : il n'y a point de lieu dans mon royaume où votre

majesté ne soit regardée comme un fils que j'aime tendrement, et je suis persuadé qu'en cette qualité, l'empressement de mes sujets vous fera plus de plésir que le traittement dû à vostre rang.

» Louis. »

CHAPITRE VIII.

Mariage du roi. Voyage de Louville à Versailles. Suite de la correspondance royale. Passage à Naples.

Lorsque des états généraux ou provinciaux ne sont pas convoqués fréquemment et à des époques régulières, c'est une grande affaire de les réunir. Dans l'intervalle d'une tenue à l'autre, les griefs et les prétentions du public s'accumulent et se compliquent; les besoins et les demandes de l'autorité se multiplient; au moment de l'ouverture on s'observe; au départ, on se retire aigri, quand on se retire; et rarement ces grandes assemblées, qui commencent toujours par des *vivat* unanimes, finissent-elles par des subsides. Si l'observation est juste communément, elle était surtout applicable aux cortez d'Espagne du temps de Philippe V. Quoique, depuis Charles-Quint, leur com-

position fût bien moins redoutable que précédemment pour la couronne, les abus étant infinis, la détresse extrême, et la voie des cortez la seule qui pût faire arriver une réclamation au roi, avec quelque poids, il était naturel de penser que les peuples, consultés après un si long temps, ne manqueraient pas de défendre vivement leurs intérêts, et que les députés même, dont on semblait avoir le moins à craindre, sauraient profiter de l'occasion pour se rendre nécessaires. Le comte d'Olivarès autrefois avait échoué dans les cortez d'Arragon, selon sa malheureuse destinée. Son exemple n'avait pas été perdu pour ses successeurs, et depuis ce temps, on avait comme oublié de convoquer les états, quand tout d'un coup le marquis de Villena, duc d'Escalona, proposa dans le grand conseil d'essayer de cet expédient pour sortir de la crise des finances où l'on était alors. L'avis fut rejeté, quant aux cortez de Castille. On prit délai pour ceux d'Arragon. Les Catalans seuls, qu'il fallait ménager plus que d'autres, ayant insisté, obtinrent que leurs cortez se tiendraient solennellement ; et tel était l'objet politique du voyage de Barcelone,

ville importante, où Philippe arriva vers la fin de septembre, après avoir passé quelque temps chez ses bons Arragonnais, qui n'oublièrent pas, au plus fort de leur enthousiasme, d'user de leur privilége de crier *Vive Philippe IV*, parce que le nouveau roi, cinquième du nom pour toute l'Espagne, n'était que le quatrième Philippe depuis la réunion de l'Arragon.

Nous ne rendrons pas compte des cortez de Catalogne, dont l'histoire est partout. En résumé, ils s'ouvrirent le 12 octobre 1701, pour se fermer le 11 janvier 1702, sans avoir produit autre chose que beaucoup de tumulte, quelques actes plus propres à constater qu'à garantir ou ressusciter d'anciens priviléges, et un don gratuit de trois millions de livres de notre monnaie, qui fut promis plus que payé.

A en juger par les efforts, qu'avec l'approbation de M. de Torcy, Louville fit plus tard, mais inutilement, pour empêcher la tenue des états d'Arragon, nous sommes autorisés à croire qu'il avait eu peu de penchant pour ceux de Catalogne; car il demandait bien des réformes, surtout dans l'administration; mais il n'était pas assez

Louville à Torcy, 19 avril 1702.

imprudent pour désirer que le roi se les laissât arracher, et pour joindre aux embarras d'un nouveau règne ceux d'une révolution. Toutefois il ne nous a laissé sur ce point que des conjectures à former, et nous ne voyons pas qu'il ait agi, dans cette circonstance, auprès de Philippe, contre le vœu du despacho. Peut-être calcula-t-il qu'il n'y avait point de hasards qu'on ne dût courir pour l'avantage de tirer le roi catholique de sa capitale, et il ne fallait pas moins qu'une affaire de cette gravité, pour justifier une absence aux yeux des ministres et des grands; encore étaient-ils gens à chercher les moyens de se trouver à Barcelonne sans sortir de Madrid. Pour Philippe, il ne vit dans cette affaire qu'une occasion d'aller au-devant de l'épouse qu'on lui avait promise et qu'on lui envoyait. Il attendait la reine dans les premiers jours d'octobre, plus impatient cette fois qu'ennuyé; mais, cette princesse ayant été fatiguée et effrayée de la mer, se fit débarquer à Marseille, pour continuer sa route par terre, ce qui retarda son arrivée de plusieurs semaines, au grand chagrin du roi catholique.

Dès qu'on avait su à Barcelone ce dé-

barquement, Louville, qui venait d'être créé chef de la maison française, avait été envoyé au-devant de la princesse, qu'il atteignit à Montpellier. Quelle fut sa surprise, en voyant une merveille où il ne croyait trouver qu'une enfant! Marie-Louise de Savoie, alors âgée de treize ans, était déjà une souveraine véritable. Grâces, esprit, discernement profond, rien ne lui manquait. Sa taille noble, quoique petite, parfaitement formée et relevée par une blancheur éclatante, par la plus vive, la plus douce physionomie, annonçait à la fois et parait de mille charmes le mérite dont elle était douée. A ses côtés triomphait Marie-Anne de la Trimouille, de toute la hauteur de son rang, de son esprit et de son orgueil. Cette dame, d'abord veuve du prince de Chalais, qu'elle avait épousé en 1659, veuve ensuite du duc de Bracciano, prince romain de la maison des *Ursini*, n'avait point encore renoncé, en 1701, aux hommages de la galanterie, et elle avait été si belle dans sa jeunesse, que ses prétentions ne paraissaient point ridicules à ceux mêmes qui les blâmaient le plus. Louville était fort prévenu en sa faveur par les récits de Versailles, et,

en bon courtisan, il ne manqua pas de lui attribuer l'accueil flatteur qu'il reçut de la jeune reine. Le cortége se remit donc en route, dans la plus parfaite harmonie, encore que la suite piémontaise commençât à craindre d'être renvoyée à la frontière.

C'est une sage coutume que celle qui s'est établie parmi les souverains d'isoler leurs fiancées de la cour qui les accompagne ; car cette troupe dorée est toujours composée de manière à ce qu'il s'y rencontre, au bout de peu de temps, plusieurs espions et un maître.

Le duc de Savoie était trop fin pour n'avoir pas pris ses précautions à cet égard, il y parut bientôt. Louville n'eut garde aussi de faire fléchir son devoir, et, malgré les pleurs et les instances, à peine fut-on arrivé au dernier village de France, qu'il exécuta ses ordres, et la reine fut remise, sans aucune suite, au roi catholique, dans le premier village d'Espagne. Les époux s'étant aussitôt rendus à Figuières, avec la maison de la reine, à la tête de laquelle on avait placé le comte de Saint-Estevan, comme grand-maître, et le marquis d'Almonacid, comme grand écuyer, l'auguste alliance

fut consommée dans cette ville le trois novembre.

Un incident que l'on n'attendait guère, troubla la joie de cet événement. Soit que l'innocence de Philippe, qui était grande, eût été comme effarouchée du mariage; soit que la reine eût mis plus de calcul que d'abandon dans des instans où le sentiment seul doit parler, il arriva que le lendemain, à l'heure où les époux reparurent devant une cour impatiente de surprendre dans leurs yeux les mouvemens de leurs cœurs, ils trahirent tous deux leur confusion et leur tristesse. Louville apprit bientôt du roi que la reine avait eu avec lui cette nuit-là une conversation politique, ce qui n'était point à propos, il en faut convenir, et qui sentait bien son duc de Savoie. Le sujet de la conversation, nous l'ignorons; mais il y a tout lieu de supposer qu'il s'agissait de détourner le roi catholique d'aller en Italie, et de l'engager à confier ses intérêts, dans ce pays, à son beau-père. Quoi qu'il en soit, la chose parut assez importante pour n'être pas seulement rapportée par lettres à Louis XIV; et, peu de jours après, Louville fut envoyé à Versailles.

Il y arriva le 12 novembre 1701, à l'heure, dit Dangeau, où le roi était chez madame de Maintenon. Orry était aussi revenu de Madrid avec ses notes, qui ne renfermaient que des complaintes, beaucoup de projets vagues et point de plan arrêté. Un si triste résultat avait presque détourné Louis XIV de la pensée de soutenir la guerre. Le duc d'Harcourt, de son côté, avait précédé Louville, et l'on pouvait craindre qu'il n'eût suggéré ses idées contre le voyage d'Italie, car ce duc était encore fort en crédit par madame de Maintenon. Quant aux jérémiades d'Orry, n'était-ce pas sur ce ton que parlaient tous les financiers qui voulaient se rendre nécessaires? Orry devait savoir mieux qu'un autre que les finances ne sont jamais perdues chez un peuple qui obéit. Quelque profond que fût le mal, on pouvait compter sur de grandes ressources, pourvu que l'on sût en user promptement. Il n'y avait donc aucunement lieu de se désespérer de ce côté; bien moins encore, de s'affliger sérieusement au sujet du mariage du jeune roi, qui s'annonçait sous les auspices les plus favorables, malgré la petite scène en question. Sur ce dernier point, il suffisait

que sa majesté daignât soutenir les efforts de M. de Beauvilliers, et le ciel, qui semblait avoir pris plaisir à faire de la reine une princesse accomplie, ne laisserait pas tant de belles qualités se flétrir entre les mains d'un duc de Savoie. Tel fut le sens des discours que tint Louville dans sa première audience ; et madame de Maintenon, qui pouvait aisément mettre un terme à sa faveur, lui ménagea pour lors, au contraire, un appui solide dans la confiance du roi. De ce jour, M. de Torcy accoutuma le conseil à ne rien décider touchant les affaires d'Espagne, sans avoir l'avis du marquis ; c'est assez dire que le voyage d'Italie fut bientôt irrévocablement résolu.

Quels avantages si précieux présentait donc cette expédition tant discutée ? En deux mots, le voici : D'abord elle apprenait à tout le monde, étrangers et sujets, qu'il fallait estimer le roi d'Espagne, qui courait au premier endroit de ses états où l'on se battait pour sa cause ; ensuite elle contribuait plus que toute autre chose à secouer le joug de Madrid. Le premier de ces deux résultats n'était pas capable de toucher beaucoup les ministres espagnols, et le second

ne semblait pas de nature à leur plaire. Aussi mettaient-ils un acharnement extrême à contrarier le projet. Mais, par malheur pour eux, Philippe était né fort brave. Il regardait tout naturellement les dangers de la guerre comme une des prérogatives de la couronne, et se trouva, dans cette affaire, aussi ferme qu'on pouvait le désirer. Pour Louis XIV, il reportait involontairement sur son petit-fils, le faible qu'il avait toujours eu pour la gloire militaire; et, tout en délibérant sur cette double question : soutiendra-t-on ou non la guerre générale? le roi d'Espagne ira-t-il ou non, combattre en Italie? il aurait déjà voulu voir Philippe sur le champ de bataille.

Ce fut pendant que ces graves intérêts se débattaient à Versailles, que l'on reçut la nouvelle de deux accidens dont l'issue fut aussi heureuse qu'elle paraissait devoir être fatale; je veux parler de la petite vérole dont le roi catholique fut atteint à Barcelone, et de la surprise de Crémone par le prince Eugène. La maladie de Philippe, qui n'eut aucune suite, dissipa les nuages dont son union avait été troublée d'abord, en fournissant à la reine l'occasion de lui prodiguer, avec

toute la grâce de son caractère, les marques d'une tendresse qui, depuis, malgré quelques légèretés, ne se démentit jamais; et cette échaffourée de Crémone, où la valeur française fut sur-le-champ payée par la conservation d'une place essentielle, et la perte d'un général inhabile, produisit un excellent effet sur le conseil de France, en rabattant la confiance de la cabale, qui demeura bien confuse de ne plus voir qu'une dupe et un prisonnier dans ce fameux maréchal qu'elle avait tant exalté aux dépens du sage Catinat.

Aussitôt que Louis eut appris la déconvenue de Villeroy, il manda M. d'Harcourt, qui s'était rendu dans ses terres de Normandie, et lui offrit le commandement de l'armée; mais ce duc s'étant excusé pour des raisons de santé, que les malins nommèrent la maladie du portefeuille, autrement l'envie d'occuper la place de M. Chamillart, le choix du roi désigna le duc de Vendôme à son refus, ce qui était un vrai triomphe du parti Torcy contre la cabale. La duchesse de Beauvilliers à Louville, 26 février 1701.

Louville ne pouvait terminer sa mission sur des dispositions plus conformes à ses vœux; il prit donc les ordres du roi, et re-

partit pour Barcelone le 12 février 1702. Tandis qu'il voyage, lisons quelques-unes des lettres dont il est porteur. Nous n'y verrons que des détails de mœurs et de caractères ; mais il n'y a guère autre chose dans ces Mémoires, et c'est pour cela même que nous les avons recueillis.

Saint-Germain en Laye, 27 janvier 1702.

Jacques III à Philippe V (1).

« Monsieur mon frère, je ne puis exprimer les sentimens de reconnoissance avec lesquels j'ay reçu la lettre de votre majesté, qui m'a esté rendue par le marquis de Louville, par laquelle elle me réitère, d'une manière si obligeante, les assurances qu'elle m'a tant de fois donné de son amitié. Je suis plein de confiance que les effets suivront un jour les espérances que vostre majesté me donne d'appuier la justice de ma cause, et de seconder la bonne volonté du roi très-chretien pour moy. Aussi puis-je assurer vostre majesté, que personne au monde ne s'intéresse avec tant de zèle à son affermis-

(1) Le prince de Galles, ayant été reconnu par Louis XIV apres la mort de Jacques II, son père, prit le nom de Jacques III.

sement dans la monarchie d'Espagne, et il me semble très-juste que le ciel recompense votre majesté de la tendresse qu'elle a pour ses amis, par des victoires continuelles sur tous ses ennemis. Mes souhaits pour cette fin, et mes prières les plus ardentes la suivront dès à présent partout, estant avec un très-sincère attachement,

De votre majesté, bon frère et cousin,

» JACQUES R. »

Madame de Bavière, mère de M. le régent, à Philippe V. Versailles, ce dimanche 5 de février 1702.

« Come vostre majesté m'a fait l'honneur de m'escrire en billet, je me suis flattée que vous ne trouveriez pas mauvais, monsieur, que je vous escrive sans cérémonie, et je ne puis laisser partir M. de Louville, sans faire ressouvenir vostre majesté qu'elle a ici une servante qui, en vérité, vous respecte plus que personne, je me suis retenue bien à propo, car j'ay penses dire à vostre majesté, et qui vous aime de tout son cœur, mais cette vérité n'oroit pas esté assez respectueuse, songes donc que je ne l'ay que pensée. Come vostre majesté aime les comedies,

je ne puis m'empêcher de luy dire que madame la duchesse de Bourgogne en a jouée une avec la comtesse d'Ayen, madame de Melun, mon fils, le comte d'Ayen, deux hôme à M. de Noailles, Duché, Rousseau et Baron le père. Je vous assure, monsieur, qu'ils ont fait des merveilles. Cela se joue tout en fait en particulier ches madame de Maintenon, ainsi le roy m'a permis de la voir, j'ay estés surprise de voir come il jouoit tous bien, ce traistre de Baron joue mieux que jamais. Je suis sûr que vostre majesté seroit estonnée de voir come mon fils joue et le comte d'Ayen, et que cette comedie (1) vous oroit coustée des larmes. J'y ay pleurée come une folle et le roy n'estoit pas loin de quelques larmes aussi. Le sujet de la comedie, c'est la mort d'Absalon, mais on y a changes quelque chose pour la rendre plus touchante. On feint qu'Absalon vient blessés et meurt devant le roy son père, devant sa fame et sa fille. C'est mon fils qui est David, le comte d'Ayen Absalon, la comtesse d'Ayen Tharès fame d'Absalon,

(1) Cette comédie était la tragédie d'Absalon du poëte Duché.

qui a le plus beau rôle de touts, et elle le joue à merveille; madame la duchesse de Bourgogne est la fille d'Absalon et de Thamès; madame de Melun est la reine, Baron Achitophel, un secrétaire de M. de Noailles Joab, M. Rousseau Sikay, Duché un autre général dont j'ay oubliés le nom; après la grande pièce ils ont joués une (1) petitte, où mon duc de Berry estoit un amant, et le petit comte de Noailles un austre. Pour ces deux, ils jouent à faire mourir de rire, mon fils estoit un fourbe, un vallet qui sort des galleres; les maistresses estoit madame la duchesse de Bourgogne et la comtesse d'Estré; madame la duchesse de Bourgogne joue mieux le cerieux que le comique, mais la comtesse d'Estré joue fort bien; la petitte pièce ne veaut pas grand chose, mais on ne laisse pas que d'y rire; la Vallière est le seigneur Truffaldin, le comte d'Ayen un capitan. Entre la grande et la petitte pièce, le roy a fait chanter par madame Lalande, et Chap, Bactoron, Roger et je ne sçay qui

(1) Probablement *la Ceinture magique*, de J.-Bapt. Rousseau. L'auteur parle à mots couverts de cette représentation, dans la préface de sa pièce.

encore, des plus beaux airs des ancien balets ; mais il est enfin temps que je finisse cette lettre, je crains que vostre majesté ne la trouve déjà trop longue, et que ce récit ne vous enuy ; il faut pourtant, grand roy, vous dire encore que je supplie très-instamment vostre majesté de me continuer l'honneur de ces bonnes graces, et d'estre persuadée que je les meritte par les sentimens respectueux que j'ay pour vostre majesté, et que je conserverés toutte ma vie.

» ÉLIZABETH-CHARLOTTE. »

Versailles, 6 février 1702.

Le duc de Bourgogne à Philippe V.

« Enfin, mon cher frère, mon sort est décidé, le roy me dit hier que j'irois commander l'armée de Flandre en cas qu'il y ait guerre, et que je pouvois en être assuré, qu'il ne feroit cependant mon équipage que quand le roy d'Angleterre repasseroit en Hollande ; que si, néantmoins les Hollandois assiégent quelque place, il me feroit partir en diligence pour en tenter le secours ou pour faire quelque diversion. Jugez de la joie que j'ay présentement, étant assuré d'aller cette année à la guerre, car il est

comme seur qu'elle va bientost se déclarer, et étant peut-être à la veille de partir, quel plaisir ce seroit pour moy de vous escrire une lettre le lendemain d'une bataille gagnée contre les ennemis. Je crois que vous prendrés un peu de part à la joie où je suis présentement. Le roy m'a permis aussi ce matin de le dire. Cependant, il y a encore peu de personnes qui le sçachent, mais il y en aura bientost beaucoup. Au reste, je suis bien aise de n'avoir point eu l'inquiétude que j'aurois eue si je vous avois sçu actuellement la petite vérole, et d'avoir appris la guérison aussitost que le mal. Je ne vous parle point du dernier courrier qu'on vous a dépesché, car je crois que ses ordres ne vous auront pas trop fait de plaisir. Il faut que je vous reparle encore un peu de ma joye et vous m'excuserez bien, sçachant combien je suis sensible à ces sortes de matières. J'ay entretenu Puysegur au long sur les projets de cette campagne, et il m'a promis de m'en envoyer des mémoires dès qu'il sera de retour à Brusselles, où il va demain. Si nous pouvions joindre les ennemis en plaine et les battre, il voudroit que nous passassions le Rhin, prissions Vesel, et entrassions en

Hollande par l'Issel, ou du moins, prendre Vesel, Grave et Nimmegue et entrer dans le Betau. Il m'a expliqué aussi la disposition des lignes et des rivières qu'il veut garder depuis la mer jusqu'à Liège, comptant que les armées seront entre la Meuse et le Rhin, il m'assure que cette guerre sera vive, et qu'on y verra des actions dont vous croyez bien que je ne serai pas faché. Vous en allez avoir aussi une terrible de vostre costé, mais j'espère que Dieu protégera vos armes aussi bien que les nostres, et nous rendra tous deux vainqueurs de nos ennemis. Adieu, mon très-cher frère, songez que la première lettre que je vous écrirai sera peut-être datée de Brusselles ou du camp où j'assemblerai une armée pour marcher aux ennemis.

» LOUIS. »

Versailles, 6 février 1702.

Louis XIV à Philippe V.

» J'AY reçu vos lettres du 17 et du 24 janvier; quoique j'aye parlé à Louville sur plusieurs details dont il vous rendra compte. Je ne puis me rapporter uniquement à luy pour vous assurer de la joye que jay du parfait retablissement de vostre santé, et de la

conclusion des estats de Catalogne. Il estoit necessaire de les terminer avant que de songer a passer en Italie. Vous laissés présentement l'Espagne tranquille. J'espère que Dieu secondant vos desseins vous fera trouver dans le cœur de vos sujets en Italie, le mesme amour et le mesme empressement que les Catalans tesmoignent presentement à vostre majesté. Il est inutile de vous dire combien je le souhaitte, et vous devés croire qu'independament de mon interest je regarderois vostre satisfaction et vos prosperités comme les miennes propres par l'unique motif de la tendresse que j'ay pour vous.

» Je recois encore vostre lettre du 29. Je nay qua louer les dispositions que vous faites pour la deffense de vos estats; songés aux Indes : je me raporte à ce que Marsin vous en dira de ma part.

» Louis. »

Louville, de retour à Barcelone, y trouva le roi catholique parfaitement rétabli, charmé des sentimens de la reine sa femme, heureux d'être soustrait, par des liens si doux, au despotisme somnifère du cardinal, d'avoir terminé les états de Catalogne telle-

ment quellement ; enfin, de penser que bientôt il commanderait une armée en guerre. Cette joie des deux époux, qui ne prévoyaient encore aucune séparation (car la reine avait déclaré qu'elle suivrait le roi en Italie), cette joie, dis-je, n'empêchait pas que leurs affaires n'allassent fort mal en Espagne, faute de direction. La princesse (1) des Ursins, par des complaisances que l'on peut nommer serviles, puisqu'elle les qualifie ainsi dans ses propres lettres, avait, il est vrai, jeté les premiers fondemens d'un empire absolu sur l'esprit de ses maîtres ; mais, contre ce qu'elle avait promis, elle ne se montrait jalouse que d'assurer sa faveur, de placer ses créatures, par exemple son secrétaire, *don Miguel*, qu'elle fit gouverneur du Potose, ce qui indigna Versailles autant que Madrid ; et elle n'était nullement occupée de soutenir M. de Marsin qui, ce-

(1) Voyez les *Mémoires de Noailles*, où elle se plaint d'aller tous les matins ouvrir les rideaux du lit conjugal, et de bien d'autres détails qui s'y rapportent. Le métier n'est pas sublime, j'en conviens, mais la plainte est encore moins franche ; car une grande dame n'est jamais obligée d'en faire tant.

pendant, par sa place, devait être le centre de toute influence française en Espagne. D'un autre côté, cet ambassadeur qui, avec beaucoup d'esprit, n'avait guère de volonté et pas une idée fixe, avait eu le talent de se faire, dès son début, mortellement haïr des Espagnols, par sa vivacité stérile et son intarissable loquacité. Or ce défaut, par tout pays, déjoue les meilleurs esprits, mais, en Espagne, il est capable de compromettre un noble caractère. Ajoutons à ces graves inconvéniens, la jalousie du ministère de Madrid contre le despacho de voyage, qui, parvenue à son comble, paralysait toutes les décisions; et nous aurons, avec l'idée exacte de la vérité, celle de la plus parfaite anarchie qui puisse régner dans une cour. Pour surcroît de mal, les hautes puissances hollandaises faisaient leur profit de toutes ces choses, dont elles étaient fort bien instruites par les juifs qu'elles entretenaient à Madrid, et qui venaient régulièrement prendre l'ordre chez l'Amirante.

A la vérité, le roi Guillaume avait succombé à Londres aux suites d'une chute de cheval; mais sa mort, loin de réaliser les espérances de paix que sa maladie avait fait

concevoir, devint comme le signal de l'explosion qu'on redoutait.

Qu'on juge ici de la valeur des conjectures politiques. M. de Torcy, en apprenant cette mort, écrivait à Louville : « Ne vous êtes-» vous pas évanoui d'aise à cette *pacifique* » *nouvelle, puisqu'on pâme de joie ainsi que* » *de tristesse?* » « Ce grand événement, disait » le maréchal de Boufflers, paraît visible-» ment un coup du ciel pour affermir plus » promptement le roi catholique dans tous » ses royaumes. » Madame de Beauvilliers plus calme, dès le 10 mars, mandait au contraire : « Les Anglais se fâchent tout de » bon ; ils viennent de proclamer reine la » princesse de Danemarck, et disent qu'ils » veulent abattre la puissance exorbitante de » la France ; c'est leur terme ; ainsi ne vous » flattez plus de la paix. »

19 avril 1702.

Le maréchal de Boufflers à Philippe V, 27 mars 1702.

Hélas ! cette puissance n'était déjà plus que l'ombre d'elle-même. Elle ne laissait pas néanmoins de déployer un appareil de défense imposant. L'armée principale qui devait opérer en Hollande sous monsieur le duc de Bourgogne avec le maréchal de Boufflers, était de quatre-vingt mille hommes, sans les garnisons qu'on y pouvait ad-

joindre. Celle du Haut-Rhin était de quarante mille hommes, et Catinat l'allait commander. M. de Puységur avait réuni près de quarante-cinq mille soldats en Flandre. Une ardeur générale enflammait la noblesse française, à l'exemple de ses princes, et ceux-ci briguaient, sur mer comme sur terre, l'honneur d'aller combattre; témoin M. le comte de Toulouse, qui se jeta aux genoux de Louis XIV, pour obtenir la permission de faire cette année sa charge de grand-amiral, et la manière dont il la fit, justifia son noble empressement. Les lettres suivantes prouvent que l'impatience de monsieur le duc de Bourgogne n'était pas moins vive.

Le duc de Bourgogne à Philippe V.

Versailles, 19 mars 1702.

« Tout se dispose présentement, mon cher frère, pour me contenter. J'ay veu des nouvelles par lesquelles on ne peut pas douter que la guerre ne commence bientost; il seroit cependant à souhaiter que l'ennemi n'entreprît rien avant nous, et que nous le prévinssions quand elle se déclarera. On a toujours un grand avantage quand on peut luy donner ce qui sapelle lordre et l'obliger à regler ses mouvemens sur les

nostres. C'est ce que nous ne pourrons peut-estre pas faire des le commencement de cette campagne, car il y a grande apparence qu'ils déclareront la guerre en faisant le siége de quelqu'une des places de M. l'électeur de Cologne. En ce cas, si nous la pouvons secourir, nous marcherons à eux et tâcherons de leur donner bataille, autrement nous nous contenterons de faire quelque diversion en prenant Juliers et mesme Cologne. Je ne scai cependant si on pourroit prendre cette place sans ébranler l'empire dont la neutralité nous est plus considérable, comme vous le sçavez mieux que moy, que la prise d'une ville. J'espère que vous ne serés pas faché de voir vos intérests entre mes mains, et que vous ne douterés pas que je ne les soutienne de tout mon pouvoir. Si je puis jamais bien battre l'armée hollandaise, je tacherai de leur faire sentir qu'ils ne sont que des sujets rebelles et quelle est leur témérité d'attaquer leur roi légitime. J'espère que Dieu protégera nos armes de part et d'autre, et que, vainqueurs de nos communs ennemis, vous en Italie, moy en Hollande, nous pourrons luy en rendre graces ensemble, car je ne désespère pas de vous revoir

bientost. En attendant, je tacheray de vous donner de nouvelles marques de ma tendre amitié par le zèle que j'auray à soutenir vos interets et à rabattre l'orgueil de vos ennemis.

» LOUIS. »

Le duc de Bourgogne à Philippe V. Versailles, 19 avril 1702.

« Je vous écris cette lettre, mon cher frère, dans un véritable transport de joie ; j'ai reçu l'ordre du roy ce matin de partir mardy prochain, qui est le 25, pour aller joindre l'armée qui s'assemble auprès de Bhest sur le Bemer ; enfin, les Hollandais ont déclaré la guerre en assiégeant Kaiservert. Je croy que vous prendrés part à la joie où j'ay été tout aujourd'huy. Il est vray que j'auray à essuier une séparation que vous sentez comme moy de vostre costé, mais on s'en console quand on songe qu'on va acquérir de la gloire. Je garderai icy mon droit d'aisnesse, puisqu'apparemment je serai à la guerre quelque temps devant vous, mais il ne sera pas long, car je crois que vous aurés grande impatience de joindre l'armée d'Italie. J'espère que Dieu bénira nos armes et nous

donnera les succès que nous avons lieu d'attendre. Adieu, mon très-cher frère, la première lettre que je vous écrirai, sera datée de quelque camp. Joignons-nous encore d'une amitié plus étroitte en songeant que nous combattons tous deux pour une bonne cause que Dieu n'abandonnera pas.

» Louis. »

— Ainsi le péril était grand, sans doute; mais en France les courages et les moyens y répondaient. C'était cette même ardeur généreuse que Louville voulait à tout prix qu'on développât en Espagne, où elle fermentait partout, excepté à la cour et dans le gouvernement : mais, de ce côté, les obstacles naissaient les uns des autres. Croirá-t-on que le cardinal, pour faire manquer le voyage d'Italie, essaya de prendre le roi catholique par famine, et qu'il le laissa chômer presque absolument d'argent! Cette fois la nécessité fit parler Philippe avec une résolution qui produisit son effet.

Tandis qu'il se disposait donc tout de bon à entrer en campagne, la prudence du roi, son grand-père, lui préparait un coup bien

sensible, celui de sa séparation d'avec la reine. Louis XIV pensait avec raison que Philippe ne pourrait faire la guerre sérieusement en traînant une cour à sa suite, et qu'il valait autant se séparer de la reine à Barcelone que de l'emmener en Italie pour la déposer à Naples ou à Turin. Il jugeait d'ailleurs qu'en quittant son royaume, le roi catholique devait laisser à ses sujets un gage de sa confiance qui servît au besoin de garantie à son autorité. L'économie enfin entrait pour beaucoup dans ses calculs ; car, s'il admettait qu'un souverain pût renoncer à la représentation, il n'admettait pas qu'il pût représenter sans pompe. Rien de plus sage que ces raisonnemens. Mais qu'ils étaient faibles devant un premier amour qui avait acquis toute sa force ! On essaya de résister. La correspondance s'engagea. Vains efforts. Louis, à quinze ans, avait soumis dans sa personne l'amour aux convenances; il était d'autant moins disposé, au terme de son âge, à en respecter les faiblesses dans autrui.

Louis XIV à Philippe V. 3 mars 1702.

« Le projet que vostre majesté entreprend est trop grand, écrivait-il à Philippe, pour

embarrasser son exécution par de nouvelles difficultés. Il vous convient de passer sans beaucoup d'équipages lorsque vous allés vous-mesme défendre vos estats, mais il est contre la bienséance que la reyne marche sans l'accompagnement nécessaire à son rang. Par la tendresse mesme que vous avés pour elle, vous devés considérer à quelles incommodités vous l'exposés en lui faisant entreprendre un trajet de mer aussy long. Au lieu de la satisfaction que vous vous proposés l'un et l'autre à faire ensemble ce voyage, vous vous préparés des sujets continuels de tourment et d'inquiétude. Je les borne sur mer à la mauvaise santé de la reyne, et j'espère que vous n'essuyerés aucun péril; mais, après vostre arrivée à Naples, si les esprits sont encore agités, que ne craindrés-vous pas pour elle, et pourrés-vous la laisser dans cette ville pour aller vous mettre à la teste de vos armées en Lombardie? Demeurerés-vous à Naples uniquement pour la reyne, quand vous passés en Italie pour la défense de vos estats? Outre le soulèvement des peuples, que ne craindrez-vous point des entreprises des Anglois et de Hollandois dans la Méditerranée? Que vostre ma-

jesté fasse réflexion sur la juste inquiétude qu'elle auroit si leur flotte venoit bombarder Naples, si la reyne estoit obligée d'en sortir. Le dessein de la mener avec vous est d'ailleurs regardé à Madrid comme une résolution bien prise d'abandonner l'Espagne à la maison d'Autriche. Cette raison seule suffiroit pour vous obliger de la laisser dans ce royaume. Elle vous donnera des marques bien plus solides de son amitié en contenant par sa présence les peuples d'Espagne dans le devoir, qu'en s'exposant pour vous suivre aux périls d'une navigation. Elle a trop de raison pour ne pas le comprendre lorsque vous lui montrerez ma lettre. Vous devés avoir assés de force sur vous-mesme pour luy demander, comme une preuve essentielle de sa tendresse, ce que vous pourriés obtenir par autorité. Vous consolerez vos fidelles sujets d'Espagne; ils attendront vostre retour avec confiance; les artifices de vos ennemis ne pourront ternir vostre gloire en faisant regarder comme une fuite vostre départ pour aller défendre vos estats. Vous savés apparament que c'est ainsy qu'ils en parlent. On diroit inutilement que l'espérance d'une prochaine succession vous oblige à

mener la reyne avec vous. On sait qu'elle n'est pas encore en estat que vous puissiés vous en flatter. Si elle pouvoit bientost vous donner des enfans, conviendroit-il que l'héritier de vos royaumes nacquit hors de l'Espagne ? J'entre dans tous ces détails, perssuadé qu'il faut de fortes raisons pour surmonter la peyne que la reyne et vous aurés à vous séparer. Je n'espérerois mesme pas de la convaincre si son esprit solide n'étoit au-dessus de son âge. Elle doit s'en servir pour se dire elle-mesme qu'aïant autant d'années que vous en avés vraisemblablement à passer ensemble, ce n'est pas un malheur d'estre séparé pour quelques mois, quand il y va de votre gloire, de la consolation de vos peuples et de la conservation de vos estats. Je crois que pendant vostre absence, vous devés fixer le séjour de la reyne à Saragosse ou mesme à Madrid. Je souhaitte que Dieu, bénissant vos justes desseins, elle vous revoye bientost plein de gloire et victorieux de vos ennemys.

» Ce que je vous marque est le pur effet de mon amitié, et vous devés suivre mes conseils. Il vaut mieux encore que vous n'alliés point en Italie que d'y mener la reyne.

Vous en voyés les raisons, je les ai touttes pesées. J'espère que vous prendrés le bon parti et que vous partirés seul.

» Louis. »

Ce langage tranchait la difficulté. Philippe, de ce moment, ne songea plus qu'aux apprêts de son départ. La reine fut la première à soutenir son courage, et elle en mit tant elle-même dans ses adieux, qu'elle se rendit, aux yeux des peuples, digne d'admiration. Aussi la régence lui fut-elle confiée avec la voix d'honneur dans la junte de gouvernement que l'on composa du cardinal, d'Arias, de Villafranca, des ducs de Montalto et de Medina-Celi ; et l'on n'eut qu'à s'applaudir de lui avoir déféré cet honneur. Les mémoires de Noailles peuvent en faire juger. C'est là que se trouvent rapportés, à la gloire de Marie-Louise de Savoie, plusieurs traits charmans de son caractère ferme, juste et mesuré ; soit qu'elle tienne les états d'Aragon, dont elle obtient pour la couronne un don gratuit (1) plus considérable qu'on n'osait l'espérer, et pour elle cent

(1) Il était de cinq cent mille écus.

mille écus, qu'elle envoie en entier au roi son époux; soit, qu'à la tête du conseil, elle dirige les délibérations, quand c'était déjà beaucoup pour elle, croyait-on, de les écouter; soit enfin qu'elle fasse la leçon aux ministres sur leur inactivité par son silence et son application. Tous ces détails nous montrent dans la jeune reine d'Espagne une de ces princesses qui seront toujours un reproche pour la loi salique. Nous regretterons bientôt que l'imprévoyance ait placé près de sa personne, dans un âge où les plus belles qualités du monde ne sont jamais tout-à-fait assurées contre les impressions du mauvais exemple, le véritable type de l'ambition, de l'intrigue et de la fausseté!

En apprenant la victoire que les augustes époux avaient remportée sur eux-mêmes, Louis XIV éprouva une joie très-vive, qu'il exprima en père.

Versailles, 22 mars 1702.

Louis XIV à Philippe V.

« J'ay pu douter de vostre fermeté sans rien diminuer de la bonne opinion que j'ay de vos sentimens. Je say quelle est vostre tendresse pour la reyne, j'ay compris la peine que vous auriés à vous séparer d'elle.

Vostre amitié doit estre encore augmentée par les marques qu'elle vous donne de la sienne. C'est vous aimer véritablement que de préférer vostre gloire à sa propre satisfaction ; la résolution que vous prenés l'un et l'autre, méritte autant de louanges qu'elle est conforme à vos interests. Regardés présentement vostre mariage comme le plus grand bonheur de vostre vie. La complaisance de la reyne, sa douceur, sa raison, ne sont pas moins rares qu'il est extraordinaire de trouver touttes ces qualités dans une personne de son âge. Vous ne pouviés m'apprendre de nouvelles plus agréables, et j'avoue que ma tendresse, déjà très-vive pour vostre majesté et pour elle, en est encore augmentée. La lettre que vous avés escritte au cardinal Porto-Carrero est admirée. Je ne crains point de vous donner trop bonne opinion de vous-mesme, je souhaitte au contraire que vous l'aiez telle que vous le devés et celle je l'ay de vous. Quelque particulière que soit mon amitié, je say qu'elle ne m'aveugle point, et je vois avec un sensible plaisir, par touttes vos actions, que je vous rends justice.

» Je prie Dieu qu'il vous comble de touttes

ses bénédictions, dont je le remercieray comme respandues sur moy-mesme.

» Je croys qu'il est nécessaire que vous conserviés le prince de Vaudemont, gouverneur du Milanès.

» Louis. »

Enfin, le 8 avril 1702, le roi catholique, après avoir consenti à la tenue des états d'Arragon, désigné l'Amirante pour l'ambassade de France, afin d'en débarrasser l'Espagne, fait écrire au comte d'Ursel de Flandre, de lui amener ses mousquetaires en Lombardie, et donné ses derniers ordres, s'embarqua dans le port de Barcelone sur le Saint-Philippe, commandé par l'amiral comte d'Estrées. L'escadre, faute de vaisseaux espagnols, était composée de neuf vaisseaux français, de 70, 90 et 100 canons, qui avaient été armés (1) à Toulon. Le petit

(1) Voici les noms des bâtimens et ceux des capitaines, tels que les donne Ubilla, dans son *Diario* : Le comte d'Estrées, sur l'Amiral; le comte de Châteaumorand, sur le Foudroyant; le marquis de Langeron, sur l'Admirable; le bailli de Lorraine, sur le Content; le chevalier de Phelippeaux, sur l'Hirondelle; M. de Girardin, sur l'Eclair; M. de Baigneux, sur le Sorcier; MM. de Lisondez et de Beaujeu, sur le Fortuné et le Lion.

Renaud et le chevalier de Saumery étaient sur la flotte. Le pavillon d'Espagne fut arboré partout, et l'on sortit avec un vent léger mais favorable, qui conduisit l'illustre passager en huit jours à Baïes, d'où ce prince partit le lendemain pour se rendre à Naples, sans aucune pompe, en attendant la grande entrée. Le comte d'Estrées fut revêtu de la grandesse de première classe en l'honneur de l'heureuse navigation, ce qui ne réussit point du tout à Versailles, et, ce me semble, à bon droit, puisque le duc d'Harcourt, qui demandait la même grâce pour son second fils, n'obtint que la toison comme le comte d'Ayen. Louville reçut à ce sujet de vives réprimandes, et bien des gens pensèrent que, dans cette occasion, il n'avait pas été exempt de quelque partialité. « Comment, disait-on, pourrait-il être » innocent de cette faute, lorsqu'il n'est » étranger à rien de ce qui se fait à la cour » d'Espagne? » En effet, sa faveur à cette époque est incontestable. Déjà chef de la maison française, il vient encore d'être nommé gentilhomme de la chambre. Il a pris de l'influence sur le despacho de voyage, même sur Ubilla, qui en est toujours secrétaire, et

Madame de Beauvilliers à Louville, 2 mai 1702.

qu'il a fait dernièrement créer marquis de Ribas. Tous les Français de cette cour lui sont subordonnés par sa première charge. M. de Marsin voit bien qu'il ne pourra rien sans lui ; M. de Torcy lui écrit : « Recon-
19 avril 1702. » noissez dans la décision du roi au sujet de » la régence, le poids de vos avis : ils passent » tous maintenant sans contestation. » M. de
Pontchartrain à Louville, 30 mars 1702. Pontchartrain *recommande à sa protection ses parens et ses amis*. La personne du roi catholique lui est expressément confiée par Louis XIV et par la reine. Il paraît lui-même aussi agréable que nécessaire à Philippe. Rien ne s'oppose donc au succès de ce qu'il jugera utile ? Au contraire, tout s'y oppose. Philippe V n'a pas, comme Louis XIII, l'heureuse faiblesse de ne se donner qu'un guide ; ce qui, joint au talent de le bien choisir, équivaut presque à la force de s'en passer. Il sera facile pour tous, malgré son jugement sain et son cœur plein de droiture ; et, à moins que douze ans plus tard le ciel ne fasse des miracles, ce mal sera sans remède.

CHAPITRE IX.

Philippe à Naples. Mission de Louville à Rome. Conjuration découverte. Départ pour Final.

NAPLES avait éprouvé sous le duc de Medina-Celi (1), qu'un mauvais vice-roi est pire de beaucoup qu'un mauvais roi; et c'est ce qui avait fait éclater, en 1701, au nom de l'archiduc, cette conjuration qui fut réprimée si heureusement pour Philippe V par le courage et la présence d'esprit de Rustain Cantelmo, duc de Popoli. Sans excuser le marquis de Pescaire, ni le cardinal Grimani, ni Sangro le décapité, ni Malicia Caraffa, ni aucun de ceux qui trempèrent dans le complot, nous pouvons convenir qu'il était bien dur pour le peuple napolitain de payer de lourds impôts afin d'enrichir un grand d'Espagne, et pour les nobles de Naples d'obéir aux caprices d'Angelina Georgini, ex-chanteuse de la reine Christine

(1) Don . ouis de la Cerda d'Arragon.

de Suède, parce qu'elle était la maîtresse du vice-roi, et qu'elle avait une sœur, nommée Barbe, encore plus orgueilleuse qu'elle, plus cupide et plus impudente. Le ministère espagnol avait compris cette vérité malgré ses préventions, et, dès que l'ordre eut été rétabli, rappelant Medina-Celi en Espagne, il avait nommé à sa place le marquis de Villena, duc d'Escalona, et par intérim, le duc de Veraguas à Naples, et le cardinal del Giudice en Sicile. Ces changemens qui aliénèrent pour toujours le duc d'Uzeda, alors ambassadeur d'Espagne à Rome, en renversant ses espérances de vice-royauté, n'avaient, après tout, profité qu'aux Siciliens, chez qui le cardinal Giudice s'était conduit avec sagesse et connaissance des affaires. Pour le duc de Veraguas, il avait paru sur-le-champ ce qu'il était, c'est-à-dire *un très-méchant sujet, fort partisan de l'empereur.* Ainsi la plaie des Napolitains avait seulement changé de forme à chacune de ces mutations. Au lieu d'un tyran prodigue, violent et superbe, ils en eurent un second tout aussi dur que le premier, mais plus corrompu et moins habile; et avec le troisième, ils tombèrent sous la main d'un pédant avare et

sauvage ; car tel était d'Escalona, quoique honnête homme d'ailleurs.

Aussitôt après l'arrivée de Philippe à Naples, où s'étaient rendus de Rome pour le recevoir, le cardinal de Janson, le cardinal de Médicis et l'abbé de La Trimouille, Louville se mit à observer le nouveau vice-roi et les principaux Napolitains, selon sa méthode de juger les choses, qui était d'étudier les hommes qui en disposent. Après quelques jours de recherches, il mandait en substance à M. de Torcy :

Louville à Torcy. 24 avril 1702, et suiv.

...« Je croyois le duc d'Escalona tout autre, et je me confirme de plus en plus dans l'opinion que j'ai qu'un savant de profession n'est bon à rien. Notre vice-roi est bien intentionné, d'accord ; mais il ne fait rien du tout. Il s'enferme tout le long du jour dans sa bibliothèque, laissant à sa belle fille et à ses valets le soin de le gouverner, comme à Saint-Janvier, sans doute, celui de gouverner le royaume de Naples. Quoiqu'il ne voye rien, pas même les troupes, et qu'on ne le voye point, il abhorre les conseils. Il se tient pour l'administration, dans l'arrière boutique des Espagnols. Il veut qu'on suive le

même train que par le passé, ne fait nulle dépense, et pourtant ne réforme rien; au contraire, car il a affermé les prétendus droits des vice-rois beaucoup plus haut que le duc de Medina-Celi, même le droit abominable de la *dispensa* (1), qui est à lui seul capable d'aliéner l'esprit des peuples. Ce qu'il y a de meilleur ici, et qui, dans le fait, est excellent, c'est le cardinal Cantelmo, archevêque de Naples, et sa famille, surtout le duc de Popoli. Ce dernier a tout le sens, la droiture, la capacité, le zèle qu'on peut avoir. On ne manquera jamais en suivant son avis. Son seul tort est d'être envié, parce qu'à la vérité son caractère et ses talens sont fort dignes d'envie. C'est le Fernand Nunès de Naples avec bien plus de jugement. Les meilleurs après lui, sont le prince de Cellamare (Giovenazzo), les princes de Belveder et de Castiglione, et les ducs d'Atry, de Sora et d'Ayrone. Comptez le reste des puissans parmi vos ennemis et vous ne vous tromperez guère. Pour le capitaine-général Grigny, c'est un bœuf. On

(1) Probablement la dispense qui appartient au roi de Sicile, comme légat *à latere*.

a eu tort de l'envoyer. Il convient que vous le remplaciez. Il est brouillé avec le vice-roi depuis la bataille du Ter, et ils ont eu déjà des paroles ensemble. Je ne vous parle point des grands d'Espagne. Ils étoient jaloux de nous chez eux, ils le sont donc ici de nous et des grands napolitains; et s'ils avoient une troisième compagnie avec eux, ils seroient jaloux trois fois. Vous saurez que Medina-Celi est parti furieux, disant qu'il se vengeroit. Observez-le donc dans la junte. On m'a conté qu'un jour étant chez la comtesse de Lemos, qui est une très-bonne femme; quoiqu'elle aboye contre nous, il lui étoit échappé de dire que sans ce malheureux roi de Portugal et sa ligue, ils auroient bien su se faire respecter. Malgré eux cependant nous réussirons si nous le voulons. Il n'y a rien à craindre pour l'intérieur, même dans le cas d'un bombardement, pourvu que l'on paye mieux les troupes qu'on ne l'a fait jusqu'ici, qu'on munisse les châteaux pour trois mois, et qu'on prenne certaines précautions, comme celles de distribuer les troupes françoises dans les châteaux Neuf et Saint-Elme, qui sont en assez passable état, d'avoir un bon nombre de mortiers dans le dernier pour

contenir la ville, au moins quinze cents hommes dans Capoue pour tenir les avenues de Naples, deux mille dans Gayette, un bataillon dans Pescaire, et un bataillon dans Angouste, en Sicile, de peur des Anglais. L'argent, pour toutes ces choses, ne manque pas, si on sait le ménager, car le donatif du roi sera bien de 2,000,000 fr., avec quoi on peut assurer la solde pour six mois. Si nous avions quelques sommes extraordinaires, il y auroit bien de belles améliorations à entreprendre pour les places. Par exemple, en construisant des moulins dans Gayette; en y faisant venir de l'eau dont elle manque, on en fera une place imprenable. Capoue demandera plus de frais et ne sera jamais si bonne. Dans Manfredonia et Pescaire, il y a peu de chose à faire; pour le château de l'OEuf, il n'y auroit qu'à continuer l'enveloppe qu'on a commencée, qui enfermera toute la hauteur où sont les casernes, pour en faire une des meilleures citadelles du monde. Elle peut être ravitaillée par mer, et se moque de toutes les bombes imaginables avec ses souterrains, qui sont les mêmes que Luculle y avait fait faire à l'épreuve de la foudre. — Mais assurez-vous

que nul Espagnol ne songera de cent ans à tout cela, si les ordres n'en viennent de vous. Les François sont fort aimés à Naples où leurs troupes se conduisent bien. Notre présence répand la terreur parmi les impérialistes. Les plus acharnés d'entre eux sont les premiers à insister pour grossir le donatif(1) du roi, espérant nous faire ainsi leur cour, d'où vous pouvez juger de leur peur, car on ne donne point d'argent aux ennemis qu'on ne craint point.

» Faites, de votre côté, un nouveau détachement pour le Milanais, et je vous réponds que l'Italie, qui était prête à nous échapper, ne remuera pas; non que les peuples, et surtout les Napolitains, soient bien surs, car, au contraire, ils sont très-remuans, mais ils ont un grand respect pour la force.

» Le résident de Venise, qui est l'âme de la faction autrichienne ici, et qu'en conséquence il faut faire rappeler, s'est évanoui dès qu'il a su notre arrivée.

» Je ne vous dis rien, par respect pour les choses sacrées, de saint Janvier que nous allons créer second patron d'Espagne, ni du

(1) Don gratuit.

miracle de la liquéfaction qui a manqué six fois ; ne nous jugez pas là-dessus. Du reste, nous avons fort bien débuté. Abandonner trois millions d'arrérages dûs à la couronne, qui n'eussent jamais été payés ; faire baisser le prix du pain ; ouvrir les prisons aux moins coupables, et remettre les confiscations aux amnistiés messinois ; tout cela est fort sage, et les choses iront de mieux en mieux si l'on continue. Surtout point de grâces particulières encore. Puisque nous avons besoin de tout le monde, faisons que chacun espère ; ajoutez, qu'il faut enfin reprendre l'usage ordinaire qui est, dans les faveurs qu'on fait, de récompenser et non d'arrher les services. »

Louville à Beauvilliers, 24 avril et 13 mai 1702.

A ces renseignemens, Louville en ajouta d'autres plus secrets, qu'il adressait à M. de Beauvilliers, en le chargeant de les communiquer de vive voix à M. de Torcy. L'art des précautions, même avec ses amis, est plus de la moitié de la vie d'un homme public. Pourquoi Louville n'en fit-il pas plus souvent usage ! Ce fut donc dans le sein de l'amitié que le marquis déposa le secret de l'incapacité de M. de Marsin, dont l'esprit léger, encore excité par les affaires

s'était mis à tourner en l'air dès les premiers momens du séjour de Naples, et n'en avait paru que plus inhabile à mouvoir la grande machine qui lui était confiée. Peu de jours avaient suffi à cet ambassadeur pour faire faute sur faute, particulièrement en paroles (car Louville arrêtait de son mieux les actions), et cela, par une suite de son principe favori, qui était de n'en avoir aucun, et d'aller par bonds et par secousses, en ne réfléchisssant jamais. Il avait, pour justifier cette allure, un étrange dilemme qu'il aimait à reproduire quand on lui faisait une représentation à cet égard. « Ou un homme » a de l'esprit, disait-il, ou il n'en a pas. » S'il en a, point de difficultés, rien ne » l'empêche de voir tout d'un coup ce qu'il » faut faire ; et s'il n'en a pas, il réfléchirait » cent ans qu'il ne le verrait pas davantage. » On ne le sortait pas de ce retranchement. Avec cela, charmant dans un souper, obligeant, égal, sûr en amitié, désintéressé jusqu'au sublime, plein d'ardeur pour la guerre où il était intrépide ; tout en donnant journellement la comédie à ses dépens, au point que le comte d'Estrées et l'abbé de La Trimouille en étaient stupéfaits ; il plai-

sait au roi catholique et à toute la cour, excepté aux Espagnols pourtant, qui ne lui passaient point deux choses : son origine et son air évaporé. Le peu d'éclat de sa naissance lui ayant attiré quelques dégoûts, le poids des affaires qu'il n'avait point senti jusque-là, lui parut lourd, et il pensa sérieusement à quitter l'ambassade après la campagne. Cette pensée, il l'eut bientôt communiquée à Louville; et celui-ci, prévoyant fort justement que la communication s'étendrait bientôt à tout Versailles, où elle mettrait les coteries en jeu, spécialement celles de M. d'Harcourt et du comte d'Ayen, crut devoir prendre d'avance ses mesures pour le choix d'un successeur. Il demandait un homme simple, dût-il n'avoir strictement que du sens commun, car le bon sens suffit pour juger de presque tout sainement; mais d'un caractère ferme, sans quoi l'on agit trop et trop peu; enfin, d'une noblesse distinguée, ce qui relève merveilleusement un personnage politique, particulièrement en Espagne. Le comte d'Estrées se présentait d'abord; mais, outre qu'il était plus nécessaire à la marine, on redoutait sa passion déréglée pour les affaires, qui trahissait un

homme ambitieux, remuant et absolu. « Je craindrais, disait Louville, que nous n'eussions là un rude compagnon. » Il ne voulait pas davantage de M. de Briord, quand même M. de Torcy aurait eu la pensée de le choisir, parce que c'était un homme glorieux, brutal, et grand faiseur de leçons, chose que le roi catholique redoutait pardessus tout. M. d'Allègre, contre lequel il n'y avait aucune objection de ce genre à former, semblait trop étranger aux affaires de Philippe V. Le cardinal d'Estrées, alors à Venise, où il observait le sénat, et encourageait le duc de Mantoue bloqué dans sa capitale; homme d'ailleurs considérable, et qui depuis long-temps employé dans les négociations d'Italie avec succès, apportait, avec une haute expérience, le mérite de services déjà rendus au roi catholique, une connaissance indirecte de ses affaires, beaucoup d'attachement à sa cause et de désir de la servir en Espagne, paraissait devoir fixer l'attention. En un mot, c'était lui que M. de Beauvilliers était prié de désigner en son temps. Ce que l'on recommandait avant tout au duc, c'était d'empêcher que la princesse des Ursins ne fît nommer son d'Aubigny à

la place de Blécourt, comme elle en avait l'intention, pour le porter plus haut, au détriment et à la honte éternelle des deux cours.

24 avril 1702. Louville à Beauvilliers.

«....Que Dieu ne me fasse jamais miséricorde, si les choses que je vous dis là ne sont pas essentielles au bien du prince que nous aimons l'un et l'autre. Songez encore à nous faire demeurer une année entière en Italie, car si nous ne revenons passer l'hyver à Naples, et si nous ne voyons la Sicile, nous n'avons rien fait. Songez aussi à former notre garde italienne, wallonne et espagnole, sans laquelle nous ne devons pas rentrer dans Madrid. Qu'y ferions-nous, à moins d'y être hors de page! — Croyez-le, avec un peu de force et de patience, le ciel couronnera nos efforts. Quant à moi, qui vous prêche, je vous donnerai l'exemple sur ce point, m'en reposant sur vous pour les lumières. Le courage du moins ne me manquera pas : il n'y a que le temps qui me manque. Je voudrois bien avoir seulement une demi-heure par jour franche et quitte, pour regarder par ma fenêtre, jouir de la vue du Pausilippe, et voir jeter des flammes

au mont Vésuve. Hélas! je suis en prison, et j'ai un petit logement enchanté. »

— Dans le nombre des affaires dont Louville s'occupait, deux surtout méritent par leur importance de nous arrêter un moment. La première était la cession des Pays-Bas à la France, rêve chéri de M. de Torcy, dont nous avons vu que le marquis était le créateur; la seconde, l'investiture du royaume de Naples, que Clément XI refusait de donner à Philippe V, et qu'il fallait du moins avoir l'air d'espérer dans l'avenir, afin de se donner crédit parmi les peuples.

Quant aux Pays-Bas, il paraissait enfin que le plus difficile était fait. Quoique les ministres Espagnols ne missent guère plus de prix à la possession de ces belles provinces, qu'à celle de l'île Juan-Fernandès, néanmoins le mot *céder* leur coûtait toujours beaucoup à dire. Mais Louville, leur ayant fortement représenté, d'un côté, la nécessité d'assurer à l'Espagne, au moment d'entrer en guerre, toutes les ressources de la France; de l'autre, l'impossibilité où se voyait cette puissance de continuer ses efforts sans obtenir aucune compensation, ils se

Louville à Torcy, 24 avril 1702.

Madame de Beauvilliers à Louville, 29 mai 1702.

laissèrent arracher un demi-consentement. Le despacho chargea d'abord le négociateur de proposer une partie des provinces flamandes. Le marquis de Villena, qui fut consulté sur ce grand objet, convint ensuite qu'un démembrement serait onéreux aux deux états, sans être d'aucun poids dans la balance européenne. Son avis prévalut, et tous les ministres, Ubilla seul excepté, tombèrent d'accord pour l'Espagne de faire le sacrifice intégral. Louville fit aussitôt part de cette résolution à M. de Torcy, et, peu de temps après, sa lettre fut suivie d'une patente de vicaire général des Pays-Bas, adressée à monsieur le duc de Bourgogne, et signée du roi son frère. C'était le biais qu'on avait pris, tant pour accoutumer les Flamands à la domination de la France, que pour sonder les dispositions de l'Europe à ce sujet. Mais la négociation achevée, l'affaire échoua. J'anticipe ici sur les événemens pour couler à fond ce chapitre. Au premier bruit de la vicairerie générale du duc de Bourgogne, non-seulement les ennemis redoublèrent de rage, mais l'électeur de Bavière lui-même en fut si fort blessé, que M. de Torcy, n'osant point mécontem-

Torcy à Louville, 6 juin 1702.

ter un allié, dans un temps où la France avait tant d'ennemis, abandonna son projet, et dès lors les Pays-Bas furent destinés à la Bavière. Les malheurs de 1709 rendirent depuis cet abandon moins sensible. Le cabinet français, qui avait payé le joyau sans l'avoir, se consola en pensant qu'il eût fallu tout rendre à la paix d'Utrecht; mais peut-être n'eut-il pas raison. Qui sait jusqu'où le retour de fortune pouvait mener la France après l'affaire de Denain? En général, dans les traités, si l'on perd ce qui est conquis, ce qui est acquis on le conserve.

Venons à l'investiture. Quoique le cardinal de Janson se fût fort agité près de la cour de Rome pour arracher cette fameuse reconnaissance, et qu'il s'en promît des succès prochains, le despacho fut d'avis de ne point s'en tenir aux assurances qu'il donnait à cet égard, non plus qu'à celles du duc d'Uzeda, et d'envoyer un ambassadeur extraordinaire pour juger précisément de ces belles choses qui se faisaient attendre un peu longtemps. On prit le prétexte de l'exaltation du nouveau pontife, et Louville fut chargé de porter à Rome les complimens du roi catholique. Il partit de Naples dans les der-

Louville à Torcy, 9 mai 1702.

niers jours d'Avril, résolu de parler à sa sainteté de toute autre chose que de l'investiture, dans la persuasion qu'aux termes où l'on en était, le silence était pour l'Espagne la manière la plus délicate de demander, et, en cas de mauvais succès, la plus honorable d'essuyer un refus. Il se promit bien de réveiller la sévérité du saint siége envers les jansénistes de Flandre, et de plaider la cause de ses chers jésuites, au sujet de l'archevêque de Malines, selon les vues de M. de Beauvilliers et du père d'Aubenton. Dès son arrivée, il fut reçu dans une audience solennelle avec toute la grâce imaginable. A travers une réception si flatteuse, notre envoyé ne tarda pas à démêler que le cardinal de Janson et le duc d'Uzeda s'en étaient bien fait accroire en se flattant de conduire le souverain pontife à leur fantaisie. D'abord Clément XI lui parut un de ces hommes qu'on ne mène point. Une dissimulation profonde, une douceur et une affabilité dans les manières, dont il était impossible de se défendre et que rien n'était capable d'altérer. Point d'autre passion que l'orgueil; point d'autre affection que la fortune des siens, à la manière de feu Otto-

boni (1) : voilà ce que la renommée reconnaissait chez le nouveau pape, et tout cela composait un homme peu commode à façonner. Il ne l'eût d'ailleurs jamais été sous la main pesante du cardinal de Janson, ni même sous celle du duc d'Uzeda, tout habile qu'était ce dernier dans le conseil. Ils avaient adopté l'un et l'autre une singulière méthode de s'insinuer dans cette cour, c'était de répéter partout, et souvent en pleine table devant leurs valets, *que le pape était un fripon*, *que les cardinaux étaient des marauds*, dont leurs souverains feraient bien de secouer enfin le joug, et d'autres propos diplomatiques de cette nature. Le duc d'Uzeda surtout, quoique avec plus de finesse que le cardinal de Janson, ne mettait aucun frein à ses boutades. Il passait pour constant qu'un jour il avait dit au souverain pontife devant témoins qu'*il voudrait bien qu'il y eût en Espagne un parlement de Paris pour redresser ses torts*. Or il est bon de savoir que Clément XI ne se fâchait d'aucune de ces sorties. Un si beau flegme apprit à Louville que l'investiture serait donnée ou refusée

(1) Alexandre VIII, élu en 1690.

selon les mouvemens de l'armée en Lombardie, et il ne se mit plus en peine que d'obtenir, au nom de Louis XIV et de Philippe V, une marque extérieure de la bienveillance du chef de la chrétienté pour deux couronnes si chères à l'église. Clément XI, qui, d'inclination, se sentait porté pour les Français, jugeant sans doute que l'armée franco-espagnole offrait des sûretés, se prêta avec la meilleure volonté du monde à ces ouvertures, et promit même un légat *à latere*, ce qui, dans l'occurrence, était plus qu'on ne pouvait espérer de la politique pontificale. Sur l'article du jansénisme, il se montra fort ennemi des novateurs de cette secte, et promit d'agir contre eux, mais il ne cacha point à Louville que leur parti était très-fort en Flandre, et même en France. Il regardait l'abbé Renaudot comme un de leurs appuis dans ce pays, et redoutait leur empire sur Monseigneur pour le temps où ce prince viendrait à régner. Les cardinaux n'étaient pas, à beaucoup près, si prononcés dans ce sens, à cause de la vieille haine que la plupart d'entre eux nourrissaient contre les jésuites.

Tel fut le résultat de la mission de Lou-

ville, qui dura seulement dix jours, et à l'occasion de laquelle, M. de Torcy lui écrivit : « Le pape a fait merveille pour vous. » Ne parlons plus de l'investiture, nous » pouvons maintenant nous en passer, et- » puis nous l'aurons dès que nous aurons » battu seulement une bonne fois les Alle- » mands. Ma vision, dans ce cas, seroit de » me trouver à Rome, où je suis assuré qu'il » y auroit des choses superbes à faire pour » la France et pour l'Espagne. C'est un châ- » teau où je me promène souvent sans m'en » lasser. »

Torcy à Louville, 27 mai 1702.

— Je laisse Louville sur la route de Rome à Naples, pour voir ce que l'on fait à Versailles. C'est le temps où les premières nouvelles du voyage y arrivent par le chevalier de Saumery, qui les répand partout excepté chez M. de Torcy, qu'il oublie d'aller voir. Louville excusera plus tard cette omission en ces termes : « Ne vous étonnez point de ce » qu'a fait Saumery. Il a bien oublié à Rome » d'aller voir Saint-Pierre, ce que le pape » ne lui pardonnera de sa vie. Soyez plus » indulgent. »

L'heureuse navigation, l'empressement

des peuples, les sages décisions de Philippe, à son début en Italie, excitent l'espoir et la joie dans l'âme de Louis XIV; mais, selon les principes de l'art, qu'il a si bien su autrefois, il ne se laisse point emporter aux mouvemens de son cœur. Au milieu de ses tendres félicitations, il ne souscrit point à toutes les demandes que Philippe lui adresse en faveur des officiers de la flotte qui l'a conduit. « Vous devez être assuré, mande-t-il à Philippe, de l'égard » que j'auray toujours à la recommandation » que vous me faittes en faveur des officiers » de mes vaisseaux qui ont servy à votre » passage, mais vous savés, comme roy, ce » que je puis accorder aux demandes que » vous me faittes comme mon petit-fils. Si » je consultois ma tendresse pour vous, il » n'y auroit rien que je pusse refuser jamais » à la qualité que vostre naissance vous » donne..... »

Louis XIV à Philippe, 20 avril 1702.

Le reste de la lettre est sur ce ton de maître, mais de maître qui aime bien son disciple. Au surplus, les récompenses furent très-convenables, pour la gêne où l'on était. Le comte d'Estrées seul eut trois mille pistol

Madame de Beauvilliers à Louville. 2, 11 et 29 mai 1702.

« Notre petit roi est donc enfin en Italie, et il n'y a point encore eu d'action. J'espère qu'il va faire parler de lui. Oui, sans doute, les combats où il se trouvera réussiront, et il fera beaucoup de bien à notre armée. Dieu veut bénir sa foi, et il se mêlera toujours de ses affaires. M. le duc de Bourgogne, de son côté, contente tout le monde en Flandre, et est fort impatient d'avoir à faire. Il est bien différent, ainsi que M. de Beauvilliers le mande au roi catholique, de ce que nous l'avons vu au camp de Compiegne. Il paroît avoir du goût pour le métier, des vues dans le conseil, et est affable à tout le monde.

» Keiserwert tient toujours, quoiqu'il soit arrivé aux assiégeans cinquante autres pièces de vingt-quatre. La défense en est belle; mais je voudrois en voir la fin pour M. de Blainville et pour M. de Mortemart, qui s'y est jeté avec son régiment. Comme il faut toujours que les choses favorables aient leur mélange, le vaisseau chargé pour le roi d'Espagne, que je vous envoyois, est rentré à Toulon, après quatre jours d'orage, en très-

mauvais état, ce qui retardera l'arrivée de ce qui vous manque. Ce contre-temps m'est fort sensible pour votre entrée en campagne. Vous aurez incessamment les caparaçons, la vaisselle, les tentes, et les armes. Tout cela est parti sur voitures. Il n'y a que les jettons que l'on n'a pu avoir à cause de messieurs de l'académie françoise, qui font attendre les devises. Les armes sont fort belles, mais d'un prix immense. Il y a long-temps que les rois d'Espagne n'ont manié de pareils instrumens. Il est beau pour notre cher prince de les reprendre. Les équipages de guerre, sans les habits, coûteront quarante-cinq mille livres. Hervé m'a envoyé un échantillon de perruque blonde pour le roi. Il dit qu'il y aura pour huit cents livres de cheveux. Ces messieurs sont bien effrontés; je ne me mêlerai pas de cela. Tâchez que le roi soit en tête naissante pendant la campagne, en attendant que ses cheveux soient revenus. Cela sied beaucoup mieux. M. de Beauvilliers voudroit bien aller vous voir, mais sa santé est trop languissante. Il vous aime bien. Ce que vous nous écrivez à votre tour de vos sentimens nous touche sans nous étonner. Vous pensez comme il faut [illegible]

amis et pour eux. Aussi ne finirois-je point si j'entreprenois de vous dire tout ce que je pense sur votre sujet. Comptez que vous n'avez point d'amie qui sache mieux que moi ce que vous valez, ni qui desire plus fortement vous donner des marques d'estime et de tendresse.

» Pour les objets fournis, envoyez-nous des lettres signées du roi catholique sur l'assiento des negres, et faites-en autant pour le payement des mousquetaires. Ils sont arrivés à Corbeil; le roi n'a pas voulu les voir, de peur de retarder leur marche. »

Revenons à Louville. Quel décourageant spectacle l'attend à son retour de Rome! Le roi d'Espagne, qu'il a laissé si content du voyage d'Italie, si pressé d'aller combattre et d'acquérir de la gloire, est, tout d'un coup, retombé dans cette noire mélancolie dont il a ressenti les premières atteintes peu de temps après son départ de France, et son mal a pris même une intensité plus grande, puisque le mariage a développé sa constitution. La langueur du souverain a gagné de toutes parts et paralysé de nouveau les affaires. Rien n'est encore prêt pour le do-

natif ; les troupes n'ont encore rien touché ; que dis-je ? elles n'ont pas même été inspectées une seule fois ; les gouverneurs suspects des châteaux ne sont point changés ; les garnisons ne sont ni renouvelées ni pourvues ; le régiment des gardes italiennes que l'on devait recomposer, attendu qu'il s'était formé à la hâte sous l'influence des napolitains les moins sûrs, est toujours dans son premier état, parce qu'il déplaît aux Espagnols, et c'est à qui ne le commandera point. Le conseil est tout divisé à cause de Medina-Sidonia, qui voudrait le conduire comme il faisait en Catalogne, et qui ne peut supporter à Naples la prédomination du vice-roi et de Saint-Estevan. De là mille fausses mesures. S'agit-il d'assurer la tranquilité de l'état, contre les factieux que l'on sait en grand nombre et qui publient chaque jour des libelles furieux : au lieu de déployer une rigueur autorisée par les amnisties passées, on flatte les coupables puissans, en feignant de ne pas connaître les autres. Il n'y a pas plus d'ensemble dans les mesures d'économie. Il a été résolu de réformer un grand nombre d'officiers. Le vice-roi, [illegible] fois bien inspiré, demande qu'on ne pro[illegible]

à cette réforme qu'après avoir payé les soldats, de peur d'exciter un mécontentement général. Il ne faut que temporiser, ce qui est bien dans l'humeur espagnole ; mais il y a une faute à faire, on se presse donc pour ne la point laisser échapper, et quand le mécontentement éclate ; sur le conseil que donne encore le vice-roi, de ne point céder de peur de paraître faible, on cède au plus vite en rapportant le décret de réforme, puis chacun se rendort, en disant que les Français ont fait le mal. M. de Marsin se tient toujours éveillé, mais sa vigilance est plus fâcheuse que le sommeil du despacho. Sa précipitation extrême a mis la confusion dans l'inertie. Quoiqu'on fût convenu de ne point distribuer de grâces avant la campagne, il en a jeté par douzaines, sans égard au mérite, ni même aux bonnes intentions, et souvent trois à la même personne dans un jour, ce qui a fait naître de terribles jalousies sans augmenter le nombre des bien intentionnés, et redoublé chez les Espagnols [illegible] des grâces depuis Madrid jusqu'à [illegible] tutionnelles. C'est M. de Torcy qu'il faut entoutes sur ce sujet.

Louville à Torcy, 29 mai 1702.

2, 27 mai ; 6 juin 1702

Torcy à Louville.

« Quelle nation êtes-vous donc? Je ne crois pas qu'il y en ait une pareille au monde. Les grâces reçues y tiennent lieu de services et sont regardées comme des motifs convainquans pour en obtenir de nouvelles. Casteldos-Rios, celui que vous appelez le plus modeste des Espagnols, me prie, en quittant Versailles, de vous recommander ses petits intérêts, et il m'envoye une liste de ses prétentions qu'il me faudroit huit jours pour lire. Je la joins à cette lettre telle qu'elle est, en écumant de colère, et c'est dans cet état que je vous la recommande. Faites-le donc souverain des Philippines avec le titre de roi de Prusse, ou vice-roi du Pérou, puisqu'il le veut. Il est sûr que le roi catholique doit lui donner de quoi vivre ; mais il devroit un peu songer à ce qu'il étoit et à ce qu'il est devenu. C'est le fretin des Espagnols qui me demande le collier de l'ordre. A-t-on idée de cela? et seroit-il juste d'en priver d'utiles serviteurs du roi pour ne faire [illegible] médiocre plaisir à vos grands? Le [illegible]er un donnera pourtant trois ou quatre à [illegible] cette jesté catholique ; il y paroît déterminé ; [illegible]ille

que ce soit, s'il vous plaît, de bons sujets comme Médina-Sidonia, Benavente, et quelque autre de cette volée; encore faudra-t-il qu'ils fassent leurs preuves, tout grands qu'ils sont, pour l'honneur de l'ordre et l'exemple.

» J'ai appris que le défenseur de Crémone vous avoit demandé la toison. Cela m'oblige à entrer avec vous dans un détail assez ridicule, car il l'est de songer que le roi d'Espagne puisse jamais penser à faire quelque chose pour moi qui ne lui ai rendu aucun service; cependant, comme tout le monde prétend, je crois devoir vous dire que si les visions des autres faisoient penser à moi, le plus grand, le plus essentiel service que vous me pourriez jamais rendre, seroit de le détourner, par quelque voie que ce pût être, quand même vous auriez assuré que je n'accepterois rien. Ne comptez pas que ce soit une fausse modestie, et pour prendre le contre-pied des autres. Je vous parle comme ayant des raisons très-solides de vous en prier, et comme persuadé que quelque bien que le roi d'Espagne me voulût faire, il ne répareroit pas le préjudice qu'il me causeroit. Je sens que cette explication est

ridicule, je le répète ; mais je me défie de votre amitié. Outre mes raisons particulières, je crois véritablement que, suivant les bonnes règles, ceux qui servent en France ne doivent recevoir de grâces que du roi. Je serois bien fâché, si je servois le roi d'Espagne quelquefois, qu'il crût que c'est comme roi d'Espagne. Je le regarde comme monseigneur le duc d'Anjou, petit-fils du roi, allié de sa majesté ; et en cette qualité, il ne doit point me savoir gré de ce que je puis faire, et ce n'est point de lui que j'en dois attendre ni recevoir des récompenses. Je ne crois pas que la cour d'Espagne se mette sur le pied de gouverner celle de France comme elle faisoit autrefois de celle de Vienne, en gagnant les ministres, quoique l'Amirante se soit vanté, dit-on, qu'il nous meneroit tous? Rassurez-vous. Si j'ai voix en chapitre, je vous promets que les François n'enleveront point les grâces que le roi catholique ne doit faire qu'à ses sujets.

» P. S. Orry retourne en Espagne, ce n'est pas sans peine que nous l'avons obtenu.

» J'aime votre idée d'établir des intendans en Sicile et à Naples, pour réprimer les

abus des vice-rois, mais il n'y a pas d'apparence qu'elle réussisse ; nous en écrirons néanmoins au despacho. Quand cesserez-vous donc de nous faire traîner votre charrette ! »

— « Jamais, aurait-on pu lui répondre, » puisque vous n'avez point osé prendre les » moyens de contenir les hommes puissans » qui entravent continuellement notre mar- » che. » Qu'on ne croie pas que la figure soit outrée ; elle est rigoureusement juste pour les petites comme pour les grandes choses. Je n'en veux pour preuve que les détails suivans. Dans la vue de dissiper un peu les vapeurs du jeune roi, Louville est parvenu, avec la permission de Louis XIV, à établir un jeu à la cour. C'est l'innocente bassette, si courue en Italie et à laquelle Philippe a paru prendre quelque plaisir. Les joueurs sont le cardinal de Médicis, le connétable Colonne, les princes Borghèse, Palestrino et Piombino, le duc de Matalone, les comtes de Marsin et d'Estrées, enfin ce qu'il y a de plus considérable parmi les Napolitains et les Français. Tout cela composerait une assez bonne compagnie, *même au dire de*

Louville à Torcy, 14 mai 1702.

l'évêque (1) *de Noyon*, ajoute Louville. Mais ce n'est pas assez pour les grands d'Espagne. Un roi qui paraît en public, qui assiste à l'opéra, qui joue, est un scandale abominable qu'il faut arrêter par toutes sortes de moyens; et d'abord le duc d'Ossuna, le seul des gentilshommes de la chambre qui ait voulu suivre son maître, par conséquent le plus facile à vivre de tous, imaginera d'enfermer le roi catholique à son jeu; de le tenir ainsi prisonnier avec cinq ou six personnes, pendant que d'autres seigneurs attendront dans l'antichambre; et de s'en aller voir sa maîtresse. Ensuite le marquis de Villena, devant tout le monde, voudra démontrer, *in baroquo*, que Philippe III s'est perdu en jouant. Enfin, tous les grands, à l'exception du duc de Béjar et du comte de Priego, tomberont d'accord de s'enfuir à l'arrivée des tables, *comme une volée d'étourneaux*; et si ces tentatives n'ont point de succès, ils menaceront de cesser de faire, les uns leur service, les autres leur cour.

---

(1) M. de Clermont-Tonnerre, dont on connaît tant de mots plaisans qui peignent l'orgueil de la naissance au plus haut degré.

Louville à Torcy. 14 mai 1702.

« Voila les scènes que nous voyons journellement. Si cela vous met en fureur, ne vous en prenez qu'à vous-même, et déridez vous au surplus avec le récit que je vais vous faire d'une petite naïveté qui nous a beaucoup amusé. Vous saurez que le cardinal de Médicis fait sa cour à merveille, quoique son agent à Rome courtise également l'envoyé de l'empereur (c'est ce que les tacticiens appeleraient être à cheval sur le Pô); il est de toutes les chasses et de tous les jeux, et partout fort aimable et fort simple. Comme il n'a aucune marque de cardinal, un de nos Francais qui taille, l'appela l'autre soir *monsieur l'abbé*, tout le temps du jeu, parce qu'il est accoutumé à jouer avec l'abbé de Lignerac, et qu'il s'imagine apparemment qu'il faut un abbé à un jeu, comme un polichinelle aux marionettes. J'ai cru que le roi catholique, pour cette fois, alloit guérir de ses vapeurs. »

A Beauvilliers. 9 mai 1702.

« La santé du Roi s'est un peu améliorée par les purgations. *Naturalium inflatio minuitur*. Son jugement et son discerne-

ment augmentent tous les jours. Il connoît ses gens dès qu'il les a vus deux fois. Je vous assure qu'il a parfaitement toisé son cardinal deJanson. Il est vrai que ce dernier l'assomme de dogmes lourds et pédans, et que quand il le tient, il lui parle quatre heures de suite sans s'effrayer des baillemens qu'il excite. Le roi me dit l'autre jour qu'une partie de la causerie du cardinal avait roulé sur le babil de M. de Marsin. Celui-ci vint ensuite relever le cardinal, qu'il démontra bavard en trois points d'une heure chacun. Ce fut une vraie comédie. Quant à notre cher prince, il ne lui manque absolument que de savoir décider et de vouloir pour être un grand prince, supposé pourtant qu'il ne faille pas pour être un grand prince des entrailles bien tendres, car je vous avouerai que je ne suis pas content des siennes à l'égard de la reine dont il ne m'a pas parlé depuis son départ de Barcelone. »

Louville à Torcy, 26 et 29 mai 1702.

Telle était la situation de la cour de Naples, à la fin de mai 1702 lorsqu'un soir le comte Louis Popoli entra chez Louville, pour lui faire part d'un secret important. Sa qualité de noble vénitien, et de cousin des comtes d'Harrach et de Mansfeld, lui avait

attiré la confiance d'un certain Budiani, secrétaire de ce même résident de Venise, que nous avons déjà signalé avec le cardinal Grimani, comme un des auteurs de la première conjuration des Caraffe, et l'âme de la faction autrichienne en Italie. Quelques mots à double sens, échappés par hasard à cet homme indiscret, ayant appris au comte Popoli qu'il y avait un grand projet sur le métier, ce dernier, à force d'instances et de caresses, avait obtenu, du secrétaire, la confidence d'une conspiration très-étendue contre le roi catholique. *Selon Budiani, les trois quarts de la noblesse napolitaine étaient engagés à l'empereur. Une correspondance très-suivie existait entre Vienne et Naples, par l'intermédiaire de Titta di Palma, l'agent des conjurés auprès de la cour d'Autriche, et de Malicia Caraffa, pour lors exilé à Benavente. Le résident de Venise conduisait à Naples toute cette trame, et tenait les assemblées dans sa maison, pendant qu'à Vienne la politique négociait l'envoi dans la Méditerranée d'une flotte anglaise de* 100 *voiles, chargée de munitions pour* 4000 *cavaliers et* 20,000 *fantassins, dont une partie était destinée à envahir l'Es-*

pagne, et l'autre le royaume de Naples. L'armement qui devait concourir avec l'explosion du complot, serait prêt dans le courant de juillet. Il n'était pas généralement convenu de tuer Philippe, néanmoins il y avait lieu de penser qu'on s'en déferait à l'armée dans le tumulte de quelque affaire, car le prince de Trébisacchia s'était offert pour porter le coup, certain, avait-il dit, d'être secondé par les princes de Sansiviero et Tito Caraccioli, tous deux capitaines dans ce beau régiment des gardes, qui suivait le roi à la guerre. Le comte d'Harrach avait mandé dernièrement que le général de l'ordre (c'était le nom chiffré de l'empereur) *était fort content de ses* 200 *religieux. Ainsi l'on pouvoit compter sur* 200 *nobles de marque, suivis chacun de ses affidés qui étaient nombreux, à en juger par ceux du prince de Trebisacchia, évalués à* 300. *Le gouverneur du château St.-Elme était des leurs et répondait de sa garnison. Ils avaient des intelligences dans Pescaire, par le maître de la douane; et le duc d'Escalona ne soupçonnait rien, grâce au soin que les chefs de l'entreprise mettaient à crier bien haut contre les mal intentionnés et contre l'amnistie.*

On avait même employé une ruse dont on se promettait un effet merveilleux pour confondre la prudence du vice-roi, en cas qu'il s'avisât d'en avoir ; c'était de faire faire de fausses dénonciations contre les partisans du roi catholique, par le baron de Chassinet, alors prisonnier en France, pour s'être engagé dans l'affaire des Caraffe. Au surplus, Budiani avait ajouté que si le comte en voulait savoir davantage et s'intéresser pour cette cause, il le mènerait volontiers, le lendemain 27 mai à minuit, chez le résident de Venise, où l'on devait apporter le traité de l'empereur et le faire signer. Là le comte pourrait juger lui-même de l'importance du dessein et des chances de succès par le rang et la sécurité de ceux qui l'avaient conçu. Le comte, en homme de tête, avait écouté cette confidence sans manifester d'étonnement ; et, après avoir accepté avec joie le rendez-vous, il était vite accouru chez Louville pour lui tout révéler, pensant que la déposition serait mieux entre ses mains qu'entre celles du duc d'Escalona, que d'ailleurs on ne pouvait espérer d'aborder promptement. Le premier mouvement de Louville, en apprenant ces détails, fut de

bénir le ciel qui daignait si heureusement placer un honnête homme parmi tant de gens criminels ; ensuite il engagea le comte à se rendre exactement à l'assemblée, et à le tenir informé, sans délai, du résultat de la séance ; ce qui ayant été ponctuellement exécuté, Louville connut bientôt, par le nom des coupables, que le roi catholique n'était guère entouré que d'ennemis et d'ingrats. Popoli rangeait les principaux dans l'ordre suivant : les princes de Troya et Petagna ; les ducs d'Andria et de Noja, de la maison Caraffe ; le prince et la princesse de Trebisacchia et la duchesse d'Arillana ; le duc de Brussano ; le marquis de Sanlucito, frère du prince Sangro le décapité ; celui-ci avait paru dans l'affaire des Caraffe, très-opposé à l'empereur, parce qu'il détestait son frère et désirait sa mort ; mais, une fois sa haine assouvie, il était devenu impérialiste ; toute la maison Pignatelli, même le duc de Monteleone, qui, *d'après ce qu'on lui avait pardonné*, disait Louville, *était un monstre à étouffer ;* et le duc d'Airola : ces deux derniers, par scrupule, avaient refusé de prêter leur serment au roi ; le prince Cerisano et la princesse Bottera, veuve d'un Caraffe, femme

fort riche et qui passait pour avoir toujours trois cent mille écus comptant chez elle ; enfin le prince d'Avelino et le duc de Montoro. Popoli n'avait cité aucun membre du clergé, mais il assurait que les conjurés comptaient sur une bonne partie de cet ordre, principalement sur les moines, pourvu que le pape ne se prononçât point trop ouvertement en faveur de Philippe.

On a besoin ici, pour mettre des bornes à son indignation, de considérer, 1°. qu'à l'exception de deux ou trois furieux, les conjurés n'avaient pas trempé dans le projet d'assassinat ; 2°. que l'année d'avant, la maison d'Autriche était encore pour tous les sujets espagnols une dynastie sacrée, et qu'il est de l'essence des premiers ordres de haïr les nouveautés, comme de celle du peuple d'en être avide. Pour une fois que la société souffrira de cet esprit, elle en profitera mille, en lui devant la durée des états. Quant à Louville, il aimait trop son maître pour s'arrêter à ces considérations, plus propres d'ailleurs à expliquer qu'à justifier le projet odieux qu'on venait de lui découvrir. Dans les premiers mouvemens de sa fureur, il eût volontiers appelé sur les deux Siciles

tous les feux du Vésuve et de l'Etna, mais la réflexion lui fit comprendre qu'il suffisait d'avertir secrètement le despacho, et de faire que chacun fût à son poste. Rien ne transpira donc dans le public, et l'on résolut de n'instruire cette affaire qu'après le départ du roi catholique, tant pour le mettre à l'abri du désespoir des coupables puissans, que pour ne point le rendre témoin des scènes de rigueur, qu'on regardait alors comme inévitables. En attendant, aucune mesure de sûreté ne fut négligée. Le gouverneur du château Saint-Elme fut renvoyé, ainsi que le capitaine général Grigny. Les Français furent distribués dans toutes les garnisons. M. de Torcy, à qui Louville avait déjà dénoncé le résident de Venise, l'avait fait sur-le-champ rappeler, et avait envoyé plusieurs frégates de Toulon dans le golfe Adriatique pour contenir les Vénitiens, ce qui se trouva fort à propos. On approvisionna les forts de bombes et de mortiers. Enfin, on se tint sur ses gardes, sans cesser pourtant de recevoir à la cour ceux que la plus légitime vengeance devait bientôt livrer apparemment à la sévérité des lois, et en même temps rien ne fut omis pour accélérer les préparatifs du dé-

part. Aucun motif ne semblait plus devoir le retarder depuis que le légat Barberini avait fait son (1) entrée publique, en donnant au peuple sa bénédiction, et en prêchant partout une soumission entière au nouveau monarque, ce qui avait produit un excellent effet sur les esprits ; cependant, deux obstacles retinrent encore Philippe durant quelques jours.

J'ai déjà dit que depuis plus d'un mois qu'on cherchait à réaliser le donatif, ou à emprunter sur sa valeur, le vice-roi n'avait rien trouvé. Son impuissance, en ce genre, allait jusqu'à ne pas pouvoir emprunter un ducat sur la couronne d'Espagne. Ce n'était pas que l'argent fût rare à Naples. Il y abondait au contraire depuis le séjour de la cour, qui avait causé, d'après des calculs approximatifs, un mouvement extraordinaire de cent mille personnes, et de deux millions d'écus ; mais les banqueroutes publiques avaient été si multipliées, depuis long-temps, que l'argent ne circulait plus qu'à vue. Le marquis de Ribas lui-même, de tous les Espagnols, le plus entendu et le plus actif,

(1) Elle eut lieu le 28 mai 1702.

avait échoué dans ses recherches, et l'on se voyait, à la lettre, au moment de manquer d'espèces, lorsqu'on reçut d'Espagne cent mille francs envoyés par le cardinal Porto-Carrero. Ce bonheur en amena un autre. Les moines, excités par l'archevêque Cantelmo et par la présence du légat, donnèrent cent autres mille francs. Enfin, l'industrie des uns et des autres compléta les cent mille écus dont on avait besoin pour partir sans faillite. Restaient les vapeurs du roi catholique, empêchement léger, à le bien prendre, néanmoins qui passait avant tout autre plus solide.

Quoique la santé de Philippe fût meilleure, ses maudites vapeurs subsistaient toujours. Il parlait moins que jamais et seulement aux Français, comme s'ils eussent été les seuls êtres de son espèce. Il s'enfermait presque toujours dans sa chambre avec ses valets de garde-robe et ses médecins, et là, si quelque affaire le venait troubler, il l'écartait au nom de ses vapeurs ; de sorte qu'il n'y avait pas moyen de fixer son attention sur le quart du globe qui en dépendait.

Louville à Beauvilliers. 31 mai 1702.

« Ne vous fatiguez point à me dire ce que je dois faire à ce sujet, car je l'ai fait inutilement. En deux mots, il faut que Dieu lui donne la volonté de se vaincre ou de se laisser conduire, car les hommes n'y peuvent rien. En vérité, monseigneur, je ne quitterai jamais le roi de gaieté de cœur, ni faute d'attachement ; mais quand des forces majeures m'y obligeront, quoique je fusse très-affligé de quitter le roi d'Espagne, que je me sente très-honoré de ma situation dont je connois le beau et le bon, aussi bien que qui que ce soit qui me trouve heureux, je vous déclare que je ferai un marché d'or. Malgré cette apparence de bonheur qui m'environne, saint Laurent ne souffrait pas plus sur son gril que je ne souffre du matin au soir, par la vivacité de mon tempérament, par une fatigue continuelle d'esprit et de corps, mais surtout, soit dit entre Dieu et nous, par le peu d'espérance que j'ai du roi ; car, s'il étoit d'un autre modèle, il me soutiendroit contre tout le reste, en comptant la malignité des grands au premier chef. Les pointes de l'ambition seroient émoussées

à moins. Croyez d'ailleurs qu'il est bien triste d'être réduit à faire journellement des réflexions ambitieuses pour se soutenir dans le métier que je fais, quand on n'est pas fort ambitieux et qu'on n'est pas assez dévot pour en faire à Dieu un sacrifice méritoire ; ce qui seroit le parti le plus sensé, puisqu'au moins on auroit l'autre monde pour soi.....»

— Ainsi, la faiblesse du caractère de Philippe décourageait parfois ses plus fidèles conseillers. Louis XIV seul s'élevait au-dessus des dégoûts que donnent les tristes vérités, et pourtant on aperçoit par la lettre suivante qu'il les mesurait dans toute leur étendue.

21 juin 1702. Louis XIV à Philippe V.

.....« J'apprends avec plaisir que vostre majesté soit contente des troupes françoises de Naples. Je souhaitterois que vous fussiés aussy assuré de vos sujets que vous le devés estre des miens, mais ne vous étonnés point du désordre que vous trouvés dans vos troupes, et du peu de confiance que vous pouvés prendre en elles. Il faut un long règne et de grands soins pour établir l'ordre et

pour assurer la fidélité de différens peuples esloignés et accoutumés à obéir à une maison ennemie de la vostre. Il est essentiel pour vous de travailler à connoistre leurs dispositions, et il est de vostre prudence de vous mettre en estat de corriger le mal avant que de faire voir que vous le savés. Vous avés raison de compter sur les François plus que sur toutte autre nation, mais ne le tesmoignés pas de manière à esloigner encore davantage les Espagnols. Il faut beaucoup de sagesse, et vous avés besoin de bien des grâces de Dieu pour conduire heureusement des peuples de génie différent et tous difficiles à gouverner. Demandés-les, mais rendés-vous-en digne..... »

Enfin, le deux juin, Philippe s'embarqua pour Final, non point sur les galères du pape, que le légat lui avait offertes et que Louville voulait qu'on acceptât, mais sur celles de France, de Naples et de Toscane; et le duc d'Escalona se vit ainsi seul chargé de veiller à la conservation du royaume, dans les momens qu'il déroberait à la philosophie de Descartes. En somme, on avait passé à Naples dans le dessein d'y améliorer beaucoup

de choses, et l'on n'y avait presque rien fait ; mais il fut du moins démontré que, sans ce voyage, l'Espagne perdait les deux Siciles, et cette pensée, en consolant d'y être venu, pouvait bien après tout engager à y revenir.

CHAPITRE X.

Campagne du roi catholique.

Si l'on veut se former une image du plus gracieux accueil du monde, on n'a qu'à se représenter la fête que les petits souverains font à un roi puissant lorsqu'ils le voient passer dans le voisinage de leurs états, pour s'aller mettre à la tête d'une armée double de celle qu'il va combattre. Telle était la position de Philippe V lors de son passage en Lombardie. Aussi toute la côte septentrionale de l'Italie sembla-t-elle s'animer et se mouvoir au-devant de ses galères. Le pape qui lui avait offert de le porter à Final, fit préparer de magnifiques rafraîchissemens à Ostie, dont on n'usa pas plus que de sa marine. A son retour, le grand-duc de Toscane, suivi de la princesse Violante et de toute sa cour, sitôt que la flottille royale parut en vue de Livourne, se trouva en mer dans

l'espoir de posséder quelques momens le jeune monarque ; et, comme ce dernier refusa de prendre terre, on le supplia du moins de se montrer aux peuples sur le tillac de son navire ; ce qu'il fit, et le ciel retentit d'acclamations. Le même zèle se manifesta chez les Génois, qui virent, en récompense, leur doge traité d'Altesse. Enfin, le roi d'Espagne, qui, dans le cours de sa navigation, n'était descendu que sur le territoire de Sienne et à l'île d'Elbe pour veiller à la défense d'Orbitello, de Porto-Ferrajo et de Porto-Longone, débarqua heureusement à Final, le plus petit domaine de ses immenses possessions. Il prit aussitôt la route de Milan, et rencontra le duc Victor Amédée, son beau-père, avec sa famille, dans la ville d'Acqui. Quelle fortune pour un politique rusé qu'une entrevue d'affaires avec un roi de 18 ans, qui joignait à la naïveté de son âge celle de l'insouciance ! Mais, par un fâcheux contre-temps, il se trouvait auprès de cette proie en espérance, un surveillant aussi fin que le chasseur, et de plus très-franc et très-hardi. Ce surveillant, c'était Louville. Le duc le connaissait si bien sans l'avoir vu, qu'après avoir salué le roi catholi-

que, il demanda d'abord à Phelippeaux, l'envoyé de France à Turin, *si ce monsieur de Louville était pour lors auprès de son gendre?* L'envoyé ayant répondu *que oui*, le marquis fut bientôt comblé de caresses; car M. de Savoie avait toujours à sa disposition, selon les temps et les personnes, autant de grâces et de bienveillance qu'il lui importait d'en montrer. Il fallait le voir dans cette occasion entremêler avec un art merveilleux le respect et la familiarité, la réserve et l'abandon; s'empresser près du roi; aborder jusqu'aux moindres personnes de sa suite; faire, sans le paraître, tous les frais de la conversation pour couvrir le silence et l'embarras de Philippe; plaisanter tout haut; raconter en confidence comment le duc de Berri était devenu depuis peu amoureux de la comtesse d'Ayen; comment Louis XIV avait surpris un des messagers de l'intrigue (ce qui était vrai); comment le jeune prince avait noblement nié le mystère et mille autres historiettes qui pouvaient donner l'idée d'une intelligence intime avec la cour de France, tandis qu'elles ne prouvaient au fond que l'indiscrétion de la duchesse de Bourgogne : toutes manières qui

Louville à Torcy, 20 juin 1702, et Torcy à Louville, 4 juillet suivant.

lui méritaient bien, selon Louville, *le brevet de franc filou*. Heureusement, ajoutait-il, Dieu a fait ce prince grand causeur pour *mettre des bornes à sa malice, sans quoi il aurait renversé le monde*. En effet, la bonne foi, de prime abord, n'est pas si engageante. Ce jeu brillant ne fut pas de longue durée. Le refus d'un fauteuil en fit l'affaire : mais ceci demande explication.

Les rois d'Espagne, plus que tous les autres monarques, sont tenus à garder une haute étiquette. Ils ne doivent manger qu'avec des rois, et ne donner près d'eux de fauteuil qu'à des rois. Le duc de Savoie, qui n'était point couronné, ne pouvait donc souper avec son gendre, ni s'asseoir devant lui autrement que sur un pliant. Cependant il prétendait aux honneurs du festin et du fauteuil si ouvertement, que le despacho se laissait déjà fléchir, quand Louville représenta que la question était déjà jugée contre M. de Savoie, puisque ni Monseigneur, ni M. le duc de Bourgogne, à Versailles, n'avaient obtenu ces honneurs, malgré leur qualité de père et de frère aîné du roi d'Espagne. Le duc ayant été repoussé par ce raisonnement sans réplique, se trouva bientôt

si constipé (ce fut son expression), qu'il retourna presque sur-le-champ à Turin, en s'excusant de ne pouvoir faire la campagne, ce qui combla les vœux du marquis : car, il faut l'avouer, ce dernier n'avait si fort plaidé la cause de l'étiquette dans cette circonstance que dans la vue d'éloigner du centre des opérations militaires un coopérateur déjà très-suspect, et en tout cas très-inutile. Le dépit du duc de Savoie eut bientôt de fâcheuses conséquences pour celui qui l'avait causé; mais les écrivains qui ont attribué à cet incident la défection de ce prince, en 1703, n'ont guère connu, ce nous semble, la politique du digne héritier de ce Charles Emmanuel, *dont le cœur*, disait-on, *était rempli d'abîmes comme le sol de son pays*. Au demeurant, Philippe resta aussi insensible au départ de son beau-père qu'il l'avait été aux belles manières de l'entrevue. Attristé de plus en plus par les sombres chimères qui le poursuivaient jusque dans sa route, il sembla n'être venu à Milan, cette importante capitale où s'était rendue, pour le recevoir, l'élite de la noblesse d'Italie, que pour y attendre le terme fatal de la maladie qu'il croyait avoir. Enfermé le jour

et la nuit avec Louville, son confesseur et son médecin, il paraissait si frappé de son mal imaginaire, que l'inquiétude à la fin gagnant ceux-mêmes qui cherchaient à le rassurer, le marquis écrivit à M. de Beauvilliers d'envoyer promptement à l'armée l'abbé Aignan, médecin qui avait alors une grande vogue à Paris, parce qu'il était à craindre que le roi catholique ne devînt comme *Jeanne-la-Folle*. M. de Beauvilliers fit une démarche à ce sujet auprès de Louis XIV ; mais ce prince, qui n'aimait pas qu'on fût malade, et qui ne croyait guère aux maladies, même chez madame de Maintenon, comme Saint-Simon nous l'apprend, rejeta fort loin cette idée, en sorte que Philippe fut réduit à l'alternative de demeurer hypocondriaque ou de se faire traiter par M. de Vendôme.

Louville à Beauvilliers, 20 juillet 1702.

Ce dernier parti convenait à sa bravoure, mais il ne convenait pas autant, à beaucoup près, à certaines personnes de sa cour et de son despacho. On ne cessait de lui répéter de ce côté, depuis qu'on le voyait plus abattu, qu'un roi n'était pas obligé d'aller à la guerre ; qu'il avait des gens exprès pour lui épargner cet embarras ; enfin (ce qui est le grand mot

des courtisans), que sa personne étant sacrée, il ne devait point la compromettre. A ce propos, il s'engagea un soir, chez le marquis de Ribas, entre ce seigneur et La Roche (1), une discussion très-vive dont le comte d'Ursel et deux autres personnes furent témoins, et qui montre bien que la peur est la plus aveugle conseillère du monde. La Roche ayant voulu citer l'exemple du roi de France, pour prouver que le roi d'Espagne devait aller à l'armée, Ribas répondit que *quand le roi d'Espagne ne verrait pas les ennemis de plus près que n'avait fait le roi de France, ils seraient tous contens.* Les Français, on le pense bien, ne se trouvèrent pas flattés de ce propos qui courut la ville; et Louville, de ce moment, s'étant mis à presser le départ tout de plus belle, les divisions commencèrent à éclater entre les maisons française et espagnole.

Le roi catholique avait pour maréchal (2) général de ses logis, un seigneur nommé don Louis de Valdese, grand ami du duc d'Ossuna, grand partisan de l'archiduc, et sur-

Louville à Torcy, 25 juin 1702.

(1) Premier valet de chambre de Philippe V.

(2) Aposentador mayor.

tout d'un naturel antibelliqueux, quoique très-emporté. On s'était décidé à lui donner sa charge, précisément à cause de ses mauvaises intentions, dans l'espoir de les lui faire passer. Don Louis, dans un accès de mauvaise humeur, s'étant pris de paroles au sujet des logemens, avec un certain Santo-Domingo, maréchal des logis sous ses ordres, qui n'avait pas le don de lui plaire, quoiqu'il fût Espagnol, parce que depuis long-temps établi en France, cet officier avait repassé en Espagne à l'arrivée de Philippe V, le public devint spectateur d'une scène furieuse, à la suite de laquelle le seigneur de Valdese donna un grand nombre de coups de poing à Santo-Domingo, et fit mine de vouloir le percer de son épée. Santo-Domingo, par égard pour la demeure du roi, se contenta de sourire et de dire à don Louis qu'il le retrouverait sur un autre champ de bataille; et en effet, depuis ce jour, il se mit à guetter son homme, qui, n'ayant aucune fantaisie de se battre, prit le parti de ne point sortir durant huit jours; mais enfin le diable l'ayant tenté, et l'esprit de curiosité engagé à courir par la ville, il se buffla bien tout le corps, et sortit entre

deux hommes comme lui bien bufflés, espérant que Santo-Domingo le laisserait passer ; il se trompait ; ce dernier, qui était alerte et qui dépensait en espions, sans regarder au nombre, tomba sur ces messieurs l'épée nue, et voyant que ses coups n'entraient point chez don Louis, à cause du buffle qui le couvrait, il lui coupa la bouche et le nez de manière, dit Louville, *que son visage ne lui pouvait jamais plus servir.* Les combattans furent séparés heureusement par des Français qui accoururent, sans quoi les bufflés étaient morts. Là-dessus grand bruit, et le duc de Medina-Sidonia d'accuser les Français d'être tombés en foule sur trois Espagnols désarmés. M. de Marsin refusa d'entrer dans cette affaire. Quant à Louville, il déclara que Santo-Domingo avait toute raison, et que, si son frère se fût conduit autrement, il lui aurait coupé les oreilles ; mais que, par respect pour la subordination, il fallait donner tort à l'inférieur, et le renvoyer en France ; avis qui fut adopté, sans toutefois rendre à don Louis sa bonne humeur, parce que ce seigneur aurait voulu voir Santo-Domingo pendu.

Quelques jours après, on partit pour Cré-

mone, où était le rendez-vous de l'armée et le quartier général de M. de Vendôme. Il arriva dans cette ville une aventure à peu près semblable à celle qu'on vient de voir, et cela sous les yeux du roi d'Espagne. Le héros de la scène fut le duc d'Ossuna; et la victime, le mari de la nourrice de Philippe, pauvre Français, huissier de la chambre, qui n'était pas cause de la guerre d'Italie. Le duc d'Ossuna, premier gentilhomme de la chambre, se mit un jour à frapper vigoureusement et fort mal à propos cet huissier, en présence même de sa majesté. Le battu, tout naturellement, en appela au roi; et Philippe ayant aussitôt mis opposition aux coups de pied du duc d'Ossuna, celui-ci se contenta de pousser l'huissier hors de l'appartement, et le suivit dans l'antichambre, où il le battit encore pendant un quart d'heure tout à son aise; ce dont il reçut ensuite les complimens de don Garcias de Gusman, et de tous les grands, comme d'une action héroïque. Voilà cependant où l'on en était venu, par le défaut d'une sévérité aussi juste que nécessaire, et l'autorité du roi en souffrait encore plus que sa dignité. M. de Torcy, malgré son éminente raison, n'était pas exempt de reproche à cet égard.

Louville à Torcy, 15 juillet 1702.

Il avait favorisé un système outré d'indulgence, qu'il aurait porté volontiers jusqu'à ne mettre dans ses actes extérieurs aucune différence entre les personnes. Chez lui ce travers, comme cela se voit quelquefois, était le sophisme d'un cœur noble; mais il autorisait le désordre en général, et lui fit commettre, en particulier, deux énormes fautes: la première fut d'accueillir à Versailles le marquis de Leganès, tout chassé d'Andalousie qu'il était, et le duc de Medina-Celi, comme il aurait pu faire Fernand Nunez, ce qui accrédita le bruit qui se répandait que Louis XIV traitait tous les Espagnols avec une égale bonté, parce qu'il les voyait tous avec une égale indifférence; la seconde fut de prêcher au vice-roi de Naples la clémence envers les princes de Noja et de Trebisacchia, qui venaient enfin d'être arrêtés, et qu'on se contenta d'exiler sans jugement; ce qui fit croire partout que Philippe ne s'estimait pas assez fort pour juger et punir. En effet, dans un pays où la confiscation était au nombre des peines légales (ce que nous sommes aussi loin d'approuver que de regretter la torture), on ne pouvait mieux l'appliquer qu'à des conjurés, surtout quand

on demandait aux sujets soumis de payer un donatif de deux millions, savoir : les barons, trois cent mille écus (1); la ville de Naples, neuf mille quatre cents; les villes, cent mille; le clergé, cinquante mille, etc.

Quant à Medina-Celi, sa conduite, depuis qu'on l'avait ôté de Naples, tenait plutôt de la trahison (2), dans laquelle il se précipita depuis, que de la fidélité dont il faisait alors si orgueilleusement parade. Au lieu de se rendre, suivant ses ordres, à la junte de Madrid, où l'excessive bonté du roi l'avait placé, il s'en était allé droit à Paris, sans permission, en choisissant, pour quitter Milan, justement la veille du jour où son souverain y entrait. Cette coupable insolence, loin de lui attirer le courroux du ministère français, n'avait paru aux yeux du sage Torcy, que l'effet d'un dépit excusable dans un vice-roi remplacé, qu'il fallait pardonner à celui-ci, en faveur

(1) L'écu de Naples valait alors deux livres dix sous de France.

(2) Le duc de Medina Celi, convaincu de trahison, en 1710, fut conduit au château de Ségovie, et de là à Fontarabie où il mourut.

des professions de foi qu'il daignait faire, et des charmes de sa fière conversation qui ne pouvait annoncer que de grands talens.

Ainsi cet homme superbe, ce satrape déchu, avait en France fasciné les yeux des plus habiles, par son luxe, sa grandeur, et l'audace avec laquelle, du haut de ses torts, il dictait des plans de gouvernement, et distribuait les réputations, daignant même quelquefois louer Louville, ce qui abusait de plus en plus M. de Torcy, comme si de tels éloges eussent été sincères. Eh! quand ils l'auraient été! qu'en devait-on conclure? sinon que la fermeté de caractère gagne plus de terrain par la franchise, que la faiblesse par la séduction. Le marquis n'était pas dupe d'un panégyrique semblable, car, sur la nouvelle que M. de Torcy lui en donnait, il lui répondait : « Je prends sur moi de vous dire » que j'en étouffe, et que nous étions plus » près de penser ici que vous aviez fait mettre » cet homme à Pierre en scise, que non pas » que vous l'aviez comblé de vos bonnes » grâces à la cour du roi, après sa conduite » envers son maître et celle qu'il a tenue à » Naples, où il a vingt fois mérité d'avoir » le cou coupé. Ne verrai-je donc jamais

Louville à Torcy, 15 juillet 1702.

Torcy à Louville, 11 juillet 1702.

Louville à Torcy, 15 juillet 1702.

» l'heureux jour où vous serez convaincu » que l'on ne gagne point les méchans par » des bienfaits, puisque la reconnoissance » est une vertu qui pèse souvent aux bons » même? Au surplus, ordonnez du duc de » Medina-Celi. Nous le recevrons avec res- » pect de vos mains, monseigneur, comme » tout ce qui vient de votre décision. »

Il fallut se soumettre, car M. de Torcy insista vivement en faveur de son réfugié....

Torcy à Louville, 6 et 30 août 1702.

« Je vous l'abandonnerois volontiers, di- » sait-il à Louville, mais songez que jusqu'à » ce que vous soyez assez forts pour com- » primer les grands, il faut vous servir d'eux. » Quant au duc d'Ossuna, ajoutait le mi- » nistre, le roi vous engage à l'envoyer à » Oran, pour la première faute qu'il fera. » Le duc de Medina-Celi fut donc créé pré-

Louville à Torcy, 8 août 1702.

sident du conseil d'Italie. « Ce sera autant » de profit pour Georgine, écrivait encore » le marquis, en terminant cette affaire; » mais souvenez-vous que je ne me soumets » à votre volonté dans cette occasion, que » comme les jansénistes, c'est-à-dire avec » des réserves, et des restrictions mentales » qui ne finissent point. »

Il est temps de penser à la guerre ; nous sommes au 20 juillet et la campagne n'est pas encore ouverte. Ce n'est pas la faute de l'armée, car elle brûle de marcher à l'ennemi.

Louville à Torcy. 15 juillet 1702

« Je n'ai jamais vu de troupes si belles ni si gaillardes. Vous diriez que chaque soldat a pris querelle avec l'empereur. La joie qu'ont vos François de voir le petit-fils de leur maître à leur tête, les enyvre. Ces pauvres Irlandois aussi vous feroient plaisir. Ils poussent des cris de joie quand ils voient passer le roi d'Espagne, comme s'ils retrouvoient une patrie. »

A Beauvilliers. 20 juillet et 15 septembre 1702.

« Nous sommes environ soixante-deux mille hommes, y compris le corps de M. de Vaudemont, savoir : soixante mille François ou Piémontois et deux mille Espagnols. On ne sait à qui donner la préférence, de l'infanterie, de la cavalerie ou des dragons. Les officiers paroissent excellens, pleins de courage et d'habileté. Quant au chef (1), il faut

(1) Le duc de Vendôme.

lui rendre justice ; il pense plus haut qu'aucun de ses subalternes ; il a bien des vues pour la guerre, beaucoup de courage, d'esprit, et s'il pouvoit joindre à ces qualités, au même degré, le talent de conduire, ce seroit un des premiers généraux du monde ; mais il lui faudroit un homme pour les détails, qui agît dès qu'il auroit pensé ; car il est d'une paresse inexprimable et n'a ni dignité ni secret. On sait huit jours d'avance tout ce qui se doit faire ; or cela n'est pas perdu pour l'homme que nous avons en tête, et que je vous donne pour un grand capitaine. Savez-vous encore ce qui nous fera tort ? c'est la présence d'une race de Chamillart (1), qui est obsédante au dernier point. M. de la Feuillade veut absolument conduire M. de Vendôme, qui en sait bien plus que lui. Son frère n'est pas moins gênant. Il est tout le jour occupé à nous parler de sa personne. Si j'en crois l'apparence, il faudra beaucoup le louer pour lui plaire, car, dès aujourd'hui, comme il n'y a point en-

(1) M. de Chamillart, le frère du ministre, et MM. de la Feuillade, dont l'un avait épousé mademoiselle de Chamillart.

core eu d'action, il m'a prié sérieusement de vous mander que le roi catholique a été enchanté de sa mine et de la bonne grace avec laquelle il l'a salué, la pique à la main. Ajoutez que nos grands, qui ne sont de la partie que pour une douzaine d'entr'eux et cinq ou six régimens, prétendent tout mener ici comme à Madrid, *parce que*, disent-ils, *c'est pour eux qu'on se bat*, et les conseils qu'ils donnent sont d'une lenteur et d'une timidité très-propres à perpétuer la guerre. Voilà sans doute de grands inconvéniens, mais espérons que le courage du chef et des troupes les effacera. »

Le prince Eugène se trouvait, en juillet 1702, dans une position qui est toujours fort embarrassante pour un aggresseur, celle de garder la défensive. Il avait perdu, en manquant la place de Crémone, presque tout le fruit de sa belle campagne de 1701, où, descendu des montagnes du Trentin avec quelques milliers de soldats, il avait, en deux combats, poussé les Franco-Espagnols jusque dans leurs forteresses du Pô; franchi ce fleuve, dominé son cours par l'occupation de Bercello, Guastelle et la Mi-

randole, villes alliées de l'empereur, et par la construction d'une tête de pont à Borgoforte ; campagne enfin qu'il avait terminée en bloquant cette fameuse Mantoue, dont la garnison peut être une armée, et sans laquelle un vainqueur ne se croit jamais établi en Italie.

Obligé de diviser ses forces, déjà diminuées par la guerre, entre un blocus commencé, trois places à tenir, et une armée nouvelle à combattre que l'activité d'un chef habile et la présence d'un roi rendaient plus redoutable encore par son ardeur que par la supériorité du nombre, le général de l'empereur n'avait d'espoir raisonnable que dans les fautes de son ennemi, dont il était homme à bien profiter. Aussi le vit-on, à l'approche de Philippe, sans retirer ses garnisons, concentrer ses forces dans le Seraglio, petit pays, à peu près triangulaire, situé au midi de Mantoue, entre le Mincio et le Pô, qui en forme comme la base. De là, par le pont de Borgoforte, il pouvait facilement courir dans le Modenois et le duché de Parme au secours des places qu'il occupait au-delà du fleuve, continuer en-deçà le blocus de Mantoue, où le maréchal de Tessé commençait

à souffrir, accepter ou même offrir la bataille à l'armée combinée, soit qu'elle se divisât, soit qu'elle se réunît pour l'attaquer, et, en cas de mauvais succès, se retirer par Governolo sur l'Adige, ou par Goito vers Pescaire et le lac de Garde. D'après ce plan, on aperçoit que Borgoforte était comme le pivot sur lequel le prince Eugène devait manœuvrer. Là-dessus, M. de Vendôme dressa le sien, qui était de confier au prince de Vaudemont quarante-sept bataillons et cinquante-sept escadrons pour opérer sur la rive gauche du Pô, et marcher droit au secours de Mantoue, dans le Seraglio, tandis que lui s'étendrait sur la rive droite, avec quarante bataillons et quatre-vingts escadrons, dans le Modenois, pour y balayer l'ennemi, s'emparer de ses places, et, le prenant à revers, le forcer à l'une de ces choses, à mourir de faim dans le Seraglio, à combattre en étant cerné de deux côtés sur trois, ou à se retirer d'Italie.

Rien n'était mieux, sauf que ce plan, si bien conçu, aurait dû se trouver en exécution depuis le premier mars, époque à laquelle M. de Vendôme avait joint l'armée, que le prince de Vaudemont, après les revers de

MM. de Catinat et de Villeroi, avait concentrée au-dessus de Crémone, près du confluent de l'Adda et du Pô. Mais M. de Vendôme s'était reposé joyeusement en attendant le roi d'Espagne; et le prince de Vaudemont, quoique plus actif que lui, malgré ses infirmités, avait respecté son repos de telle sorte que tout restait à faire dans une saison qui ne laissait plus que deux mois de campagne; car dans ce pays les pluies abondantes qui tombent à la fin de septembre, défoncent les chemins et multiplient les maladies au point, en quelques semaines, d'interrompre les communications et d'affaiblir beaucoup les armées. Il était donc plus que temps de commencer les opérations. Le général français le sentit à la fin, et le 20 juillet toute l'armée, sortant de ses cantonnemens de Crémone, se mit en mouvement, ainsi qu'il avait été convenu; c'est-à-dire, M. de Vaudemont tenant la gauche, Albergotti la droite de l'autre côté du Pô, et M. de Vendôme le centre, avec le roi catholique entouré de l'élite des officiers généraux, parmi lesquels on distinguait le comte de las Torres, le comte Saint-Estevan Gormas, le marquis de Créqui, et MM. de Revel et de Pracontal.

Le 24, le roi n'était encore qu'à Cazal-Maggiore, autrement à huit lieues du point de départ, et déjà l'on se reposait avant de passer le Pô. Cependant le 26, M. de Vendôme se porta en avant dans le Modenois avec de la cavalerie, surprit le général Visconti à Santa-Vittoria sur le Crostolo, et le mit dans une déroute complète, avec perte de deux mille hommes. Ce fut la première action de Philippe V. Il s'y fit connaître pour un prince digne de son sang, par l'empressement qu'il mit à rejoindre son avant-garde au premier bruit de l'engagement, et la résolution avec laquelle il chargea l'ennemi, en personne, ce qui rendit pour un moment aux vrais amis du jeune monarque toutes les espérances qu'ils avaient perdues à son sujet. Mais cet heureux début n'eut pas les suites qu'il semblait devoir amener. Tandis qu'Albergotti, selon les ordres qu'il avait reçus, occupait Reggio et tout le Modenois sans coup férir, le prince de Vaudemont mettait dans sa marche sur le Seraglio une lenteur qui autorisait presque M. de Vendôme dans la sienne, car ce dernier avait résolu de ne s'avancer contre le prince Eugène avec toutes ses forces, que

quand il le saurait en affaires avec l'aile gauche de l'armée des deux couronnes. En attendant le moment favorable, il établit un camp entre le Crostolo et le Pô, dans un lieu nommé *la Testa*, où l'armée royale séjourna 15 jours, pendant lesquels l'oisiveté et les divisions qu'elle engendre, affaiblirent l'esprit des troupes, en même temps que la disette et les maladies diminuèrent leurs forces matérielles d'un cinquième. Ce fut la faute capitale de cette campagne; celle qu'on fit plus tard, le lendemain de Luzara, n'en étant que la conséquence. En général s'il faut, à la guerre, aller vite; quand on la fait avec des armées combinées, il faut, si l'on peut parler ainsi, aller trop vite, l'action simultanée de tant d'élémens divers n'ayant qu'un moment.

Nous avons dit que la division s'était mise dans l'armée du roi catholique. Ce fait peut paraître inconcevable après ce que nous venons d'avancer du petit nombre des Espagnols. Le mot de cette énigme est encore dans l'orgueil des grands officiers qui avaient suivi Philippe V en Italie. L'armée pour eux ne consistait que dans leurs deux mille hommes. Peu s'en fallait qu'ils ne prissent les

Louville à Torcy, 8 août 1702.

autres corps pour des bandes aventurières que l'on pouvait traiter comme une troupe de serviteurs à gages. Dans les campemens, point de difficultés, la droite leur appartenait, mais ce n'était rien encore. On ne devait, à les entendre, songer aux officiers de France, qu'après avoir satisfait leur dernier tambour. De corvées, ils n'en voulaient point souffrir ; de détachemens pour reconnaître l'ennemi, encore moins ; garder le camp, cela ne les regardait point, et ainsi de suite. En revanche, il ne fallait écouter qu'eux dans le conseil. A ce prix seulement ils accordaient à M. de Vendôme l'entrée du despacho et le titre d'altesse qui ne lui était point dû. Du reste, on ne devait attendre d'eux nulle complaisance, nul égard. Ils se refusaient même à mélanger de blanc leur cocarde rouge, tandis que toute l'armée française avait voulu porter une cocarde rouge avec la sienne.

— Bientôt cette morgue insultante, qui était un vice, n'étant point réprimée, parut un droit à ceux qui s'en trouvaient bien, et se communiqua de la maison aux troupes du roi catholique. On vit alors journellement des scènes fort extravagantes. Par exemple,

une fois le régiment de Lombardie, que le prince Pio commandait en chef, et Louville en second avec le titre d'adjudant-mestre-de-camp, s'avisa spontanément de charger les gardes du marquis de Créqui, et de blesser même dans la mêlée un officier du régiment d'Anjou. Il n'en fut que cela.

A quelques jours de là, Louville pensa être victime d'une scène plus grave; laissons-la-lui raconter.

Louville à Beauvilliers, 15 septembre 1702.

Louville à Beauvilliers.

.....« Une querelle s'est engagée ici entre plusieurs officiers du régiment de Lombardie, que j'ai l'honneur de commander sous le prince Pio, et des gens à moi, à propos de fourrages que ceux-ci avoient faits pour mes chevaux et que ces messieurs voulurent enlever, parce qu'ils ne savent ce que c'est que de prendre la moindre peine, et d'exécuter les ordres qu'on leur donne d'envoyer ou d'aller aux fourrages. Je dormois sous ma tente, qui est voisine de la barraque du roi, quand je fus subitement reveillé par les cris de mes gens, et n'ayant trouvé autour de moi qu'une paire de grosses bottes, je les mis à crud et courus tout nud dans cet

équipage au secours de ces pauvres diables, dont je rencontrai aussitôt deux qui avoient déjà, l'un la tête fendue d'un coup de sabre, et l'autre les reins percés d'outre en outre d'un coup d'épée. Ceux qui les poursuivoient ainsi cruellement étoient un capitaine de Lombardie et deux sous-lieutenans. Je m'avançai d'abord sur le capitaine, et lui ayant demandé s'il ne me reconnoissoit pas bien le visage, sur sa réponse insolente, je lui jetai son chapeau à terre, ce qui, dans la vérité, passe chez les Espagnols pour un grand affront, et je fis conduire les assassins au prévôt. Notez que l'affaire alloit devenir chaude, car tous les marmitons du quartier étoient accourus au secours de mes valets, avec des broches dont ils alloient infailliblement embrocher mes braves. Pendant ce temps, le roi étoit à la fenêtre qui essayoit en vain de se faire obéir de sa garde, déjà prête à se mettre de la partie; j'eus beaucoup de peine à éteindre ce feu, mais enfin, les coupables une fois emmenés, tout se calma. Le duc de Medina-Sidonia et Saint-Estevan, n'osant point empêcher qu'on ne fît le procès aux assassins, ne cessoient de répéter que cela étoit bien malheureux, parce que les

délinquans étoient Espagnols. Ils avoient imaginé un bel expédient pour les sauver, c'étoit de dire que, comme je ne m'étois pas encore fait recevoir à la tête de mon régiment, mes officiers pouvoient bien ne m'avoir pas reconnu non plus que mes gens. Je leur ai fait un chemin plus large et plus droit, en demandant la grâce des coupables, que j'ai obtenue. Mais Dieu ne me saura aucun gré de cette action, ne l'ayant faite que parce que j'ai su qu'on m'accusoit de vouloir me débarrasser du capitaine pour ne lui point donner satisfaction du chapeau jeté à terre. Le misérable est donc sorti, après quoi il a tout bonnement replacé son chapeau sur sa vilaine tête, et il ne l'a pas mis de travers, comme vous l'allez voir, puisque le roi l'ayant fait venir et lui ayant dit, selon l'usage, qu'il prenoit l'affront sur lui, ce redoutable capitaine ne m'est rien venu dire.... Vous saurez que le prince Pio m'a très-mal soutenu dans cette affaire, et cependant il me doit son régiment et le gouvernement de Novarre, qui lui vaut trente mille livres de rente..... Depuis l'aventure de mes gens, les grands m'ont pris dans une superbe aversion. Je sais que le marquis de Bedmar,

Louville à Torcy, 8 août 1702.

comme par inspiration, du fond de la Flandre où il est, me sait très-mauvais gré de n'avoir pas fait nommer son fils aide-de-camp du roi. C'est assurément une grande bisarrerie de sa part, car il doit savoir que son beau monsieur de fils, à qui j'avois proposé cette place, m'a refusé, en disant qu'il aimoit mieux aller à Mantoue, parce qu'il y trouveroit des filles..... Ce qui me fait le plus de peine dans tout ceci, c'est l'indolence du roi. Il ne se fâche de rien. Plût à Dieu qu'il ressemblât à monsieur le duc de Bourgogne, avec tous les défauts que je lui ai connus! »

Louville à la duchesse de Beauvilliers, 6 août 1702.

Pendant que Louville exerçait ainsi sa patience au camp de la Testa, il eut à subir des épreuves encore plus sensibles dans les lettres qu'il reçut de Versailles. On lui mandait qu'il fallait définitivement renoncer à passer l'hiver en Italie, quelque prix qu'il y attachât, parce que la junte de Madrid, d'accord avec le roi de France, avait jugé le retour en Espagne nécessaire par rapport aux divisions qui régnaient entre les chefs de la régence. On lui écrivait de plus que M. d'Harcourt, piqué de n'avoir point encore

pu obtenir la permission de faire passer sa toison à M. de Césanne son frère, l'accusait publiquement d'être la cause de l'animosité qui fermentait entre les Français et les Espagnols, et de la froideur avec laquelle le roi d'Espagne avait traité son beau-père, par conséquent de la retraite de ce prince. On lui avait déjà conseillé de garder plus de mesure avec les grands, parce que Louis XIV commençait à craindre qu'il n'eût quelques préventions contre eux, et qu'il ne les suggérât au roi catholique.

15 juillet et 8 août 1702.

Louville à Torcy.

« Pardonnez un peu de mauvaise humeur, répondait Louville, à un homme qui vous écrit grillé sous sa tente comme un melon sous cloche, et qui de plus a lu vos lettres. Quoi! l'on me reproche la froideur du roi catholique envers son beau-père! mais ce beau-père a cela de commun avec tous les enfans d'Adam, que sa majesté traite tous avec la même froideur. On craint que je n'entretienne le roi catholique des défauts des grands, parce que je vous en entretiens! mais si c'est à lui d'être le médecin, ne convient-il pas qu'il voie le mal? eh! puis,

pense-t-on qu'il n'aperçoive pas de lui-même qu'on lui bat ses huissiers sous ses yeux, qu'on veut lui faire la loi sur tout, et qu'on le sert très-mal! Quoi! vous avez approuvé, désiré, décidé le voyage d'Italie, et lorsque ce voyage n'a encore produit que de bons effets, vous en voilà dégoûté, quoique les mêmes raisons qui vous l'avoient fait conclure, subsistent pour vous le faire prolonger! Eh bien! moi je persiste à vous dire que l'Italie est aujourd'hui l'âme de la monarchie espagnole, le pays qui lui donne le plus de considération et de pied en Europe, le pays sans lequel, au point de décadence où est tombée l'Espagne, on ne feroit pas plus de cas d'elle que du royaume de Mequinez, qu'ainsi, rien n'est moins sage que de la quitter avant de l'avoir assurée.

» Quant à la toison de M. d'Harcourt, je n'ai rien fait pour en priver M. de Césanne, mais je ne ferai rien pour la lui procurer, parce que je n'aime pas et ne trouve point respectueux que l'on se passe les faveurs des souverains comme la grenouille au jeu *du brûle manant*. Permettez-moi de penser, monseigneur, tout disposé que je suis à vous obéir du meilleur de mon cœur, contre

mon opinion, que vous en feriez autant que moi à ma place.....»

Enfin, le 14 août, le canon de Borgo-Forte se fit entendre. M. de Vendôme comprit que le prince Eugène était aux prises avec le prince de Vaudemont, et il ordonna sur-le-champ le départ de l'armée qui, toutefois, ne se mit en marche que vers le soir. Les conjectures du général français n'étaient malheureusement justes qu'à demi. Les impériaux, se voyant pressés par M. de Vaudemont, avaient à la vérité levé le blocus de Mantoue dès le 6, pour se rapprocher de leur tête de pont sur le Pô, comme on le savait au camp du roi, où se trouvaient alors le duc de Mantoue lui-même et M. de Tessé; mais, ne se voyant pas suivis avec activité dans leur retraite, ils avaient simplement laissé un corps d'observation dans le Seraglio et s'étaient concentrés au-delà du fleuve, sous le feu de Luzara, où ils avaient de grands magasins, pour marcher de là contre le roi catholique avant que la jonction de M. de Vaudemont avec M. de Vendôme fût opérée, dans l'espoir de les pouvoir battre l'un après l'autre; et le canon

que l'on entendait de la Testa n'était rien qu'un jeu des remparts de Borgoforte sur les avant-postes du prince de Vaudemont. Ainsi, tandis que dans l'armée des deux couronnes on célébrait d'avance la victoire, et qu'on ne voyait plus d'autre retraite au prince Eugène que *celle de Phaëton au milieu du Pô*, ce général comptait bien, de son côté, surprendre son ennemi par une de ces heureuses hardiesses qui s'accordent si souvent, à la guerre, avec la prudence; et, sur la nouvelle qu'il eut par ses coureurs de l'approche de M. de Vendôme, il se posta sur son passage derrière Luzara, de manière à être masqué par la digue d'un petit canal nommé le Zéro, qui passe transversalement devant la ville et sert de décharge aux eaux du Pô lorsqu'il vient à déborder. Les avant-gardes des deux armées s'étant rencontrées face à face au point du jour, la matinée du 15 se passa en escarmouches de cavalerie où les succès furent balancés, et pendant lesquelles on prit de part et d'autre des dispositions pour une bataille générale.

L'armée impériale n'était évaluée, à cause des détachemens qu'elle avait été forcée de faire, qu'à 10 mille homme de pied et

10 mille chevaux. Celle du roi catholique, quoique réduite par les maladies, s'élevait encore à plus de 20 mille fantassins et 12 mille cavaliers. M. de Folard dit que, des deux côtés, vu la nature du champ de bataille qui était fort coupé de bois et d'irrigations, c'était avoir beaucoup trop de cavalerie; mais peut-être n'a-t-il pas assez réfléchi sur le caractère de cette guerre où ce n'était rien de vaincre son ennemi si l'on ne parvenait à l'anéantir; or c'est à quoi, sans de fortes masses de cavalerie, il est reconnu que l'on ne réussit point. Il parut bien du reste, à l'ordre selon lequel les deux généraux rangèrent leurs troupes, qu'ils avaient réservé leur cavalerie pour la victoire, car ce fut une bataille d'infanterie et presque toute corps à corps; aussi fut-elle fort meurtrière, et le carnage dura-t-il autant qu'elle, c'est-à-dire, depuis cinq heures du soir que les Impériaux attaquèrent jusqu'à près de minuit. Le prince Eugène avait le grand avantage de s'être choisi son terrain, mais l'infériorité du nombre de ses troupes rétablissait au moins l'égalité, de sorte que tout dépendait de la valeur des soldats et de l'habileté des chefs. Après le récit détaillé que

M. de Feuquières a fait de cette bataille, on ne s'attend pas sans doute que nous en donnions un circonstancié. Nous nous sommes d'ailleurs fait une loi de ne prendre, des faits généraux déjà connus, que ce qui se rattache immédiatement à notre correspondance.

Le roi catholique était à la droite avec Albergotti et le marquis de Créqui. M. de Vendôme l'avait placé là, parce que l'effort devait se faire au centre contre lequel le prince Eugène et le prince de Commercy, l'idole des Impériaux, se disposaient à donner en personne, et qu'en cas de succès, c'était le lieu le plus brillant, parce qu'il dominait tout; comme dans la retraite, le plus sûr. Mais, au milieu de l'action, MM. de Vendôme et de Marsin ayant perdu sa majesté de vue pour donner leurs soins partout où la nécessité les appelait, Philippe se porta de lui-même aux premières files du centre avec cinquante gendarmes seulement, et resta au milieu d'un feu très-violent avec un sang-froid digne d'un guerrier consommé, ce qui acheva sa réputation qu'il avait si bien commencée à Santa-Vittoria. Louville ne le quitta pas d'un seul instant; mais, faut-il le dire? ses illustres envieux ne lui disputèrent

point alors son double emploi d'adjudant du roi et de gentilhomme de sa chambre.

On sait l'issue de cette journée dont les deux partis s'attribuèrent l'honneur. Le roi catholique et le prince Eugène couchèrent tous deux sur le champ où ils avaient combattu, et purent le faire l'un et l'autre sur des drapeaux ennemis. Sans les ressources que le danger et l'occasion fournissaient à M. de Vendôme, l'armée des deux couronnes aurait essuyé de grands revers ; car elle fut un moment compromise. Ce qui contribua surtout à rétablir les affaires du roi d'Espagne, fut l'inflexible résistance que la brigade de Piémont, située à la gauche, opposa toujours aux Impériaux. Ils ne purent alors décider les avantages qu'ils avaient d'abord remportés au centre, et puis la mort du prince de Commercy les arrêta tout court au milieu de leurs succès. Ce fut un grenadier de Piémont qui tua ce héros. Quand les soldats autrichiens le virent tomber, ils poussèrent un cri horrible, et demandèrent à retirer le corps sans le nommer, ce qui était le faire assez connaître. Médavy leur accorda ce qu'ils voulaient par respect pour leur douleur, en les priant de

Louville à la duchesse de Beauvilliers, 15 septembre 1702.

l'avertir quand ils voudraient recommencer, et profita de cette petite trêve pour envoyer chercher des munitions dont il manquait. Le prince de Commercy avait juré de porter sa droite à Luzara ou de mourir ; il tint parole. Il y eut quelque chose de sinistre dans les circonstances de sa mort. Il arriva qu'au moment où il tombait de cheval, le bras dont il tenait son épée vint à se roidir, de sorte que le fer entra dans le cœur de son page qui était accouru pour le soutenir. Le prince Eugène s'écria, en apprenant l'événement ; « que toute l'Italie ne pouvait dédommager d'une telle perte. »

Du côté des Français, le deuil ne fut pas moindre. Le régiment irlandais d'Albermale qui rendit de grands services, fut presque entièrement détruit. Des brigades entières disparurent, entre autres celle du Perche ; les carabiniers perdirent soixante-cinq officiers ; mais rien ne fut si sensible à l'armée que la mort du marquis de Créqui et du comte de Revel, qui brillaient autant par leurs talens que par leur bravoure. M. de Césanne, qui venait enfin d'obtenir ce qu'il désirait par l'entremise de M. de Marsin, fut grièvement blessé en combattant vail-

lamment; et sur cela Louville mandait: « Je lui ai fait compliment sur sa blessure, mais non sur sa toison. » Enfin, la bataille coûta cher aux deux armées, mais elle fut glorieuse. Elle eût été décisive en faveur du roi d'Espagne si M. de Vendôme eût attaqué les Autrichiens de nouveau dès le lendemain. Le prince Eugène dit, depuis, que toute la nuit il s'était cru perdu. A quoi tiennent les destinées des empires? Cette hésitation chez un homme qui d'ordinaire n'hésitait point devant le canon, coûta peut-être les dix ans de guerre qui suivirent. Pourquoi M. de Vaudemont, de son côté, ne risqua-t-il pas tout pour prendre les Impériaux à revers? Il n'est peut-être pas inutile de remarquer à cette occasion que le jeune prince de Vaudemont se trouvait dans les rangs autrichiens. Quoi qu'il en soit, dès que le prince Eugène vit qu'on le laissait en repos, il fit sa retraite en bon ordre sur Borgo-Forte où il se fortifia, se trouvant fort heureux d'abandonner à ce prix Luzara aux Espagnols; et, dans ce nouveau camp, il amusa dix jours entiers son ennemi. On revit alors ce que l'on avait vu au camp de la Testa.

Louville à Beauvilliers. 25 août 1702.

«..... La mollesse de nos généraux finira par triompher de l'énergie de nos troupes. On se moque ici de Pracontal, et on le tourne en ridicule parce qu'il agit quoique malade. A l'heure qu'il est, notre camp n'est point encore fixé sur notre droite, et personne ne songe à reconnoître les ennemis. Il y a quatre jours que M. de Vaudemont nous a rejoints. Comme il a vu que l'on ne s'occupoit point de la position des Autrichiens, il s'est fait porter en chaise un peu en avant pour les observer. M. de Vendôme s'étoit contenté de les canonner à l'aveugle. Cependant nous allons commencer le siége de Guastalle, que nous aurions dû faire aussitôt après avoir laissé échapper le prince Eugène, pour réparer un peu notre sottise. Pleineuf, qui a soin des vivres, fait toutes les friponneries imaginables, et fait payer tout au poids de l'or au roi d'Espagne. Comme il est beau-frère des Matignons, et soutenu par conséquent par M. de Chamillart, on n'oseroit lui dire un mot. L'intendant, ni Capistron, ni aucun des officiers généraux, qu'il pourvoit de caissons,

de fourrage et de bon vin de Champagne, ne trouve à dire à sa conduite, et l'armée n'a qu'à pâtir à son aise. Il y a un quart de terre et de gravier dans le pain des soldats, en sorte que, si le pays n'étoit pas si abondant, et que ces pauvres gens et les officiers particuliers fussent obligés de se nourrir de leurs vivres de munition, ils creveroient tous bientôt. Les pauvres soldats blessés ne furent point pansés le lendemain du combat faute de charpie, de bouillon, de médicamens et même d'hôpitaux. Aussi, dans le peu d'hôpitaux que nous avons, meurt-on comme des mouches.

» Je sais précisément qu'à Crémone on avoit fait aux malades du bouillon avec du vieux suif. Sitôt que les malades commencent à pouvoir se soutenir, on les chasse et on les renvoie à l'armée, où ils crevent quand par hasard ils ne sont pas crevés en marche. C'est avec ces petits secrets là que l'on oblige la France à fournir tous les ans 15 ou 20,000 recrues pour la seule armée d'Italie, et 4 ou 5 millions pour les lever, tandis qu'avec 300 mille francs de plus dépensés en hôpitaux, ou même avec ce qu'on a, si l'on en usoit loyalement, on n'épuiseroit point ainsi

ce royaume et l'on iroit plus vite. Je voudrois que vous vissiez les hôpitaux de M. de Savoie ; on n'est pas mieux à la Charité à Paris. Tous les jours un colonel a soin d'aller voir panser les malades, et des capitaines voient donner le bouillon ; aussi ses troupes se conservent et s'améliorent en se conservant.

» Je vous dirai en confidence que M. de Vendôme n'aime point que le roi se montre aux soldats, quoique le roi en ait envie. On voudroit en faire une machine de bois. Je crois même qu'on tâchera de l'empêcher d'aller à la tranchée de Guastalle ; mais je vous promets de faire de mon mieux pour déjouer cette pratique honteuse.

» Je reconnois bien là le duc d'O..... et G. de G. Comptez que les peurs de Scaramouche n'approchent pas de la leur. Depuis qu'ils ont vu tuer un des chevaux du roi dans sa cour et tomber des boulets dans les rues de Luzara, ils n'ont garde de mettre seulement le nez à la fenêtre. Il n'y a pas jusqu'à notre ami S., qui étoit aide de camp royal le jour du combat, qui ne nous ait donné, pendant l'action, des scènes ridicules. Le roi l'avoit envoyé parler à M. de

Vendôme; il ne put jamais y parvenir tant il avoit la mâchoire serrée, et cela fut le plus plaisant du monde à ce que racontent les assistans, y compris les laquais de M. de Marsin. Le lendemain de l'affaire, le roi ayant été visiter le camp à portée de canon, dont il essuya plusieurs volées, M. de M. S. et d'O... nous apostrophèrent, M. de Marsin et moi, en nous reprochant d'exposer sa majesté. Marsin leur répondit avec la vivacité de son caractère, et le roi se mit aussitôt à rire comme un bienheureux. Sur ce, mes conseillers, voyant que leur harangue ne produisoit pas d'effet, allèrent se planter avec Bouchu derrière des arbres. Notez que l'un d'eux a commandé les armées de sa nation, qui est pourtant bien brave, durant trois ans, contre M. de Noailles. Mais rien n'égale la scène que nous donna le prince P. qui vint demander au roi le lendemain de Luzara, en présence des officiers généraux, qu'on allât le retrancher. Vous pouvez juger de l'éclat de rire universel, surtout quand il dit pour belle raison que ses soldats ne pouvoient pas remuer la terre. Voilà où mène l'exemple de trois ou quatre rois fainéans. Il faut pourtant rendre hommage à

la valeur de ceux qui en ont montré. Celle du comte de Las-Torrès est superbe. En tout c'est au milieu du feu que le flegme espagnol est beau, parce que là il est utile.

» Remettez en mains sûres le quartier des mousquetaires que vous paieront MM. de l'Assiento, et ne nous envoyez pas de lettres de change ni de papier sur le trésor royal, car tout cela est protesté. Dernièrement j'adressai à M. de Bâville des lettres de change sur Lyon et le trésor royal pour 47 mille francs qui furent protestées, et j'eus beaucoup de peine à sauver cette somme. »

Le siége de Guastalle n'offrit rien de particulier, si ce n'est que, la tranchée ayant été ouverte le 31 août, la ville fut rendue le 9 septembre. Le roi parut, en dépit des gens à précaution, dans les endroits les plus exposés au feu, et s'y conduisit comme à Luzara. C'était un Piémontais, nommé Solari, qui défendait la place ; il fut fait prisonnier avec le reste de sa garnison, de deux mille cinq cents hommes. N'oublions pas la petite vengeance, très-légitime, que M. de Vendôme tira du prince Eugène dans cette circonstance : comme on avait eu avis que

ce prince cherchait à enlever le roi catholique pour l'envoyer à Vienne, on s'amusa à incendier le palais de la princesse de Guastelle, belle personne qui lui tenait, dit-on, fort au cœur, et l'on donna la ville avec son territoire au duc de Mantoue, qu'il haïssait. Après cette conquête, l'armée revint à Luzara, où elle espéra quelque temps pouvoir amener le prince Eugène à une bataille; mais, en général habile, il ne compromit point le peu de troupes qui lui restait, et crut assez faire d'attendre, sans souffrir, des renforts d'Allemagne, en contenant M. de Vendôme; sage conduite dont les pluies et la mauvaise saison assurèrent le succès. Les deux armées commencèrent donc vers la fin de septembre à s'étendre, l'une, de Luzara dans tout le Modenois; l'autre, dans le Ferrarois, vers le Panaro, pour y prendre leurs quartiers d'hiver; et le roi catholique repartit pour Milan dans les premiers jours d'octobre. Ainsi finit cette campagne incomplète, qui avait néanmoins été fort utile à Philippe V, et plus encore en Espagne qu'en Italie. A Madrid, depuis l'affaire de Luzara et la prise de Guastalle, on n'appelait plus Philippe que *el Rey-Vencedor*.

[a] Louville à la reine d'Espagne, 25 décembre 1702.

Louville à Beauvilliers, 10 septembre 1702.

Les grands qui ne l'avaient pas suivi à l'armée, étaient journellement insultés par les rues; et les femmes leur envoyèrent des éventails où le roi catholique était représenté au milieu des flammes. Toutefois, je trouve beaucoup moins de joie de la victoire que d'ennui de l'absence, dans la lettre que la reine d'Espagne écrivit au roi son mari, après Luzara.

La reine d'Espagne à Philippe V.

1er. septembre 1702.

« Grâce à Dieu, mon cher mari, vous avés bien batu les ennemis. *Se a mil vezes enora buena* (1). Mais aussi il faut que je vous remercie du prompt courier que vous avés bien voulu m'envoyer, car effectivement il a fait grande diligence, puisqu'il n'est point encore arrivé, et c'est mon père qui m'a donné cette bonne nouvelle que je receus lundi. Vous aviés grande raison, quand vous disiés à Barcelonne, qu'assurément les Allemans ne seroient pas bien traités. Il faut que je vous dise le mauvais effet que fait ici le retardement de votre courier; car les malintentionnés font courir le bruit que cela

(1) Recevez-en mille félicitations.

n'est pas. Après vous avoir marqué, mon cher mari, la joie où je suis, il faut que je vous dise une chose qui n'est pas agréable, qui est que les ennemis ont fait une desente au port Ste.-Marie, dans la rade de Cadiz. Je ne vous dirai aucune particularité, à cause que l'on vous envoie les nouvelles des conseils, et les résolutions prises, car la promtitude que cela demande ne permettoit pas, comme vous pouvés aisément imaginer, qu'on attendît vos ordres et ceux de la France à qui l'on envoie les mêmes choses. Je fus yer, après avoir tenu le matin la junte à mon ordinaire, à une autre qui dura de huit heures du soir jusqu'à près de minuit; je serois fort fatiguée de toutes ces affaires, je vous avoüe; mais étant pour vous que je l'ay fait, cette raison me les rent agréables. Vous verés encore l'envie que ces gens ici ont que vous reveniés le plus tost, et mesme ils vouloient m'obliger à vous en escrire, et aussi au roi de France; mais je leur repondis que je ne voulois pas le faire, étant asseuré que vous ne voudriés pas laisser imparfait ce que vous avés si bien commencé, et avec grande raison. Il n'y eut dans la junte, de mon sentiment, que le comte de

Monterey et don Manuel Arias, qui ne fussent point contre vostre passage, et qui en dissent autant que moi. Je dois rendre justice à ce dernier; il fait l'on ne peut pas mieux, et je ne sçai pourquoi l'on disoit tant de mal de lui. J'aurai, avec vostre permission, à finir cette lettre pour m'aller promener, puisqu'il y a des temps infinis que ne suis sortie. Adieu donc, mon cher roi; je ne doute pas que, quand la campagne sera finie, vous ne vous amuserés plus, mais reviendrés retrouver vostre petite femme qui vous aime cent fois plus qu'elle mesme. »

Ainsi tout le monde, dans la junte, jusqu'à la reine qui avait été si favorable au voyage d'Italie, supposait que rien ne pouvait retenir Philippe hors de l'Espagne, une fois la campagne finie. Cette disposition universelle des esprits était due aux efforts de la cabale des grands, soutenue par madame des Ursins. Cette dame, pour se populariser auprès de cette cabale puissante, avait si bien fait, dans ses lettres à madame de Maintenon, que le parti de rappeler le roi catholique en Espagne, semblait irrévocablement pris, avant même que les Anglais

eussent rien tenté sur les côtes de ce royaume. La descente que ces derniers effectuèrent au port Sainte-Marie, avec le duc d'Ormond et le prince de Darmstadt, au commencement de septembre, acheva d'entraîner le ministère français, et dès ce moment il s'éleva, contre les partisans du séjour de Philippe à l'armée, une clameur effrayante pour leur crédit. M. de Torcy en parut ébranlé. Vainement Louville s'épuisa-t-il à démontrer qu'une tentative éphémère, faite avec une poignée de soldats sur le territoire d'une nation fidèle, ne devait point alarmer, encore moins détourner d'un grand projet que l'on aurait conçu d'ailleurs; prédiction que justifia l'événement vingt jours après; en vain força-t-il ses adversaires de convenir que la présence du roi catholique en Italie, qui avait été jusque-là si avantageuse pour sa réputation comme pour sa puissance, était encore nécessaire, tant pour développer le caractère du jeune roi, assurer l'obéissance des peuples, et se donner le temps de créer une bonne garde, que pour achever les négociations entamées heureusement avec la cour de Rome, et conclure des ligues avec les princes d'Italie; l'arrêt fut prononcé

sans retour, et Philippe reçut de Louis XIV l'injonction de suivre les conseils de la junte en revenant à Madrid le plus tôt qu'il pourrait.

L'action de la cabale ne se borna pas à ce triomphe. Un orage terrible éclata tout d'un coup sur Louville : ses ennemis, de Madrid, de Naples, de Milan et de Versailles, jugeant le moment favorable, s'armèrent contre sa faveur de tous les artifices de la calomnie, se lévèrent à la fois, lancèrent des traits en commun, si droit et de si haut, qu'ils le crurent un instant perdu. Comment échappa-t-il à ce péril? c'est ce que nous allons voir.

CHAPITRE XI.

Louville calomnié et justifié.

MADAME de Beauvilliers aperçut de bonne heure les premiers symptômes du danger qui menaçait Louville. Dès le mois d'août elle lui avait donné l'éveil, et tout aussitôt on l'avait vu mettre l'alarme au camp et ses batteries en campagne. Cette nouvelle inopinée trouva d'abord la victime indifférente. « Quoi, madame! répondit le mar- 6 août 1702. quis, me jugez-vous donc si malheureux de courir la chance de vous aller rejoindre ainsi que M. de Beauvilliers? Apprenez que tout ce que je pourrois quitter en Espagne de fortune et d'avantages réels ou imaginaires, ne me seroit pas la moitié si sensible que le plaisir de vous assurer de vive voix, tous deux, de l'attachement et du respect infinis que j'ai pour vous. » Cependant Louville sentit bientôt les pointes de la disgrâce pénétrer jusqu'au fond de son cœur; non pas

qu'il plaignît alors son ambition (il ne l'avait jamais caressée), mais il ne pouvait dissimuler son chagrin et son dépit de se voir écrasé par les ennemis de son maître, pour avoir essayé de le bien servir.

Ce qui lui semblait le plus amer était de perdre la confiance du roi de France, lorsqu'il avait tout fait pour la justifier ; car il ne fallait pas douter qu'il ne l'eût perdue, d'après le propos rapporté de ce monarque ; que *Louville allait trop vite, et qu'il n'aimait point les Espagnols.* On avait dû faire beaucoup de frais de perfidie pour amener Louis XIV à ce point, si l'on en juge par le discours dont il avait honoré Louville en le congédiant lors de son dernier voyage à Versailles. « Partez, lui avait dit le roi ; continuez comme vous avez commencé. Je vous » ordonne de dire au roi d'Espagne tout ce » qui vous viendra en tête, et vous en ap- » prouve d'avance. Mais, s'il y a des choses » fortes où vous ayez besoin d'une plus » grande autorité que la vôtre, dites hardi- » ment que vous agissez par mes ordres, et » je ne vous démentirai jamais. » On peut d'abord s'étonner qu'après de telles paroles, un si grand prince n'ait pas résisté une an-

Louville à Beauvilliers, 10 septembre 1702.

née entière aux suggestions de la haine et de l'intrigue dont le langage est d'ordinaire si facile à reconnaître. Cependant rien n'est plus naturel, et lorsqu'on vient à considérer la qualité des détracteurs de Louville, leur concert et l'apparence des choses, on aperçoit que le jugement du roi ne pouvait manquer d'être ainsi compromis. En effet, la plupart des grands de la monarchie espagnole, le conseil du roi catholique, celui de la reine, une partie de celui de France, et l'ambassadeur même qui, dans un long séjour à Madrid, a préparé l'avénement de la maison de Bourbon au trône d'Espagne, s'accordent à désigner Louville comme la première difficulté des affaires et la véritable pierre d'achoppement. D'un autre côté, ces affaires vont de mal en pis, le fardeau de la France, loin de s'alléger, devient de plus en plus lourd, et Louville n'est pas le dernier à le confesser. Quelle haute idée ne faudrait-il pas avoir de l'homme en faveur, dans une pareille circonstance, pour ne point le rendre responsable du mal qui arrive, et pour prononcer, dans l'éloignement du lieu de la scène, que cet homme a raison contre tous ceux qui l'accusent; que le mal vient

d'eux et non de lui; que, s'ils se plaignent de sa trop grande autorité, c'est qu'il n'a point assez de pouvoir encore; enfin que, s'ils murmurent de l'impuissance à laquelle ils sont réduits, c'est qu'ils sont encore trop puissans. Non, jamais mortel ne devra tant espérer de la justice de ce monde! Voilà ce que l'historien peut dire, mais ce dont l'être calomnié ne conviendra jamais pendant qu'on le calomnie.

Aussi le marquis ne pouvait-il concevoir les soupçons et le mécontentement dont il était l'objet à Versailles. Plus il se sentait attaqué, plus il demandait de pouvoir et de confiance; la vraie vertu ne va jamais sans une sorte de candeur. « Ne sentez-vous pas, » mandait-il à M. de Torcy, que, si vous » ne m'autorisez pleinement de votre côté, » je ne pourrai jamais triompher des ob- » stacles, car c'en est déjà un bien grand que » de faire régner le roi malgré lui. La pré- » sence d'un ou de deux François à la cour » d'Espagne, sans autre puissance que la per- » mission de se faire aimer du roi catholi- » que pour l'avantage de se faire détester des » grands, me paroît une chose plus qu'inu- » tile. » Et ailleurs : « Qu'attendez-vous de

8 septembre 1702.

A Beauvilliers, 20 septembre 1702.

» moi, tant que je serai dans la servitude, » tant que je serai contraint, pour me sou- » tenir, de m'excuser, par exemple, auprès » de M. de Chamillart de ce que la conduite » tout ordinaire que son frère a tenue à » Luzara, ne lui a pas valu le grade de bri- » gadier? comme si j'étais bien criminel de » ne m'être point servi de la main du roi » d'Espagne pour faire prodiguer les grâces » de France au tiers et au quart; ou, si vous » voulez encore, pour établir boutique de » grandesses et de toisons à donner ou à » troquer..... »

Ces correspondances engageaient toujours quelques discussions; quelquefois même le choc était assez vif, surtout de la part de Louville, qui était sujet, avec ses amis, à des colères fort comiques. Il s'écriait un jour dans une lettre à M. de Torcy : « Avez-vous » fait gageure de me rendre martyr, ou si » vous le prenez au plaisant? » Là dessus le ministre lui répondait : « Oui, j'ai résolu » de vous faire disputer, puisqu'il faut parler » net, parce que j'apprends chaque jour » quelque chose à vous contredire. Du reste » calmez-vous. Il est d'un honnête homme » comme vous êtes, de supporter les peines

Torcy à Louville, 21 août 1702.

» de votre emploi, qui sont grandes. Chacun » doit remplir sa vocation. La vôtre est de » mener le roi catholique au bien à travers » vos propres tribulations.....» Vers la fin de septembre ces tribulations prirent, ainsi que nous l'avons dit, un mauvais caractère. Les griefs contre Louville augmentant de nombre et de gravité, l'amitié ne jugea plus possible de lui en dissimuler l'importance. Il est bon de les récapituler.

Celui que ses ennemis jetaient en avant, était le dégoût que Philippe laissait voir pour la cour espagnole; et vraiment, d'après la conduite des courtisans, il n'y avait là de quoi blâmer ni le roi, ni le conseiller. Venaient ensuite le malheureux voyage d'Italie, qui n'avait point été malheureux, et la descente des Anglais en Andalousie, que l'on reprochait à Louville, comme s'il eût été leur pilote, tandis qu'en le mettant dans cette affaire, il était juste au contraire de lui attribuer leur rembarquement, puisqu'il avait fait renvoyer le traître Leganès de Séville, pour y appeler le brave et fidèle Villadarias. Le troisième chef d'accusation regardait l'affaire du fauteuil de M. le duc de Savoie, que ni madame la duchesse de Bourgogne, ni la reine d'Es-

pagne ne pouvaient oublier. Enfin, et c'était sur ce chef que la cabale comptait le plus, Louville, disait-on, avait l'audace de dicter à Philippe les lettres que ce prince écrivait à son grand-père. Ce fait, je l'avoue, ne devait pas flatter beaucoup Louis XIV ; mais quel était le coupable du secrétaire qui écrivait des lettres approuvées de tout le monde, et souvent lues publiquement dans les salons de Marly par l'ordre du roi lui-même, ou du prince qui ne voulait plus ni parler ni écrire ?

La calomnie ne s'arrêtait pas aux choses capitales, elle descendait aux détails les plus minutieux de la vie de Louville, tellement qu'il ne put douter qu'il ne fût entouré de faux frères. Il envoya aussitôt de son côté, ce qu'il appelait des *canards privés*, à la découverte, et reconnut que parmi les jeunes Français qui étaient venus récemment à l'armée du roi d'Espagne, le sieur Francine et le sieur de Montchamp s'amusaient à travestir ses moindres actions pour le service et aux gages l'un de M. de Pontchartrain, l'autre de M. de Chamillart. Les jansénistes se mirent aussi de la partie ; ils n'avaient pardonné au marquis, ni sa mission de Rome,

ni sa conduite envers l'abbé Wittman, ci-devant sous-précepteur de Philippe, esprit dogmatique et brouillon, qui avait été rappelé en France après avoir d'abord paru nécessaire à Madrid, pour distraire le roi catholique dans le temps de ses premières vapeurs. Cet ecclésiastique, tout honnête homme qu'il était, se chargea des intérêts d'une secte qu'il affectionnait depuis long-temps, et de dépit de n'avoir pu répandre, en Espagne, ses plans de réforme ecclésiastique sous le voile des questions relatives à la grâce et à la liberté de l'homme; il entreprit par lettres son ancien disciple, sur le danger des conseils qu'il recevait, et particulièrement sur la barbarie avec laquelle on avait exposé ses jours. « Quoi! disait-il, » dans son jargon pédantesque, un roi, » pour être un grand roi, doit-il nécessai- » rement se heurter contre les dangers? Ne » peut-il sans cela se faire estimer de toute » la terre? je viens de voir un habile homme » versé dans toute sorte de sciences, qui » pense que non. »

« Votre habile homme en a menti, répondait Louville, eût-il parlé en grec et en hébreu. Il décide là de choses qui ne sont

Louville à Beauvilliers, 20 octobre 1702.

point à son jugement, mais au jugement de gens comme M. le Prince et M. de Turenne. Oui, sans doute, un roi doit, pour être grand, faire voir qu'il a de la grandeur d'âme, et plaider sa cause en personne sur les champs de bataille quand il est attaqué. Voilà, messieurs, ce qu'un noble instinct a dit à notre cher maître, et ce que vous ne lui auriez point appris. »

Quand un accusé se défend sur ce ton, il se justifie, mais il ne se blanchit pas. Les inculpations ne firent donc qu'augmenter de nombre et de gravité. Chacun commença, dans Versailles, à se déchaîner contre ce *monsieur de Louville qui causoit tant de maux aux deux couronnes.*

Les chansons, les quolibets tombèrent comme la grêle sur le pavé des rues. La gazette de Hollande en ramassa, et en peu de temps le marquis devint un objet de scandale universel. L'aveuglement du monde était si grand sur son compte, que Leganès s'étant avisé, comme les autres, de le charger de torts imaginaires, il en fut cru sur son honneur, ce qui fit dire plaisamment à l'accusé *que, si le prince Eugène et l'archiduc se mêloient aussi quelque jour de le pour-*

suivre, il auroit infailliblement le cou coupé en France.

Un incident fâcheux vint encore aggraver cette malheureuse position ; je veux parler de la fuite de l'Amirante de Castille, qui, au lieu de se rendre en ambassade à la cour de France, enhardi par l'expédition des Anglais sur Cadix, avait tout d'un coup prit le chemin de Lisbonne avec trois millions, et s'était déclaré pour l'empereur. Les ennemis du marquis ne manquèrent pas de répéter qu'il était la cause de cette fâcheuse défection par la hauteur de ses manières et sa dureté envers les grands, et qu'on devait, grâce à lui, s'attendre à de nombreux exemples de ce genre sous peu de temps.

Sur ces entrefaites M. de Marsin ayant demandé à retourner en France, la cabale ne douta plus que Louis XIV ne profitât de cette occasion pour rappeler à la fois tous les Français de la cour de Philippe à Versailles, et le bruit de cette décision se répandit à l'instant dans toute l'Italie, au grand plaisir du duc de Savoie. Mais Louville avait des appuis plus forts que la cabale ne pensait dans M. et madame de Beauvilliers et M. de Torcy. Tout ce que le senti-

ment a de plus généreux, de plus actif et de plus délicat, la vertu de plus persuasif, la vérité de plus irrésistible, ces généreux amis surent l'employer à défendre, dans sa personne, le mérite outragé. M. de Torcy se distingua dans le conseil; il fit parfaitement sentir que le déchaînement universel auquel Louville se voyait en butte était précisément ce qui le justifiait aux yeux de la réflexion; que dans la situation où il se trouvait, à la tête d'une cour où il était étranger, honoré d'un crédit absolu sans être armé d'un grand pouvoir, il devait ou se laisser corrompre ou essuyer les attaques de l'envie; que jusqu'ici cette passion clairvoyante n'avait rien découvert de honteux dans celui qu'elle désignait au courroux royal; que les événemens publics parlaient tous en faveur de l'accusé, puisque ceux qui avaient été heureux, il les avait notoirement préparés, tandis qu'il avait résisté de toute sa force aux partis dont l'issue avait trompé l'attente des deux couronnes; enfin que lui, Torcy, devait à sa conscience de témoigner qu'il n'avait jamais failli par les conseils de Louville, et que Louville seul lui avait sauvé beaucoup de fautes.

Louis XIV était capable d'entendre ce langage malgré les préventions dont l'intrigue la mieux ourdie ne cessait d'assiéger sa bonne foi. Retenu donc par les raisons frappantes et les nobles aveux de M. de Torcy, qu'il considérait comme l'honneur de son conseil, il chargea d'abord ce ministre de donner seulement à Louville, en son nom, des avertissemens sérieux dans le temps que le public n'attendait plus qu'un ordre de rappel; renfermant ainsi dans son jugement intérieur des traits déjà prêts à s'échapper; tant il connaissait bien ce devoir difficile des rois, qui leur prescrit quelquefois d'agir contre leur propre inclination!

Cependant cette sage condescendance de Louis XIV, qui parut dans le premier moment une victoire à M. de Torcy, parut à Louville un coup de foudre. Il avait un de ces mérites robustes pour qui l'indulgence est le pire des affronts. Dès qu'il se vit accusé, il craignit le pardon autant et plus que la peine, et reçut ces fameux avertissemens, tout adoucis qu'ils étaient, par l'organe chargé de les lui transmettre, comme une rigoureuse condamnation. Sa correspondance à ce sujet révèle une âme blessée

au vif, c'est une véritable préparation à l'adversité.

12 octobre 1702. Louville à Beauvilliers.

« Je ne serai jamais plus surpris que je ne l'ai été en recevant toutes vos lettres; non que je sois étonné de l'injustice des hommes et du peu de cas qu'ils font des services qu'on leur rend, mais parce que je ne me croyois pas digne d'exciter de si hautes et de si différentes cabales. Je ne m'aviserai pourtant pas de me justifier, n'étant accusé que de choses vagues et générales; et de plus, tenant pour certain que quand je serois encore plus innocent que je ne le suis, ceux qui ont conspiré ma perte ne chercheroient pas moins à me perdre. Voilà donc où vous conduisent l'amour énergique du bien et le froissement légitime de quelques intérêts particuliers! Cela est vraiment encourageant! Je n'ai pas du moins donné à mes ennemis l'exemple de ces sottes vengeances dont je me plains, car on me voit traiter fort loyalement et même servir des gens qui me voudroient regarder pendre; qui étendent leur aversion pour moi jusqu'à ceux qui me touchent; par exemple, qui abreuvent mon frère de dégoûts et lui jouent

les plus méchans tours du monde, parce qu'étant enseigne des mousquetaires du roi catholique, il a le malheur d'être mon frère. Voulez-vous savoir le fin de tout ceci, je vais vous le dire : M. le duc de Savoie a grande envie de dévorer un morceau du duché de Milan; il sait que je le tiendrai de tout mon pouvoir, à la diète, sur ce point, et il me veut éloigner de son gendre. Ensuite madame des Ursins, qui prévoit que je n'attacherai jamais le roi d'Espagne à sa jupe dorée, a persuadé facilement à la reine que je serois auprès de son époux un rival dangereux pour son crédit. Enfin, les grands qui veulent détruire tous les François les uns par les autres, me font l'honneur de commencer par moi, soit qu'ils m'estiment, soit seulement qu'ils me redoutent plus que les autres. Si vous doutez de ce que je vous dis là, interrogez Canillac à qui le hasard a ménagé une conversation secrète sur mon chapitre avec Phelippeaux, où toutes ces choses étoient dévoilées. Il m'était déjà revenu de mille endroits, avant les affaires de Versailles, que l'on s'attendoit à se voir bientôt défait de moi; que le roi catholique ne refuseroit jamais ma disgrâce à la reine, et

que le duc de Savoie se glorifioit de me faire incessamment payer cher le refus du fauteuil.

Je ne puis m'abuser sur les mauvaises dispositions actuelles de la reine d'Espagne à mon égard, par deux remarques que j'ai faites; l'une, qu'étant très-honnête pour tout le monde, gracieuse et d'une affabilité extraordinaire, et particulièrement pour moi lorsque je suis parti de Barcelonne, elle n'a jamais daigné ni me répondre, ni me faire dire la moindre chose par le roi, ni par madame des Ursins, quoique j'aie exécuté ses ordres avec une régularité scrupuleuse, en lui écrivant des nouvelles détaillées du roi catholique; l'autre, que depuis notre entrée en campagne, elle n'a pas fait donner un sou à la maison françoise qui est restée à Madrid. De tous les côtés, vous le voyez, je suis en butte aux intrigues, et je ne m'en plains pas; j'habite le théâtre même où MM. de Tessé et de Vaudemont ont fait de pareils tours à M. de Catinat; mais trouvez bon que je pense à me retirer. Vainement vous opposez-vous à ce parti, c'est le seul que j'aie à prendre puisqu'il est assuré que je ne triompherai pas toujours de la calomnie, et qu'en tout cas je serai inutile au roi d'Espagne,

attendu qu'il est de ces gens qui courent au-devant de la main qui les asservit, et qui échappent à celle qui les dirige. Croyez-m'en quand je parle ainsi d'un prince que j'aime, et qui m'honore à son tour d'autant d'affection qu'il en peut avoir. Je sais bien que l'autre jour M. de Marsin a dit, à l'occasion des bruits qui couroient contre moi, que, lorsqu'il seroit de retour à Versailles, il ne souffriroit pas qu'on m'ôtât d'Espagne, ou qu'il consentoit à passer pour le plus méchant homme du monde. Mais tout cela n'a point de racines.

Que voulez-vous que j'attende ici ? qu'on me chasse ? Ne vaut-il pas bien mieux profiter de l'instant où mes affaires sont un peu raccommodées ? Si cependant vous persistez, ainsi que M. de Torcy, à me faire un devoir de ramener le roi catholique en Espagne, je vous obéirai ; mais tenez-vous pour averti que mon dessein n'en demeurera pas moins invariable. Je vous donnerai, s'il le faut, un an à partir de ce jour, mais rien de plus. Au reste, n'ayez pas d'inquiétude, je vous prie, sur ce qui peut arriver du renversement de ma fortune. Vif et sensible comme vous l'êtes, vous avez besoin, j'en suis sûr,

à chaque coup qu'on me porte, d'un verre de quinquina pour vous calmer le sang ; cependant je vous prie de ne pas m'aimer davantage que je ne m'aime moi-même, et je vous déclare que je ne me soucie ni peu ni prou de ce qu'il en adviendra. Sans être homme de bien, je suis pourtant convaincu de deux choses, l'une, que, quoique Dieu se serve d'hommes très-injustes pour nous punir, nous sommes toujours punis très-justement ; et l'autre, que dans trente (1) ans au plus tard, persécuteurs et persécutés, nous serons tous de niveau. Il n'y a qu'à se donner patience. Vous ne sauriez croire combien ces deux vues-là empêchent qu'on ne s'afflige pour peu qu'on y fasse attention. Après cela je ne serais pas fâché d'expérimenter comme je suis fait dans le malheur. Il me semble que je suis assez ferme pour soutenir de sang-froid de certains coups ; mais, comme je ne l'ai pas encore éprouvé, je n'oserois en répondre, et je serois bien aise de m'en convaincre. Lorsque j'envisage enfin qu'il ne s'agit pour moi que de m'en retourner à

(1) C'était une espèce de prédiction, car il écrivait ceci à la fin de 1702, et il mourut à la fin de 1731.

Paris (car je ne crois pas qu'on m'accuse encore d'avoir commis des crimes d'état) j'avoue que ma constance n'est mise qu'à une petite épreuve, et je dirois volontiers au roi ce que le chapelain du feu roi Charles II disoit à son maître : *Sire, pendant que vous exilez tout le monde, exilez-moi aussi afin que je m'en aille à Paris.* Il n'y a qu'une chose qui m'incommodât un peu ; ce seroit que l'on s'avisât de m'ôter ma pension de France, et d'empêcher que je n'en eusse une en Espagne ; encore faudroit-il bien s'en consoler. La seule chose que je vous demande est, si l'on se résout, au lieu où vous êtes, à prendre un parti violent contre moi, de m'envoyer un courrier en toute diligence, afin que je puisse avoir le temps de prendre un maintien qui fasse rougir mes ennemis. Je finis. Encore une fois tranquillisez-vous, et soyez quiétiste, au nom de Dieu, si vous pouvez. Pour moi, j'aurois un grand penchant à le devenir pour toutes les choses de ce monde, si je n'appréhendois pas d'être condamné par ce nouvel endroit. »

Louville avait bien jugé le cœur de ses amis lorsqu'il cherchait à les rassurer sur sa

situation présente, car ils en ressentaient une douleur profonde, surtout depuis qu'ils avaient su qu'il méditait de quitter l'Espagne. Leurs lettres à cette époque ne sont remplies que de consolations, de prières et d'encouragemens dans la vue de retenir le criminel sur le théâtre de son crime.

5 octobre 1702. « Oui, disait M. de Torcy, j'éprouverai votre patience jusqu'à l'extrémité, et non-seulement je vous demanderai, mais je vous ordonnerai, s'il le faut, de rester auprès du roi d'Espagne, au moins jusqu'à ce que vous l'ayez ramené à Madrid, et que vous ayez observé les allures du nouveau gouvernement. Je comprends parfaitement vos peines; mais je ne pense pas que, seul de tous les hommes, vous ayez le privilége d'empêcher qu'on ne vous sache très-mauvais gré de ce que vous faites de bien, dès que, sur cette terre, le nombre des censeurs surpasse infiniment celui des juges. Prenez donc sur vous de demeurer encore dans une situation violente. Je vous assure que, sentant comme vous-même celle où vous êtes, je vous crois plus capable que moi du courage dont vous avez besoin : mais encore une fois, demeurez. »

« Comment songeriez-vous sérieusement à revenir, mandait à son tour M. de Beauvilliers, lorsque nous venons, à force de soins et de raisonnemens, de rétablir vos affaires, et de les assurer même pour longtemps par le choix d'un ambassadeur que vous m'aviez désigné depuis plusieurs mois. M. le cardinal d'Estrées a reçu l'ordre, vous le savez, de se rendre à Milan auprès du roi d'Espagne, et de ne le plus quitter. L'abbé d'Estrées, son neveu, ira vous rejoindre. Tous deux sont de mes parens et de mes amis. Ce dernier vous connoît bien. Il dit qu'il a étudié avec vous. Ce sera un lien de plus; tous trois ainsi réunis, vous serez plus forts que les méchantes ligues, et notre prince y gagnera d'être bien servi. Restez donc avec la seule attention de ne point agir en première ligne, et de vous couvrir de l'ambassadeur. Ne nous dites plus rien des grands, nous les connoissons. Ménagez la reine, comptez avec madame des Ursins, et vous n'aurez rien à craindre. Je vous dirai, en finissant, que le duc d'Humières désire beaucoup la toison. Comme il est petit-fils de madame la maréchale de la Mothe, à qui l'on n'a rien donné qu'un portrait, je ne vois 30 octobre 1702.

point d'inconvénient à ce que vous lui fassiez avoir cette grâce. »

Voilà sans doute beaucoup de prudence et de sentiment, mais madame de Beau-
31 octobre et 11 novembre 1702. villiers efface tout ce zèle par l'ardeur et la prévoyance de son incomparable amitié. Quel mouvement elle se donne à Versailles pour le service du marquis! comme elle sait bien se créer chaque jour de nouveaux moyens, intéresser à sa cause les individus, les familles, les coteries de la cour et de la ville, et tromper par sa vigilance, que rien ne fatigue ni ne ralentit, l'activité de la haine qu'il est si difficile de devancer! S'appuyant un jour des promesses qu'on lui a prodiguées de toutes parts, elle en fait le dénombrement à Louville pour l'encourager. « J'ai gagné, dit-elle, la marechale de N., » c'est beaucoup, d'autant plus que je ne me » suis pas trop engagée en votre nom, sans » quoi *le retour eût été pis que matines*. » D'autres fois, craignant que le succès n'inspire trop de confiance à celui qu'elle veut rassurer, elle lui écrit: « Vous triomphez; mais vou- » lez-vous des renseignemens et des conseils » d'une amie? ne vous perdez pas de vue un

» seul instant, car définitivement Versailles
» est changé à votre égard. Observez-vous
» auprès du roi catholique. On prétend main-
» tenant que vous le traitez avec hauteur.
» Agissez de concert avec la petite reine, et
» ne lui montrez que le moins de pouvoir
» que vous pourrez ; car, à quelque sauce
» que vous le mettiez, quand ce seroit à
» présent pour faire réussir ce qu'elle sou-
» haite, cela s'empoisonnera par la suite
» dans son esprit, et elle cherchera à détruire
» ce qui lui aura été utile. Tenez-vous vis-
» à-vis madame des Ursins dans une sorte
» de dépendance. Hélas ! je vous trouve bien
» dépourvu de tout commerce agréable.... »

Des instances si pressantes, des soins si touchans, ne pouvaient manquer leur effet sur le cœur de Louville. Sa volonté plia cette fois, et c'était pour lui un grand effort ; mais en promettant à ses amis de rester auprès du roi catholique et de subordonner sa conduite aux instructions de l'ambassadeur, il mit à couvert pour l'avenir son amour-propre et son repos, par une déclaration faite à M. de Torcy, dans laquelle il prenait acte de deux choses ; 1°. de son entier affran-

chissement de toute responsabilité ; 2°. de la faculté qu'il se réservait de quitter l'Espagne après une année révolue.

L'orage ainsi dissipé, Louville reprit sa marche accoutumée en attendant le nouvel ambassadeur, et s'amusa fort à son aise de la confusion où son triomphe jeta ses ennemis. Ces derniers se croyaient si fort à l'abri d'un tel retour de fortune, qu'ils avaient déjà chanté partout victoire, et cautionné sur leur parole les mépris et les injures dont la foule des courtisans, en leur honneur, s'était pressée d'abreuver le disgracié : de sorte qu'il leur sembla d'abord un peu pénible de changer brusquement de ton, et de couvrir leurs mauvais desseins par de nouveaux complimens et des servilités nouvelles. Ils s'exécutèrent néanmoins et même sans se faire prier, dès qu'ils virent qu'à l'arrivée du maréchal de Villeroi et du cardinal d'Estrées à Milan, non-seulement Louville ne partait point, mais qu'il avait de longues et secrètes conférences avec ces deux personnages. Celui de tous qui prit le plus difficilement son parti fut le duc de Savoie. On était convenu, pour se conformer aux vues de Louis XIV, de donner à ce prince,

avant de quitter l'Italie, un témoignage marqué de faveur et de considération, et le jeune prince Masserano, son neveu, lui avait été dépêché pour le complimenter; mais ni la mission ni l'envoyé ne réussirent. Le duc, en sa qualité d'oncle, se permit de tourner le dos à l'envoyé; les filles de madame royale firent de même en disant qu'elles ne voulaient point parler à un *Italien qui étoit devenu Français*, et toute la cour de Turin les imita. Il est vrai que le petit prince ne payait pas seulement pour le Français remis en grâce; il avait encore à expier le crime d'être aide de camp du roi catholique, et fils d'un père qui venait d'engager sa principauté de Masserano au duché de Milan. « D'après cela, jugez, disait Louville, si » Victor-Amédée second est meilleur Fran- » çois et meilleur Espagnol que moi. »

Louville à Torcy, 14 octobre 1702.

A Beauvilliers, 24 octobre 1702.

Après tout, si Louville était entouré d'ennemis à la cour de Philippe, il avait aussi ses partisans. Je ne puis m'empêcher de faire connaître à cette occasion un trait du vieux comte de Las-Torrès, où l'on trouve bien de la vertu; et, chez la nation espagnole, la vertu a je ne sais quoi de plus grand que chez les autres peuples. Dans le

moment où le marquis semblait le plus chancelant, le comte l'aborda un jour publiquement avec son fils le comte de Saint-Estevan Gormas ; et, s'adressant au jeune comte, il lui dit : « Vois-tu, mon fils, cet » honnête homme-là ? si jamais il a besoin » de ton service, quand tu serois au bout de » l'Espagne, accours vers lui avec ton épée » et cent de tes amis, et prends ses ordres. »

Une telle profession d'estime, partie d'une âme si élevée, était pour Louville bien plus qu'une justification.

Il fallait, en général, qu'il eût donné peu de prise sur lui à la malignité, puisque ses juges mêmes MM. de Marsin et de Villeroi ne crurent pas pouvoir se dispenser de le défendre. Ce dernier surtout, qui ne l'aimait point, fut en sa faveur un témoignage non suspect. Le bon maréchal, du reste, avait peu de malice. Chargé d'examiner la conduite de l'accusé, ce qu'il imagina fut de le questionner à n'en plus finir, et d'envoyer à Versailles les réponses qu'il en reçut, comme des renseignemens certains. Il fit, entre autres, à Louville une question fort plaisante. « Croyez-vous, lui dit-il, que le » roi catholique vous aime assez pour vous

Louville à Torcy, 30 octobre 1702.

» retenir auprès de lui dans le cas où le roi » son grand-père vous redemanderoit ? et si » cela était, seriez-vous homme à mettre » cette amitié à profit pour demeurer à Ma- » drid contre le vœu de la cour de France ? » — « Dans aucun cas, répondit Louville, je » ne ferai le petit cardinal de Bouillon ; mais » rassurez-vous ; le roi d'Espagne a les pas- » sions trop tranquilles, pour me retenir un » seul jour contre qui que ce soit. Ainsi vous » pouvez, quand vous voudrez, m'envoyer » l'ordre de revenir, par un simple valet de » pied. » A cette réponse, le maréchal mit le comble à sa naïveté, en laissant éclater sa surprise et sa satisfaction. — Pour le cardinal d'Estrées, ce fut comme un ami qu'il reçut Louville, et dès son début à Milan, il ne voulut devoir qu'à lui la connaissance des affaires dont il allait désormais supporter le fardeau.

Cependant la saison s'avançait. Puisque l'on avait résolu de quitter l'Italie, il fallait au moins profiter d'un temps assez favorable encore pour regagner l'Espagne, au lieu de le consumer à écouter les discours de MM. de Marsin et de Vaudemont sur ce qu'on aurait dû faire pendant la campagne,

et à recevoir les complimens et les hommages oiseux des Vénitiens.

24, 24 et 30 octobre 1702. Louville à MM. Torcy et Beauvilliers.

« Enfin, nous partons demain 31 octobre, pour Gênes ; nous serons six jours en route, et puis quatorze, selon les vents, pour nous rendre à Marseille. M. de Marsin partira de Gênes pour Versailles, et Monviel de Toulon. Le roi emmènera ses mousquetaires. Il faudra doubler ce petit corps qui n'est que de cent hommes, mais qui est plein d'honneur et de zèle. Ce sera un excellent noyau pour la garde dont nous avons besoin. Aussi le couche-t-on souvent en joue. Apprêtez-vous à le soutenir. Le roi l'aime fort. Je vous le repète, avec cette garde et six mille hommes de bonnes troupes, nous tiendrons toute l'Epagne. Vous voyez que je vous avois prophétisé juste sur la manière dont on recevrait les Anglois en Andalousie. Maintenant qu'ils sont rembarqués, je le disputerois à l'âne de Balaan.

» En quittant ce pays, je dois vous dire ce qu'il me sembleroit bon de faire. Premièrement, il seroit bien d'envoyer le duc de Popoli à Madrid pour guider le despacho

sur les intérêts de l'Italie, ou du moins de le faire gouverneur de Milan pour observer et contenir M. le duc de Savoye. M. de Vaudemont seroit mieux à Naples qu'où il est. Ajoutez qu'il souffriroit dans ce royaume des intendans que les vice-rois n'y souffriront jamais, et les Napolitains jouiroient bientôt d'une chose qu'ils ne soupçonnent même pas, je veux dire de l'ordre et de la mesure dans l'administration. Dans ce cas, l'abbé de La Trimouille resteroit également à Naples d'où il entretiendroit facilement ses relations avec le pape, dont il est fort goûté.

» Vous saurez que messieurs les Milanais faisoient des difficultés pour fournir les troupes du roi. M. de Vaudemont a parlé fort et ferme. MM. de Medina-Sidonia et de Saint-Estevan, au contraire, ont plaidé pour les Milanais, et il y a deux raisons de cela : la première, que ces ministres ont touché de l'argent pour que le duché de Milan n'en donnât guère au roi leur maître; la deuxième, qu'ils commencent à faire leur cour aux ministres de Madrid, parce qu'ils ne sont que ministres de campagne. Or, faire sa cour au conseil d'Espagne, cela veut dire caresser les Lombards et écorcher les Napolitains.

» Une certaine personne a envoyé au roi catholique un plan général de conduite, qui est si général qu'il me fait souvenir, non pas du testament politique du cardinal de Richelieu, mais des instructions que le bon Candau crut devoir me donner en partant pour l'Espagne, afin de me rendre plus facile la direction du jeune monarque. *Faites toujours le bien*, me disoit-il, *ne faites jamais le mal, et contentez tout le monde.* Vous voyez que si, après cela, nous ne gouvernons pas bien, c'est de notre faute, et qu'il faut qu'il y ait en nous une grande malice, car nous ne manquons pas de belles maximes.

» Un mot sur vos monnoies et votre change. Nos mousquetaires nous ruinent : Grâce à vous, il y a aujourd'hui cent pistoles à gagner sur mille à envoyer de l'argent à Paris et Lyon par Madrid, et encore deux pour cent en le faisant passer par Lisbonne, et puis vous nous donnez du cuivre pour de l'or, cela est arabe. »

Nous terminerons ce chapitre par l'explication de ces derniers mots qui expriment un fait assez curieux pour l'histoire financière des premières années du dix-huitième siècle.

La compagnie de l'Assiento des nègres, autrement la ferme de la traite, sur laquelle était assis le payement des mousquetaires de Philippe V, n'était tenue de payer qu'à Paris cette dépense qui se faisait d'abord en Italie, puis en Espagne, et elle réalisait ses payemens en pistoles au taux de l'argent de France. Or, les espèces étaient devenues si hautes dans ce royaume, en 1702, que l'échange de la pistole d'Espagne, évaluée d'ordinaire à 12 ou 13 livres tournois, s'effectuait alors à Paris, but à but avec la pistole française, qui est communément de 10 liv. tournois. Il résultait donc à chaque versement de l'Assiento, une perte pour le roi catholique d'un sixième au moins. Ce n'était pas tout; quelque mal que fussent le commerce et la circulation des richesses en France à cette époque, l'Espagne tirait encore de ce royaume, en marchandises, dix centièmes de plus que ce royaume n'en tirait de l'Espagne, et encore deux centièmes de plus de Lisbonne, que Lisbonne n'en tirait d'elle : autrement, sur cent occasions qu'il y avait de faire payer de Paris à Madrid, il y en avait cent douze de faire payer de Madrid à Paris par Lisbonne. C'était

donc encore dix et douze pour cent que le roi d'Espagne devait faire payer à l'Assiento, pour la peine qu'elle prenait de lui envoyer son propre argent, et cette perte ajoutée à celle de la réduction des pistoles, rendait très-onéreux pour l'Espagne l'établissement de l'Assiento à Paris; mais ce n'était pas là ce dont le despacho se plaignait à propos des mousquetaires; il ne voyait que le malheur de changer la coutume pour avoir un roi bien gardé!

CHAPITRE XII.

Commencemens de madame des Ursins. Retour de Philippe à Madrid.

L'ABSENCE du roi catholique avait été marquée en Espagne par trois événemens malheureux; la descente des Anglais en Andalousie, la fuite de l'Amirante en Portugal, et la destruction des galions du Mexique, dans le port de Vigo, sur les côtes de Galice. La consternation s'était répandue dans les deux cours, à la nouvelle de ces tristes événemens. Toutefois, ce qui devait consterner, ce n'était ni cette expédition manquée des Anglais, ni la défection ouverte d'un traître plus dangereux lorsqu'il n'était pas connu que le jour où il se déclarait, ni même la perte des galions d'Amérique dont on avait, après tout, sauvé les lingots. Les grands maux venaient d'ailleurs, et l'on ne s'en doutait pas plus à Versailles qu'à Madrid.

Depuis que la reine avait été mise à la

tête de la junte souveraine, l'harmonie semblait parfaite entre les différens membres du gouvernement. Ministres, conseillers d'état, présidens des conseils, tous paraissaient d'accord, et l'on ne voyait plus d'aucun côté s'élever de scandaleux conflits de pouvoir ou de volonté. Ce n'était là qu'une union apparente, il est vrai, mais elle présentait un tableau si agréable que personne n'osait souffler sur cette illusion. Chacun louait donc une administration, qui n'était unie que parce qu'elle n'agissait point, et, de toutes parts, on portait aux nues la reine et sa cameriera major. Il est aisé de se figurer combien de tels éloges acquéraient de force lorsqu'ils avaient franchi les Pyrénées. Aussi le charme était-il complet à Versailles. M. de Torcy ne cessait d'écrire à Louville que madame des Ursins faisait des miracles, qu'elle faisait adorer la reine et qu'elle était adorée elle-même. En effet, si l'on songe aux maux qu'elle causa plus tard, on peut regarder cette époque comme l'âge d'or de sa domination. Pour la reine, il y avait de bonnes raisons à donner de l'amour qu'elle inspirait aux peuples. Ses vues étaient si pures, sa position si difficile, son

âge si intéressant, et son jugement si supérieur à cet âge, que tous les cœurs devaient voler à elle sitôt qu'elle se montrait. Marie Louise de Savoie était la grâce même; lorsqu'elle présidait la junte, l'aiguille à la main, avec une attention que rien ne pouvait distraire, gardant pendant les délibérations un silence modeste qu'elle interrompait de temps en temps par des réflexions pleines de sens et de justesse, tous les conseillers se rangeaient à son avis. Jeunes, vieux, prélats, militaires, angevins, impériaux, tous étaient pour elle. On concluait qu'elle était charmante, et malheureusement on ne concluait guère autre chose. Il n'en était pas de même de la grande camériste, quoiqu'elle réussît également. De ce côté l'artifice faisait tout, le naturel et la saine politique rien. Madame des Ursins, en arrivant à Madrid, s'était dit qu'il fallait vanter les Espagnols. En conséquence, l'Espagne était devenue, dans ses discours, le seul royaume du monde; le climat, le sol, la langue, les mœurs, la société, les lois, les habitans, les coutumes, enfin les hommes et les choses d'Espagne, avaient seuls du prix à ses yeux. Il n'y avait plus moyen sur aucun point, à

l'entendre, d'être autrement qu'à l'espagnole, jusque-là que, de son M. d'Aubigny, elle avait fait à l'aide d'un manteau et d'une golille, *el senhor don Luis*, et ainsi du reste. Comme ce qu'il lui importait le plus de gagner, c'était la faction des grands, elle disait partout que, puisque les Espagnols passaient en mérite tous les autres peuples, que la noblesse était l'élite de la nation espagnole, et que les grands d'Espagne avaient une supériorité reconnue sur tous les titolos et hydalgos de la monarchie, on ne devait évidemment rien comparer aux grands d'Espagne; et par le moyen de ce petit sorite ou argument successif, elle était parvenue à faire estimer son jugement des grands même les plus avares d'estime. Par parenthèse, lorsque, en janvier 1703, Orry revint au milieu de ce monde idéal pour aider à y tout changer, et qu'il entendit proclamer que l'ordre y était admirable, s'il fut jamais un homme interdit ce fut assurément lui. Néanmoins, comme il était fin, encore qu'en sa qualité d'homme d'argent il n'eût ni goût ni façon, il ne tarda pas à mettre ses discours à l'unisson de ceux de la princesse, ce qui lui permit d'abord

d'opérer quelques sages réformes en finance. Mais n'allons pas si vite.

Bien des gens demanderont peut-être ce qu'il y avait de si blâmable dans le parti qu'avait pris madame des Ursins, de trouver tout bien en Espagne, puisqu'il s'agissait de plaire aux Espagnols; la réponse est facile. Premièrement, louer n'est point l'équivalent d'approuver; et l'affectation de tout louer, dans les peuples qu'on veut conduire, même ce qui est mal, est fort propre à faire momentanément des dupes, mais elle ne saurait faire par la suite des sujets soumis et affectionnés. Secondement, dans une autre circonstance, les gens sages auraient pu se contenter d'abord de cette facilité d'humeur louangeuse, toute fausse qu'elle était, en la considérant comme une espèce d'engagement pour l'avenir; mais dans un temps de crise, où il n'y avait pas un jour à perdre pour mettre ordre aux abus et créer des ressources égales au danger, une si molle complaisance n'était, aux yeux du bon sens, rien moins que de saison. Pour juger de l'excès auquel cette complaisance funeste était poussée à l'égard des personnes, il suffira de savoir que madame des Ursins ac-

cordait toute préférence aux ennemis reconnus de ses maîtres, sur leurs fidèles serviteurs; à l'Amirante, sur Villafranca; au duc de Medina-Celi, sur le président Arias. L'Amirante, qui joignait à un grand fonds d'orgueil et d'impudence beaucoup d'esprit et d'adresse, avait si bien fait, soit auprès de la grande camériste, soit auprès du comte de Montellano (1), qui remplissait par intérim la charge de grand-maître de la maison de la reine en l'absence de Saint-Estevan, qu'il était enfin parvenu de nouveau à la faveur. On le recevait avec plaisir à la cour, on le consultait; il fut même question de l'envoyer commander les milices d'Andalousie lorsque le duc d'Ormond y descendit. L'étoile de Philippe fit pourtant choisir Villadarias, qui sauva tout quand l'autre allait tout perdre. Ce dernier, repoussé cette fois par la clameur publique, ne baissa pas le ton pour cet échec, loin de là. Je ne voudrais rien dire à ce propos, ni rien faire entendre de hasardé;

(1) Son nom était don Juan de Solis. Il fut créé duc en 1704, et avait été fait président de Castille à la fin de 1703, à la place d'Arias. Saint Philippe lui accorde beaucoup de mérite.

cependant, que le lecteur en décide. Je trouve dans ma correspondance, qu'une nuit, la reine, étant couchée, entendit un étrange bruit de clefs et de pas d'homme dans ses appartemens ; elle eut grand'peur et en écrivit au roi son époux en termes fort obscurs. Si l'on songe à la fuite précipitée de l'Amirante, qui arriva vers ce temps-là même, et à l'audace du personnage qui croyait avoir reçu de sa destinée le vol des reines d'Espagne, ne sera-t-on pas disposé à croire, sans plus d'éclaircissement, que madame des Ursins avait apporté moins de sagesse que de légèreté dans sa bienveillance universelle aussi-bien que dans ses scrupules pour l'étiquette, puisque, d'une part, le palais fermé le jour se trouvait ouvert la nuit, et que, de l'autre, ses courtisans allaient si vite et si loin sans son congé. Quoi qu'il en soit, on pense bien que je ne forme ici aucune conjecture à moi tout seul.

Cependant, que faisait le cardinal de Tolède à la tête de cette nouvelle cour? il s'appesantissait de plus en plus, et quoiqu'il lui restât encore assez d'envie de mener les affaires pour ne pas sentir sa nullité, il ne faisait presque point d'efforts pour en sortir. Pour Arias, sitôt qu'il eut enfin enfilé la bague qu'il cou-

rait depuis long-temps, et qu'on lui eut donné l'archevêché de Séville, il se mit à voir les choses avec beaucoup de philosophie et de désintéressement. La plupart des grands n'étaient pas mécontens à son exemple, parce qu'ils espéraient, ceux du parti autrichien, que l'archiduc gagnerait à la longue un terrain si mal gardé, et les autres, tout simplement, que le règne des Français allant finir, le leur recommencerait ainsi que sous Charles II; car tel était le refrain constant de madame des Ursins, de cette femme française, mise par le monarque français auprès de ses enfans, qui commençaient sur un trône étranger une dynastie française.

Si c'était là ce dont on l'applaudissait à Versailles, il faut convenir que madame la duchesse de Bourgogne y donnait alors un peu trop le ton; mais la chose s'explique plus naturellement. L'adroite camériste savait prendre avec chacun l'air et le langage qui convenaient. Tandis que, par ses manières espagnoles, elle flattait les grands d'une entière et prochaine puissance, et de l'anéantissement de toute l'influence étrangère; qu'elle caressait le duc de Savoie dans la personne des agens secrets ou avoués dont ce prince

encombrait Madrid, et qu'elle dictait à la reine, pour le roi son époux, des lettres pleines de sentiment et de déférence; elle inondait Versailles de correspondances, de notes, de relations où elle faisait paraître un esprit très-fin, mais encore plus docile et plus soigneux de plaire au grand roi; tantôt demandant à M. de Torcy des conseils ou même des ordres, et lui offrant de se retirer pour laisser le champ plus libre à monsieur le cardinal d'Estrées et à M. de Louville; tantôt confiant à madame de Maintenon ses soupçons et ses alarmes, non sur les intentions, mais sur les talens et le caractère de ces deux personnages qu'elle représentait comme plus disposés qu'elle à commander et moins à obéir. Voulait-elle éloigner une idée du ministère français, comme par exemple celle d'une garde à créer pour le roi, elle faisait venir l'opposition des grands, pressait la reine d'écrire que cette opposition était invincible, et elle se réservait le soin d'en gémir. De cette façon, elle était parvenue à faire dire du bien d'elle de tous les côtés. C'est à quoi réussissent communément dans leur début ceux dont tout le monde doit finir par dire du mal.

Torcy à Louville, 28 novembre 1702.

Un succès si brillant n'était pourtant rien moins qu'assuré, tant que le roi catholique ne lui avait pas imprimé le sceau de sa faveur spéciale. Le grand point était donc pour madame des Ursins, d'obtenir cette royale sanction ; elle ne devait rien espérer de loin en ce genre ; et même de près, elle devait peu compter sur une haute préférence, si M. de Louville conservait avec Philippe ces relations d'intimité familière dont ce prince s'était fait une habitude. Il fallait donc tout ensemble faire revenir le roi catholique en Espagne, et le séquestrer de ses amis et de ses confidens. Tel avait été le but de ces instances multipliées de quitter l'Italie, dont Philippe s'était vu assiégé à la fois, comme des calomnies odieuses qui avaient, après la campagne, assailli le marquis de toutes parts. Nous avons vu les premiers efforts de cette noire intrigue, hâtons-nous de ramener le roi d'Espagne à Madrid, pour en observer la suite.

Philippe, qui était parti de Milan dans les premiers jours de novembre, s'arrêta quelques instans à Gênes, où il s'embarqua. Sa navigation ayant été contrariée par les vents, il descendit à Antibes, où il fut reçu

par le gouvernement de Provence et le gouverneur comte de Grignan. Il coucha la première nuit à Cannes, lieu trop célèbre aujourd'hui, et de là continua sa route par le midi de la France, terre bien-aimée dont il eût encore à cette époque préféré la simple habitation à toutes les couronnes qui pesaient sur sa tête.

Louville vit à Antibes l'évêque (1) de Fréjus, Fleuri, qui lui donna le conseil de se beaucoup méfier de la princesse des Ursins. « Elle a l'honneur, dit le prélat, d'être » la plus méchante femme actuellement vi- » vante. » Pour un solitaire, c'était voir très-clair dans les affaires d'autrui. Cet homme sage montra depuis qu'il n'avait pas la vue moins nette lorsqu'il s'agissait des siennes.

Louville à Beauvilliers, 8 avril 1703, et madame de Beauvilliers à Louville, 18 décembre 1702.

Le cardinal d'Estrées accompagnait le roi catholique dans ce voyage. La suite française, du reste, était peu nombreuse, plusieurs personnes qui la composaient s'en étant allées avec M. de Montviel. On arriva dans ce cortége sain et sauf à Perpignan, le 12 décembre. Ce n'était rien moins qu'une

(1) Depuis cardinal, premier ministre.

marche accélérée ; mais Philippe aimait à s'arrêter dans chaque ville. A Perpignan, il y eut séjour ; ce fut là que M. de Marsin prit congé du roi, et que l'abbé d'Estrées rejoignit son oncle, auquel il était chargé d'offrir ses services pour les travaux de l'ambassade. L'abbé d'Estrées était doué d'un coup d'œil juste et prompt. Ses instructions portaient qu'il devait observer Louville ; mais à peine l'eut-il entrevu, qu'il ne songea plus qu'à se lier avec lui, et l'amitié naquit de cette liaison en moins de temps qu'il n'en faut d'ordinaire pour fonder de simples relations de société. « Je n'ai qu'une peine au » sujet de mon nouvel ami, écrivait le mar- » quis ; c'est qu'il soit en droit de croire que » les bons sentimens que je lui témoigne » sont intéressés. C'est une situation fâcheuse » pour les gens qui veulent être jugés sur » leurs véritables intentions. » Cette crainte n'avait rien que de chimérique. Celui qui en était l'objet le fit bientôt connaître par les lettres qu'il écrivit à Versailles sur le compte du marquis, et dont le sens ne fut point équivoque. Ce langage décisif reçut beaucoup de force des dépositions de MM. de Marsin et de Montviel, qui s'y trouvèrent

à M. de Torcy, 12 décembre 1702

parfaitement conformes. Le premier surtout, questionné en secret par Louis XIV, répondit que, *si M. de Louville n'était pas en Espagne, il faudrait l'y envoyer.* Paroles pleines de loyauté de la part d'un ambassadeur qui n'avait pas réussi. Le roi les redit le même jour dans son conseil, et elles mirent fin absolument, pour cette fois, aux noirceurs dont nous avons parlé. « Certaines » gens essaient encore de se déchaîner con- » tre vous, mandait depuis, la duchesse de » Beauvilliers à son ami, mais ce sont des » cymbales retentissantes. »

M. de Beauvilliers à Louville, 25 décembre 1702.

Louville, se voyant de nouveau en situation d'agir, ne perdit pas son temps. Comme il était bien persuadé que la réunion du roi et de la reine apporterait un grand changement dans le régime intérieur du palais, et par suite dans le gouvernement, il n'eut pas de peine à faire demander de nouveau par MM. d'Estrées, au roi très-chrétien, des moyens énergiques de faire respecter l'alliance de la France au dedans et au dehors. Le plus efficace de tous devait être l'introduction en Espagne d'une armée française. Louville la voulait, pour commencer, de dix bataillons d'infanterie et de quatre régi-

mens de cavalerie, le tout commandé par un maréchal de France, tel que MM. de Catinat, de Choiseul ou de Tallard. Il faut encore déplorer dans cette occasion le parti que prit M. Chamillart, d'attendre que le danger fût arrivé pour user de cet expédient. L'expérience ne montra que trop combien cette ressource, en étant moins tardive, eût été plus utile. En général, il semble d'une conduite prudente de se confier davantage aux préservatifs qu'aux remèdes.

C'est d'après ces principes que le marquis combinait d'avance tous les moyens de faire face aux dangers futurs, et d'écarter du pouvoir celle qui s'en trouvait alors dépositaire. La difficulté, sous ce dernier rapport, était immense, à moins d'oser prendre les grands partis; car il était presque assuré, comme le remarquait fort sagement M. de Beauvilliers, que la reine, après avoir présidé la junte si long-temps, voudrait entrer au despacho, auquel cas il fallait se résoudre à voir trôner madame des Ursins, c'est-à-dire, à donner aux petites intrigues le temps que l'on devait aux grandes affaires. Si Louville s'en était cru, il serait sorti d'embarras avec deux mots. La *camerera major* est

nuisible auprès de la reine, aurait-il dit, « rappelez-la et donnez sa place à une autre. » Un avis si tranchant lui parut hors de mesure le lendemain d'une rentrée en grâce, et cette fois, pactisant avec sa raison, il se contenta de fixer de son mieux dans l'esprit de Philippe les rapports de confiance absolue et de haute faveur qui devaient, pour le service des deux états, rapprocher le cardinal d'Estrées de sa royale personne. Il fut donc clairement établi que le nouvel ambassadeur n'aurait ni supérieurs ni rivaux à la cour d'Espagne, et que l'accès des appartemens du roi, en tout temps, lui serait libre et facile. Le plan était bon, mais la princesse des Ursins prit les devans, d'une manière fort adroite. Elle n'employa ni l'autorité de la reine, ni l'influence de la junte, ni même la calomnie, pour éloigner les concurrens que Philippe lui amenait; toutes choses qui, en mettant son jeu à découvert, eussent peut-être trouvé le roi catholique préparé à la résistance. Des combinaisons plus savantes lui fournirent à point nommé deux auxiliaires naturels d'un effet certain, la dissimulation et l'étiquette. Avec le secours de l'une, elle ferma jusqu'à la fin les

yeux de MM. d'Estrées et de Louville sur le sort qui les attendait immédiatement à Madrid ; avec l'autre, elle leur ferma les portes comme nous l'allons voir.

A mesure que le roi catholique approchait, les lettres de la reine à son époux et celles de la camériste à M. de Louville, se multipliaient et prenaient un caractère d'espérance et de joie candide qui ne laissait soupçonner aucun projet hostile. Le marquis surtout, contre lequel se dressaient spécialement les embûches de madame des Ursins, loin de paraître lui causer le moindre ombrage, devenait de plus en plus le héros de sa correspondance intime. A tout instant un courrier nouveau lui arrivait dépêché par elle, soit pour le presser de la tenir informée de l'heure de l'arrivée à Guadalaxara, parce que la reine, disait-elle en confidence, y voulait aller surprendre le roi ; soit pour demander des avis sur la conduite à tenir avec les grands, dont la fierté se trouvait blessée de sortir de Madrid et d'aller au devant de leur souverain : enfin, la pièce était si bien jouée, qu'encore que Louville n'en fût pas dupe pour l'avenir, il l'était tout-à-fait pour le moment. Les choses ainsi disposées, Phi-

lippe arriva, vers la mi-janvier (1) 1703, à Guadalaxara, où il rencontra la reine sa femme avec sa maison et une partie des grands. Les époux furent aussi heureux de se revoir qu'on pouvait le supposer, et leur joie se répandit d'abord sur toute leur cour. Mais, dès le lendemain, il n'en alla pas de même pour M. le cardinal d'Estrées et M. de Louville. Ils avaient tous deux les entrées les plus étendues chez le roi; mais, selon l'étiquette, ils n'en avaient aucune chez la reine; or le roi ayant été facilement entraîné à passer le jour et la nuit avec la reine, il s'ensuivit qu'avoir ses entrées chez le roi, ce fut n'avoir point d'entrées. Cela était si simple, que madame des Ursins n'en fit même pas une affaire. De l'air le plus dégagé du monde elle commença de ce moment à faire jouer sa phrase pernicieuse: « *Le roi ne reçoit point, il est chez la reine.* » Et Philippe arriva, toujours chez la reine, dans sa capitale, puis dans son palais, où la reine le chargea ainsi sans effort des douces chaînes d'un hymen mêlé d'amour.

A la vue d'un tour si perfide, le cardinal

(1) Saint-Philippe dit le 27, Ubilla dit le 14.

d'Estrées, qui ne se croyait que gêné, essaya d'abord de se débattre; mais le marquis se sentant pris plus à fond, se hâta d'écrire la chose à M. de Beauvilliers, en lui indiquant le seul remède qu'il y eût à employer désormais.

27 janvier 1703. Louville à Beauvilliers.

« Quoique la voie du courrier de M. de Torcy soit sûre, à ce que je crois, et que je ne puisse imaginer qu'on fût assez hardi pour faire assassiner et dévaliser les courriers d'un ministre français, cependant il y a des choses qui regardent le roi, qu'on ne peut se résoudre à écrire sans chiffre. Je ne sais comment on prendra cette affaire-ci au lieu où vous êtes, mais sachez bien que si de promptes mesures ne sont prises pour tirer le roi catholique de son esclavage, il est perdu. Premièrement, il faut ôter madame des Ursins, il n'y a pas sur cela à délibérer; et exiler au moins Medina-Celi, parce que c'est le plus haut hupé et le plus insolent. Mais la question sera de le persuader au roi d'Espagne, car le roi de France ne le peut pas exiler. Voici mon avis, en supposant [illegible] le renvoi de madame des Ursins, qui encore une fois est de nécessité absolue. Je

commencerois donc, je parle du roi très-chrétien, par écrire une lettre à cheval au roi mon petit-fils, et une bien plus forte à la reine ma petite-fille, dans laquelle il ne paroîtroit point que je voulusse gouverner l'Espagne, mais seulement agir de concert pendant cette guerre pour le bien de la cause commune, et je ferois entendre que c'est bien la moindre chose que je puisse avoir un homme de confiance dans le conseil du roi d'Espagne. Je leur marquerois très-fortement à l'un et à l'autre que, comme je me ruine uniquement pour eux, contre toute sorte de bonne politique, je les abandonnerai sans miséricorde s'ils ne prennent, avec le cardinal d'Estrées, qui est mon homme de confiance, toutes les mesures nécessaires, et d'abord celle de l'éloignement de madame des Ursins. J'avoue que cet éclat est grand ; mais outre que celui de rappeler M. le cardinal d'Estrées et tous les François n'est pas moins grand, tout est fini pour la France si on ne le fait pas, car vous devez compter que les Espagnols attendent pour voir si l'on mollira ou non. En offensant la reine à demi, vous ne seriez pas mieux avec elle ; or, c'est l'offenser à demi que de ne

point rappeler M. le cardinal d'Estrées, après les scènes qui ont eu lieu, même en lui laissant la princesse des Ursins. Songez que le roi catholique est à la veille d'être gouverné par le duc de Savoie, et que, si cela est, entre cy et un an, quand et comme ce dernier voudra, l'Espagne fera un traité avec l'Angleterre, la Hollande et l'empereur contre la France, avec cession des Pays-Bas et toute espèce d'avantage commercial. Je le vois, et c'est pour cette raison qu'on s'est si fort acharné contre moi. Je serois déjà tué ou empoisonné, si l'on avoit cru qu'en me tuant ou en m'empoisonnant, il n'y auroit plus personne à tuer ou empoisonner. Si, chez vous, l'on s'obstine à ne pas croire ces choses-ci, comptez que le mieux est de tout abandonner et de faire la paix avec de bons dédommagemens. Voilà pourtant l'extrémité où nous réduit une malheureuse Françoise qui veut, pour son ambition particulière et de gaieté de cœur, désunir les deux nations et donner à un prince français une aversion extraordinaire pour sa patrie. Si j'avois seulement une demi-heure par jour pour parler au roi en particulier, je ferois echouer tous les desseins de madame

des Ursins ; mais il n'y a pas moyen, cette femme tient le roi et la reine dans sa poche..... »

Ces derniers mots, plus que tout raisonnement, donnaient, ce me semble, un grand poids au premier système de M. de Louville ; car s'il avait pu paraître douteux, tant que Philippe n'avait pas fait ouvertement la résignation de sa volonté, que la France dût gouverner quelque temps l'Espagne, la chose devenait démontrée du moment qu'il se montrait de taille à entrer, sceptre en main, dans la poche de la camériste de la reine.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE

DES CHAPITRES.

PAGES.

AVANT-PROPOS. . . . . j

CHAP. I. Origine et commencemens du marquis de Louville; son arrivée à la cour. Éducation des petits-fils de France. 1

II. Acceptation du testament de Charles II. Mission du marquis de Louville. 16

III. Instructions du Marquis de Louville. Lettre de M. de Fénélon. . . 34

IV. L'Espagne sous Charles II. Manœuvres pour le testament. . . . 67

V. Arrivée de Philippe V à Madrid. Heureux commencemens. Sources du mal. 103

VI. Remèdes proposés et rejetés. Orry et Marsin à Madrid. Départ pour Barcelone. 139

VII. Correspondance royale relative à ce qui précède. 183

VIII. Mariage du roi. Voyage de Louville à Versailles. Suite de la correspondance royale. Passage à Naples. 201

PAGES.

CHAP. IX. Philippe à Naples. Mission de Louville à Rome. Conjuration découverte. Départ pour Final. . . 237

X. Campagne du roi catholique. . . 281

XI. Louville calomnié et justifié. . . 328

XII. Commencemens de madame des Ursins. Retour de Philippe à Madrid. 359

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

00036338
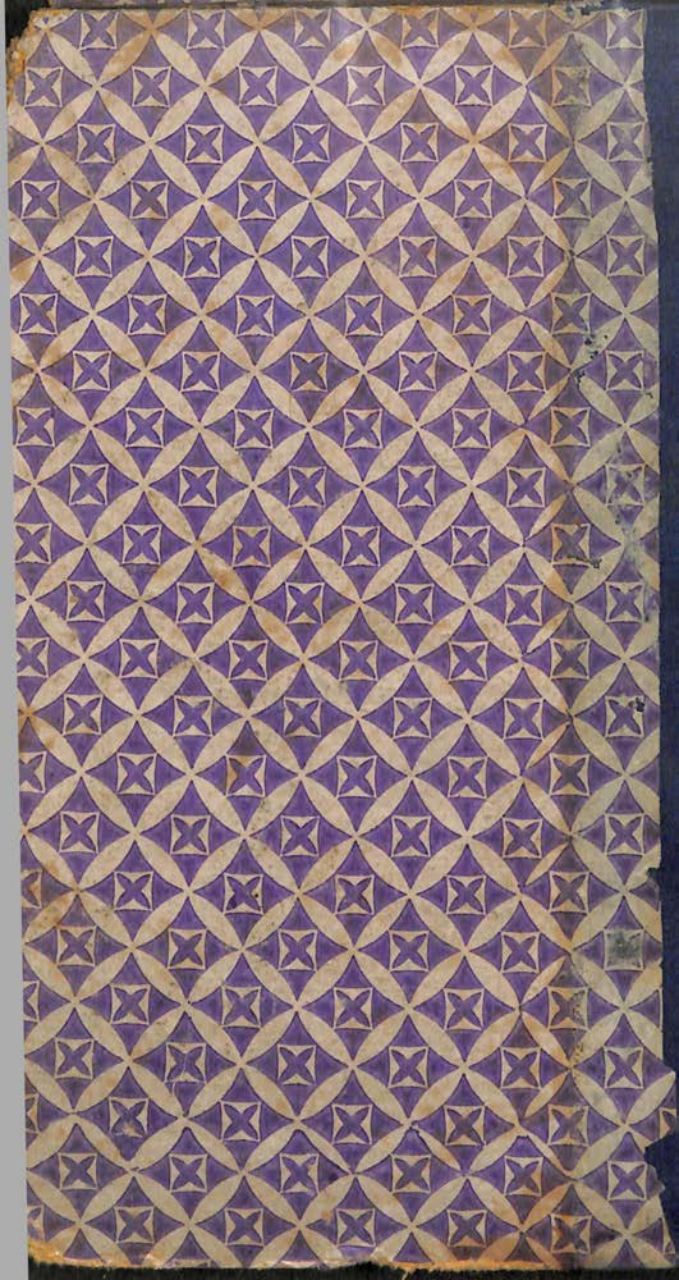
Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 02 January, 2016